

Le vieillissement au Saguenay-Lac-Saint-Jean

ÉTAT DE SITUATION



Région Saguenay –
Lac-Saint-Jean – Ungava

LE VIEILLISSEMENT AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN. ÉTAT DE SITUATION

Recherche et rédaction
Paul Girard

Polarisation

Contribution à la recherche
Patrice Saint-Pierre
Réseau FADOQ, Région Saguenay—Lac-Saint-Jean—Ungava

Révision linguistique
Sophie Lemercier

Mise en page
Martyne Simard

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec

ISBN (Imprimé) : 978-2-9813266-0-7
ISBN (PDF) : 978-2-9813266-1-4

LES MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS :

Cynthia Allen	Chef de division	Ville de Saguenay, Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque
Alain Belley	Conseiller en développement	Conférence régionale des élus (CRÉ)
Christian Bergeron	Organisateur communautaire	CSSS Domaine-du-Roy
Réjean Bergeron	Coordonnateur de la mise en œuvre de l'Entente spécifique sur l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées	Table régionale de concertation des aînés
Annie Bigras	Directrice générale	Regroupement loisirs et sports - Saguenay–Lac-Saint-Jean
Réjean Dumais, ing.	Chef de service	Inventaires et Plan, Saguenay–Lac-Saint-Jean-Chibougamau
Camil Laforge	ACC, AdmA	
Mathieu Lapointe	Agent de développement secteur Nord	Centre local de développement Lac-Saint-Jean Est
Catherine Larouche	Adjointe au directeur	Ministère des Transports du Québec, Direction du Saguenay–Lac-Saint-Jean-Chibougamau
Louis-Marie Pedneau	Président	Réseau FADOQ, Région Saguenay–Lac-Saint-Jean-Ungava
Benoît Poulin	Conseiller en développement régional	Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire
Patrice Saint-Pierre	Directeur général	FADOQ, Région Saguenay–Lac-Saint-Jean-Ungava
Marc-Antoine Tremblay	Économiste régional	Direction de la planification et du partenariat Emploi-Québec, Saguenay–Lac-Saint-Jean
Sgt Jean Tremblay	Coordonnateur régional en relations communautaires	Sûreté du Québec

TABLE DES MATIÈRES

1. Présentation	9
1.1 Quand devient-on un aîné ?	12
1.1.1 Qui sont les bébé-boumeurs ?	13
1.2 Le vivre ensemble	15
1.2.1 L'âgisme: mieux comprendre le phénomène pour mieux y faire face	15
1.2.2 Les relations intergénérationnelles	18
1.2.3 Il faudra s'y arrêter un jour ou l'autre	19
2. Le vieillissement de la population au Saguenay— Lac-Saint-Jean : les faits	20
2.1 L'évolution démographique du Québec et de la région	20
2.1.1 Les faits saillants	20
2.1.2 Les changements démographiques au Québec	21
2.1.3 Des comparaisons entre les régions du Québec	25
2.1.4 La situation dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean	27
2.1.5 Dans les MRC du Saguenay—Lac-Saint-Jean	34
2.1.6 Une province et une région qui se distinguent	39
3. Le vieillissement de la population : les effets	40
3.1 L'état de santé et les incapacités	40
3.1.1 Les faits saillants	40
3.1.2 Vieillesse et perte de capacités	41
3.1.3 La mesure des incapacités dans les régions du Québec et au Saguenay—Lac-Saint-Jean	44
3.1.4 Des données encourageantes, mais...	47
3.2 Le soutien social des aînés	48
3.2.1 Les faits saillants	48
3.2.2 Comment définir la notion de soutien social	49
3.2.3 Une mesure du niveau de soutien social au Québec	50
3.2.4 La mesure du soutien social dans les régions du Québec et au Saguenay—Lac-Saint-Jean	54
3.2.5 Le suicide, ou quand le soutien social fait défaut	57
3.2.6 Un soutien social fragile, mais qui tend à s'améliorer	61
3.3 Les revenus	61
3.3.1 Les faits saillants	62
3.3.2 Les sources de revenu de retraite au Québec	62
3.3.3 L'évolution des revenus des aînés canadiens: un aperçu	63
3.3.4 Revenus anticipés à l'âge de la retraite : Sommes-nous suffisamment prévoyants?	67
3.3.5 Revenu des aînés: le portrait régional	70
3.3.6 Des iniquités profondes vouées à se perpétuer	77

4. L'adaptation du milieu de vie	78
4.1 L'habitation : des adaptations nécessaires.....	78
4.1.1 Les faits saillants.....	79
4.1.2 La situation dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean	79
4.1.3 L'offre de places en CHSLD.....	86
4.1.4 Une situation relativement avantageuse	88
4.2 La sécurité du milieu	89
4.2.1 Les faits saillants.....	90
4.2.2 La perception des Canadiens à l'égard de leur sécurité	90
4.2.3 La criminalité au Québec: la situation des personnes âgées	92
4.2.4 La maltraitance envers les aînés.....	98
4.2.5 Aînés victimes de crimes dans la région	99
4.2.6 Une situation avantageuse dans la région	101
4.3 Les aînés et le travail.....	101
4.3.1 Les faits saillants.....	102
4.3.2 Quelques tendances pour le Québec.....	102
4.3.3 Le niveau d'éducation, un gage d'emploi ?	104
4.3.4 La présence des aînés sur le marché du travail au Saguenay–Lac-Saint-Jean	107
4.3.5 Plus âgés, plus disponibles, mais pas aussi actifs qu'ils ne le voudraient	111
4.4 Enfin la retraite ?	112
4.4.1 Les faits saillants.....	112
4.4.2 Rester ou partir	113
4.4.3 Le grand saut vers la retraite.....	118
4.4.4 Effectuer un retour au travail.....	123
4.4.5 La retraite, un choix individuel aux grands impacts collectifs	124
4.5 Les déplacements et l'accès aux ressources	125
4.5.1 Les faits saillants.....	126
4.5.2 La conduite automobile chez les aînés	126
4.5.3 L'utilisation du transport en commun chez les aînés.....	132
4.5.4 Déplacements et participation sociale.....	134
4.5.5 Quelques initiatives dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean	136
4.5.6 Une région au territoire étendu.....	138
4.6 Le vieillissement actif, partie 1 : les loisirs récréatifs, sportifs et culturels.....	139
4.6.1 Les faits saillants.....	139
4.6.2 Les activités pratiquées.....	140
4.6.3 La pratique de l'activité physique des aînés.....	146
4.6.4 La pratique d'activités artistiques et culturelles des aînés au Québec	151
4.6.5 L'utilisation de l'internet par les 55 ans et plus au Québec	153
4.6.6 La pratique d'activités physiques dans la région.....	154
4.6.7 Quelques indications sur les améliorations à apporter.....	156
4.6.8 Actifs, mais à quel prix, comment et où ?.....	157

4.7	Le vieillissement actif, partie 2 : bénévolat et implication sociale	157
4.7.1	Les faits saillants	158
4.7.2	Le bénévolat, une vue d'ensemble	158
4.7.3	Motivations et contraintes au bénévolat	162
4.7.4	Un aperçu du bénévolat dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean	165
4.7.5	De grands défis pour les organismes	167
5.	Perspectives et opportunités	167
5.1	Le Québec vieillit : est-il justifié de s'en inquiéter ?.....	168
5.1.1	Les faits saillants	168
5.1.2	Selon le scénario pessimiste.....	170
5.1.3	Selon le scénario optimiste	177
5.1.4	Faut-il céder à la panique ?.....	182
5.2	Conclusion	183
	Liste des tableaux	186
	Liste des graphiques	191
	Bibliographie	195

LEXIQUE

Aîné	Personne âgée de 65 ans ou plus
Bébé-boumeur	Personne née entre 1945 et 1965 ; l'Office de la langue française préfère ce terme à celui intégralement puisé dans la langue anglaise, baby-boomer
Chômeur	Personne sans travail qui mène des démarches de recherches d'emploi
CHSLD	Centre d'hébergement et de soins de longue durée
CLSC	Centre local de services communautaires
CRÉ	Conférence régionale des élus
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
ÉQAPSL	l'Enquête québécoise sur les activités physiques, sportives et de loisir
ESCC	Enquête sociale et de santé de Statistique Canada
FERR	Fonds enregistré de revenu de retraite
HLM	Habitation à loyer modique
ISQ	Institut de la statistique du Québec
Médian(e)	Dans une série de données classées par ordre de grandeur, donnée située au milieu de la série, de sorte qu'elle sépare cette série en deux parties égales
Ménage	Une personne ou à un groupe de personnes qui occupent le même logement et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs
MFR	Mesure du faible revenu
MRC	Municipalité régionale de comté
OBNL / OSBL	Organisme à but non lucratif / Organisme sans but lucratif
Population active	Ensemble des personnes qui occupent un emploi, qui exploitent une entreprise ou qui sont chômeuses
PSV	Pension de la sécurité de la vieillesse
Quintile	Distribution d'unités statistiques en cinq classes de quantités égales
Rapport de dépendance démographique	$(\text{personnes de 0 à 19 ans}) + (\text{personnes de 65 ans et plus}) / (100 \text{ personnes de 20 à 64 ans})$
RCR	Régime complémentaire de retraite
RDE	Rapport de dépendance économique
REER	Régime enregistré d'épargne-retraite
RPA	Régime de pension agréé
RPC	Régime de pension du Canada
RPD	Régime (de retraite) à prestation déterminée
RRQ	Régie des rentes du Québec
SCHL	Société canadienne d'hypothèques et de logement
SLSJ	Saguenay-Lac-Saint-Jean
SRG	Supplément de revenu garanti
Taux d'activité	Total de la population active (incluant les chômeurs) en pourcentage de l'ensemble de la population de 15 et plus
Taux d'emploi	Total des personnes employées (excluant les chômeurs) en pourcentage de l'ensemble de la population de 15 ans et plus
Taux de chômage	Part des personnes sans travail en pourcentage de la population active
TCAM	Taux de croissance annuel moyen

1. PRÉSENTATION

Le Réseau FADOQ, Région Saguenay – Lac-Saint-Jean – Ungava entend susciter la mobilisation de l'ensemble de la communauté régionale relativement au phénomène du vieillissement de la population. L'organisme comptait d'abord se doter d'un portrait détaillé de la situation qui allait servir de déclencheur de cette démarche. Ainsi, ce document rassemble des faits puisés dans des études et à partir de sources de données brutes se rapportant non seulement au phénomène du vieillissement, mais aussi aux conditions de vie des aînés. Il constitue la première des trois phases d'un vaste chantier régional sur le vieillissement de la population. Au moment de la publication de ce portrait, il était déjà prévu que les constats qu'il pose allaient être présentés à l'ensemble de la communauté régionale lors d'une série d'événements territoriaux (par MRC ou territoire de CSSS) et par thèmes (ex. : loisirs et participation sociale). Ces rencontres devraient permettre de dégager des enjeux jugés prioritaires qui seront discutés lors d'un forum régional sur vieillissement de la population auquel sera convié l'ensemble des personnes et organisations concernées par le phénomène. Ce sera alors l'occasion de jeter les bases d'un plan d'action régional relatif au vieillissement de la population.

Les aînés touchent des revenus, s'activent ou non au travail, développent des liens avec d'autres, éprouvent ou non des problèmes de santé. Comme d'autres, ils doivent se loger, se déplacer. Ils disposent

de plus de temps, ce qui leur permet de s'adonner à des loisirs ou de consacrer du temps à des causes qui leur sont chères. Certains retournent au travail, par plaisir ou par obligation. En quoi les aînés se distinguent-ils des autres individus relativement à ces différentes situations. La région se distingue-t-elle de l'ensemble du Québec ou d'autres régions semblables? Tels sont là quelques-uns des sujets abordés dans ce portrait réalisé grâce à l'appui financier du fonds de l'Entente spécifique de régionalisation sur l'amélioration des conditions de vie des aînés du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

La majorité des informations présentées ici se rapportent aux 65 ans et plus, ceux que l'on convient généralement de nommer les aînés, et nous prenons soin en introduction de justifier le choix de ce seuil. Comme on ne peut nier la croissance rapide que connaîtront les aînés dans l'ensemble de la population, nous situons les possibles préjugés dont ils pourraient faire l'objet.

Nous nous intéressons, dans la deuxième section, aux faits entourant les changements démographiques en cours. L'évolution passée et prévue du nombre d'aînés, leur représentation par rapport à l'ensemble de la population et des comparaisons selon le territoire sont présentées. Nous traitons également de l'état de santé des aînés dans ses dimensions physique et sociale et nous nous attardons à l'évolution de leurs revenus.

Nous nous demandons, dans la troisième section, comment la communauté parvient à s'adapter aux changements démographiques que nous traversons. Nous abordons les domaines de l'habitation, de la sécurité, du travail, de la retraite, des déplacements et du vieillissement actif (loisir et bénévolat) pour dégager des éléments de réponse. Nous complétons ce portrait en exposant sommairement deux points de vue opposés face aux changements démographiques, les uns y voyant une situation critique qui obligera des choix collectifs difficiles, les autres se montrant moins inquiets.

Tout a été mis en œuvre pour refléter les spécificités régionales et ainsi mettre en relief des phénomènes qui caractérisent notre région. Des comparaisons entre les MRC ou entre les territoires de Centre de santé et de services sociaux (CSSS) ont été établies lorsque cela était possible. La disponibilité des données ne nous a cependant pas permis de vérifier si certains phénomènes se vivaient de manière particulière selon le territoire rural ou urbain. Des situations particulières ont pour leur part fait l'objet de recherches et d'analyses se rapportant à l'ensemble du Québec ou du Canada. Nous nous en sommes tout de même inspiré puisque les faits exposés peuvent aussi bien s'appliquer à la région.

Une attention particulière a été apportée afin de rendre compte de situations ou de phénomènes vécus de façon différente par les femmes et les hommes âgés lorsque les données le permettaient. Les tableaux et les graphiques présentés dans ce document portant le symbole femme ♂ et homme ♀ présentent des données quantitatives selon le sexe.

L'ensemble constitue un portrait qui pourra être divisé en différents domaines de préoccupations qui pourront faire l'objet d'autant de chantiers secondaires. Il constitue une première pour la région qui disposera dans un seul document d'un ensemble d'informations objectives relativement au vieillissement de la population et aux conditions de vie des aînés.¹

¹ Statistique Canada avait débuté la diffusion de certaines données du recensement de 2011 au moment de la publication de ce portrait. Nous avons cependant eu recours aux données de 2006, celles-ci étant nettement plus détaillées et se rapportant à la région et à ces découpages en MRC.

La région se mobilise

Nous devons admettre que la communauté régionale est déjà mobilisée pour faire aux changements démographiques. Précisons d'abord que la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean est elle aussi dotée d'un mécanisme permanent de concertation sur toute question touchant les aînés. La Table régionale de concertation des aînés regroupe en effet les principaux acteurs œuvrant auprès des aînés. Elle a eu le mandat de gérer le fonds de l'Entente spécifique sur les aînés en collaboration avec la Conférence régionale des élus (CRÉ)². Ce fonds a permis la réalisation de plusieurs projets innovateurs dans la région.

À titre d'exemple, le Centre de prévention du suicide 02 était à préparer au printemps 2012 un forum régional ayant pour thème le suicide des aînés. L'événement allait permettre de mieux comprendre comment le phénomène touche les aînés et comment les partenaires sollicités peuvent agir pour le contrer³.

La région était également à se doter d'une structure régionale dans le cadre du déploiement québécois du projet APPUI aux proches aidants. Un nouvel organisme venait

d'être constitué et celui-ci entendait être un agent de concertation régionale relativement au soutien aux proches aidants. Il s'apprêtait à offrir un soutien technique et financier afin d'assurer le déploiement d'une offre de services complémentaires aux aidants. Une ligne téléphonique d'information devait également être mise en fonction.

Le Réseau FADOQ, Région Saguenay – Lac-Saint-Jean–Ungava s'est engagé dans le programme *Employeurs, dépassez vos limites*, qui vise la valorisation de la main-d'œuvre d'expérience. Travailleurs et employeurs sont ainsi invités à mieux connaître les programmes disponibles de même qu'à découvrir comment l'un peut apporter à l'autre. Le Réseau FADOQ a également initié le projet *Qualité logi-être*, un programme volontaire d'appréciation de la qualité de l'environnement humain et physique des résidences privées pour aînés. Les exploitants qui adhéreront à cette certification seront ainsi mieux outillés pour veiller à l'amélioration de cinq axes de services, soit l'identité, l'intimité, la sécurité, le confort et la participation.

Ajoutons que la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean dispose d'une coordonnatrice régionale attitrée spécifiquement à la maltraitance faite aux aînés, une ressource qui s'inscrit dans la foulée de l'adoption du plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les aînés. Un portrait régional était en voie d'être complété et celui-ci devait constituer la base d'un plan d'action régional.

² Les partenaires de l'Entente sont les suivants : Agence de la Santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire, Ministère de la Famille et des Aînés, Regroupement Action Jeunesse du Saguenay–Lac-Saint-Jean et Réseau FADOQ région Saguenay–Lac-Saint-Jean–Ungava.

³ La section 0 de ce portrait fournit des données sur la situation du suicide des aînés.

Une vaste campagne de communication s'est déroulée sur tout le Québec et une ligne téléphonique ainsi qu'un site Internet sont disponibles pour signaler des situations de maltraitance.

Cette liste pourrait s'allonger de façon importante si on y ajoutait l'ensemble de l'action des organi-

sations grandes et petites qui œuvrent déjà auprès des aînés sur le territoire régional. Retenons pour l'essentiel que ce portrait a pour principale finalité d'enrichir la connaissance collective et, éventuellement, d'outiller la communauté régionale afin qu'elle fasse des choix éclairés.

1.1 QUAND DEVIENT-ON UN AÎNÉ ?

Il est largement reconnu que l'âge de 65 ans soit défini comme la frontière à franchir pour appartenir à la grande cohorte des aînés, des personnes âgées, ou, autrement dit, le troisième âge. Quelques recherches s'attardent à justifier de manière plus ou moins rigoureuse comment ce seuil de 65 ans peut se justifier. Nous nous en remettons ici à l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) qui a eu recours à trois mesures pour définir le seuil dans son volumineux rapport titré *Vie des personnes âgées aujourd'hui et demain Vol. 1 & 2* (Institut de la Statistique du Québec, 2007). Les chercheurs se sont appuyés sur trois dimensions de la vie, soit les incapacités, l'occupation et le revenu et le soutien aux enfants.

L'ISQ fait remarquer que dans la population vivant en ménage privé, en 1998, le taux d'incapacité modérée ou grave passe de 9 % chez les 55-64 ans à 15 % chez les 65-74 ans et qu'il grimpe ensuite à 32 % chez les 75 ans et plus. Une autre mesure de l'incapacité peut être établie à l'aide de la moyenne annuelle de journées d'incapacité par personne. Les données de 1998

indiquent que le nombre de journées d'incapacité, de courte et de longue durée, par personne en ménage privé, évolue de 21 chez les 45-64 ans, à 28 chez les 65-74 ans et à 41 chez les 75 ans et plus.

La mesure de la présence des individus sur le marché du travail en fonction de leur âge permet de noter des tendances nettes. Selon les données de 2003, le taux d'activité des hommes de 55-59 ans atteignait 73,2 %, et il était de 46,7 % chez les 60-64 ans. L'analyse du revenu des unités familiales en 2000, en fonction de l'âge des individus qui les composent, confirme la tendance dans les mêmes tranches d'âges. On constate en effet une baisse de 18 % du revenu du groupe des 65-69 ans par rapport aux 60-64 ans. C'est dans les mêmes tranches d'âge que s'opèrent des modifications au chapitre des sources de revenus. Selon les données de 2000, jusqu'à 65 ans, la principale source de revenus des unités familiales est l'emploi alors que le revenu de retraite passe à un niveau supérieur pour le groupe des 65-69 ans.

La présence d'enfants de moins de 25 ans à la maison est un autre critère susceptible de baliser la fixation du seuil du troisième âge. En 2001, 29 % des familles époux-épouse dont l'époux était âgé entre 55 et 59 ans vivaient encore avec un enfant de moins de 25 ans. À peine 12 % des familles de la cohorte suivante, soit celles dont l'époux a entre 60 et 64 ans, avaient un enfant de cet âge à la maison.⁴

Le cumul de ces tendances est clair : le cap des 60-65 ans est synonyme de changements dans les déterminants des conditions de vie. Ainsi, il devient réaliste d'établir le seuil du troisième âge à 65 ans. Ajoutons que de nombreux programmes de soutien au revenu s'adressent aux 65 ans et plus, ce qui explique les changements importants dans les niveaux de revenu au tournant des 65 ans (Institut de la Statistique du Québec, 2007).

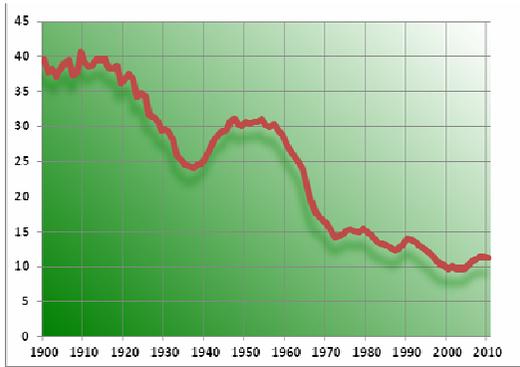
1.1.1 QUI SONT LES BÉBÉ-BOUMEURS ?

Ils font parler d'eux passablement, si bien qu'ils sont devenus membres d'une cohorte d'âges responsable de plusieurs changements démographiques que nous connaissons. Les bébé-boumeurs constituent un autre sous-groupe de la population qui mérite d'être circonscrit aux fins de ce portrait. Ceux-ci sont nés entre 1945 et 1965, période pendant laquelle le taux de natalité fut passablement élevé au Québec. Les premiers membres de cette cohorte ont eu 65 ans en 2011. L'effet du bébé-boum sur la part des personnes âgées dans l'ensemble de la population québécoise a fait l'objet de nombreuses réflexions, voire d'inquiétudes.

Cet effet est décuplé par la chute de la natalité qui a suivi les années 60. Il faut cependant savoir qu'en 100 ans, le nombre moyen d'enfants par femme au Québec est passé de 5 à environ 1,5. En d'autres termes, le bébé-boum ne serait ni plus ni moins qu'un changement dans les tendances, une pause dans une tendance amorcée depuis les années 20. L'évolution du nombre de naissances au Québec au cours des 100 dernières années est bien représentée dans le Graphique 1.

⁴ Des données plus récentes sont présentées dans ce document relativement aux incapacités ; celles citées ici le sont dans l'unique but de baliser comment le cap des 65 ans est lié au statut de personne âgée.

Graphique 1 Évolution du taux de naissance pour 1 000 au Québec au cours du siècle dernier



Source : (Institut de la Statistique du Québec)

Néanmoins, l'importance historique des bébé-boumeurs ne peut être attribuée qu'à leur grand nombre. Ils ont aussi connu et même participé à de nombreux changements qu'a connus le Québec au tournant des années 60.

Les bébé-boumeurs sont des témoins et des acteurs importants des changements survenus depuis la Révolution tranquille, que ce soit en ce qui concerne l'éducation, l'essor de l'État-providence ou encore les modifications apportées à la conception et à l'organisation du travail. Au moment où ils se préparent à quitter le travail, le concept même de retraite s'apprête également à subir l'effet du passage de cette cohorte, entre autres en raison d'une meilleure espérance de vie. Le concept de cycle de vie est lui aussi appelé à connaître les effets de cette géné-

ration. À la suite de la forte hausse de la fécondité d'après-guerre, cette cohorte a vu sa fécondité chuter et elle a gagné en longévité comme jamais auparavant. Conséquemment, il y a accroissement du nombre absolu des personnes âgées de 65 ans ou plus, principalement causé par la présence d'un nombre élevé d'individus issus de cette génération et par la diminution du taux de mortalité (Conseil des aînés du Québec, 2009).

Les bébé-boumeurs n'ont donc pas fini de faire parler d'eux. Ils ont des aspirations qui leur sont propres et ils sont donc susceptibles d'exercer une influence significative sur l'ensemble de la collectivité québécoise.

1.2 LE VIVRE ENSEMBLE

Nous nous inspirons ici du concept du « vivre ensemble » qui s'appuie sur une vision plus large et qui dépasse le niveau des interactions courantes entre les individus. On y inclut les relations des individus avec leur environnement, qu'il s'agisse autant du milieu naturel que des équipements collectifs. La sensibilisation à propos de la protection de l'environnement illustre l'importance qu'on y accorde encore aujourd'hui. S'y trouvent également les relations entre les usagers des services des institutions et des entreprises et les membres du personnel qui y travaillent. Une telle portée attribuée au concept oblige de prendre en considération l'ensemble des interactions présentes dans une communauté donnée qu'elles soient formelles ou non. En d'autres termes, le vivre ensemble dépasse largement le fait de tenir la porte pour faciliter l'entrée de celui qui nous suit dans un lieu public. L'âgisme obéit aux mêmes préoccupations. Le phénomène interpelle chacun de nous, mais aussi la manière dont les organisations s'acquittent de leur mission spécifiquement en ce qui a trait aux aînés.

1.2.1 L'ÂGISME: MIEUX COMPRENDRE LE PHÉNOMÈNE POUR MIEUX Y FAIRE FACE

Le Conseil des aînés du Québec a publié peu avant son abolition en juin 2011, un avis portant spécifiquement sur le phénomène de l'âgisme. Cet organisme avait pour mandat de promouvoir les droits et intérêts des aînés et leur participation à la vie collective, ainsi que de conseiller la ministre responsable des Aînés sur toutes questions concernant ces personnes. Nous nous sommes largement inspirés de ses travaux sur l'âgisme pour cette section du portrait.

De façon très simple, l'âgisme se définit par une discrimination fondée sur l'âge. Il s'agit d'un concept théorique basé sur la représentation que l'on se construit à propos des individus appartenant à un

même groupe d'âge. Le Conseil des aînés du Québec lui attribue la définition suivante :

La discrimination fondée sur l'âge ou en raison de l'âge se caractérise par la différence de traitement, la négation de droits ou d'opportunités et l'utilisation d'images stéréotypées en se fondant seulement sur l'âge chronologique des personnes. Elle survient lorsque des préjugés « âgistes » sont officialisés à travers des lois et des règlements ou dans les usages et la pratique (Conseil des Aînés du Québec, 2010).

On peut en attribuer l'âgisme à trois facteurs, le premier étant la méconnaissance du vieillissement et des personnes âgées. Ainsi, les

personnes moins bien informées de la situation des aînés seraient plus susceptibles d'entretenir des attitudes négatives envers elles. Le deuxième réfère aux contextes socioculturels dans lesquels chacun a évolué et qui ont contribué à construire la manière particulière dont on perçoit le vieillissement avec les valeurs dominantes de nos sociétés occidentales. Le dernier repose sur la ségrégation entre les âges. Celle-ci peut être fonction de l'espace que l'on occupe selon l'âge, pensons aux quartiers pour familles ou aux résidences pour aînés, ou encore en fonction de normes s'appliquant différemment selon l'âge, pensons à des règles d'admissibilités à des activités ou services différentes selon l'âge.

Le Conseil des aînés du Québec n'hésite pas à attribuer aux médias une responsabilité importante dans la propagation de l'âgisme. On n'a qu'à penser à quelques expressions créées de toutes pièces par les médias à propos du changement démographique dans lequel le Québec est engagé : la « marée grise », le « tsunami démographique » ou l'« Armageddon gériatrique » sont là quelques-unes des expressions répertoriées. De nombreux reportages parlent de « la problématique du vieillissement », nous montrent des aînés en marche, vivant dans l'isolement et la maltraitance ou bien d'autres en décapotable ou en véhicule motorisé qui n'ont de temps que pour les loisirs. Il y a dans ces illustrations toute la matière première à la construction de préjugés durables. La question est de savoir si c'est le vieillissement ou plutôt l'inaction qui est le vrai problème.

Des manifestations de l'âgisme

À force de répéter que les aînés connaissent avec l'âge une diminution de leurs capacités physiques, ceux-ci finissent par y croire et délaissent eux-mêmes la pratique d'activités susceptibles de les maintenir en meilleure forme physique. Mal renseignés, des aînés éviteront de s'adonner à des activités physiques de peur de s'infliger des blessures ou simplement de peur de ne pas être à la hauteur. Or, comme la pratique de ce type d'activités se fait généralement en groupe, voilà une opportunité de moins de créer des liens avec d'autres.

La montée de l'âgisme donne lieu à de nouveaux conflits intergénérationnels où s'entremêlent les perceptions sur le rôle de l'État⁵. Le doute collectif sur la capacité des régimes publics de retraites de s'acquitter de leur tâche à long terme illustre une manifestation du phénomène, l'explosion des coûts de santé et la pression qu'ils exercent sur les finances publiques en est une autre. On ne saurait passer sous silence le taux de dépendance démographique qui prend actuellement une courbe jugée inquiétante par plusieurs observateurs. La conduite automobile des aînés est une autre source d'interactions teintées de préjugés. Les aînés sont accusés de conduire sans s'être assurés de disposer des

⁵ Venait de paraître l'ouvrage du jeune Éric Duhaime au titre choc « L'état contre les jeunes » chez VLB. L'auteur y accuse les bébé-boumeurs d'avoir réalisé un véritable *hold-up générationnel*.

capacités requises. Certains exigent que la mesure de leurs capacités fasse l'objet d'évaluations plus sévères.

Le système de santé est également la cible de questionnements. On dénote une diminution de l'intérêt des étudiants pour combler les nombreux besoins de main-d'œuvre dans le soin et le soutien aux aînés dans le réseau des établissements publics. On ne parle plus de soins ou de maintien à domicile, mais plutôt de « perte d'autonomie liée au vieillissement » dans les établissements, laissant ainsi croire que l'admissibilité est liée non pas un à un état, mais un âge.

Les travailleurs âgés font face à de multiples pressions manquant parfois de subtilité. On les accuse d'être lents et de ne pas être à la hauteur des exigences physiques ou intellectuelles reliées à leur fonction. On leur reproche la tiédeur de leurs rapports avec leurs collègues plus jeunes. On leur montre subtilement la porte en invoquant qu'ils n'ont pas pu suivre le rythme du changement.

Ces quelques illustrations contribuent sans doute à en éveiller d'autres dans notre mémoire collective. La liste pourrait s'allonger encore et encore, ce qui démontrerait l'ampleur de phénomène. Comment mener efficacement la lutte à l'âgisme ? Faut-il une (autre) campagne de sensibilisation ? Le Conseil des aînés du Québec y va de quelques pistes.

Pistes de solutions proposées

Le Conseil proposait à l'époque l'adoption d'une politique québécoise sur le vieillissement individuel et collectif. Le Gouvernement du Québec a depuis mis en branle un plan d'action pour contrer la maltraitance envers les aînés. Le Conseil y est tout de même allé de propositions concrètes qui se présentent sommairement de la manière suivante :

Information et sensibilisation :

- *Faire connaître la réalité des aînés québécois et sensibiliser la population et les intervenants au phénomène de l'âgisme ;*
- *Soutenir la recherche dans le domaine du vieillissement et encourager les chercheurs à s'intéresser davantage à ce domaine.*

Législation :

- *Soutenir et faire la promotion des recours législatifs déjà en place au Québec ;*
- *Former les intervenants et valoriser le travail de ceux œuvrant auprès des aînés.*

Participation citoyenne :

- *Informar les aînés sur leurs droits, de leurs devoirs ainsi que des programmes qui leur sont destinés ;*
- *Favoriser la concertation entre les diverses organisations qui s'intéressent à la réalité des personnes âgées ;*
- *Respecter l'autonomie du mouvement associatif des aînés.*

Adaptation de la société :

- *Faire en sorte que, au-delà du seul financement et des coûts, les vraies questions soient discutées dans un débat collectif de fond, indépendant des influences de nature politique ou gouvernementale, pour bien établir les consensus et les priorités sociales de la collectivité (Conseil des Aînés du Québec, 2010).*

Certaines de ces propositions reposent sur un minimum apport de ressources puisqu'elles obligent simplement de changer des façons de faire. Le relatif silence des dirigeants aux recommandations du Conseil s'explique peut-être par le caractère sournois du phénomène de l'âgisme.

1.2.2 LES RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

Les activités, les projets ou les ressources intergénérationnelles ont la cote de façon cyclique. On note que la croissance des aînés dans la population suscite un intérêt pour toute activité qui permet d'établir des passerelles entre les membres de générations différentes. Le Réseau FADOQ, Région Saguenay—Lac-Saint-Jean—Ungava a pour sa part tenté quelques expériences qui se sont avérées fructueuses. Pensons notamment aux projets « Plants d'avenir », « La couture pour tisser des liens », « Coffrets de vos souvenirs » et « Pour que le vert dure ». Il demeure que le Québec, comparativement à l'Europe notamment, dispose d'une expertise bien mince en matière de relations intergénérationnelles. Un pas a cependant été fait ces dernières années. Les initiatives permettant à des aînés et à des plus jeunes de se côtoyer dans un contexte structuré ne sont plus construites autour du cliché de l'enfant en bas âge avec une mamie aux cheveux gris qui lui parle du bon

vieux temps. Des « maisons des grands-parents », telles qu'on les connaissait d'abord dans le secteur Villeray à Montréal, ont été implantées dans d'autres villes du Québec. On note différents projets ponctuels donnant lieu à des situations et des contextes d'interactions plus diversifiés.

Mais qu'est-ce qu'une activité intergénérationnelle ? Pour les besoins de la cause, nous retenons celle développée par les partenaires du FIL (Forum intergénérationnel sur le loisir) tenu à Jonquière en 2010 à l'initiative de Saguenay. L'activité avait pour finalité de connaître les intérêts et contraintes du loisir mettant en interaction des gens appartenant à la cohorte des 18 à 35 ans et de celle des 50 ans et plus.

Une activité qui permet un échange ou une interaction voulu entre deux ou plusieurs personnes d'âges différents dans diverses situations permettant une transmission

d'idées, de sentiments et de valeurs (Ville de Saguenay, 2011).

L'activité a eu le mérite de cerner les similitudes et les écarts qui prévalent autant dans les perceptions que se font d'eux-mêmes et des autres les membres des deux générations alors représentées.

Les 18 - 35 ans se définissent globalement comme déterminés, scolarisés, engagés, confiants, ouverts, novateurs, axés sur les technologies et les relations humaines. Dans une perspective négative, ils se voient gâtés, superficiels, stressés, matérialistes et individualistes. Les 50 ans et plus se voient pour leur part comme bâtisseurs, sages, débrouillards, responsables, dynamiques, généreux, travaillant et respectueux. Ils s'attribuent comme lacunes d'être fatigués, d'avoir moins de liberté, d'être solitaires et en situation de maladie. Ajoutons qu'ils se considèrent également passablement occupés, ce qui a de quoi étonner un peu.

Les 18 - 35 ans voient positivement leurs vis-à-vis pour leur esprit critique et pour leur capacité

à transmettre leur expertise. À l'opposé, ils perçoivent les plus âgés comme insoucians et ils leur reprochent leur manque de repères. Les 50 ans et plus reconnaissent chez les plus jeunes des forces au plan de leur implication, de leur ouverture au partage, de leur intérêt pour les relations humaines, de leur côté conservateur et leur fidélité aux traditions (dont celle de la famille), de leur esprit collectif, de leur intérêt pour le travail. D'une manière négative, les 50 ans et plus perçoivent les jeunes comme vieux-jeu et quelque peu entêtés (Ville de Saguenay, 2011).

Ces observations démontrent l'importance de mesurer jusqu'où les membres de deux générations sont « compatibles » et surtout, comment ils se perçoivent avant de les inviter à s'engager dans une quelconque activité ou un projet. Le FIL n'aura pas eu de suite, mais il aura pavé la voie à d'autres activités du même genre susceptibles de donner lieu à des initiatives d'abord ponctuelles et, souhaitons-le, permanentes par la suite.

1.2.3 IL FAUDRA S'Y ARRÊTER UN JOUR OU L'AUTRE

On répète souvent que les aînés de demain seront non seulement plus nombreux, ils seront également en meilleure santé, ils seront plus actifs, autant dans leurs loisirs, leur bénévolat ou leur travail. Aussi bien l'admettre, chacun de nous est voué à côtoyer un nombre croissant d'aînés. Cela vaut égale-

ment pour les organisations qui s'activent sur notre territoire. Certains indices nous permettent de croire que l'individualisme a marqué des points dans nos sociétés modernes. Le danger que son fidèle acolyte, l'intolérance, se pointe est bien réel. À l'heure où les régimes de retraite tant privés

que publics sont remis en question, les risques de dérapages sont peut-être plus grands que nous serions portés à le croire. Or, même si le temps presse, tout porte à croire

qu'il n'est pas trop tard. On parle de beaucoup de vieillissement actif. On parle cependant passablement moins de moyens de le concrétiser.

2. LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN : LES FAITS

Les uns y trouveront la confirmation de phénomènes passés ou prévus dont ils connaissaient déjà l'ampleur alors que d'autres seront surpris d'apprendre comment la population de la région subit de profonds changements. Nous nous attardons dans les pages qui suivent

à faire différentes démonstrations des changements survenus ou à survenir dans le profil de la population régionale. Nous avons fréquemment recours à des graphiques pour faciliter l'interprétation des situations présentées.

2.1 L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DU QUÉBEC ET DE LA RÉGION

2.1.1 LES FAITS SAILLANTS

- *La région du Saguenay—Lac-Saint-Jean voit sa population décroître : l'ISQ prévoit qu'entre 2001 et 2031, la région aura perdu 7 % de sa population alors que l'ensemble du Québec aura gagné 15,8 % de plus d'individus ;*
- *Les 65 ans et plus représentaient 12,5 % de la population régionale de la région en 2001 ; cette proportion était passée à 17 % en 2010 et les modèles de l'ISQ prévoient qu'ils représenteront 30 % de la population régionale en 2026 ;*
- *L'espérance de vie à la naissance continue d'augmenter, s'établissant à 76,5 ans chez les hommes et 81,6 ans chez les femmes dans la région en 2006 ; l'écart entre les sexes tend à se resserrer ;*
- *Malgré la décroissance de la population régionale, le nombre de ménages (une personne ou un groupe de personnes habitant un même logis) continue de croître ; on attribue ce phénomène au fait que les ménages comptent de moins en moins de personnes ; or, le nombre de ménages de-*

vrait entamer une diminution au tournant de 2026 dans la région, moment où, en théorie, il ne sera plus nécessaire d'ajouter de nouveaux logements ;

- *L'exode des grands-parents partis suivre leurs enfants vivant à l'extérieur de la région est un mythe : plus leur âge est avancé, moins les gens quittent la région.*

2.1.2 LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES AU QUÉBEC

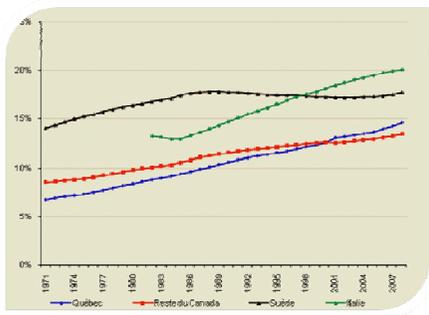
La population du Québec subit les effets du bébé-boum de 1946-1966. Les membres de la cohorte du boum de natalité commencent à quitter le groupe des 20-64 ans pour entrer dans celui de 65 ans et plus. Selon le scénario de référence de l'ISQ, en 2031, 20 % de la population aura moins de 20 ans, 54 % aura entre 20 et 64 ans et 26 %, plus d'une personne sur quatre, aura 65 ans et plus.

Toujours selon l'ISQ, le Québec a été pendant trois décennies dans un contexte de faible dépendance démographique, mais cela est appelé à changer rapidement au cours des 20 prochaines années. L'âge médian fournit une juste appréciation de l'évolution de la structure d'âge d'une communauté. Alors qu'il se situait à environ 25 ans au début des années 1970, l'âge médian a par la suite amorcé une croissance rapide, imputable aux bébé-boumeurs, pour se situer à 41,4 ans en 2011. Les modèles prévisionnels de l'ISQ laissent entre-

voir qu'il sera à près de 47 ans d'ici 2041, soit plus du double de ce qu'il était quelque 70 ans auparavant (Institut de la statistique du Québec, 2011).

S'il faut reconnaître l'effet du bébé-boum sur la croissance du nombre d'aînés dans la population du Québec, d'autres invoquent la diminution progressive de l'ensemble de la population (généralement attribuable à une natalité plus réduite). Le fait de comparer la situation québécoise permet cependant de relativiser les choses. Constitué d'une population plus jeune que le Canada en 1971, le Québec a perdu sa relative avance sur le Canada au tournant des années 2000. L'Italie et la Suède n'ont rien à envier, si ce n'est que la situation du second tend à se stabiliser depuis les années 90. Notons que les 65 ans et plus représentaient entre 18 et 20 % de la population de ces deux pays en 2007.

Graphique 2 Évolution de la proportion de population des 65 ans et plus sur la population totale du Québec et dans d'autres pays industrialisés - 1971-2008



Source : (CIRANO, 2010)

La reproduction en graphique des données sur la proportion de 65 ans et plus en regard de l'âge médian, permet de bien observer le rapport qui s'établit entre ses deux données. Qu'il s'agisse en effet de la période précédant 2011 ou des prévisions de l'ISQ, les courbes tendent à se suivre. Les 65 ans et plus comptaient pour 4,8% au début du siècle dernier, alors que l'âge médian était de 20,5 ans. En 2011, les 65 ans et plus étaient trois fois plus nombreux (15,7%) alors que l'âge médian avait doublé, se situant à 41,4 ans. La part des 65 ans et plus devrait doubler de nouveau d'ici 2056, l'âge médian tendant à se stabiliser autour de 45 ans, cela selon les modèles prévisionnels de l'ISQ (Institut de la statistique du Québec, 2011).

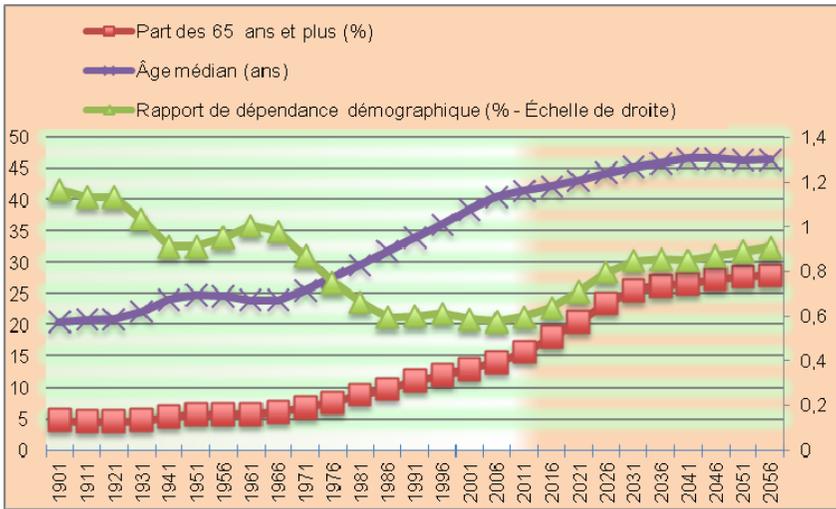
Tableau 1 Part des 0-19 ans, des 20-64 ans et des 65 ans et plus ; rapport de dépendance démographique⁶ (%) et âge médian, période de 1901 à 2056, ensemble du Québec

	0-19 ans	20-64 ans	65 ans et +	Rap. dép. démo	Âge médian
1901	49,0	46,2	4,8	1,165	20,5
1911	48,5	46,9	4,6	1,132	20,8
1921	48,5	46,9	4,6	1,131	20,9
1931	46,0	49,2	4,8	1,034	22,1
1941	42,4	52,3	5,3	0,913	24,1
1951	42,0	52,3	5,7	0,913	24,8
1956	43,0	51,3	5,7	0,951	24,6
1961	44,3	49,9	5,8	1,006	24,0
1966	43,4	50,5	6,1	0,980	24,0
1971	39,7	53,5	6,8	0,869	25,6
1976	35,3	57,1	7,6	0,752	27,6
1981	31,1	60,1	8,8	0,664	29,6
1986	27,5	62,7	9,8	0,595	31,8
1991	26,4	62,6	11,1	0,599	34,0
1996	25,9	62,1	12,0	0,611	36,1
2001	24,0	63,0	13,0	0,587	38,5
2006	22,6	63,4	14,0	0,577	40,5
2011	21,7	62,6	15,7	0,597	41,4
2016	20,9	61,1	18,1	0,638	42,2
2021	20,9	58,5	20,6	0,710	43,1
2026	21,0	55,6	23,4	0,797	44,3
2031	20,3	54,1	25,6	0,848	45,2
2036	19,7	54,0	26,3	0,854	45,9
2041	19,3	54,0	26,6	0,851	46,6
2046	19,2	53,5	27,3	0,870	46,6
2051	19,4	53,0	27,7	0,888	46,3
2056	19,5	52,5	28,0	0,906	46,4

(Institut de la statistique du Québec, 2011)

⁶ Rapport de dépendance démographique : (personnes de 0 à 19 ans) + (personnes de 65 ans et plus) / (100 personnes de 20 à 64 ans).

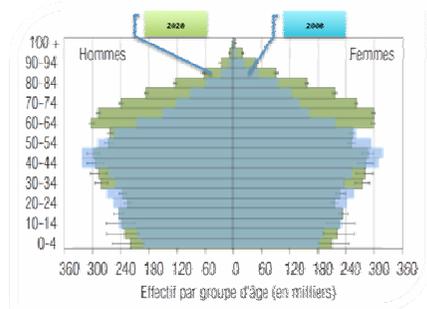
Graphique 3 Part des 65 ans et plus, âge médian, rapport de dépendance démographique, ensemble du Québec, 1902-2056



Source : (Institut de la statistique du Québec, 2011)

L'analogie de la pyramide pour illustrer les proportions d'hommes et de femmes en fonction de leur âge tend à s'appliquer de moins en moins pour le Québec. La base de celle-ci est passablement réduite, illustrant ainsi le déséquilibre entre les différentes cohortes d'âge, actuelles et futures. La superposition des pyramides de 2006 et de 2026 permet de mieux percevoir l'évolution des cohortes de Québécois en fonction de leur âge. Elle permet également de constater que sa base continuera de s'effriter, d'où le poids encore plus lourd qui pèsera sur les générations futures. Ce genre d'observation est à la base même de l'ensemble des préoccupations entourant le choc démographique que s'apprête à vivre la nation québécoise.

Graphique 4 Pyramides des âges au Québec 2006, et 2026 selon scénario référence A de l'ISQ ♂♀



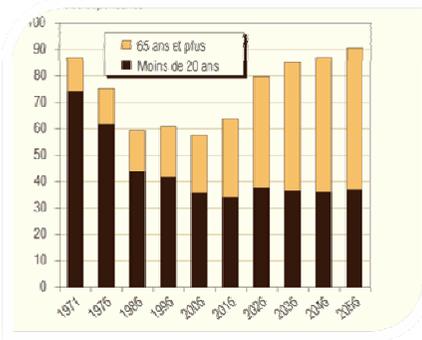
(Institut de la Statistique du Québec, 2009)

Le poids relatif des aînés peut également s'exprimer tel que présenté dans le Graphique 5. L'illustration nous permet de percevoir que la réelle croissance du nombre d'aînés s'est fait sentir au tournant des années 90 alors que les prévisions laissent entrevoir que la perte du

pois relatif des moins de 20 ans pourrait se stabiliser vers 2020. On voit bien que le Québec entame une période où le déséquilibre démographique marqué par la part prépondérante d'aînés dans la population québécoise commence à se faire sentir réellement.

Ajoutons de façon plus précise que le Québec comptait 74 jeunes de moins de 20 ans et 13 personnes de 65 ans et plus pour 100 personnes de 20-64 ans en 1971. Selon les modèles de l'ISQ, le ratio des jeunes et des aînés devrait atteindre la parité en 2022 et se retrouver en 2056 à 37 et 53, respectivement, pour 100 personnes en âge de travailler (Institut de la statistique du Québec, 2009).

Graphique 5 Parts des moins de 20 ans et des 65 ans et plus au Québec (%), 1971 à 2056



(Institut de la Statistique du Québec, 2009)

L'espérance de vie

Il est reconnu que l'espérance de vie à la naissance a fait des progrès marqués au Québec et les récentes données statistiques le confirment aisément. En 2010, les femmes

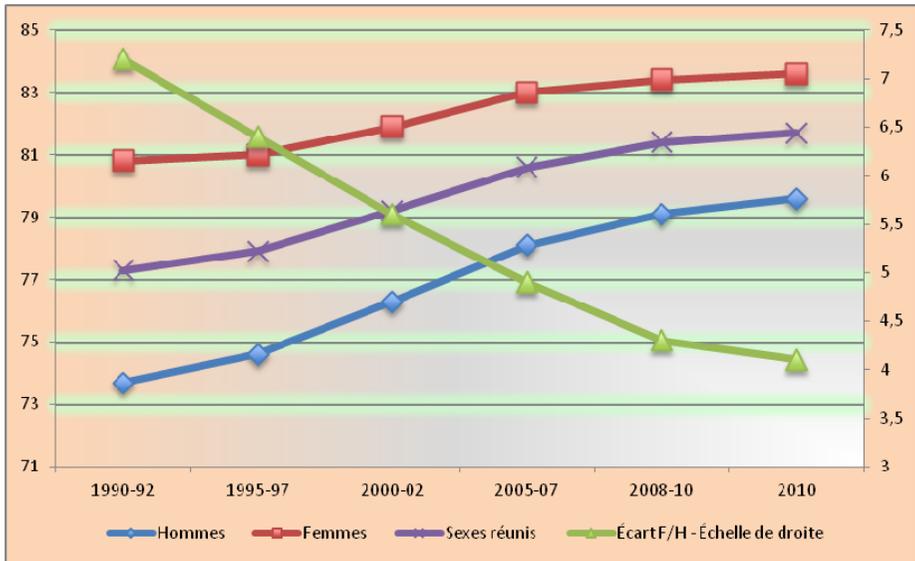
vivaient en moyenne jusqu'à 83,6 ans et les hommes jusqu'à 79,6 ans, un bond de trois ans pour les femmes et de six ans pour les hommes comparativement à la période 1990-92. Ces données montrent bien que l'écart entre les sexes tend à diminuer de façon marquée au Québec, celui-ci étant passé de 7,2 à 4,1 pendant la même période. L'espérance de vie à l'âge de 65 ans s'est accrue de 3,2 ans entre 1990-1992 et 2010 pour les deux sexes et l'écart entre les sexes tend à se rétrécir de manière importante (3 ans en 2010) (Institut de la statistique du Québec, 2011) Les chiffres détaillés sont présentés dans le Tableau 2 et le Graphique 6.

Tableau 2 Espérance de vie à la naissance selon le sexe (années), Québec, 1990-1992 à 2010 ♂♀

	1990	1995	2000	2005	2008	
	1992	1997	2002	2007	2010	2010
À la naissance						
Hommes	73,7	74,6	76,3	78,1	79,1	79,6
Femmes	80,8	81,0	81,9	83,0	83,4	83,6
Écart	7,2	6,4	5,6	4,9	4,3	4,1
Sexes réunis	77,3	77,9	79,2	80,6	81,4	81,7
À 65 ans						
Hommes	15,2	15,5	16,5	17,9	18,5	18,7
Femmes	19,9	19,8	20,4	21,3	21,6	21,7
Écart	4,7	4,3	3,9	3,4	3,1	3,0
Sexes réunis	17,7	17,8	18,6	19,8	20,2	20,3

(Institut de la statistique du Québec, 2011)

Graphique 6 Espérance de vie à la naissance selon le sexe, Québec, 1990-1992 à 2010 ♂♀



(Institut de la statistique du Québec, 2011)

2.1.3 DES COMPARAISONS ENTRE LES RÉGIONS DU QUÉBEC

Le phénomène du vieillissement de la population ne se vit pas de la même manière à l'échelle du Québec. En effet, il a été largement démontré que les territoires connaissant un plus fort déclin démographique, principalement les régions éloignées, seront aux prises avec un vieillissement plus accéléré que les autres. Les estimations de la population de l'ISQ dans les régions du Québec entre 2006 et 2031, selon le scénario de référence A, nous montrent combien la situation diffère d'une région à l'autre. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean se retrouve ainsi à l'avant-dernier rang, en baisse anticipée de 7,0%, devancée par la Côte-Nord où le déclin total prévu se chiffre à -11,7%. Seulement trois autres régions du Québec pourraient connaître un déclin de leur population soit l'Abitibi-Témiscamingue, la Gaspésie–Îles-de-La-Madeleine et le Bas-Saint-Laurent⁷ (Institut de la statistique du Québec, 2009). La même information, cette fois présentée dans la Carte 1 pour la province du Québec, nous montre bien comment la croissance démographique tend à se concentrer dans certaines régions centrales et dans les principaux pôles urbains (Institut de la statistique du Québec, 2009).

⁷ Cette comparaison entre les régions est basée sur des données de 2006. Les données plus récentes pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean permettent d'observer que sa situation s'améliore.

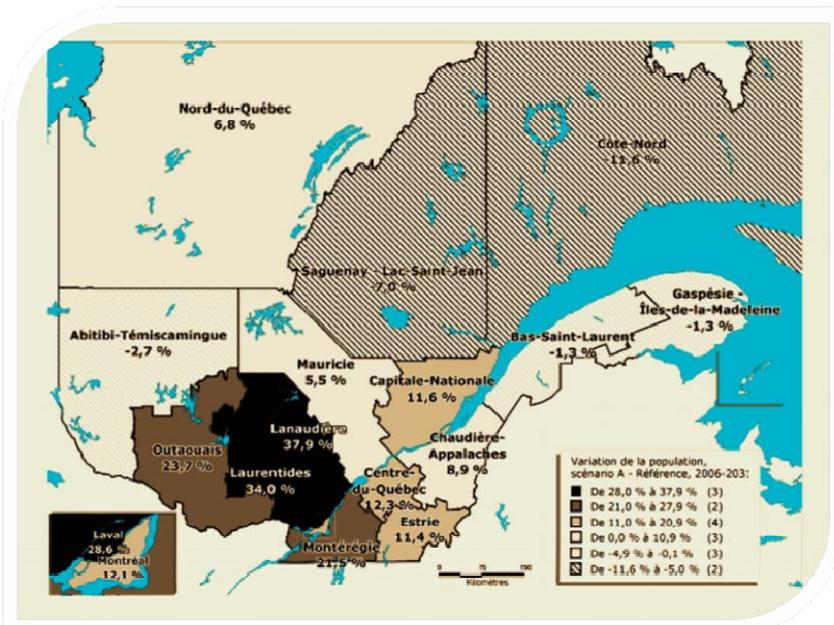
LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN—UNGAVA — ÉTAT DE LA SITUATION

Tableau 3 Estimation de la variation de la population dans les régions du Québec selon le scénario de référence A de l'ISQ

	Population (000)		Variation (%)
	En 2006	En 2031	2006-2031
Lanaudière	434	598	37,9
Laurentides	518	695	34,0
Laval	372	479	28,6
Outaouais	345	427	23,7
Montréal	1 874	2 101	12,1
Centre-du-Québec	226	254	12,3
Capitale-Nationale	669	747	11,6
Estrie	301	335	11,4
Chaudière-Appalaches	397	432	8,9
Nord-du-Québec	40	43	6,8
Mauricie	260	275	5,5
Bas-Saint-Laurent	202	199	-1,3
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	95	94	-1,3
Abitibi-Témiscamingue	145	141	-2,7
Saguenay—Lac-Saint-Jean	274	255	-7,0
Côte-Nord	97	85	-11,6
QUÉBEC	7 632	8 838	15,8

(Institut de la Statistique du Québec, 2009)

Carte 1 Cartographie de la croissance démographique au Québec, 2006-2031



(Institut de la statistique du Québec, 2009)

2.1.4 LA SITUATION DANS LA RÉGION DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

Selon ISQ, la population de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean comptait pour 3,4% de celle de l'ensemble du Québec en 2010. Or cette proportion diminue puisque, depuis 1990, la population du Saguenay—Lac-Saint-Jean décline pendant que celle du Québec continue de croître. Dans les faits, la population de la région a diminué de 6,6 % entre 1990 et 2006, soit l'équivalent de 19 403 habitants en moins.

On ne doit donc pas s'étonner de constater que le vieillissement de la population de la région se fait de manière plus accélérée que dans l'ensemble du Québec. C'est du moins ce que l'on constate en mettant en parallèle l'évolution de la proportion de personnes de 65 ans et plus dans la région et celle de l'ensemble du Québec. Les 65 ans et plus représentaient en effet

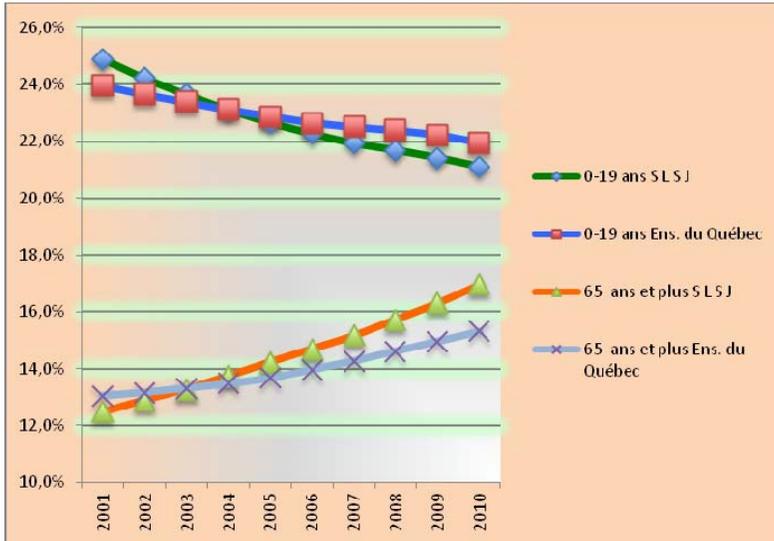
12,5 % de la population régionale en 2001, un ratio légèrement inférieur à celui observé au Québec. Neuf ans plus tard, ils comptaient pour 17%. Ces pourcentages étaient pour l'ensemble du Québec respectivement de 13,0 % et 15,3 % aux mêmes moments. L'analyse de l'évolution des individus âgés entre 0 et 19 ans permet d'anticiper les tendances. Ceux-ci comptaient pour 24,9 % des citoyens de la région en 2001, leur part étant passée à 21,1 % en 2010. Étonnamment, les 0-19 ans étaient quelque peu plus nombreux en 2001 dans la région. Or, leur proportion tend à diminuer à un rythme plus soutenu que dans l'ensemble du Québec. Malgré qu'il soit mesuré sur une courte période, toute indique que la situation de déséquilibre que connaît la région tend à s'intensifier (Tableau 4 et Graphique 7).

Tableau 4 Variation du nombre des 0-19 ans, des 20-64 ans et des 65 ans et plus au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans l'ensemble du Québec, 2001 à 2010

	0-19 ans		20-64 ans		65 ans et plus		Total	
	S L S J	Ens. du Québec	S L S J	Ens. du Québec	S L S J	Ens. du Québec	S L S J	Ens. du Québec
2001	70 530	1 772 818	177 375	4 659 169	35 380	964 344	283 285	7 396 331
2002	68 020	1 760 613	176 571	4 701 140	36 150	979 323	280 741	7 441 076
2003	65 893	1 750 528	175 643	4 738 743	36 941	996 567	278 477	7 485 838
2004	63 953	1 742 196	174 779	4 778 467	38 045	1 015 266	276 777	7 535 929
2005	62 294	1 733 250	173 618	4 812 818	39 115	1 035 843	275 027	7 581 911
2006	61 071	1 727 485	172 778	4 838 986	40 269	1 065 081	274 118	7 631 552
2007	59 845	1 729 867	171 747	4 861 497	41 373	1 096 059	272 965	7 687 423
2008	59 079	1 735 253	170 547	4 883 785	42 790	1 131 697	272 416	7 750 735
2009	58 262	1 739 434	169 434	4 917 643	44 363	1 169 814	272 059	7 826 891
2010	57 599	1 736 173	169 046	4 958 210	46 266	1 211 296	272 911	7 905 679

(Institut de la statistique du Québec, 2011)

Graphique 7 : Variation des proportions de population de 0-19 ans et de 65 ans et plus (%) au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans l'ensemble du Québec, 2001 à 2010



(Institut de la statistique du Québec, 2011)

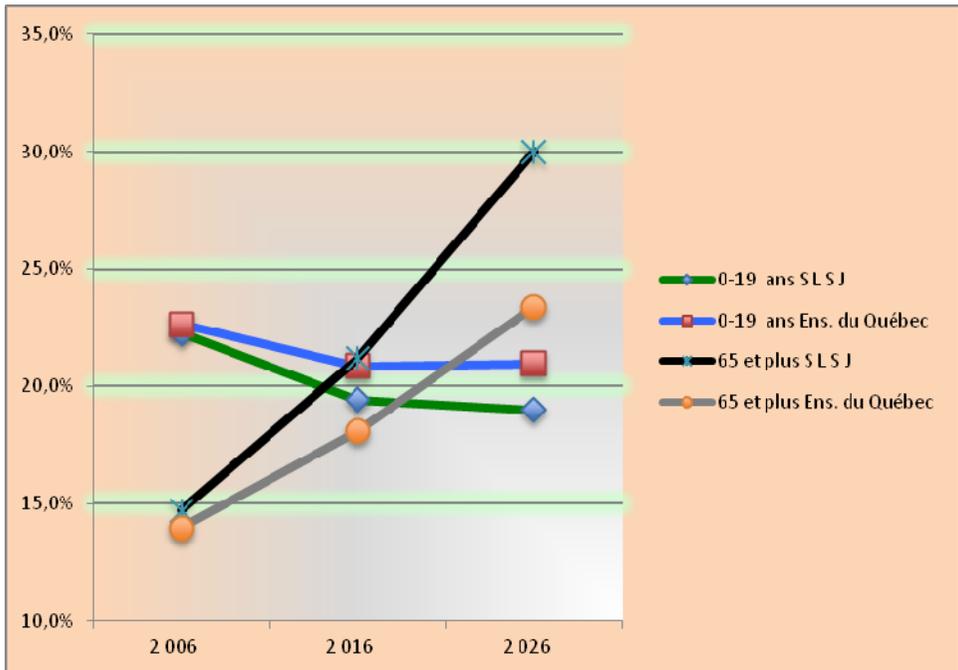
Les modèles prévisionnels de l'ISQ ne sont guère plus encourageants. Selon le scénario de référence, la croissance du nombre de 65 ans et plus devrait se maintenir, faisant en sorte que ceux-ci pourraient représenter 30 % de la population régionale en 2026 (23,4 % pour l'ensemble du Québec au même moment). Ce déséquilibre sera encore là accentué dans la région par la diminution de la proportion des personnes de 0 à 19 ans (de 22,3 % en 2006 à 19,0 % en 2026). Ces prévisions sont présentées dans le Tableau 5 et le Graphique 8.

Tableau 5 Évolution et prévisions (scénario de référence A de l'ISQ) de population de 0-19 ans, de 20-64 ans et de 65 ans et plus, Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans l'ensemble du Québec, 2006, 2016 et 2026

	0-19 ans		20-64 ans		65 et plus		Total	
	SLSJ	Ens. du Québec	SLSJ	Ens. du Québec	SLSJ	Ens. du Québec	SLSJ	Ens. du Québec
2006	61 071	1 727 485	172 778	4 838 986	40 269	1 065 081	274 118	7 631 552
2016	51 898	1 716 151	158 906	5 022 894	56 584	1 487 959	267 388	8 227 004
2026	49 422	1 820 130	132 662	4 829 221	78 064	2 028 994	260 148	8 678 345

(Institut de la statistique du Québec, 2009) ; (Institut de la statistique du Québec, 2011)

Graphique 8 Évolution et prévisions (scénario de référence A de l'ISQ) de proportions (%) de population de 0-19 ans et de 65 ans et plus, Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans l'ensemble du Québec, 2006, 2016 et 2026



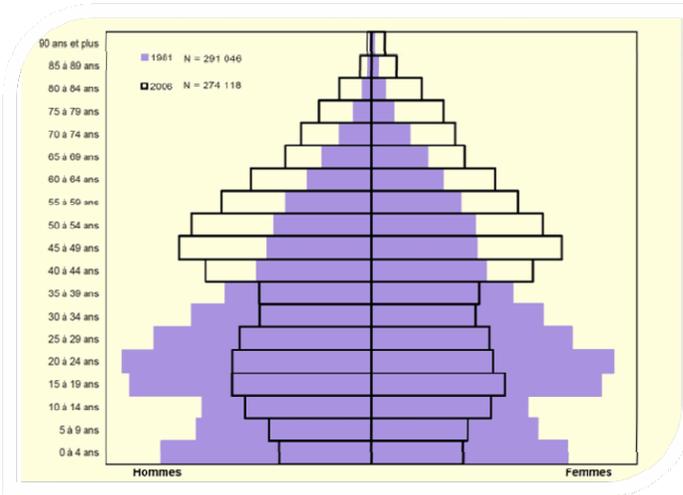
(Institut de la statistique du Québec, 2009) ; (Institut de la statistique du Québec, 2011)

Une pyramide des âges à la base fragile

Comme ailleurs, les bébé-boueurs vont venir gonfler le nombre de personnes de 65 ans et plus. Ceux-ci sont aujourd'hui âgés de 45 à 65 ans et leur présence qui équivaut à 34,5% de la population régionale se reflète dans la pyramide des âges (Graphique 9). Les chercheurs de l'Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay – Lac-Saint-Jean sont d'avis que le vieillisse-

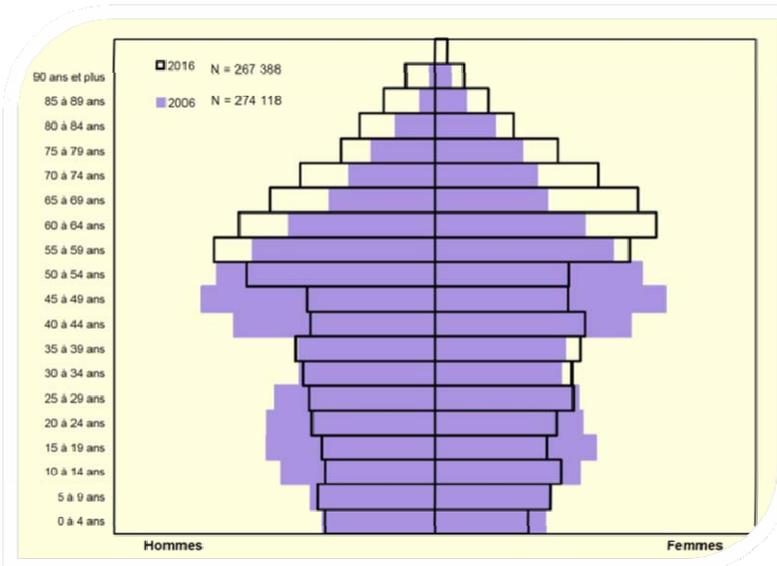
ment des boueurs entraînera une accélération de la décroissance démographique qui s'est déjà amorcée dans la région. *Ceux-ci ont en effet atteint un âge où le processus d'érosion démographique est de plus en plus important et le creux qui la suit annonce, d'ici quelques années, de sérieuses pertes démographiques*, font-ils remarquer (Agence de la Santé et des services sociaux SLSJ, 2010).

Graphique 9 Pyramide des âges, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1981 et 2006 ♂♀



(Agence de la Santé et des services sociaux SLSJ, 2010)

Graphique 10 Pyramide des âges, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean entre 2006 et 2016 ♂♀



(Agence de la Santé et des services sociaux SLSJ, 2010)

Selon les prévisions de l'ISQ, l'âge médian de la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean pourrait passer de 42,8 ans à 47,2 ans (+4,4 ans), de 2006 à 2016 seulement. Il s'agira d'une augmentation nettement supérieure à celle observée à l'échelle du Québec où l'âge médian passerait, au cours de la même période, de 40,5 ans à 42,2 ans (+1,7 an). Le lien qui unit la décroissance d'une population donnée et son vieillissement s'explique également par les observations faites sur les autres cohortes d'âges. Selon les prévisions de l'ISQ, la région comptera 3 877 jeunes entre 0 et 14 ans de moins en 2016, une diminution de 9 % par rapport à 2006. Les cohortes des 15 à 29 ans, des 30 à 44 ans et des 45 à 59 ans connaîtront elles aussi des pertes de 20 %, 11 % et 13 % respectivement. Pendant la même période, le nombre d'individus de 60 à 74 ans augmentera de 40,9 %. Les 75 ans et plus, dont l'état de santé requiert davantage de soins et de soutien, représenteront 8,9 % de la population régionale en 2016.

Des ménages plus nombreux

L'évolution du nombre de ménages permet notamment d'anticiper les besoins en logements d'une communauté. Le fait de prévoir l'évolution de ceux-ci en fonction de l'âge permettra au planificateur d'estimer le besoin de certains groupes de la population en matière de logements. La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean comptait près de 115 000 ménages en 2006 et les prévisions de l'ISQ permettent d'anticiper que leur

nombre va continuer d'augmenter dans les prochaines années et tendre ensuite vers une stabilisation au tournant de l'an 2026 (Institut de la statistique du Québec, 2009). Ces données suffisent à expliquer pourquoi se développent de nouveaux quartiers résidentiels dans une majorité de municipalités de la région.

L'augmentation du nombre de ménages peut sembler étonnante pour une région comme la nôtre où la population décline et continuera de le faire. Le phénomène tire sa source dans la taille des ménages dont la tendance passée et prévue marque une diminution importante. Chaque ménage comptait en moyenne 2,40 personnes en 2006 et ce nombre devrait passer à 2,09 en 2031 (Institut de la statistique du Québec, 2009). Familles moins nombreuses, séparations et divorces, choix que font les membres d'un même couple d'occuper deux logis et augmentation du nombre de personnes vivant seules comptent parmi les principales explications du phénomène.

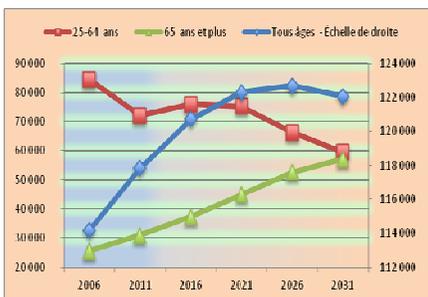
Une analyse approfondie du nombre de ménages selon l'âge permet d'anticiper les besoins de la région en matière de logements destinés aux aînés de même que d'autres besoins liés au domaine de l'habitation. La région comptait en effet 25 541 ménages dont l'âge moyen des membres était supérieur à 65 ans en 2006. Ce nombre devrait plus que doubler d'ici 2031, se chiffrant à 57 119 (Institut de la statistique du Québec, 2009). Pendant la même période, les ménages composés de personnes âgées de 25 à 64 ans chuteront de 25 000.

Tableau 6 Composition, nombre et taille des ménages selon l'âge moyen de leurs membres, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2006-2031

	2006	2011	2016	2021	2026	2031
Tous âges	114 138	117 821	120 719	122 320	122 687	122 062
15-24 ans	4 011	3 659	3 289	2 727	2 634	2 871
25-34 ans	14 145	14 562	13 703	12 865	11 549	10 263
35-44 ans	20 003	15 748	16 571	17 138	16 325	15 609
45-54 ans	28 171	15 748	16 571	17 138	16 325	15 609
55-64 ans	22 267	26 089	29 157	28 138	22 080	18 013
65-74 ans	14 487	17 367	21 636	25 562	28 804	28 070
75 -84 ans	9 111	10 520	11 616	14 454	18 230	21 786
85 ans et plus	1 943	2 970	3 987	4 799	5 562	7 263
Nombre moyen de personnes par ménage	2,40	2,30	2,21	2,16	2,12	2,09

(Institut de la statistique du Québec, 2009)

Graphique 11 Variation du nombre de tous les ménages dont l'âge moyen des membres est de 25-64 ans et de 65 ans et plus, région Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2006-2031



(Institut de la statistique du Québec, 2009)

Le mythe de l'exode des grands-parents

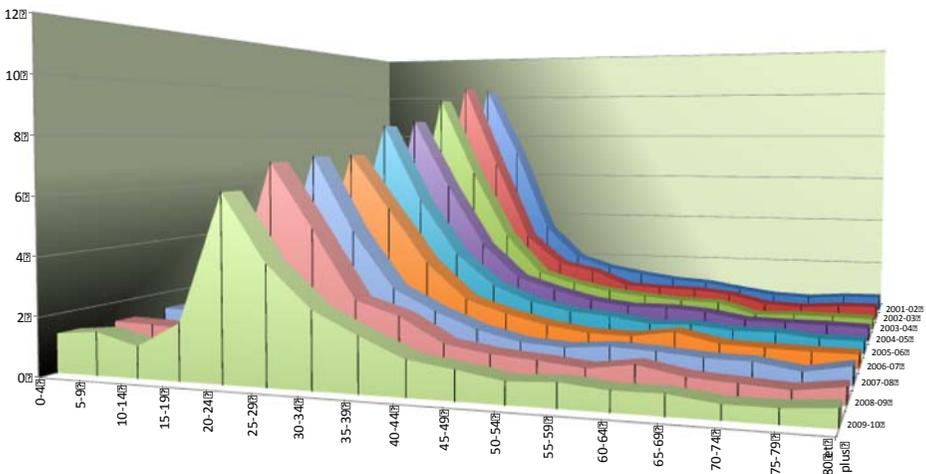
La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean se mobilise depuis bon nombre d'années pour contrer le départ des jeunes et pour en attirer de nouveaux. La Stratégie Migr'Action cible prioritairement les jeunes car ceux-ci sont les plus susceptibles de changer de lieu de résidence, notamment pour les études ou le travail. Certains prétendent cependant que ces jeunes qui ont quitté la région exercent une pression sur leurs parents qui, une fois l'âge de la retraite atteint, s'en vont les rejoindre. La disponibilité des données sur les migrations interrégionales permet d'invalider cette hypothèse et d'asseoir ce constat sur des chiffres précis et fiables

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN—UNGAVA — ÉTAT DE LA SITUATION

Le Graphique 12 présente en détails le taux de sortants de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean en fonction de l'âge pour la période de 2001-02 à 2009-10. L'illustration permet d'observer comment la mobilité des individus est liée à l'âge, le nombre des sortants marquant des pointes marquées dans les tranches de 20 à 29 ans. La comparaison des données en fonction du temps permet également de mesurer les gains obtenus au fil de la dernière décennie pour cette même cohorte. Ainsi, on observe que le taux net de sortants âgés de 20-24 ans et de 25-29 ans étaient respectivement de 10,25% et 7,15% en 2001-02. Ces mêmes taux étaient passés à 6,18 % et 3,95 en 2009-10, des données qui réjouissent les artisans de la stratégie Migr'Action.

Les personnes qui, en théorie, appartiennent à la cohorte des parents de ces mêmes jeunes peuvent être classées dans les groupes des 55-59 ans et des 60-64 ans. Rien n'indique quelque croissance du taux des sortants pour cette cohorte d'âges. De plus, les taux nets de sortants pour ces deux tranches d'âges sont demeurés stables pendant la période analysée. Le taux de sortant des 55-59 ans est passé de 0,98 % à 0,73 % et celui des 60-64 ans est passé de 0,79 % à 0,65 % entre 2001-02 et 2009-10. Ces niveaux oscillent d'ailleurs dans des valeurs semblables pour toutes les années analysées, confirmant ainsi que l'exode des grands-parents semble davantage relever de la légende urbaine.

Graphique 12 Taux de sortants selon le groupe d'âge, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2001-2002 à 2009-2010



(Institut de la statistique du Québec, 2011)

2.1.5 DANS LES MRC DU SAGUENAY— LAC-SAINT-JEAN

L'évolution du nombre d'habitants dans les territoires de MRC/CSSS

Les changements démographiques ne se produisent pas de la même manière dans l'ensemble de la région et ils ne semblent pas toujours se profiler en fonction de la taille des agglomérations. Pour la seule période de 2000 à 2010, la part des 65 ans et plus a augmenté de près de 40 % dans la MRC Maria-Chapdelaine ainsi que dans l'arrondissement de Chicoutimi et sa périphérie (territoire du CSSS de Chicoutimi). Les territoires de La Baie et du Bas-Saguenay Sud ainsi que de Jonquière ont connu des augmentations nettement moindres, celles-ci ayant été respectivement de 24,7 % et 27,5 %, ce qui constitue un écart appréciable.

La forte proportion d'aînés est généralement confirmée par le faible nombre d'habitants plus jeunes, notamment ceux de 6 à 16 ans. Toutefois, le territoire de La Baie et du Bas-Saguenay Sud fait exception puisque l'on y trouve la plus forte diminution des 6 à 17 ans dans la région, une situation qui annonce de profonds changements dans la structure des âges de cette communauté.

Nous pouvons confirmer que le vieillissement se fait de manière plus accélérée dans les trois MRC du Lac-Saint-Jean, laissant croire qu'il s'exercerait des migrations internes à la région. Nous pouvons également faire l'hypothèse que la présence à Chicoutimi de plusieurs ensembles immobiliers destinés exclusivement aux aînés pourrait créer un attrait significatif chez ces derniers.⁸

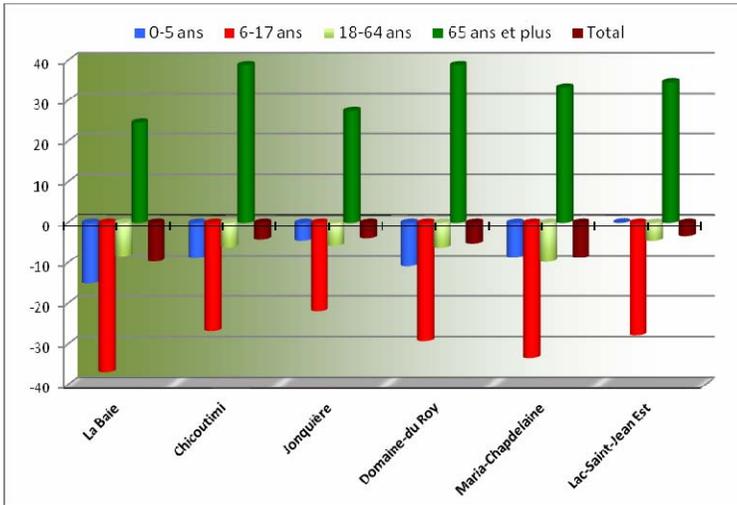
Tableau 7 Variation de la population dans les territoires de CSSS (ou MRC, le cas échéant) (%) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, par tranche d'âge 2000 à 2010

	Québec	Saguenay— Lac-Saint-Jean	La Baie	Chicoutimi	Jonquière	Domaine-du- Roy	Maria- Chapdelaine	Lac-Saint-Jean Est
0-5 ans	4,2	-6,9	-14,9	-8,8	-4,5	-10,8	-8,5	0,1
6-17 ans	-8,4	-27,8	-36,9	-26,8	-21,8	-29,2	-33,5	-27,8
18-64 ans	6,9	-6,3	-8,3	-6,1	-5,7	-6,2	-9,7	-4,5
65 ans ou plus	28,1	33,6	24,7	38,9	27,5	38,9	33,3	34,6
Total	7,1	-5,0	-9,6	-4,2	-3,9	-5,2	-8,6	-3,4

(Agence de la Santé et des services sociaux SLSJ, 2010)

⁸ Le marché des résidences privées à Chicoutimi offre 1 220 places à Chicoutimi comparativement à 174 à La Baie

Graphique 13 Variation de la population dans les territoires de CSSS (ou MRC, le cas échéant) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, par tranche d'âge, 2000 à 2010



(Agence de la Santé et des services sociaux SLSJ, 2010)

L'analyse du nombre d'aînés dans la population de chaque MRC en fonction du temps illustre comment le vieillissement de la population ne devrait pas continuer à se profiler d'une manière non uniforme sur le territoire régional. Notons au passage qu'en 2006, la part des 65 ans et plus représentait 15 % de la population régionale et que ce ratio devrait passer à 33 % en 2031 selon l'ISQ. Il est en effet possible d'observer que des portions de territoires, tels que la MRC du Fjord-du-Saguenay, pourraient subir de réels changements dans leur structure d'âge.

Cette communauté qui ceinture la ville de Saguenay compte actuellement parmi ses rangs une proportion de 65 ans passablement plus élevée que les autres territoires de comparaison (26,4 % comparative-ment à une moyenne estimée oscillant à 18 %)⁹. Toutefois, les prévisions de l'ISQ laissent entrevoir que la situation de celle-ci sera semblable aux autres en 2031 (Institut de la statistique du Québec, 2009).

⁹ Ces données prévisionnelles ont été établies par MRC et pour Saguenay, comparativement aux précédentes qui l'étaient par territoire de CSSS. La MRC du Fjord-du-Saguenay couvre l'ensemble de la périphérie de Saguenay.

Tableau 8 Variation de la proportion des 65 ans et plus dans les MRC du Saguenay-Lac-Saint-Jean entre 2006 et 2031

	2006-2011	2011-2016	2016-2021	2021-2026	2026-2031
Lac-Saint-Jean-Est	17,3%	17,0%	18,9%	17,4%	9,0%
Domaine-du-Roy	19,8%	21,0%	19,0%	18,4%	8,5%
Fjord-du-Saguenay	26,4%	27,6%	22,7%	17,6%	7,6%
Maria-Chapdelaine	18,3%	17,9%	19,4%	16,0%	7,5%
Saguenay	17,7%	17,8%	17,9%	15,2%	7,7%

(Institut de la statistique du Québec, 2009)

Comme déjà démontré précédemment, le rapport de dépendance démographique connaîtra une croissance accélérée selon les prévisions de l'ISQ. Une analyse plus fine, cette fois à l'échelle des MRC, permet là encore de confirmer que le vieillissement de la population ne se fera pas sentir de la même manière dans la région. Comme l'indique le Tableau 9, en 2006 le rapport de dépendance démographique oscillait entre 55 % (MRC du Fjord-du-Saguenay) et 61 % (Lac-Saint-Jean Est et Maria-Chapdelaine), démontrant des écarts appréciables sur le territoire régional. Les prévisions de l'ISQ nous laissent cependant percevoir que certains secteurs pourraient s'en tirer légèrement moins bien que d'autres. Ainsi, la MRC de Maria-Chapdelaine devrait voir son rapport de dépendance démographique doubler d'ici 2031 (de 61,2 % à 118,3 %) alors qu'il devrait osciller à 103 % au même moment dans les quatre autres territoires (Institut de la statistique du Québec, 2009).

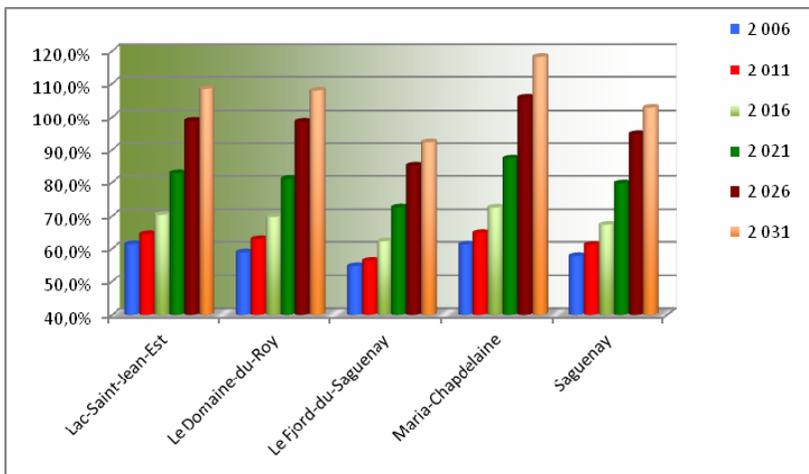
Le rapport de dépendance démographique chez les femmes affichait une valeur passablement plus élevée que les hommes dans tous les territoires de la région en 2006, un phénomène attribuable à leur espérance de vie plus élevée. La MRC du Fjord-du-Saguenay affichait le plus faible écart, soit 4 %, comparativement à 7 à 8 % dans les autres territoires. Les prévisions ne laissent cependant aucunement croire que la situation des femmes pourrait s'améliorer, du moins si l'on se fie aux valeurs prévues du rapport de dépendance démographique. Tout semble en effet indiquer que l'écart entre les hommes continuera de s'accroître au prorata de ce qu'il sera pour les deux sexes. Là encore, la MRC du Fjord-du-Saguenay pourrait se distinguer, l'écart pouvant se maintenir à seulement 4 %, comparativement à environ 15 % pour les autres MRC (Institut de la statistique du Québec, 2009).

Tableau 9 Évolution du rapport de dépendance démographique, hommes et femmes, MRC du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de 2006 à 2031 ♂♀

	2 006	2 011	2 016	2 021	2 026	2 031
Lac-Saint-Jean-Est	61,3%	64,3%	70,3%	83,0%	99,0%	108,4%
Hommes	58,3%	61,0%	66,2%	78,5%	93,1%	102,1%
Femmes	64,5%	67,8%	74,8%	87,9%	105,3%	115,2%
Domaine-du-Roy	58,9%	62,8%	69,7%	81,1%	98,7%	107,9%
Hommes	55,5%	59,1%	65,8%	76,4%	93,1%	100,3%
Femmes	62,4%	66,7%	73,8%	86,1%	104,7%	116,2%
Fjord-du-Saguenay	54,8%	56,4%	62,2%	72,6%	85,3%	92,2%
Hommes	53,8%	56,0%	62,0%	72,3%	84,1%	90,3%
Femmes	55,9%	56,8%	62,3%	72,9%	86,8%	94,4%
Maria-Chapdelaine	61,2%	64,6%	72,5%	87,4%	105,8%	118,3%
Hommes	57,4%	61,5%	68,1%	82,7%	99,7%	111,2%
Femmes	65,3%	68,0%	77,4%	92,6%	112,7%	126,1%
Saguenay	57,8%	61,1%	67,4%	79,7%	94,7%	102,8%
Hommes	53,8%	56,6%	62,7%	74,7%	88,4%	95,2%
Femmes	61,9%	65,7%	72,3%	85,0%	101,3%	111,0%

(Institut de la statistique du Québec, 2009)

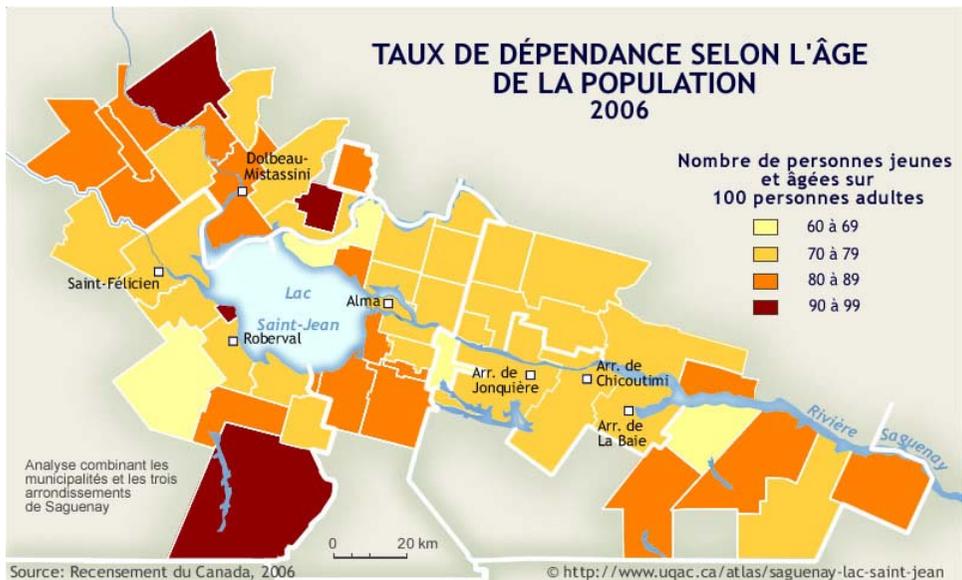
Graphique 14 Évolution du rapport de dépendance démographique dans les MRC du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2006 à 2031



(Institut de la statistique du Québec, 2009)

Le fait de cartographier le rapport de dépendance nous permet de visualiser comment le phénomène du vieillissement se répartit sur l'ensemble de la région. On observe que le secteur de Saguenay et sa périphérie affichent un taux nettement inférieur à ce qui prévaut dans les milieux ruraux, principalement ceux de Maria-Chapdelaine et du Bas-Saguenay Sud. Cette schématisation nourrit de nouveau l'hypothèse selon laquelle les aînés migrent de la périphérie vers les pôles centraux.

Carte 2 Taux de dépendance selon l'âge, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2006



(Université du Québec à Chicoutimi, 2006)

L'espérance de vie

Les hommes de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean peuvent s'attendre à vivre un peu moins longtemps (76,5 ans) que ceux de l'ensemble du Québec (77,3 ans) selon les données de 2002-2006. L'espérance de vie à la naissance des femmes est moins élevée dans la région (81,6 ans) qu'au Québec (82,5 ans). Ces valeurs varient

quelque peu selon les territoires de CSSS, les différences les plus marquées s'observant surtout chez les femmes. L'espérance de vie de celles-ci se chiffre à environ 80,5 ans à la Baie et au Bas-Saguenay Sud et à Jonquière alors qu'elle se situe à 83,1 ans dans la MRC Maria-Chapdelaine (Agence de la Santé et des services sociaux SLSJ, 2010). Les données détaillées peuvent être consultées dans le Tableau 10.

Tableau 10 Espérance de vie à la naissance pour les territoires de CSSS, ensemble du Québec et région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2002-2006

Espérance de vie (en années, 2002-2006)	Québec	Saguenay-Lac-Saint-Jean	La Baie	Chicoutimi	Jonquière	Domaine-du-Roy	Maria-Chapdelaine	Lac-Saint-Jean Est
Hommes à la naissance	77,3	76,5	75,3	76,8	76,2	75,9	76,3	77,1
Femmes à la naissance	82,5	81,6	80,6	82,0	80,8	81,8	83,1	81,6
Hommes à 65 ans	17,3	17,0	16,0	17,2	16,6	17,1	16,7	17,6
Femmes à 65 ans	20,9	20,3	19,1	20,6	19,6	20,7	21,2	20,6

(Agence de la Santé et des services sociaux SLSJ, 2010)

2.1.6 UNE PROVINCE ET UNE RÉGION QUI SE DISTINGUENT

Nous voulions, à l'aide des données exposées ici, démontrer que la population du Québec entame présentement un tournant historique majeur. Nous voulions également démontrer que le relatif bouleversement démographique que le Québec s'apprête à connaître est principalement attribuable à l'arrivée des bébé-boumeurs à l'âge de la retraite. En d'autres termes, nous subissons l'après-coup du boum démographique des années 1945-60. Qu'il s'agisse de données récentes ou de prévisions, le paysage démographique est en changement.

On constate que la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean sera davantage touchée par le phénomène. Les variables exposées permettent

d'anticiper que le choc pourrait être plus brutal dans la région, notamment en raison du déclin démographique qui s'est amorcé depuis de nombreuses années. Plusieurs indicateurs nous renvoient en effet une situation plus critique dans la région. Ceux-ci montrent également qu'il faut prêter attention à des portions de territoire particulières. Et rien ne semble simple à ce chapitre puisque la seule comparaison entre milieux urbains et ruraux ne suffit à tirer quelque conclusion. Même si elle peut être difficilement démontrée statistiquement, on peut croire que la migration des aînés à l'intérieur du territoire régional cache des situations dont il faudra tenir compte tôt ou tard.

3. LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION : LES EFFETS

Une population vieillissante voit sa condition physique se détériorer progressivement et le cap des 65 ans est marqué par des modifications importantes. Sans entrer dans les détails et nous immiscer dans un champ de compétences où s'activent les institutions en santé et services sociaux, nous avons voulu tracer un portrait sommaire de ces mutations. Nous nous attardons davantage à une mesure globale des capacités physiques des aînés, ce qui nous fournit un aperçu de leur niveau d'autonomie actuel et futur. Nous nous intéressons éga-

lement à la dimension sociale de la santé, cette fois, en nous appuyant principalement sur le niveau du soutien social de manière telle que les aînés le perçoivent eux-mêmes. On y découvre que l'âge n'est pas le seul facteur déterminant. Les travailleurs âgés et les retraités actuels seront-ils tous dans le club « liberté 55 » ? Nous avons cru bon de nous intéresser également à la situation du revenu des aînés, question de démontrer combien celle-ci n'est vraiment pas la même pour tous.

3.1 L'ÉTAT DE SANTÉ ET LES INCAPACITÉS

L'objectif de la présente section est de présenter sommairement, à l'aide de faits mesurables, comment le vieillissement de la population pourrait accroître la proportion de la population qui vivra avec des

limitations et des incapacités. Nous avons voulu exposer des situations relativement simples et sur lesquelles les acteurs régionaux disposent d'une certaine prise.

3.1.1 LES FAITS SAILLANTS

- *Un résident de la région sur quatre âgé de 65 à 74 ans (25,2 %) doit vivre avec une incapacité selon les données de 2006 ; les premiers signes d'incapacités apparaissent à l'âge de 67,7 ans selon les données de 2006 dans la région ;*
- *Dans la région, en 2006, une personne sur cinq (20,5%) prodiguait sans rémunération des soins à une personne âgée ; une femme sur quatre (25,0 %) s'acquittait de cette responsabilité ; ces taux étaient respectivement de 18,3 % et de 20,9 % pour l'ensemble du Québec.*

3.1.2 VIEILLISSEMENT ET PERTE DE CAPACITÉS

La preuve selon laquelle l'état de santé des individus se détériore de manière significative au tournant de l'âge de 65 ans peut aisément être établie avec les données qui suivent. Celles-ci établissent en effet une comparaison entre l'état de santé des 45-64 ans et celui des 65 ans et plus. Comparés aux 45-64 ans, les 65 ans et plus sont deux fois plus nombreux à considérer eux-mêmes leur état de santé à un niveau passable ou mauvais (23,3 %). Ils sont près de trois fois plus nombreux à souffrir d'arthrite (33,6 %). Ils sont également deux fois plus nombreux à souffrir du

diabète (16,2 %), d'hypertension (46,0 %) et à vivre avec une limitation de participation (42,2 %). Tout n'est cependant pas si sombre. Les 65 ans et plus sont trois fois moins nombreux à subir un stress intense (9,6 %) et deux fois moins nombreux à avoir des troubles de l'humeur (3,7 %), comme quoi ces deux phénomènes seraient intimement liés à l'activité sur le marché du travail. Notons également que l'âge n'aurait pas d'effets directs sur la perception de l'état de sa propre santé mentale (CIRANO, 2010).

Tableau 11 Incidence de certaines maladies chez les personnes de 45 à 64 ans et de 65 ans et plus, ensemble du Québec, 2008

Maladie ou problème de santé	45-64 ans (%)	65 ans et plus (%)
Santé « passable ou mauvaise »	10,9	23,3
Santé mentale « passable ou mauvaise »	3,9	3,4
Stress « assez intense »	28,5	9,6
Arthrite	13,3	36,6
Diabète	8,1	16,2
Asthme	7,9	9,2
Hypertension	22,0	46,0
Douleurs ou malaise « modérés ou sévères »	13,6	19,5
Douleurs ou malaises empêchant des activités	11,6	15,3
Participation et limitation « parfois ou souvent »	24,8	42,0
Trouble de l'humeur	6,4	3,7

(CIRANO, 2010)

La mesure des capacités fonctionnelles d'une personne permettra d'évaluer si celle-ci peut s'adonner aux activités courantes. Formulée

autrement, elle permet de mesurer le degré d'autonomie. Ces activités sont constituées de deux groupes : les activités de la vie quotidienne

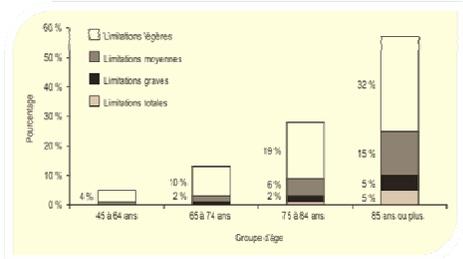
(AVQ : marcher, se laver, manger, etc.) et les activités de la vie domestique (AVD : les courses, l'entretien ménager, la préparation des repas, etc.). Fixer des seuils ou des niveaux de capacités des individus à réaliser les activités courantes en fonction de l'appartenance à une tranche d'âge s'avère impossible selon les informations disponibles. L'autonomie des personnes âgées dépend en effet de plusieurs facteurs.

L'Enquête du ministère de la Santé et des Services sociaux sur la participation et les limitations d'activités réalisée en 2006 révèle qu'un Québécois de 65 ans et plus sur cinq vivant en ménage privé a besoin d'aide pour ses activités quotidiennes. Le phénomène est davantage marquant chez les femmes. Selon la même source, 42 % ne reçoivent pas toute l'aide nécessaire, celle-ci se situant surtout au plan des activités de la vie domestique (Ministère de la Santé et des Services Sociaux, 2011).

Une autre recherche menée auprès des Canadiens âgés de plus ou moins de 85 ans en 2008-2009 permet de conclure que la majorité des personnes de moins de 85 ans n'ont étonnamment déclaré aucune limitation de leurs capacités fonctionnelles. Le quart des personnes âgées de 85 ans ou plus ont cependant admis vivre avec des limitations moyennes (15 %), graves (5 %) ou totales (5 %). Parmi les activités soulevant de plus de difficultés sans aide, se trouvent l'entretien ménager, le magasinage, les sorties et la préparation des repas. La même recherche indique que les incapacités relatives aux AVQ sont

rare chez les personnes de 84 ans ou moins, et deviennent plus fréquentes chez les personnes de 85 ans ou plus (Institut canadien d'information sur la santé, 2011). L'évolution des capacités des personnes selon l'âge est schématisée sommairement dans le Graphique 15.

Graphique 15 - Limitations auto-déclarées des capacités fonctionnelles selon le groupe d'âge, Canada, 2008-2009

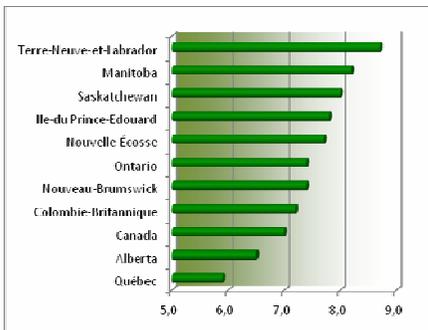


(Institut canadien d'information sur la santé, 2011)

La part de Québécois vivant avec une incapacité est donc vouée à augmenter dans les prochaines années et la pression sur les aidants naturels pourrait croître à un rythme semblable. Nous savons que près d'un Québécois sur cinq (18 %) prodiguait des soins à une personne âgée en 2006. Statistique Canada avait introduit cette année-là une donnée fort pertinente pour mesurer la participation des Canadiens au soutien d'une personne âgée. De façon plus précise, nous savons qu'en 2006, 5,9 % des Québécois consacraient au moins cinq heures ou plus par semaine pour prodiguer des soins à une personne âgée. Les Canadiens apportant le même niveau de soutien à un aîné étaient

plus nombreux (7,0 %) que les Québécois. Les Terre-Neuviens sont les plus dévoués envers leurs aînés, étant 8,7 % d'entre eux à leur accorder cinq heures de soutien par semaine (Ministère de la Santé et des Services Sociaux, 2011). Système de santé moins généreux ou moins performant dans les autres provinces? Abandon des aînés à leur sort par les Québécois? L'analyse du ministère de la Santé et des Services sociaux ne va pas jusqu'à fournir quelque explication au phénomène.

Graphique 16 Population prodiguant sans rémunération cinq heures ou plus par semaine des soins ou de l'aide aux personnes âgées en 2006, comparaisons canadiennes (%)



(Ministère de la Santé et des Services Sociaux, 2011)

L'intervention à domicile des CSSS

Le « virage ambulatoire » des années 1990 se voulait un premier assemblage d'actions concrètes de l'État québécois pour adapter le système de santé au vieillissement de la population. Le postulat était alors que les gens souhaitaient vieillir chez eux et que pour ce faire, il fallait développer des services diversifiés qui allaient pallier la diminution de la durée des séjours à l'hôpital. Les interventions des CSSS à domicile présentées dans le Tableau 12 donnent un aperçu des besoins auxquels ces composantes du réseau public ont dû répondre pour la période 2001-2002 à 2006-2007. Premier constat qui n'étonnera personne, le nombre d'utilisateurs des services à domicile a fait un bon de 25 % pendant ladite période, s'établissant à 500 447 en 2006-2007. Le nombre d'interventions dans tous les domaines, sauf les visites médicales, a fait un bond de 34 % pour se situer à 7 227 610 en 2006-2007. Or, le bon docteur qui se présente au domicile armé de sa mallette en cuir se ferait de moins en moins présent au Québec, puisque le nombre de visites médicales à domicile a connu une baisse réelle de 11 % (Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec, 2009).

Tableau 12 Services de soutien à domicile rendus par les CLSC, ensemble du Québec, 2001-2002 à 2006-2007

	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007
Visites médicales à domicile effectuées par le médecin						
Nombre de visites à domicile	588 019	572 627	561 758	550 914	531 922	520 876
Indice évolutif	100	97	96	94	90	89
Services à domicile offerts par les CLSC						
Nombre d'usagers	401 133	416 919	435 397	481 217	485 948	500 447
Indice évolutif	100	104	109	120	121	125
Nombre d'usagers différents	264 706	270 785	287 124	299 011	295 670	301 848
Indice évolutif	100	102	108	113	112	114
Nombre d'interventions	5 398 178	5 648 039	6 004 344	6 475 337	6 868 105	7 227 610
Indice évolutif	100	105	111	120	127	134

(Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec, 2009)

3.1.3 LA MESURE DES INCAPACITÉS DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC ET AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

Les personnes devant vivre avec une incapacité

La mesure des incapacités présentée ici est établie selon que les répondants au recensement de 2006 admettent ou non que leurs états physiques, mentaux ou des problèmes de santé permanents affectent leurs activités à la maison, au travail, à l'école ou autres. Nous savons qu'en 2006, un peu plus d'un Québécois sur 10, peu importe son âge (12,6 %), vivait avec une incapacité (Tableau 13). Cette proportion double chez les 65 à 74 ans (26,5 %) et elle double de nouveau chez les plus de 75 ans et

plus (50,3 %). Le pourcentage des résidents de la région qui doit vivre avec une incapacité, tous âges confondus, est semblable à ce qui prévaut au Québec (12,7 %) et il en est de même chez les 65 à 74 ans (25,2 %). On note cependant que les 75 ans et plus vivant dans la région seraient légèrement « plus en forme » que ceux du Québec étant moins nombreux (47,6 %) à vivre avec une incapacité. Les gens de la Côte-Nord comptent parmi les moins affectés par une incapacité (10,7 %) et c'est dans cette même région que les 75 ans et plus ont plus de limitations cependant

(52,2 %) (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2011).

Tableau 13 Population ayant une incapacité (%) selon l'âge pour quelques régions et l'ensemble du Québec, 2006

	65-74 ans	75 ans et plus	Total
Saguenay—Lac-Saint-Jean	25,2	47,6	12,7
Mauricie et Centre-du-Québec	23,9	46,9	12,6
Abitibi-Témiscamingue	31,0	51,6	14,0
Côte-Nord	26,6	52,2	10,7
Chaudière-Appalaches	22,7	45,0	10,3
Laurentides	25,1	49,0	11,3
Ensemble du Québec	26,5	50,3	12,6

(Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2011)

La mesure de la proportion des 65 ans et plus qui, à cause d'un état

physique ou mental ou un problème de santé, ont besoin d'aide pour accomplir les tâches ménagères quotidiennes (repas, déplacements courants, etc.) ajoute de la précision aux informations précédentes. Les données pour l'ensemble du Québec nous permettent de percevoir l'écart qui sévit entre les sexes, les femmes de 65 ans étant environ deux fois plus nombreuses (23,9 % en 2007-2008) à nécessiter de l'aide que les hommes (13,4 %). Toutefois, ces mêmes mesures en fonction du temps nous montrent que la situation des femmes tend à s'améliorer, la proportion de celles ayant besoin d'aide ayant diminué de manière significative dans les dernières années. La région du Saguenay — Lac-Saint-Jean se distingue peu de ce qui prévaut dans l'ensemble Québec, si ce n'est que la situation des femmes semble stable. La région de la Côte-Nord se démarque de nouveau, la situation des hommes et des femmes étant fort semblable en 2007-2008 (18,6 % et 19.9 % respectivement).

Tableau 14 Femmes et hommes de 65 ans et plus (%) ayant besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne, pour quelques régions et l'ensemble du Québec, 2003 à 2007-2008 ♂♀

	2003		2005		2007-2008	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Saguenay—Lac-Saint-Jean	23,7	15,2	25,9		24,5	13,0
Mauricie et Centre-du-Québec	32,2	15,6	21,0	12,2	31,7	11,1
Abitibi-Témiscamingue	29,9	22,6	31,2	18,0	25,8	18,9
Côte-Nord	28,8		23,4		18,6	19,9
Chaudière-Appalaches	19,2		22,1	23,4	21,1	
Laurentides	15,8	10,9	23,2	11,9	21,3	11,8
Ensemble du Québec	26,0	13,8	24,6	13,9	23,9	13,4

(Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2011)

L'espérance de vie en bonne santé

Nous nous sommes précédemment intéressés à la mesure de l'espérance de vie et nous avons pu démontrer les progrès passés et prévus. Or, le fait de vivre plus longtemps est une chose, mais qu'en est-il du fait de vivre sans incapacité? Le Tableau 15 fournit d'excellents éléments de réponse et nous donne un aperçu de la situation prévalant dans différentes régions du Québec.

Comme nous l'avons déjà démontré, l'espérance de vie à la naissance a progressé au Québec, passant de 79,2 ans en 2001 à 80,8 ans en 2006 (soit 1,6 an) pour les deux sexes. L'espérance de vie sans incapacité s'établissait à 67,4 ans en 2006, ayant fait un mince progrès de 0,3 an sur cinq années. Comprendons pour l'essentiel que cet âge correspond au seuil au-delà duquel les individus doivent vivre avec au

moins une limitation les empêchant de réaliser les activités de la vie courante, que ce soit au travail ou à la maison. La même mesure, cette fois, sans incapacité fréquente, s'établissait à 73,5 ans en 2006, un progrès de 1,3 an par rapport à 2001. L'espérance de vie sans incapacité affichait dans la région une valeur légèrement supérieure à ce qui prévaut au Québec, s'établissant à 67,7 ans. Les variations en fonction du temps étaient elles aussi semblables.

Les régions comparables au Saguenay – Lac-Saint-Jean se distinguent peu. Elles affichent toutes une espérance de vie sans incapacité se rapprochant de la moyenne provinciale, à l'exception de la région de Chaudière-Appalaches où elle est plus élevée (69,5 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue, où elle est inférieure (65,3 %) en 2006 (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2011). Ces données paraissent donc encourageantes.

Tableau 15 Espérance de vie totale et espérance de vie en bonne santé (années) selon la fréquence de l'incapacité dans certaines régions du Québec, 2001 et 2006

	2001			2006		
	Totale	Sans incapacité		Totale	Sans incapacité	
		fréquente	incapacité		fréquente	incapacité
Saguenay—Lac-Saint-Jean	78,2	72,2	67,3	80,0	73,3	67,7
Mauricie et Centre-du-Québec	78,7	72,1	67,0	80,3	72,9	67,3
Abitibi-Témiscamingue	77,5	70,3	64,6	79,6	71,6	65,3
Côte-Nord	78,1	72,0	66,7	79,4	72,5	67,4
Chaudière-Appalaches	79,8	73,5	68,3	81,4	74,8	69,5
Laurentides	78,4	72,2	67,0	80,1	73,7	67,8
Ensemble du Québec	79,2	72,6	67,1	80,8	73,5	67,4

(Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2011)

Le temps consacré à l'aide aux personnes âgées dans la région

La plus forte proportion de personnes âgées dans la région exerce-t-elle une pression plus marquée sur leurs proches et le phénomène se reflète-t-il dans les statistiques ? La réponse est oui sans équivoque. Selon les données de 2006 (Tableau 16), 20,5 % des résidents de 15 ans et plus de la région apportaient une aide aux personnes âgées sans rémunération comparativement à

18,3 % des Québécois. Personne n'osera se surprendre qu'au Québec, les femmes sont plus nombreuses (20,9 %) que les hommes (15,6 %) à s'acquitter de cette tâche. Le poids supplémentaire que représente le soin apporté aux aînés dans la région semble reposer davantage sur les épaules des femmes puisqu'on y retrouve une proportion de 24 % comparative-ment à 16,9 % pour les hommes (Agence de la Santé et des services sociaux SLSJ, 2010).

Tableau 16 Personnes de 15 ans (%) et plus prodiguant sans rémunération des soins aux personnes âgées, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et territoire de CSSS (ou MRC, le cas échéant), 2006 ♂♀

	Québec	Saguenay-Lac-Saint-Jean	La Baie	Chicoutimi	Jonquière	Domaine du Roy	Maria-Chapdelaine	Lac-Saint-Jean Est
Hommes	15,6	16,9	19,4	16,2	17,2	17,1	17,9	17,5
Femmes	20,9	24,0	24,8	22,4	23,7	26,2	24,4	24,3
Les deux sexes	18,3	20,5	22,1	19,3	20,6	21,7	21,2	20,9

(Agence de la Santé et des services sociaux SLSJ, 2010)

3.1.4 DES DONNÉES ENCOURAGEANTES, MAIS...

Il ne fait aucun doute que les capacités physiques des individus diminuent en fonction de l'âge, et personne ne s'étonnera du phénomène. Le cap des 65 ans semble d'ailleurs synonyme des premiers signes de changements mineurs. Les données disponibles ne permettent pas de formuler quelque hypothèse ou pronostics solides sur

l'amélioration des capacités des 65 ans et plus en fonction du temps. Nous savons cependant que l'espérance de vie en bonne santé semble évoluer à un rythme semblable à l'espérance de vie en général. Ainsi, nous serions appelés non seulement à vivre plus longtemps, mais aussi à connaître une durée de vie en bonne santé plus longue.

Il n'en demeure pas moins qu'une part grandissante de la population de la région devra compter sur l'aide des autres, que ce soit pour ses soins personnels ou pour les activités courantes. Les proches pourront fournir un certain soutien dans les cas moins exigeants et pour une certaine période. D'autres situations obligeront l'intervention de personnes rémunérées, professionnelles ou non, qui devront prendre le relais des proches pour garantir

aux personnes vivant avec des limitations une qualité de vie adéquate. Les ressources communautaires et les entreprises d'économie sociale ont démontré leur capacité à accomplir un travail important, tout comme les entités du réseau public de santé et de services sociaux. Il reste à voir celles-ci disposeront des ressources financières et humaines pour faire face à la musique dans les prochaines décennies.

3.2 LE SOUTIEN SOCIAL DES AÎNÉS

On entend souvent qu'un trop grand nombre de personnes âgées vivent seules, laissées à elles-mêmes par leur famille, ne disposent pas d'un réseau d'amis et ne s'adonnent à aucun loisir de groupe. La situation est parfois amplifiée par des histoires d'horreurs relatées par les médias. Nous avons voulu documenter la question

du soutien social des aînés en nous appuyant sur des données fiables à l'aide desquelles nous pourrions dégager des conclusions crédibles. Bien que nous ayons dû nous rabattre sur des données se rapportant à l'ensemble de la province et à l'ensemble de la population, les résultats sont révélateurs.

3.2.1 LES FAITS SAILLANTS

- *Les 65 ans et plus affichant un faible niveau de soutien social dans la région sont passés de 10,7 % en 2000-2001 à 18,7 % en 2007-2008, pendant que ces mêmes ratios passaient de 22,9 % à 18,0 % au Québec pendant la même période ;*
- *Comme l'état de santé influence le niveau de soutien social dans l'ensemble de la population, on peut avancer que les aînés devant vivre avec des maladies sont à risque de disposer d'un plus faible niveau de soutien social.*

3.2.2 COMMENT DÉFINIR LA NOTION DE SOUTIEN SOCIAL

Comment peut-on utiliser la qualité du soutien social d'un groupe ou d'une collectivité et ainsi en apprécier le niveau, de manière quantitative ou qualitative ? Dans une récente publication, l'ISQ s'est intéressé à la mesure du soutien social au Québec. Encore fallait-il lui appliquer une définition qui allait encadrer le travail de mesure :

Bien que ce terme soit souvent utilisé de façon générique, le soutien social dans son sens strict désigne la dispensation (ou l'échange) de ressources émotionnelles, instrumentales ou d'informations par des non professionnels. Le soutien social proprement dit se distingue ainsi du concept de réseau social qui, lui fait référence à l'ensemble des liens sociaux qu'entretient un individu (par ex. les liens matrimoniaux). Le réseau peut être défini, entre autres, structurellement, c'est-à-dire en fonction de sa taille (par ex. le nombre de parents ou d'amis). Quant à la notion d'intégration sociale, elle renvoie au degré de participation d'un individu aux diverses relations sociales. Elle peut être mesurée, par exemple, par la perception qu'ont les individus de leur intégration dans leur communauté (Institut de la statistique du Québec, 2011).

Un récent rapport d'analyse publié par l'ISQ s'inspire des résultats de l'Enquête sociale et de santé du Canada qui a établi une mesure du soutien social à partir de la question et des choix de réponses suivants :

« Dans quelle mesure avez-vous accès aux types de soutien suivants quand vous en avez besoin ? :

- *une personne qui vous écoute quand vous avez besoin de parler ;*
- *une personne qui vous conseille en situation de crise ;*
- *une personne pouvant vous renseigner afin de vous aider à comprendre les situations que vous traversez ;*
- *une personne à qui vous confier ou à qui parler de vous et de vos problèmes ;*
- *une personne dont vous recherchez vraiment les conseils ;*
- *une personne à qui confier vos inquiétudes et vos peurs les plus intimes ;*
- *une personne à qui demander des suggestions quand vous avez un problème d'ordre personnel ;*
- *une personne qui comprend vos problèmes » (Institut de la Statistique du Québec, 2011).*

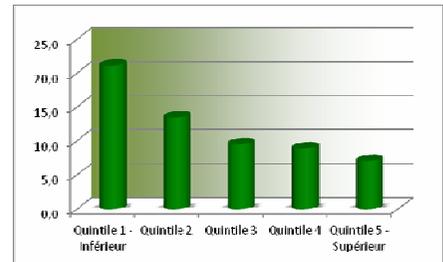
3.2.3 UNE MESURE DU NIVEAU DE SOUTIEN SOCIAL AU QUÉBEC

Dans la population en général

La mesure du soutien social dans la population en général, lorsque mise en parallèle avec d'autres variables, permet de constater des phénomènes qui pourraient tout aussi s'appliquer aux aînés. Nous abordons ici cette mesure en tenant compte du revenu, de l'appréciation du lien entre l'individu et la communauté, des personnes qui vivent autour de soi et de la perception de sa santé.

De manière générale, le niveau de soutien social au Québec, toutes populations confondues, varie de façon indirectement proportionnelle au revenu. Un peu plus d'une personne sur cinq (21,1 %) vivant dans le quintile inférieur du revenu déclare avoir un niveau peu élevé de soutien social, émotionnel et informationnel. À l'opposé, c'est une proportion trois fois moindre (7 %) de personnes se situant dans le quintile supérieur du revenu qui déclare avoir un niveau peu élevé du même soutien (Institut de la statistique du Québec, 2011). La variation entre ces deux extrêmes se fait dans une gradation constante, comme l'indique le Graphique 17.

Graphique 17 Proportion de personnes ayant un niveau peu élevé de soutien social, émotionnel et informationnel selon le niveau de revenu du ménage, population de 12 ans et plus, Québec, 2007-2008



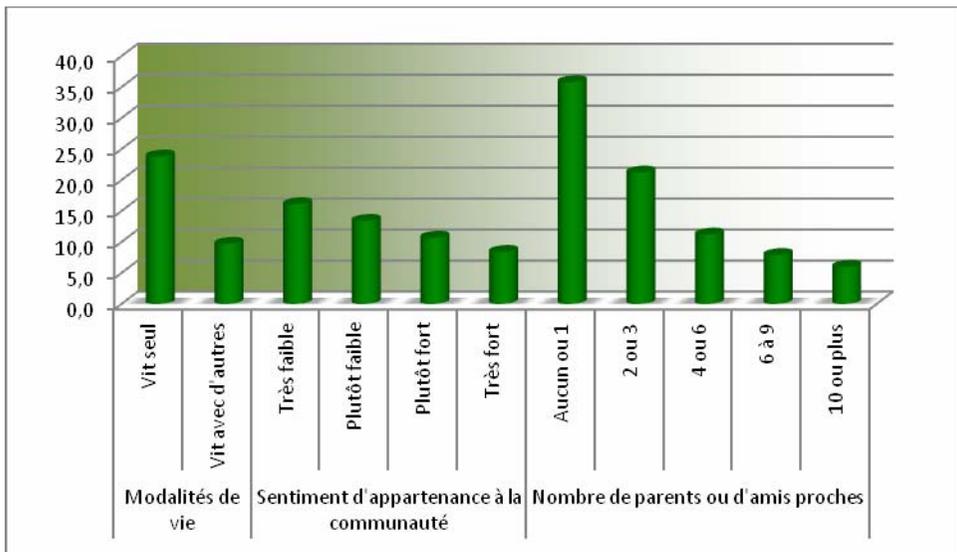
(Institut de la Statistique du Québec, 2011)

Le fait de vivre seul ou avec d'autres exerce une influence majeure sur la manière dont on définit son niveau de soutien social, émotionnel et informationnel. Ainsi, près d'une personne vivant seule sur quatre (23,8 %) constate qu'elle a un faible niveau de soutien, comparativement à une sur 10 pour celles vivant avec d'autres. Le niveau d'appartenance à la communauté est indéniablement un facteur significatif de détermination du niveau de soutien social. On note que 16,1 % des personnes déclarant un faible niveau d'appartenance à la communauté estiment avoir un faible niveau de soutien social comparativement à 8,1 % chez celles affichant un très fort taux d'appartenance. Un phénomène semblable s'observe également et dans une plus forte me-

sure, en ce qui a trait au nombre de parents ou d'amis proches que comptent les gens s'attribuant un faible niveau de soutien social. Le fait de n'avoir ni ami ni parent engendre un faible niveau de soutien

chez un peu plus d'une personne sur trois (35,8 %) (Institut de la statistique du Québec, 2011). Ces données sont illustrées dans le Graphique 18.

Graphique 18 Proportion de personnes ayant un niveau peu élevé de soutien social, émotionnel et informationnel selon le fait de vivre seul, le sentiment d'appartenance à la communauté et le nombre de parents ou d'amis proches, population de 12 ans et plus, Québec, 2007-2008

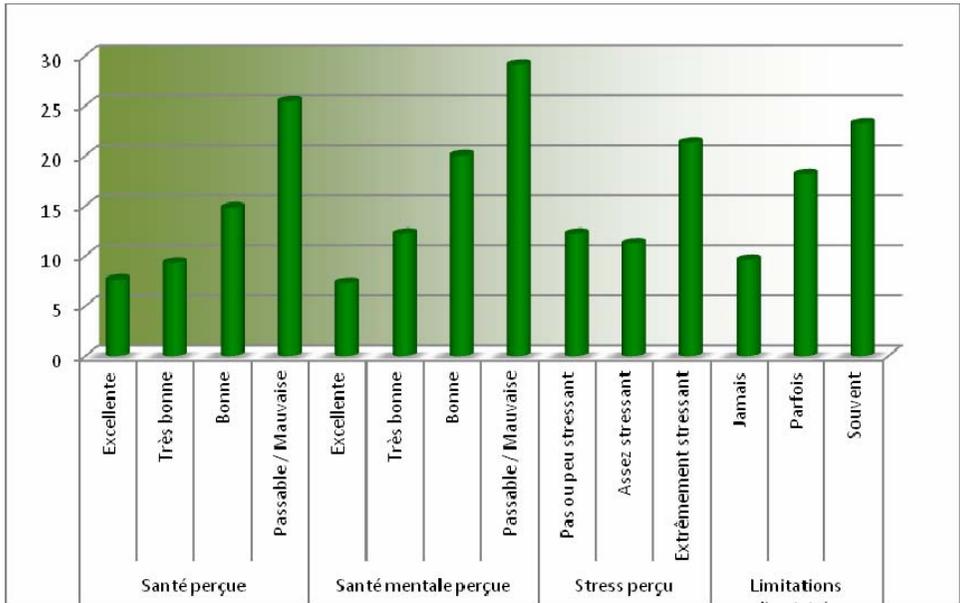


(Institut de la statistique du Québec, 2011)

La manière dont les gens qualifient leur état de santé engendre une situation qui n'a pas de quoi surprendre. Une personne sur quatre (25,4 %) qui estime sa santé passable ou mauvaise affirme disposer d'un niveau peu élevé de soutien social, émotionnel et informationnel. Le fait de s'estimer être dans un mauvais état de santé mentale fait croître cette proportion à près de 30 %. L'évaluation du degré de stress perçu engendre encore un phénomène semblable, quoique

dans une moindre mesure, un niveau de stress moyen ne semblant pas influencer le niveau de soutien social. Enfin, ce qui n'a rien d'étonnant, les personnes vivant avec une limitation d'activités sont passablement plus nombreuses à s'attribuer un faible niveau de soutien social (23,2 %) comparativement aux personnes sans limitation (9,6 %) (Institut de la statistique du Québec, 2011). Ces observations peuvent être visualisées dans le Graphique 19.

Graphique 19 Proportion de personnes ayant un niveau peu élevé de soutien social, émotionnel et informationnel selon divers indicateurs de santé, population de 12 ans et plus, Québec, 2007-2008



(Institut de la statistique du Québec, 2011)

Nous savons globalement qu'une part importante de personnes âgées comptent sur des revenus modestes, qu'elles sont plus nombreuses à vivre seules (principalement les femmes), que leur état de santé se détériore avec l'âge et qu'elles sont souvent forcées de limiter leurs activités. Il y a là l'essentiel requis pour faire sans se tromper l'hypothèse que les personnes âgées constituent un groupe important des personnes disposant d'un faible niveau de soutien social, émotionnel et informationnel. Les données qui suivent tendent d'ailleurs à confirmer cette hypothèse.

Le soutien social des 65 ans et plus

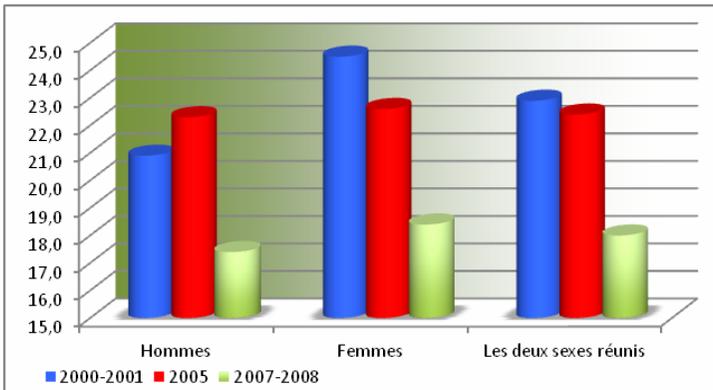
L'ISQ ainsi que le ministère de la Santé et des Services sociaux se sont intéressés à mesurer sommairement le niveau de soutien social des Québécois en fonction de leur âge. Cela permet de dégager quelques tendances caractérisant la situation des aînés. On remarque dans un premier temps que la qualité du soutien social des aînés tend à s'améliorer de façon significative en fonction du temps, reflétant ainsi ce que l'on observe dans la population en général. En effet, les 65 ans et plus affirmant disposer d'un niveau faible ou modéré de soutien social, émotionnel et informationnel sont passés de 23 % en

2000-2001 à 18 % en 2007-2008. On doit bien retenir de ces chiffres qu'un aîné sur cinq avoue disposer d'un faible soutien social. Les femmes aînées vivaient davantage dans l'isolement que les hommes. Leur situation a cependant connu une amélioration sensible, voire plus prononcée que celle des hommes au cours des années précédant 2007-2008. L'écart entre les femmes et les hommes était devenu en 2007-2008 très faible (1 %) (Institut de la statistique du Québec, 2011).

Le Graphique 21 confirme l'hypothèse selon laquelle la qualité du soutien social des Québécois dé-

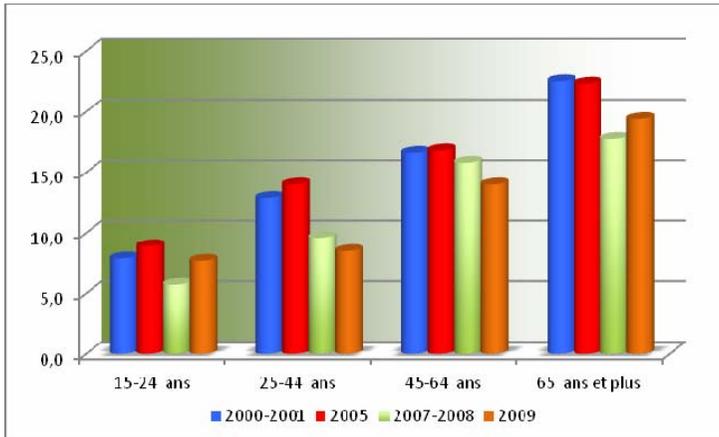
croît avec l'âge. Alors qu'un peu moins d'un jeune de 15-25 ans sur 10 affirmait disposer d'un niveau peu élevé de soutien social en 2009, deux fois plus personnes de 65 ans et plus (19,4 %) se considéraient dans la même situation en 2009. Le phénomène constaté précédemment à l'effet que le soutien social des aînés tend à s'améliorer s'avère obéir à des règles semblables dans l'ensemble de la population. Ajoutons que le groupe des 25-44 ans est celui ayant connu l'amélioration la plus significative de son niveau de soutien social (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2011).

Graphique 20 Population de 65 ans et plus ayant un niveau faible ou modéré de soutien social, émotionnel ou informationnel, Québec, 2000-2008



(Institut de la statistique du Québec, 2011)

Graphique 21 Proportion de personnes ayant un niveau faible ou modéré de soutien social émotionnel et informationnel selon l'âge, population de 12 ans et plus, Québec, de 2000-2001 à 2009



(Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2011)

3.2.4 LA MESURE DU SOUTIEN SOCIAL DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC ET AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

La situation dans certaines régions du Québec

La disponibilité de l'information à l'échelle des régions du Québec nous permet de mettre en relief des phénomènes qui distinguent quelque peu le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Précisons d'entrée de jeu que la proportion d'aînés de la région avouant disposer d'un niveau peu élevé de soutien social, émotionnel et informationnel était à un niveau semblable à celui mesuré au Québec en 2007-2008 (18,7 % comparativement à 18,0 %). La mesure du niveau de soutien social des aînés résidant dans certaines régions du Québec permet d'observer

de profondes différences entre celles-ci, peu importe la période où la mesure fut prise. L'Abitibi-Témiscamingue affichait en 2007-2008 un taux de 27,1 %, les Laurentides, 15,8 %. L'écart entre les hommes et les femmes dans des régions différentes surprend quelque peu, notamment quand on constate qu'une part plus élevée d'homme âgés de la région des Laurentides (18,5 %) que de femmes (13,3 %) avouent disposer d'un faible soutien social. Précisons que l'écart entre les sexes est plutôt faible au Québec (18,4 % chez les femmes comparativement à 17,4 % chez les hommes en 2007-2008).

La mesure du soutien social dans les régions en fonction du temps révèle aussi des surprises. Alors que le soutien social des aînés de l'ensemble du Québec tend à s'améliorer, la situation serait inversée au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Les 65 ans et plus affichant un faible niveau de soutien social dans la région sont passés de 10,7 % en

2000-2001 à 18,7 % en 2007-2008, pendant que ces mêmes ratios passaient de 22,9 % à 18,0 % au Québec pendant la même période. Les régions de la Côte-Nord et de Chaudière-Appalaches connaissent une situation semblable (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2011).

Tableau 17 Proportion de personnes ayant un niveau peu élevé de soutien social, émotionnel et informationnel (%), population de 65 ans et plus, Québec, 2007-2008 ♂♀

	Les 2 sexes		Hommes	Femmes	Les 2 sexes
	2000-2001	2005	2007-08	2007-08	2007-2008
Saguenay—Lac-Saint-Jean	10,7	18,6	17,5	19,5	18,7
Mauricie et Centre-du-Québec	24,8	19,4	16,8	25,3	21,4
Abitibi-Témiscamingue	32,6	24,5	28,8	25,7	27,1
Côte-Nord	24,7	19,0	21,1	18,6	19,8
Chaudière-Appalaches	26,4	21,2		17,9	16,4
Laurentides	15,3	22,6	18,5	13,3	15,8
Ensemble du Québec	22,9	22,4	17,4	18,4	18,0

(Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2011)

Une mesure du soutien social dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean

Nous savons que le sentiment d'appartenance à la communauté et le fait de vivre seul influencent le niveau de soutien social, émotionnel et informationnel des individus. Nous nous sommes inspirés des compilations de l'Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay—Lac-Saint-Jean et des données de Statistique Canada pour analyser le comportement de ces indicateurs dans la région, dans l'optique d'ajouter un complément d'information.

Les résidents de la région se divisent en deux parts à peu près égales quant à leur niveau estimé d'appartenance à la communauté locale (une moitié déclarant un très faible et un plutôt faible niveau, une autre un très fort et un plutôt fort niveau). Quelques particularités méritent d'être soulignées en ce qui a trait à la situation dans les territoires de CSSS. Les citoyens affichant le plus faible taux d'appartenance se concentrent dans les secteurs moins urbanisés, soit Domaine-du-Roy, Maria-Chapdelaine et de La Baie. L'arrondissement de Chicoutimi et sa périphérie affichent un taux d'appartenance plus élevé (Agence de

la Santé et des services sociaux SLSJ, 2007).

Une analyse approfondie du territoire régional permet de déceler des écarts importants dans les proportions de femmes âgées vivant seules. Ainsi, la MRC de Domaine-du-Roy et Saguenay affichent un niveau se situant tout près de celui mesuré dans la région (respectivement à 39,0 % et 41,4 %) alors que

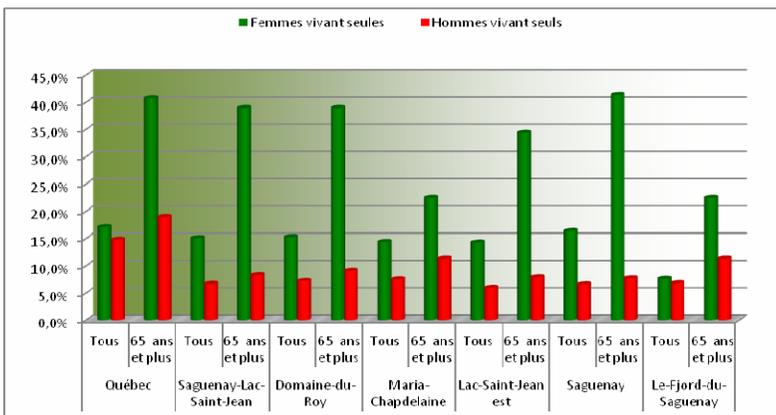
ces taux sont nettement plus bas, soit à 22,5 %, dans les MRC Maria-Chapdelaine et Fjord-du-Saguenay (Conseil du statut de la femme, 2010). Encore une fois, on ne peut attribuer ces phénomènes à la densité de population qui distingue les secteurs urbains des ruraux. Les données citées ici sont exposées dans le Tableau 18 et le Graphique 22.

Tableau 18 Sentiment d'appartenance à la communauté locale (%), région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Domaine-Du-Roy	Maria-Chapdelaine	Lac-Saint-Jean Est	La Baie	Chicoutimi	Jonquière
Très faible	12,3	15	16	13	15	11	13
Plutôt faible	37,9	42	40	38	40	36	41
Plutôt fort	37,5	34	33	39	33	40	34
Très fort	12,2	9	11	10	12	13	12

(Agence de la Santé et des services sociaux SLSJ, 2007)

Graphique 22 Proportion de personnes seules selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et MRC, 2006 ♂♀



(Conseil du statut de la femme, 2010)

Nous savons qu'au Québec en 2006, quatre femmes de 65 ans et plus sur 10 vivaient seules (40,8 %) comparativement à deux hommes sur 10 (19,0 %). Ces ratios étaient respectivement de 17,1 % et 14,8 % pour l'ensemble de la population. Il n'y a pas de doute, la solitude des aînés au Québec est une situation qui frappe davantage les femmes,

un phénomène qui peut s'expliquer par leur espérance de vie plus longue. Plus près de nous, la proportion de femmes aînées vivant seules dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean était semblable (39,0 %) à celle observée au Québec (8,3 % chez les hommes du même groupe d'âge) (Conseil du statut de la femme, 2010).

3.2.5 LE SUICIDE, OU QUAND LE SOUTIEN SOCIAL FAIT DÉFAUT

S'il reflète une situation extrême, le suicide nous renvoie également une certaine estimation du niveau de détresse avec lequel des gens doivent vivre. Nous avons voulu rendre compte de quelques statistiques relatives au suicide chez les aînés, question de démontrer sommairement les effets d'un soutien social faisant défaut.

Le suicide au Québec

Le taux de suicide tend à diminuer au Québec. On peut observer dans le Tableau 19 qu'il est passé de 18,0/100 000 en 2001 à 14,25 en 2008 pour l'ensemble de la population. Les gains les plus significatifs ont été marqués chez les jeunes de 15 à 19 ans (de 16,0 à

8,3). Le suicide a fauché la vie de trois fois plus d'hommes (22,1/100 000) que de femmes (6,6), peu importe l'âge en 2008. Le phénomène touche les personnes de 65 ans et plus dans une proportion se rapprochant de la moyenne pour tous les âges. On ne peut parler d'une tendance à l'amélioration ou à la détérioration dans la population aînée, le taux pour les deux sexes ayant oscillé à un niveau avoisinant le 12-13/100 000 pendant la période de 2001 à 2008 pour se situer à 12,1 en 2008. L'écart entre les hommes et les femmes de 65 ans et plus suit la tendance qui prévaut pour l'ensemble des tranches d'âges (Institut national de santé publique, 2010).

Tableau 19 Taux de mortalité par suicide, selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec, de 2001 à 2008 ♂♀

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Sexes réunis								
0-14 ans	0,6	0,6	0,5	0,5	0,6	1,0	0,2	0,8
15-19 ans	16,0	15,4	15,3	12,1	11,2	7,4	8,4	8,3
20-34 ans	21,2	22,7	18,4	18,3	17,3	16,2	16,0	15,3
35-49 ans	28,1	26,8	25,4	23,4	27,2	23,7	22,7	21,5
50-64 ans	22,5	22,0	22,1	20,4	21,3	20,8	19,8	19,3
65 ans et plus	12,1	12,9	12,8	11,7	13,3	14,7	11,0	12,1
Total	18,0	18,0	16,8	15,6	16,7	15,5	14,3	14,2
Hommes								
0-14 ans	0,6	0,6	0,6	0,8	0,5	1,3	0,3	1,0
15-19 ans	23,3	21,1	20,5	16,7	15,6	9,9	14,1	11,9
20-34 ans	35,3	36,1	29,3	29,7	28,0	25,8	26,3	23,4
35-49 ans	43,1	42,0	38,9	33,7	41,9	37,5	34,6	32,8
50-64 ans	36,2	33,5	35,0	28,7	32,1	30,4	31,1	28,4
65 ans et plus	22,6	26,3	24,3	20,6	25,4	26,2	18,7	22,9
Total	28,8	28,7	26,5	23,4	26,3	24,3	22,8	22,1
Femmes								
0-14 ans	0,6	0,6	0,5	0,2	0,8	0,7	0,0	0,5
15-19 ans	8,4	9,4	9,9	7,2	6,6	4,8	2,5	4,6
20-34 ans	6,5	8,6	7,0	6,3	6,0	6,1	5,1	6,7
35-49 ans	12,9	11,6	11,7	12,9	12,1	9,6	10,5	9,7
50-64 ans	9,4	11,0	9,6	12,4	10,8	11,6	9,0	10,6
65 ans et plus	4,8	3,5	4,6	5,2	4,6	6,3	5,4	4,2
Total	7,5	7,8	7,4	7,9	7,4	7,0	6,0	6,6

(Institut national de santé publique, 2010)

La mesure de la proportion de la population ayant des idées suicidaires apporte un complément d'information utile à l'analyse du soutien social. Selon des données compilées par l'Institut de la statistique du Québec, en 2005, environ 1,9 % de la population québécoise de 15 ans et plus a sérieusement songé au suicide au cours d'une période de douze mois (ces données excluent les personnes qui ont tenté de se suicider). L'écart entre les sexes est ici négligeable. Toutefois, les 65 ans et plus sont passablement moins nombreux que les personnes de 15 à 64 ans à avoir songé au suicide. On constate toutefois que les personnes veuves, séparées ou divorcées de même celles qui n'avaient pas travaillé pendant les 12 derniers mois comptaient pour une plus grande proportion de personnes à avoir songé au suicide (Institut de la statistique du Québec, 2010). Rappelons encore ici que le niveau de soutien social repose notamment sur la présence de proches autour de soi. Ces données sont présentées dans le Tableau 20.

Tableau 20 Proportion (%) de la population de 15 ans et plus ayant songé sérieusement au suicide au cours d'une période de 12 mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques, ensemble du Québec, 2005

	%
Total	1,9
Sexe	
Hommes	1,8
Femmes	2,0
Groupes d'âge	
15-24 ans	2,3
25-44 ans	1,8
45-64 ans	2,2
65 ans et plus	0,6
État matrimonial	
Marié/union libre	1,2
Veuf/séparé/divorcé	2,7
Célibataire, jamais marié	3,0
A travaillé au cours d'une période de 12 mois	
Oui	1,8
Non	2,5

(Institut de la statistique du Québec, 2010)

Les taux de suicide dans quelques régions du Québec et au Saguenay-Lac-Saint-Jean

La diminution du taux de suicide dans l'ensemble de la province s'observe également dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans certaines régions apparentées à celles-ci. La tendance se fait cependant de manière moins prononcée ou en dents de scie dans certains cas (l'Abitibi-Témiscamingue, Laurentides) (Institut de la statistique de Québec, 2011).

Tableau 21 Taux ajustés de mortalité par suicide (par 1000 000 h), pour quelques régions sociosanitaires, sexes réunis, de 2000 à 2008

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Bas-Saint-Laurent	19,7	24,4	30,5	15,7	30,6	17,3	22,1	16,0
Saguenay—Lac-Saint-Jean	19,1	23,0	21,2	17,3	18,9	18,5	15,3	16,5
Mauricie et Centre-du-Québec	26,9	28,4	24,2	22,1	21,8	21,3	19,2	19,7
Abitibi-Témiscamingue	30,1	22,9	25,8	15,7	30,4	20,8	17,0	20,4
Côte-Nord	28,4	21,1	25,6	19,5	13,1	24,1	22,5	16,1
Chaudière-Appalaches	22,1	26,7	24,2	22,4	19,6	19,1	19,1	16,8
Laurentides	20,3	19,0	16,7	13,1	18,3	14,1	16,0	14,0
Ensemble du Québec	18,0	18,0	16,8	15,6	16,7	15,5	14,3	14,2

(Institut de la statistique de Québec, 2011)

Le Tableau 22 permet de suivre l'évolution du taux de suicide par 100 000 habitants pour le Saguenay—Lac-Saint-Jean. Notons que le recours aux taux plutôt qu'aux valeurs absolues traduit notre intention d'établir des comparaisons entre les sexes, les tranches d'âge et en fonction du temps. Le faible nombre de cas, notamment chez les 65 ans et plus, crée une impression de fortes fluctuations selon le temps, une situation qui rend la formulation de conclusions dé-

licate, voire impossible. Ces données ont cependant le mérite de fournir un aperçu des grandes tendances en fonction du temps. On y apprend que le taux de suicide aurait entamé une diminution soutenue dans la région depuis 2002, époque où il affichait la valeur de 22,97/100 000 habitants. La région n'échappe pas aux phénomènes qui prévalent dans l'ensemble du Québec : peu importe l'âge, le suicide touche davantage d'hommes que de femmes.

Tableau 22 Taux de suicide (par 100 000 h), ensemble du Québec, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, selon le sexe, pour les 65 ans et plus pour l'ensemble, entre 2000 et 2008 ♂♀

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
SLSJ Tous	16,59	19,10	22,97	21,18	17,34	18,88	18,54	15,28	16,45
SLSJ 65 ans et plus	5,79	21,60	22,78	25,72	16,01	17,19	21,64	24,10	20,26
SLSJ Femmes - 65 ans et plus	0,00	19,62	4,81	4,73	9,24	4,51	0,00	0,00	0,00
SLSJ Hommes - 65 ans et plus	13,63	19,95	26,09	25,55	37,17	30,10	46,78	17,07	27,49
Québec Tous	18,05	18,03	18,00	16,79	15,55	16,68	15,48	14,31	14,22
Québec 65 ans et plus	13,96	12,12	12,93	12,79	11,65	13,31	14,67	11,02	12,13
Québec Femmes - 65 ans et plus	4,67	4,76	3,48	4,62	5,21	4,62	6,30	5,37	4,16
Québec Hommes - 65 ans et +	27,22	22,59	26,29	24,25	20,61	25,35	26,17	18,72	22,89

(Centre de prévention du suicide 02, 2011)

3.2.6 UN SOUTIEN SOCIAL FRAGILE, MAIS QUI TEND À S'AMÉLIORER

Les aînés constituent hors de tout doute un groupe de la population qui réunit plusieurs facteurs susceptibles d'affecter leur soutien social. On a vu qu'ils cumulent en effet plusieurs conditions susceptibles de les placer dans une situation d'isolement plus critique. Beaucoup d'aînés vivent avec des revenus modestes, habitent seuls et connaissent une diminution de leurs capacités. Ces phénomènes se confirment on ne peut plus clairement lorsque l'on demande aux aînés d'apprécier eux-mêmes la qualité de leur propre soutien social.

Les démonstrations faites précédemment ont le mérite de fournir des explications supplémentaires sur les facteurs qui influencent négativement ou positivement le niveau de soutien social. Elles

permettent également d'éliminer certaines hypothèses se référant au milieu de vie, l'isolement n'étant pas un phénomène plus rural qu'urbain. Retenons pour l'essentiel qu'intervenir pour diminuer l'isolement des aînés équivaut à œuvrer presque exclusivement auprès de femmes.

Il est encourageant d'apprendre que la situation tend à s'améliorer, tant chez les aînés que dans la population en général. Des recherches supplémentaires devront cependant être effectuées pour identifier quelles sont les justifications de cette amélioration. Il se cache dans d'éventuels résultats autant de pistes d'actions à entreprendre pour maintenir, voire accélérer cette tendance à l'amélioration du soutien social des aînés.

3.3 LES REVENUS

Le revenu des aînés est intimement lié aux choix qu'ils font de demeurer actifs ou non sur le marché du travail. Or, la décision de cesser de travailler est soumise à un ensemble de conditions favorables ou non. Les bébé-boumeurs sont souvent regroupés en un seul groupe de travailleurs qui profiteront de la générosité de fonds de pension pour prendre une retraite hâtive et dorée. Est-ce bien le cas ? Ceux qui

les ont précédés ne jouissaient pas des mêmes avantages et ceux qui suivront pourraient eux aussi connaître une retraite financièrement plus terne. Cette section montre comment la situation du revenu des aînés semble changeante selon le temps. Elle prouve également que la richesse n'est pas mieux répartie chez les aînés. Elle se complète par un survol des stratégies d'épargne des futurs retraités.

3.3.1 LES FAITS SAILLANTS

- *Le revenu des aînés tend à s'améliorer de façon générale au Québec, mais des écarts persistent : en 2004, le revenu total des femmes âgées représentait à peine 62 % de celui des hommes au Québec ;*
- *Une proportion inférieure de femmes de 65 ans et plus de la région (5,8 %) vivent sous le seuil de faible revenu comparativement à 13,1 % au Québec selon les données de 2006 ;*
- *Le taux de faible revenu après impôt augmente dans la région tout comme dans l'ensemble du Québec (de 1,3 % en 1997 à 2,2 % en 2008 dans la région et de 2,0 % à 3,0 % pour la même période dans l'ensemble du Québec) ;*
- *Le revenu annuel moyen d'emploi des femmes de 55 à 64 ans de la région s'élevait 20 800\$ en 2005, soit 54 % de celui des hommes du même âge ;*
- *Selon les estimations du Réseau FADOQ provincial, pas moins de 40 000 personnes pourtant admissibles ne reçoivent pas la prestation de supplément de revenu garanti, simplement parce qu'elles ont omis de déposer une demande ; ce nombre serait de 159 000 au Canada ;*
- *Au Québec en 2008, un travailleur sur deux ne participe à aucun régime privé de retraite (avec l'employeur) ; les travailleurs qui vivent avec des revenus modestes et qui ne disposent pas d'un régime collectif comptent parmi les moins nombreux à cotiser à un REER ;*
- *Environ un travailleur sur deux n'aura pas mis de côté des économies lui assurant de toucher 70 % de son revenu, une fois l'âge de la retraite atteint.*

3.3.2 LES SOURCES DE REVENU DE RETRAITE AU QUÉBEC

Les Québécois âgés qui se sont retirés du marché du travail comptent sur trois sources de revenus et celles-ci se présentent de la manière suivante. La première est publique, donc administrée par les gouvernements du Canada et du Québec. Le Pension de sécurité de la vieillesse (PSV) et le Supplément de revenu garanti (SRG) sont tous deux administrés par le Gouvernement du Canada. Ils ont en commun

le fait qu'il n'est pas nécessaire d'y avoir cotisé au cours de sa vie active pour y avoir droit et le niveau de leurs prestations n'est pas lié aux revenus précédents. Le SRG est quant à lui destiné exclusivement aux aînés à faible revenu. Le Gouvernement du Québec assure la gestion du Régime de rentes du Québec (RRQ) constitué à partir des cotisations prélevées sur la rémunération des travailleurs durant

leur vie active. Un aîné qui a cotisé toute sa vie au taux maximum pendant le nombre d'années maximum recevra une prestation équivalente à 25 % du salaire moyen, jusqu'à concurrence d'un total annuel de 11 575 \$.

La deuxième source est réservée à ceux qui ont cotisé à un Régime de pension agréé (RPA) mis en place par leur employeur. Ces régimes sont constitués de cotisations provenant à la fois des employeurs et des employés et les prestations versées aux retraités font l'objet d'une entente entre les parties. Les RPA sont de deux types. Le premier, nommé régime à prestations déterminées (RPD), prévoit que les employés connaissent à l'avance le montant des prestations qu'ils recevront à la retraite. Pour ce faire, les cotisations sont ajustées afin de garantir les provisions nécessaires et, en cas de manque à gagner dans la caisse de retraite, il appartient à l'employeur de compenser. Les régimes à cotisations déterminées (RCD) prévoient que les employeurs et les employés s'entendent préalablement sur les niveaux de cotisation à verser à la caisse de retraite. Le niveau de la prestation est quant à lui déterminé par la capitalisation du fonds. Les RPD sont de plus en plus remis en question par les em-

ployeurs qui craignent l'explosion de leurs coûts. Ils profitent notamment des négociations de conventions collectives pour introduire la possibilité de transférer la caisse de retraite dans un régime à cotisations déterminées.

La troisième source de revenus des aînés est constituée de leur épargne personnelle. Les plus connus sont les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER). Ceux-ci ont été créés dans les années 1980, période de grande récession, en guise de solution pour réformer le système de pensions et de placements. Plutôt que d'opter pour une bonification des régimes publics, les dirigeants de l'époque ont opté pour une formule d'épargne individuelle encouragée par des avantages fiscaux (crédits d'impôt) (Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, 2011).

On doit cependant éviter de conclure hâtivement qu'aîné rime avec retraite. Une proportion importante d'aînés demeurent sur le marché du travail, qu'il s'agisse d'une obligation ou simplement d'un désir de demeurer actifs. Cette section du portrait traite de la situation du revenu des aînés toujours présents sur le marché du travail ou sur le point de cesser d'y être.

3.3.3 L'ÉVOLUTION DES REVENUS DES AÎNÉS CANADIENS: UN APERÇU

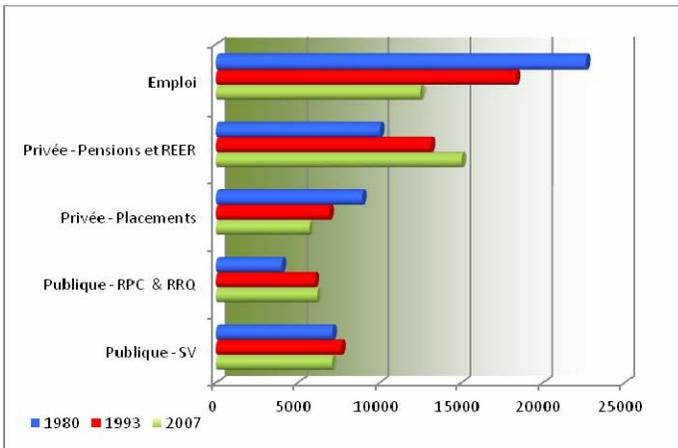
L'évolution des sources de revenus des aînés en fonction du temps fournit une indication des mutations qui caractérisent la situation des retraités au Canada. Comme

l'indique le Graphique 23, les revenus moyens provenant du travail étaient en forte décroissance pendant la période de 1980 à 2007 selon les données compilées par le

Ministère des Ressources humaines et Développement des Compétences du Canada. Alors que le travail rapportait en moyenne annuellement 22 600\$ par année en 1980, il ne comptait plus que 12 500\$ (dollars constants de 2007), 17 ans plus tard, soit en 2007. Une part importante de cette perte aurait été compensée par les revenus annuels de régimes de pensions et de REER qui ont fait un bond moyen de 5 000\$ pendant la même période. Les régimes publics ont

maintenu durant la même période un niveau plus constant, preuve de leur caractère universel. Ces données nous indiquent aussi que les Canadiens aînés peuvent de moins en moins compter sur leurs placements privés, cette source de revenus comptant pour une valeur en décroissance selon le temps (Ministère des Ressources humaines et Développement des Compétences du Canada, 2009). Ce portrait est présenté de manière visuelle dans le Graphique 23.

Graphique 23 Revenu moyen des personnes âgées selon la source, Canada, 1980, 1993 et 2007 (Dollars constants 2007)



(Ministère des Ressources humaines et Développement des Compétences du Canada, 2009)

Un écart important entre les sexes

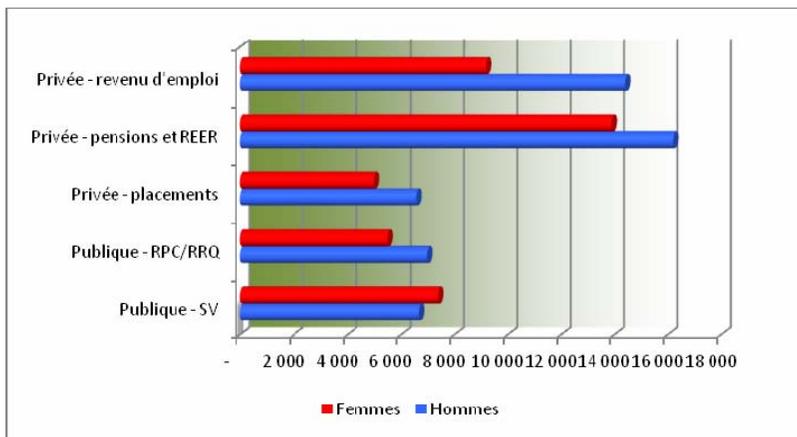
L'écart de revenu entre les hommes et les femmes, peu importe l'âge, a fait l'objet de nombreuses démonstrations. On ne s'étonnera donc pas de constater une situation semblable chez les aînés. Le Graphique 24 permet de visualiser l'écart des revenus entre les Canadiennes et les Canadiens

aînés. On y décèle combien les femmes doivent compter sur des revenus d'emploi et de placements privés nettement inférieurs à ceux des hommes. En 2007, les revenus moyens d'emplois et de pensions privées (incluant les REER) des femmes étaient respectivement de 9 200\$ et 13 900\$ alors que ceux des hommes étaient respectivement de 14 400\$ et 16 200\$ (Il faut se rappeler qu'en plus, la part des

femmes sur le marché du travail est nettement inférieure à celle des hommes). Nous pouvons donc faire le pari que les femmes doivent davantage compter sur les régimes publics de soutien au revenu. On apprend d'ailleurs dans ces données que les femmes prestataires

de la Sécurité de la vieillesse, en retirent un montant légèrement supérieur (7 400\$) à celui des hommes (6 700\$) (Ministère des Ressources humaines et Développement des Compétences du Canada, 2009).

Graphique 24 Revenu moyen des personnes âgées, selon le sexe et la source de revenu, Canada, 2007 ♂♀



(Ministère des Ressources humaines et Développement des Compétences du Canada, 2009)

L'écart de revenu selon le sexe se confirme également au Québec, du moins selon l'analyse de la chercheuse Ruth Rose. Celle-ci conclut que les femmes québécoises âgées touchaient 61,7 % du revenu des hommes en 2004, toutes sources confondues. Cet écart tire sa principale source des revenus d'emplois, des prestations reçues du RRQ et des pensions privées des femmes qui sont nettement inférieurs, comme on peut le constater dans le Tableau 23. Faut-il le rappeler de nouveau, les femmes sont moins présentes sur le marché du travail et il faut avoir cotisé durant

sa vie active dans un régime privé et au RRQ pour en retirer une prestation une fois l'âge de la retraite atteint. Le très faible écart constaté en ce qui concerne la Pension de la sécurité de la vieillesse illustre encore là l'impact favorable des régimes publics sur l'équité entre les sexes. On ne doit également pas s'étonner de constater que le Supplément de revenu garanti fournit une proportion plus importante du revenu des femmes, cette prestation étant réservée aux personnes disposant de revenus modestes.

Tableau 23 Revenu moyen hommes / femmes âgés selon la source, Québec, 2004

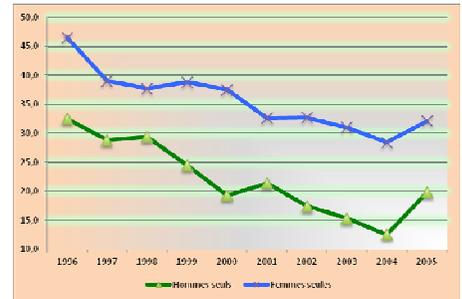
Sources de revenu	Hommes	Femmes
Nb de contribuables	441 992	579 395
Revenu d'emploi et d'entreprise	3 558\$	723\$
Pension de la sécurité de vieillesse	5 176\$	5 244\$
Supplément de revenu garanti	1 438\$	2 139\$
Rentes (Québec ou Canada)	6 080\$	3 783\$
RPA, REER, FERR	10 117\$	4 561\$
Autres revenus	6 97\$	4 34\$
Revenu total avant impôt	32 279\$	19 924\$
Rapport Femme/Homme	61,7%	

(Rose, 2008)

On constate également que les femmes âgées vivant seules sont passablement plus nombreuses à vivre sous le seuil de faible revenu au Québec¹⁰, cette proportion étant de 32,1 % en 2005 (Graphique 25).

Notons toutefois que pendant la période entre 1996 et 2005, le nombre de femmes en situation d'extrême pauvreté a diminué de manière significative. Cette relative amélioration n'aura cependant permis de réduire l'écart entre les sexes, la part des hommes seuls à faible revenu ayant connu une amélioration tout à fait semblable (Rose, 2008). La croissance du nombre de femmes sur le marché du travail pourrait cependant faire changer quelque peu la situation.

Graphique 25 Proportions de femmes et d'hommes sous le seuil de faible revenu, Québec 1996-2005



(Rose, 2008)

¹⁰ Selon les données disponibles, nous savons que le seuil de faible revenu établi par Statistique Canada était de 15 302\$ pour une personne seule vivant en milieu rural et de 19 026\$ pour une personne seule résidant dans une agglomération de 30 000 à 100 000 habitants en 2009.

Le supplément de revenu garanti (SRG) est une prestation fédérale qui s'adresse spécifiquement aux personnes de 65 ans et plus qui reçoivent la pension fédérale de la sécurité de la vieillesse et qui disposent de revenus inférieurs à certains seuils (maximum admissible de 16 370\$ annuellement pour une personne seule en 2012). Or, malgré qu'elles soient déjà inscrites aux registres gouvernementaux, les personnes admissibles ont l'obligation de formuler une demande de SRG. Selon des estimations de la FADOQ provinciale, ce serait près de 40 000 personnes pourtant admissibles au Québec, 159 000 au Canada, qui ne reçoivent pas cette prestation, tout simplement parce qu'elles ont omis de loger une demande. Il est important de rappeler que le fait de toucher ou non une prestation du SRG constitue un critère d'admissibilité à la gratuité des médicaments au Québec. L'organisme fait de multiples représentations auprès du Gouvernement fédéral pour que les modalités d'admissibilité soient revues et pour que les versements faits rétroactivement aux personnes admissibles couvrent une période ne se limitant pas qu'à 11 mois.

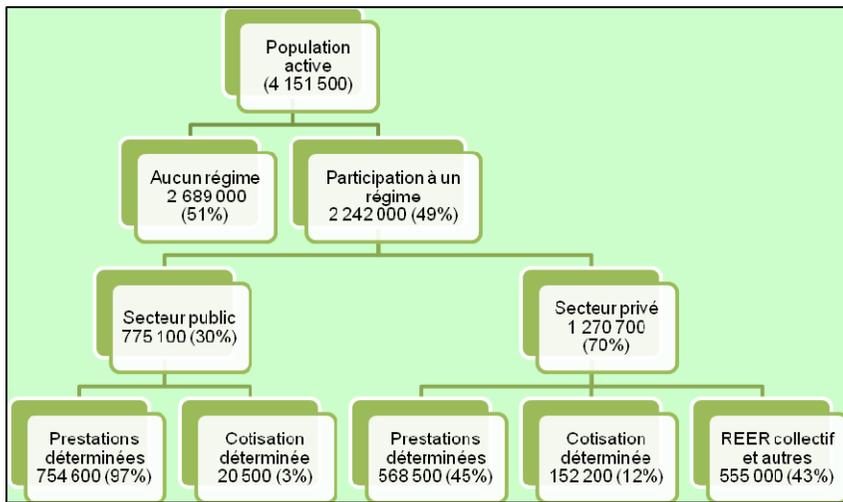
3.3.4 REVENUS ANTICIPÉS À L'ÂGE DE LA RETRAITE : SOMMES-NOUS SUFFISAMMENT PRÉVOYANTS?

Les régimes de retraite des Québécois

Au Québec en 2008, un travailleur sur deux ne participait à aucun régime privé de retraite, soit 2 700 000 personnes. Celles-ci travaillaient majoritairement dans le secteur privé où une personne sur trois n'a accès à aucun régime de son employeur. L'autre moitié de travailleurs couverts par un régime était constituée de deux autres parts de travailleurs, l'une de 35 % œuvrant dans le secteur public et

l'autre, de 65 %, dans le privé. La vaste majorité de ceux œuvrant dans le secteur public avaient accès à un régime à prestation déterminée (RPD). Chez les travailleurs du secteur privé, 44,7 % pouvaient compter sur un RPD, 12 % un régime à cotisation déterminée, la balance (43,3 %) disposait d'un régime de REER collectif (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2011). Le Tableau 24 présente cette information de manière schématisée.

Tableau 24 Participation à un régime de retraite au Québec, 2008



(Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2011)

Un niveau d'épargne insuffisant

Les régimes de retraite, peu importe leur type ou leur appartenance, n'ont pas bonne presse. Les uns sont jugés coûteux pour les employeurs, les autres offrent des rendements médiocres et en plus, la manne des bébé-boumeurs s'approprient à y piger des sommes de plus en plus importantes et ce, pour une période de plus en plus longue. Des instituts d'analyse de la conjoncture économique se montrent passablement inquiets pour les prochains retraités. Leur manque de prévoyance combiné aux nombreuses difficultés que connaissent les régimes publics et privés de retraite pourrait créer un choc économique important dans un avenir pas très lointain. Tout indique également que les futurs retraités ayant connu des conditions

de travail inférieures (bas salaire et absence de régime privé avec l'employeur) seront les plus susceptibles de vivre une retraite sous le signe de la pauvreté.

Au moment de publier ce portrait, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec rendait public le rapport de la Commission nationale sur la participation au marché du travail des travailleuses et travailleurs expérimentés de 55 ans et plus. Les membres de ce groupe de travail se sont notamment intéressés au sort qui guette les futurs retraités québécois. Précisons d'abord qu'il est largement admis que le travailleur moyen devrait s'assurer de toucher de 60 % à 70 % de son revenu brut d'emploi une fois l'âge de la retraite atteint. Or les données disponibles nous renvoient une situation plutôt inquiétante : près d'un travailleur sur deux au Québec ne

pourra atteindre ce seuil et ce, pour les raisons suivantes selon les membres de la Commission nationale :

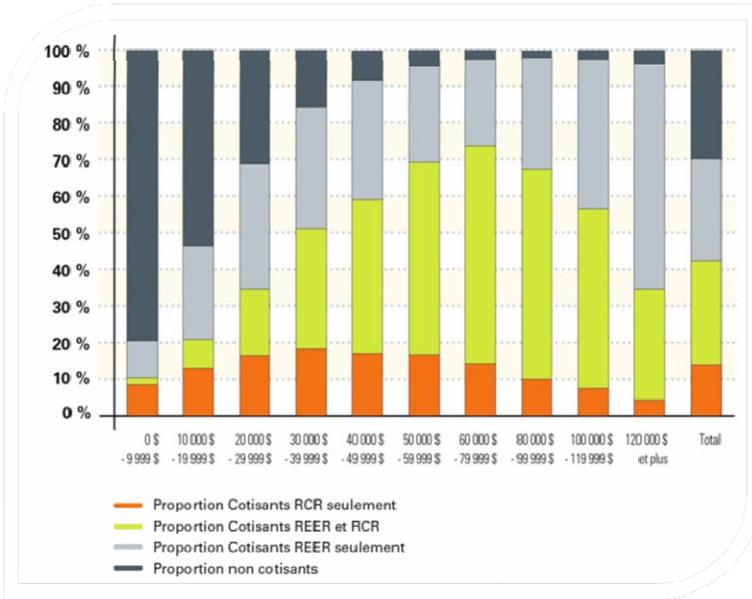
1. *Le régime universel d'épargne en prévision de la retraite, le seul qui crée une obligation d'épargner (le Régime de rentes du Québec) ne remplace que 25 % au maximum des revenus de travail, ce qui est insuffisant pour les travailleurs touchant un salaire de plus de 30 000 \$ par année ;*
2. *Plus de la moitié des travailleurs québécois ne bénéficient pas d'un régime de retraite d'employeur, lequel est mis en place sur une base volontaire. Seulement 16,6 % des travailleurs du secteur privé peuvent compter sur un régime de retraite à prestations déterminées, qui leur offre un niveau de rente prévisible ;*
3. *Les Québécois épargnent peu par eux-mêmes sur une base volontaire, ce qui, pour certains, reflète le fait qu'ils n'en ont pas vraiment les moyens. La contribution médiane dans un REER est de l'ordre de 2 500 \$ par année. La valeur médiane des REER accumulés par les personnes de 55 à 64 ans est de 60 000 \$.*

Bref, le troisième pilier du système canadien de retraite, constitué des régimes d'entreprises et des régimes enregistrés d'épargne-retraite soutenus par les incitatifs fiscaux, est nettement sous-utilisé. Il ne réussit pas, et de loin, à assurer la complémentarité avec les deux premiers piliers dans

lesquels on retrouve respectivement les programmes fédéraux de sécurité de revenu à la retraite (la PSV et le SRG) et les régimes de retraite publics (RRQ et RPC) (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2011).

Le comportement des Québécois en matière de planification de la retraite semble se moduler en fonction de leur revenu, ce qui démontre que le fait de disposer d'un revenu élevé pendant sa vie active peut constituer une meilleure garantie de connaître une retraite de type « Liberté 55 ». Le Graphique 26 présente la manière dont les travailleurs québécois de 30 à 54 ans disposant de différents niveaux de revenu parviennent ou non à cotiser à un régime de retraite. On constate qu'il s'établit une relation directe entre le niveau de revenu et la participation à un régime complémentaire de retraite (RCR) et à un REER. Formulé autrement, ce sont les travailleurs qui disposent déjà d'un régime privé qui bonifient ce dernier par des mises de fonds dans un REER. À l'inverse, les petits salariés ne se constituent aucune épargne retraite personnelle. Le REER n'aura jamais eu la popularité escomptée : la cotisation médiane de l'ensemble des cotisants québécois était en 2009 de 2 500 \$ et les Québécois n'utilisaient, en 2009, que 11 % des droits de cotisation aux REER ; enfin, la valeur médiane des sommes accumulées dans des REER ne procurera qu'un revenu de l'ordre de 5 000 \$ par année dans le cas d'un départ à la retraite à 65 ans. (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2011).

Graphique 26 Répartition des travailleurs québécois de 30 à 54 ans selon leur revenu de travail et leur participation à un régime de retraite de 2003 à 2007, travailleurs salariés et autonomes, Québec



(Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2011)

3.3.5 REVENU DES AÎNÉS: LE PORTRAIT RÉGIONAL

Les 55-64 ans au travail : une situation enviable

Les personnes de 55-64 ans toujours actives sur le marché du travail dans la région jouissent d'une bonne situation de revenu, du moins si on la compare à l'ensemble des travailleurs des MRC de la région, tel que l'on peut le constater dans le Tableau 25. À l'exception de la MRC Maria-Chapdelaine, les travailleurs de ce groupe d'âge touchent en effet un revenu d'emploi médian qui se

rapproche de celui dont dispose l'ensemble des travailleurs du même territoire. La situation de Saguenay est particulière en ce sens que les travailleurs âgés avaient des gains médians d'emploi supérieurs de 2 000\$ à ceux de l'ensemble en 2010. Le revenu d'emploi médian des travailleurs âgés s'est amélioré à un rythme supérieur dans la MRC Lac-Saint-Jean-Est et celle du Fjord-du-Saguenay entre 2006 et 2010. Celui des travailleurs âgés de la MRC Maria-Chapdelaine qui se situe au niveau inférieur parmi les autres MRC, n'a

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN—UNGAVA — ÉTAT DE LA SITUATION

somme toute pas progressé entre 2006 et 2010 (Institut de la statistique du Québec, 2011). Le

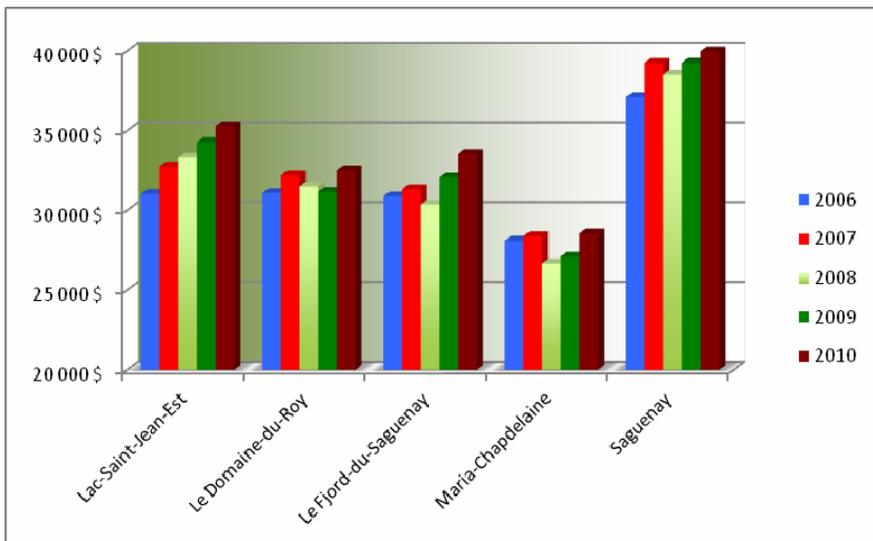
Graphique 27 permet de visualiser l'évolution du revenu des travailleurs âgés en fonction du temps.

Tableau 25 Revenu d'emploi médian des travailleurs de 25-64 ans et de 55 à 64 ans, MRC du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	TCAM
Lac-Saint-Jean-Est	31 369 \$	32 736 \$	32 810 \$	33 697 \$	35 094 \$	2,8
55-64 ans	31 040 \$	32 758 \$	33 311 \$	34 280 \$	35 293 \$	3,3
Domaine-du-Roy	31 978 \$	32 691 \$	32 853 \$	32 344 \$	33 997 \$	1,5
55-64 ans	31 090 \$	32 200 \$	31 511 \$	31 162 \$	32 509 \$	1,1
Fjord-du-Saguenay	29 390 \$	30 145 \$	30 463 \$	31 566 \$	33 041 \$	3,0
55-64 ans	30 895 \$	31 336 \$	30 381 \$	32 060 \$	33 537 \$	2,1
Maria-Chapdelaine	30 010 \$	30 398 \$	29 984 \$	30 389 \$	31 879 \$	1,5
55-64 ans	28 111 \$	28 384 \$	26 690 \$	27 099 \$	28 557 \$	0,4
Saguenay	34 524 \$	35 935 \$	36 442 \$	36 909 \$	37 865 \$	2,3
55-64 ans	37 088 \$	39 254 \$	38 510 \$	39 262 \$	39 981 \$	1,9

(Institut de la statistique du Québec, 2011)

Graphique 27 Revenu d'emploi médian des travailleurs de 55 à 64 ans, MRC du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2006-2010



(Institut de la statistique du Québec, 2011)

Une situation défavorable pour les travailleuses âgées de la région

Le revenu moyen d'emploi que touchaient les femmes, peu importe l'âge, était équivalent à 59,5 % de celui des hommes dans la région en 2005. Ce même ratio était de 68,6 pour l'ensemble du Québec la même année, comme le montre le Tableau 26. Le revenu moyen d'emploi tend à varier passablement en fonction de l'âge. Tant les hommes que les femmes du groupe des 44-55 ans de la région peuvent compter sur les revenus d'emploi les plus élevés, une situation semblable s'observant à l'échelle du

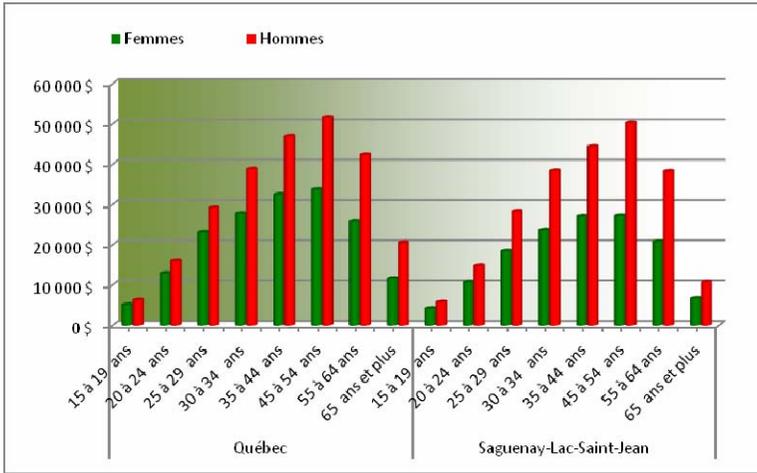
Québec. Or, ce revenu d'emploi est nettement moindre, chez les femmes et les hommes au tournant de 55 ans. De plus, l'écart de revenu d'emploi se creuse de manière considérable entre les femmes et les hommes de cette même cohorte : les travailleuses de la région âgées de 55 à 64 ans vivant au Saguenay—Lac-Saint-Jean ne touchaient en 2005 que 54,2 % du revenu des hommes, une situation moins critique s'observant au Québec (60,8 %) (Conseil du statut de la femme, 2010). Le phénomène des écarts de revenus entre les travailleuses et les travailleurs selon le sexe et selon l'âge peut être visualisé dans le Graphique 28.

Tableau 26 Revenu moyen d'emploi des femmes et des hommes de 15 ans et plus selon l'âge, ensemble du Québec et région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2005 ♂♀

	Femmes		Hommes		Ratio F/H
	Nombre	Revenu moyen d'emploi	Nombre	Revenu moyen d'emploi	
Saguenay—Lac-Saint-Jean	64 195	21 633	81 850	36 352	59,5
15 à 19 ans	4 365	4 196	4 920	5 738	59,5
20 à 24 ans	6 975	10 670	7 805	14 796	73,1
25 à 29 ans	6 395	18 385	7 560	28 372	72,1
30 à 34 ans	5 645	23 662	6 415	38 367	64,8
35 à 44 ans	14 845	27 107	16 115	44 374	61,7
45 à 54 ans	17 835	27 231	22 445	50 265	61,1
55 à 64 ans	7 260	20 777	12 725	38 223	54,2
65 ans et plus	870	6 651	3 865	10 685	54,4
Québec	2 003 885	26 297	2 221 995	38 359	68,6
15 à 19 ans	125 590	5 152	132 280	6 251	82,4
20 à 24 ans	201 350	12 931	206 240	16 066	80,5
25 à 29 ans	211 925	23 123	217 980	29 162	79,3
30 à 34 ans	194 905	27 790	208 970	38 803	71,6
35 à 44 ans	468 775	32 483	494 255	46 982	69,1
45 à 54 ans	498 925	33 699	529 330	51 661	65,2
55 à 64 ans	253 170	25 744	328 810	42 341	60,8
65 ans et plus	49 250	11 592	104 125	20 547	56,4

(Conseil du statut de la femme, 2010)

Graphique 28 Revenu moyen d'emploi des femmes et des hommes de 15 ans et plus selon l'âge, ensemble du Québec et région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2005 ♂♀



(Conseil du statut de la femme, 2010)

Un rapport de dépendance économique plus élevé chez les femmes âgées

Le rapport de dépendance économique (RDE) d'une population donnée représente les paiements de transferts gouvernementaux versés aux individus par tranche de 100 \$ du revenu d'emploi total d'un territoire donné. Cette donnée fournit un aperçu de la proportion des membres d'une communauté devant compter sur la contribution de l'ensemble de la collectivité pour assurer leur subsistance. La part des individus recevant des prestations de la Pension de la sécurité de vieillesse, de la Pension du Canada ou du Régime des rentes du Québec fournit un bon aperçu du rapport de dépendance économique des aînés d'un milieu donné.

Premier constat, le rapport de dépendance économique des aînés

affiche des valeurs nettement plus élevées chez les femmes âgées et ce, pour les deux régimes publics. Il s'agit d'une situation qui, rappelons-le, illustre le niveau de pauvreté qui caractérise les femmes âgées dans l'ensemble du Québec. En 2009 pour l'ensemble de la région, le RDE s'établit à environ 12 \$ pour la Sécurité de la vieillesse et de 9 \$ pour la Pension du Canada ou RRQ chez les femmes, comparativement à des valeurs moyennes approximatives de 5 \$ et de 6 \$ respectivement pour les hommes. Si la situation des femmes tend à s'améliorer comparativement à celle des hommes, c'est parce que le RDE de ceux-ci tend à augmenter en fonction du temps alors que celui des femmes demeure stable ou en légère baisse. Le RDE affiche des valeurs qui varient en fonction des territoires de MRC, reflétant une autre facette de la répartition de la pauvreté sur le territoire régional. Les taux observés, tant chez les

hommes que chez les femmes, sont plus élevés dans la MRC Maria-Chapdelaine ainsi que dans celle du Fjord-du-Saguenay (Institut de la

statistique du Québec, 2011). Ces données sont présentées dans le Tableau 27.

Tableau 27 Rapport de dépendance économique basé sur les prestataires des régimes publics de prestations à la retraite, hommes et femmes, MRC du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2005-2009 ♂♀

	2005	2006	2007	2008	2009	Variation 2009/05
Lac-Saint-Jean-Est						
Hommes Total	19,21	19,84	19,9	20,7	21,8	13,5
Hommes Sécurité de la vieillesse	4,16	4,33	4,4	4,5	4,7	13
Hommes Pension du Canada ou RRQ	5,36	5,46	5,4	5,6	5,9	10,1
Femmes Total	44,66	46,91	44,6	44,8	43,7	-2,1
Femmes Sécurité de la vieillesse	13,2	13,47	12,9	13,2	13	-1,5
Femmes Pension du Canada ou RRQ	8,69	8,95	8,7	9,0	9,1	4,7
Domaine-du-Roy						
Hommes Total	18,83	20,15	21,1	22,8	26,6	41,3
Hommes Sécurité de la vieillesse	4,33	4,65	4,9	5,2	5,7	31,6
Hommes Pension du Canada ou RRQ	4,86	5,15	5,4	5,8	6,5	33,7
Femmes Total	42,83	44,72	43,5	42,9	43,1	0,6
Femmes Sécurité de la vieillesse	13,09	13,22	12,8	12,8	12,9	-1,5
Femmes Pension du Canada ou RRQ	8,3	8,58	8,4	8,4	8,7	4,8
Fjord-du-Saguenay						
Hommes Total	22,24	21,73	22	22,8	23,3	4,8
Hommes Sécurité de la vieillesse	3,98	4,07	4,2	4,4	4,6	15,6
Hommes Pension du Canada ou RRQ	5,02	5,14	5,1	5,4	5,6	11,6
Femmes Total	52,97	53,86	50,6	48,7	48,4	-8,6
Femmes Sécurité de la vieillesse	12,74	12,84	12,4	12,2	12,1	-5,0
Femmes Pension du Canada ou RRQ	8,58	8,42	7,9	8,1	8,2	-4,4
Maria-Chapdelaine						
Hommes Total	22,12	22,94	25,3	25,9	30,2	36,5
Hommes Sécurité de la vieillesse	4,66	4,85	5,3	5,5	6,2	33
Hommes Pension du Canada ou RRQ	5,18	5,43	5,9	6,2	7	35,1
Femmes Total	53,9	54,24	53,2	51,9	53,7	-0,4
Femmes Sécurité de la vieillesse	16,72	16,63	16,3	15,9	16,4	-1,9
Femmes Pension du Canada ou RRQ	9,27	9,39	9,3	9,4	10,1	9,0
Saguenay						
Hommes Total	15,09	15,13	15,1	15,5	16,4	8,7
Hommes Sécurité de la vieillesse	3,43	3,53	3,6	3,7	3,9	13,7
Hommes Pension du Canada ou RRQ	4,8	4,87	4,9	5,1	5,3	10,4
Femmes Total	38,34	39,51	38,4	37,9	37,6	-1,9
Femmes Sécurité de la vieillesse	11,75	11,88	11,7	11,7	11,7	-0,4
Femmes Pension du Canada ou RRQ	8,92	9,0	8,9	9,0	9,1	2,0

(Institut de la statistique du Québec, 2011)

Les aînés vivant en situation de pauvreté

Il n'existe pas au Québec et au Canada de mesure unique et recon-

nue du faible revenu. Cette situation nous oblige à faire usage de prudence dans la mise en comparaison de certaines données statistiques. Nous nous intéressons dans un premier à la mesure du taux de

faible revenu après impôt. Cette valeur correspond à la moitié du revenu médian, rajusté selon la taille de la famille. Ainsi, une famille disposant d'un revenu inférieur à ce niveau est réputée disposer d'un faible revenu. En 2007, ce taux était de 2,2 % pour les 65 ans et plus dans la région, un taux inférieur à celui mesuré dans l'ensemble du Québec, établi à 3,0 % au même moment. Les valeurs pour ce taux diffèrent selon les MRC dans la région. Aux extrêmes, se trouvent la MRC Maria-Chapdelaine où le taux était de 2,8 en 2007, et Saguenay, à 1,9.

L'observation du taux de faible revenu en fonction du temps permet de conclure que la situation

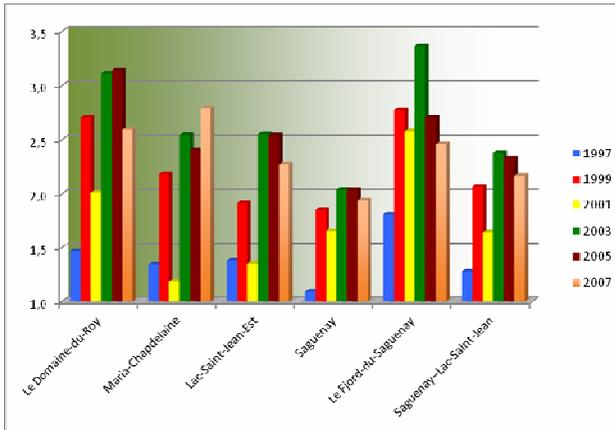
économique des 65 ans et plus tend à se dégrader, tant dans la région qu'au Québec. De 1,3 % qu'il était en 1997, ce taux est passé à 2,2 % 10 ans plus tard (de 2,0 % à 3,0 % pour l'ensemble du Québec). Tout semble indiquer que c'est dans la MRC Maria-Chapdelaine que la situation se serait davantage détériorée puisque le taux de faible revenu a plus que doublé en 10 ans, passant de 1,3 à 2,8 %. Ce taux a connu des variations importantes pendant la période de 1997 à 2007 dans certains secteurs. Ainsi, il est passé de 1,8 % à 4,2 % dans la MRC du Fjord-du-Saguenay entre 1997 et 2000 seulement. Une année plus tard, il était seulement à 1,2 % dans Maria-Chapdelaine (Institut de la statistique de Québec, 2011).

Tableau 28 Taux de faible revenu, MFR, seuils après impôt, 65 ans et plus, ensemble du Québec, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et MRC, 1997-2008

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Domaine-du-Roy	1,5	1,7	2,7	2,9	2,0	3,0	3,1	2,5	3,1	2,2	2,6
Maria-Chapdelaine	1,3	0,6	2,2	2,7	1,2	2,6	2,5	2,5	2,4	2,9	2,8
Lac-Saint-Jean-Est	1,4	1,2	1,9	2,0	1,4	2,2	2,6	2,4	2,5	2,0	2,3
Saguenay	1,1	1,1	1,8	1,9	1,7	2,0	2,0	2,0	2,0	1,8	1,9
Fjord-du-Saguenay	1,8	1,1	2,8	4,2	2,6	3,9	3,4	2,3	2,7	3,0	2,5
Saguenay– Lac-St-Jean	1,3	1,1	2,1	2,2	1,6	2,3	2,4	2,2	2,3	2,0	2,2
Ensemble du Québec	2,0	2,0	2,6	2,8	2,4	2,9	2,9	2,9	3,0	2,8	3,0

(Institut de la statistique de Québec, 2011)

Graphique 29 Taux de faible revenu, MFR, seuils après impôt, 65 ans et plus, ensemble du Québec, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et MRC, 1997-2008



(Institut de la statistique de Québec, 2011)

Bien qu'elle permette la comparaison entre les femmes et les hommes, la mesure du taux de personnes vivant sous le seuil de faible revenu dans les ménages privés ne peut être mise en parallèle avec celle présentée précédemment. Une personne est réputée vivre sous le seuil de faible revenu si elle doit consacrer 63 % ou plus de son revenu après impôt (ou 55 % du revenu avant impôt) à trois nécessités que sont la nourriture, le logement et les vêtements. La disponibilité de cette variable en fonction du sexe nous permet d'établir des comparaisons entre les femmes et les hommes vivant au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

On ne s'étonnera sans doute pas de constater qu'en 2006, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, presque deux fois plus de femmes de 65 ans et plus vivaient sous le seuil de faible revenu (5,8 %), com-

parativement aux hommes (3,2 %). Or, tout indique que la situation prévalant dans la région s'avère moins critique que dans l'ensemble du Québec, ces taux étant respectivement de 13,1 % et 5,6 %. Le Tableau 29 nous apprend cependant que la pauvreté chez les femmes âgées ne semble pas vécue avec la même intensité sur le territoire de la région. C'est en effet à Saguenay que la proportion de femmes de 65 ans sous le seuil de faible revenu se distingue le plus, affichant un niveau de 9,1 %, soit plus du double de celui observé chez les hommes du même âge (3,8 %). Étonnamment, la proportion de femmes de 65 ans et plus vivant sous le seuil faible revenu est inférieure dans les trois MRC du Lac-Saint-Jean, particulièrement dans Domaine-du-Roy (1,5 % contre 3,6 % pour les hommes) (Conseil du statut de la femme, 2010).

Tableau 29 Femmes et hommes de 65 ans et plus (%) vivant sous le seuil de faible revenu dans les ménages privés, ensemble du Québec, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et MRC, 2006 ♂♀

	Femmes de 65 ans sous le seuil de faible revenu	Hommes de 65 ans sous le seuil de faible revenu
Québec	13,1	5,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	5,8	3,2
Domaine-Du-Roy	1,5	3,6
Maria-Chapdelaine	2,5	3,4
Lac-Saint-Jean-Est	1,4	1,9
Saguenay	9,1	3,8
Fjord-du-Saguenay	3,1	1,8

(Conseil du statut de la femme, 2010)

Décidément, la mesure de la pauvreté des aînés ne doit pas être effectuée que sur un nombre limité d'indicateurs. On constate en effet que selon la variable utilisée, la comparaison entre la région et l'ensemble du Québec peut nous

produire des conclusions différentes et il en est de même de la comparaison entre les sexes. On note des phénomènes semblables lorsque l'on met en parallèle les MRC de la région.

3.3.6 DES INIQUITÉS PROFONDES VOUÉES À SE PERPÉTUER

Les données précédentes ne sont peut-être que parcellaires, voire contradictoires, elles suffisent cependant à illustrer globalement le sort qui guette un nombre croissant de personnes qui songeront à quitter le marché du travail dans les prochaines années. Nous pouvons conclure que la situation financière de l'ensemble des aînés s'est améliorée, tant au Québec que dans la région. Or, ces gains ne semblent pas profiter à tous puisque des écarts de revenus importants persistent, notamment entre les hommes et les femmes. Tout indique également que le fait de disposer d'un faible niveau de revenu

pendant la période active de la vie est synonyme d'une situation semblable, voire encore plus critique à l'âge de la retraite. En effet, ce sont principalement les travailleurs touchant des revenus moyens et élevés et disposant déjà d'un régime de retraite qui cotisent à un REER. Ce mode d'épargne individuel qui avait pourtant été implanté pour eux s'avère donc un relatif échec.

Les analystes sont unanimes : les Québécois sont indisciplinés, négligeant d'épargner suffisamment pour leurs vieux jours. Ce discours cache-t-il l'intention à peine voilée

de réduire considérablement l'apport de revenu des moins nantis que constituaient jusqu'à aujourd'hui les régimes publics de retraites ? Le débat s'est transporté à Ottawa au début de 2012 quand le premier ministre Stephen Harper a fait part aux Canadiens de ses inquiétudes quant à la capacité des programmes publics de retraite à répondre aux besoins de tous dans les prochaines années. L'insuffisance de leur revenu incitera-t-

elle les aînés à demeurer actifs sur le marché du travail plus longtemps, comblant ainsi une partie des carences de main-d'œuvre appréhendées ? La réponse à cette question oblige de disposer d'une information précise sur les facteurs qui guident le choix de se retirer ou non du travail, ou d'y retourner, ce à quoi s'intéresse la section 0 « 4.4 Enfin la retraite ? » de ce portrait.

4. L'ADAPTATION DU MILIEU DE VIE

Les sections qui suivent poursuivent l'objectif de démontrer avec quelle acuité le milieu de vie et la communauté dans son ensemble tendent à s'adapter aux changements démographiques que nous connaissons actuellement. À titre d'exemple, nous nous demandons si les alternatives à l'hébergement pour retraités constituent ou non une solution adéquate aux besoins des aînés en matière d'habitation. Certaines données permettent également de mesurer si les aînés constituent un groupe de citoyens dont la sécurité est plus ou moins menacée. La présence des aînés sur le marché du travail et leurs intentions de prendre leur retraite font également l'objet d'analyses.

Nous habitons un territoire étendu et le fait de conduire n'est pas un luxe, mais une nécessité. Mais comment les aînés ayant perdu le droit de conduire assurent-ils leurs déplacements ? La retraite est synonyme de temps libre, donc de loisirs et de bénévolat. Nos équipements et nos activités sont-ils disposés à les accueillir en fonction de leurs goûts et aptitudes ? Sommes-nous collectivement bien outillés pour accueillir ces bébé-boumeurs qui voudront donner du temps à une cause ou à un loisir ? Les sections qui suivent tentent de fournir des réponses à ces questions et à d'autres, là encore, en s'appuyant sur des recherches ou des données brutes.

4.1 L'HABITATION : DES ADAPTATIONS NÉCESSAIRES

Nous assistons depuis les dernières décennies à des phénomènes démontrant comment certains secteurs de l'activité économique

cherchent à profiter de la manne que constitue le vieillissement. Le secteur de l'habitation est hors de tout doute celui où les signes sont

les plus révélateurs et cela, ici comme ailleurs. La profusion de données régionales d'une grande diversité et d'une grande qualité

nous permet de présenter un portrait de l'habitation des aînés qui reflète bien notre spécificité.

4.1.1 LES FAITS SAILLANTS

- *Même à un âge de plus de 75 ans, un peu plus d'un résident de la région sur deux (53,5 %) était toujours propriétaire de son logis en 2001, un taux plus élevé que l'ensemble du Québec (50,3 %) ;*
- *Les locataires âgés de 75 ans et plus doivent consacrer une portion considérable de leur revenu pour se loger (27,5 %) comparativement aux propriétaires (13,9 %) ;*
- *Les unités de logements privés pour personnes âgées sont réparties de manière inégale sur le territoire régional, le secteur de la Baie et du Bas-Saguenay Sud étant le plus pénalisé; une situation semblable s'observe du côté des logements HLM destinés aux aînés à faible revenu ;*
- *Malgré un taux d'inoccupation deux fois plus bas dans la région (4,2 %) que dans l'ensemble du Québec (8,1 %), les loyers mensuels des résidences privées pour aînés demeurent inférieurs dans la région (1 200 \$) comparativement au Québec (1 470 \$) selon les données de 2010-2011 ;*
- *Le ratio du nombre de lits en CHSLD par habitant diminue au Québec alors qu'il augmente dans la région, un phénomène attribuable non pas à une augmentation du nombre de lits, mais à la diminution de la population régionale ;*
- *La croissance anticipée du nombre de ménages dont les membres sont âgés de 75 ans et plus (13 500 en 2006 contre 29 000 en 2031) obligera de nombreux ajustements dans l'offre régionale de logements*

4.1.2 LA SITUATION DANS LA RÉGION DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Des propriétaires plus nombreux et pour plus longtemps

Les résidents de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont plus nombreux qu'au Québec à être propriétaires de leur logis et les

tendances semblent indiquer une progression de leur nombre en fonction du temps. En 2001, 66,2 % des habitants de la région étaient propriétaires, comparativement à 58,0 % au Québec (Société d'habitation du Québec, 2005). Cinq années plus tard, ces taux étaient respectivement de 70,5 % et 60,2 %

(Statistique Canada, 2010). Saguenay se distingue de l'ensemble de la région par le fait qu'elle compte une plus faible proportion de propriétaires (61,5 %), une situation inverse s'observant dans les territoires ruraux.

Tout indique que les propriétaires de leur logis mettent tout en œuvre pour y demeurer le plus longtemps possible. Notons d'abord que les 55-64 ans sont plus nombreux que l'ensemble de la population régionale à être propriétaires (73,0 %). Les chiffres présentés dans le Tableau 30 montrent que la diminution de la part des propriétaires s'amorce dans la tranche de 65-

74 ans seulement et ce, d'une façon lente. La proportion des propriétaires réunis dans ce groupe d'âge avoisine toujours celle de l'ensemble de la population. Étonnamment, 53,5 % des 75 ans et plus sont toujours propriétaires de leur logement en 2001 dans la région, un taux de trois points supérieur à celui s'observant au Québec. Une situation semblable s'observe chez les 75 ans et plus des MRC de la région, celles de Domaine-du-Roy et de Lac-Saint-Jean Est affichant un taux de propriétaires âgés de 75 ans et plus avoisinant les 60 % (Société d'habitation du Québec, 2005).

Tableau 30 Proportion de propriétaires et de locataires de leur logement (%) selon l'âge, ensemble du Québec, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et MRC, 2001

	Ensemble	55-64 ans	65-74 ans	75 ans et plus
Propriétaires				
Saguenay—Lac-Saint-Jean	66,2%	73,0%	66,9%	53,5%
Lac-Saint-Jean-Est	70,2%	76,3%	74,4%	58,8%
Domaine-du-Roy	71,5%	75,6%	71,8%	61,8%
Fjord-du-Saguenay	78,1%	84,1%	79,3%	57,8%
Maria-Chapdelaine	71,4%	79,6%	67,1%	52,5%
Saguenay	61,5%	68,9%	61,9%	50,3%
Québec	58,0%	68,5%	63,7%	50,3%
Locataires				
Saguenay—Lac-Saint-Jean	33,8%	27,0%	33,1%	46,5%
Lac-Saint-Jean-Est	29,8%	23,7%	25,6%	41,2%
Domaine-du-Roy	28,5%	24,4%	28,2%	38,2%
Fjord-du-Saguenay	21,9%	15,9%	20,7%	42,2%
Maria-Chapdelaine	28,6%	20,4%	32,9%	47,5%
Saguenay	38,5%	31,1%	38,1%	49,7%
Québec	42,0%	31,5%	36,3%	49,7%

(Société d'habitation du Québec, 2005)

La part du revenu consacré au logement

Le taux d'effort médian, soit la portion du revenu consacrée au logement, des résidents de la région était, en 2001, semblable à celui observé dans l'ensemble du Québec. Or, ce taux diffère selon le mode d'occupation du logement, les locataires consacrant une part de leur revenu nettement supérieure pour se loger. Ces taux étaient de 22,5 % pour les locataires et de 13,8 % pour les propriétaires dans la région et respectivement de 23,0 % et de 14,5 % dans l'ensemble du Québec en 2001.

Les 65 ans et plus propriétaires habitant la région consacrent au logement un pourcentage de leur revenu semblable (13,5 %) à ce qui s'observe pour l'ensemble des propriétaires, un niveau quasi identique (13,3 %) se mesurant chez cette même cohorte dans l'ensemble du Québec. La part des dépenses liées au logement n'augmente pas de manière significative avec l'âge, du moins pour les pro-

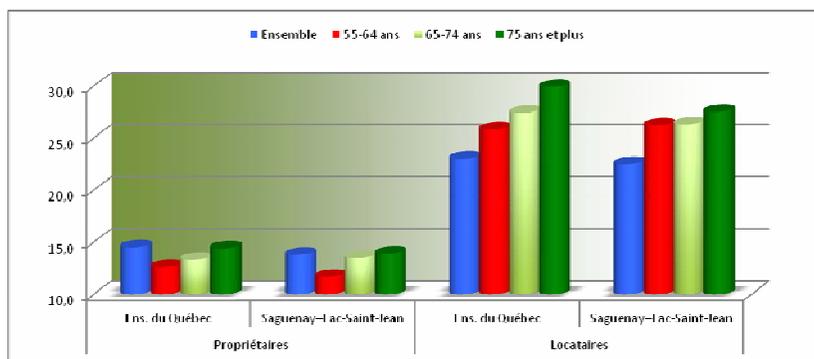
priétaires, selon les données de 2001. La situation des locataires diffère passablement, autant dans la région qu'au Québec, puisque on observe que l'effort budgétaire lié au logement croît directement en fonction de l'âge. Les locataires de 55 à 64 ans de la région doivent réserver 26,2 % de leur revenu pour le logement comparativement à 22,5 % pour l'ensemble des locataires de la région. Une situation fort semblable s'observe au Québec. Le fait de franchir le cap des 75 ans fait croître de nouveau la part du revenu que les locataires doivent consacrer au logement. Ce poste budgétaire atteint en effet 27,5 % chez les locataires de la région et de 29,9 % au Québec. Comptant déjà sur des revenus inférieurs, une majorité de locataires âgés voient donc leur situation financière se détériorer avec l'âge en raison de la pression qu'exerce le logement sur leurs finances personnelles. Le Graphique 30 offre l'opportunité de visualiser le phénomène qui, faut-il le souligner, prévaut d'une manière plus soutenue dans l'ensemble du Québec.

Tableau 31, Taux d'effort des propriétaires et des locataires (%) selon l'âge, ensemble du Québec, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et MRC, 2001

	Ensemble	55-64 ans	65-74 ans	75 ans et plus
Propriétaires				
Saguenay—Lac-Saint-Jean	13,8	11,7	13,5	13,9
Lac-Saint-Jean-Est	13,7	11,4	13,6	14,9
Domaine-du-Roy	14,3	12,6	15,3	16,4
Fjord-du-Saguenay	13,8	11,8	12,1	11,2
Maria-Chapdelaine	13,1	10,7	12,3	14,5
Saguenay	13,8	11,7	13,5	13,7
Québec	14,5	12,6	13,3	14,4
Locataires				
Saguenay—Lac-Saint-Jean	22,5	26,2	26,3	27,5
Lac-Saint-Jean-Est	20,9	25,9	23,9	26,0
Domaine-du-Roy	21,8	22,2	28,2	27,7
Fjord-du-Saguenay	20,0	22,2	25,4	26,1
Maria-Chapdelaine	22,5	25,0	27,5	24,6
Saguenay	23,3	27,2	26,2	29,4
Québec	23,0	25,8	27,4	29,9

(Société d'habitation du Québec, 2005)

Graphique 30 Taux d'effort selon l'âge et le mode d'occupation du logement, ensemble du Québec et région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2001



(Société d'habitation du Québec, 2005)

L'offre de logements destinés aux personnes âgées au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Selon les données de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean disposait en 2011 de 1 602 unités de logement destinées à une clientèle âgée. Ce relevé comprend les unités de promoteurs privés ou d'organismes sans but lucratif destinées à une clientèle de 65 ans et plus et offrant des services non disponibles dans une majorité d'ensembles de logements locatifs traditionnels (ex. : repas, entretien, etc.). Les résidences offrant des soins assidus (au moins 1,5 heure par jour) sont exclues.

Le registre des résidences pour personnes âgées produit par l'Agence de la Santé dénombreait pour sa part en 2011 4 500 unités de logement, toute nature confondue, réparties dans 95 ensembles immobiliers (Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2011)¹¹.

Ce registre inclut tous les ensembles, peu importe leur taille. Le marché des résidences tend à se transformer dans la région. Selon une compilation de le Réseau FADOQ, on dénombrait 132 ensembles immobiliers qui hébergeaient 2 800 personnes âgées dans la région en 1998 (4 400 personnes en 2011).

Nous avons voulu savoir sommairement si ces logements étaient répartis de manière équitable sur le territoire de la région. Nous avons d'abord procédé à la répartition de celles-ci sur les six territoires de CSSS et nous avons comparé cette valeur avec la population totale de chaque territoire. Cela nous a permis d'obtenir un pourcentage d'unités de logement par personne se chiffrant à 1,672 % pour l'ensemble de la région. Nous constatons aisément que ce taux varie passablement d'un territoire à l'autre. Les territoires de Maria-Chapdelaine (2.593 %), Lac-Saint-Jean-Est (1,959%) et de Jonquière (1,661%) affichent un taux plus élevé ou égal à la moyenne régionale. Le territoire de La Baie apparaît comme le plus défavorisé, avec un taux d'à peine 0,869 %.

¹¹ Les unités en Centre d'hébergement et de soins longue durée (CHSLD) sont exclues du registre de l'Agence.

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN—UNGAVA — ÉTAT DE LA SITUATION

Tableau 32 Répartition des unités de logements pour personnes âgées selon le territoire de CSSS (ou MRC, le cas échéant), 2011

	La Baie	Chicoutimi	Jonquière	Domaine-du-Roy	Maria-Chapdelaine	Lac-Saint-Jean-Est	Saguenay-Lac-Saint-Jean
Population totale 2010	22 201	75 901	64 886	31 883	25 219	51 210	271 250
Unités pour personnes âgées	193	1171	1078	436	654	1003	4 535
Ratio unité/capita (%)	0,869	1,543	1,661	1,367	2,593	1,959	1,672

(Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay—Lac-Saint-Jean, 2011)

Selon les données de la SCHL, le loyer mensuel moyen, peu importe le type d'unité pour personnes âgées, s'établissait à 1 198\$ dans la région en 2011, un montant nettement inférieur à ce qui prévaut dans l'ensemble du Québec (1 466\$). Les loyers pour l'ensemble des résidences de la région étaient demeurés au même niveau

en 2010 et 2011 alors qu'ils ont augmenté de 5 % en moyenne au Québec. Les régions s'apparentant au Saguenay — Lac-Saint-Jean affichent pour la plupart des taux de loyers inférieurs à la moyenne provinciale. La variation par rapport à 2010 y est cependant légèrement supérieure.

Tableau 33 Loyer moyen (\$) des places standard dans les résidences, ensemble du Québec, quelques régions du Québec et région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2011¹²

Centre	Chambres individuelles		Chambres semi-privées		Studios		1 chambre		2 chambres		Total	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Bas-Saint-Laurent	1 223	1 240	1 045	**	1 206	1 232	1 333	1 272	1 459	1 479	1 243	1 254
Centre-du-Québec	1 098	1 107	**	**	1 208	1 231	1 255	1 290	1 667	1 688	1 223	1 253
Chaudière-Appalaches	1 200	1 217	**	**	1 191	1 183	1 439	1 501	1 558	1 639	1 280	1 312
Côte-Nord	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	1 245	1 318
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	1 164	1 224	**	**	**	**	1 161	1 325	**	**	1 161	1 236
Lanaudière	1 230	1 339	**	**	1 320	1 306	1 333	1 417	1 570	1 626	1 302	1 400
Laurentides	1 370	1 377	**	**	1 346	1 359	1 249	1 273	1 886	1 612	1 374	1 368
Mauricie	1 123	1 232	**	**	970	1 107	1 175	1 344	**	1 888	1 136	1 257
Montérégie	1 283	1 353	1 803	1 502	1 329	1 312	1 214	1 303	1 516	1 513	1 294	1 350
Saguenay/Lac-Saint-Jean	1 079	1 184	**	**	1 214	1 163	1 450	1 239	1 629	1 562	1 208	1 198
AR d'Alma	1 061	1 344	**	**	**	**	**	**	**	**	1 238	1 228
AR de Dolbeau-Mistassini	1 093	1 186	**	**	1 101	943	1 386	1 355	**	**	1 202	1 159
Roberval	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
Saint-Félicien	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
Région rurale	1 013	1 019	**	**	**	**	**	**	**	**	1 090	1 047
Province de Québec	1 336	1 410	1 320	1 612	1 206	1 286	1 406	1 469	1 769	1 855	1 393	1 466

(Société canadienne d'hypothèques et de logements, 2011)

¹² La moyenne de 1 466\$ est établie pour l'ensemble des centres urbains et non spécifiquement pour ceux apparaissant dans ce tableau

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN—UNGAVA — ÉTAT DE LA SITUATION

Le taux d'inoccupation des logements pour aînés au Québec se chiffrait à 8,1 % en 2011 (2,6 % pour tous les types de logements dans les centres urbains), en légère baisse par rapport à l'année précédente. Ce taux s'établissait à 4,2 % au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ayant connu également une baisse par rapport à 2010. Tout semble donc indiquer que le marché a su aisément absorber l'apport de nouvelles unités de logements pour aînés, notamment dans les centres urbains. Les logements comptant

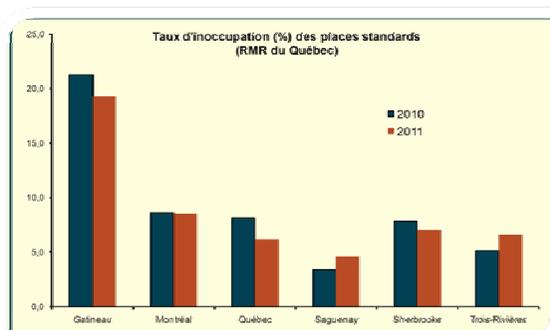
deux chambres se font passablement plus rares que ceux d'une chambre selon les données de la SCHL présentées dans le Tableau 34. Le taux d'inoccupation dans les autres centres du Québec est passablement plus élevé que ce qui prévaut dans la sous-région de Saguenay. Il affichait des valeurs avoisinant les 20 % à Gatineau en 2011, un phénomène attribuable à l'ajout de nombreuses nouvelles unités (Société canadienne d'hypothèques et de logements, 2011).

Tableau 34 Taux d'inoccupation des places standards (%) dans les résidences pour personnes âgées, ensemble du Québec et région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2010 et 2011

Centre	Chambres individuelles		Chambres semi-privées		Studios		1 chambre		2 chambres		Total	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
RMR de Saguenay	4,8	5,6	**	--	1,3	2,6	3,0	5,5	0,0	++	3,4	4,6
Chicoutimi	1,4	1,5	**	--	2,2	**	**	**	**	**	1,3	2,9
Jonquières	9,3	8,5	--	--	1,1	2,9	4,3	5,4	0,0	++	5,7	5,8
La Baie	0,8	7,4	--	--	**	**	--	--	--	--	0,6	5,8
Saguenay/Lac-Saint-Jean	4,1	4,2	**	**	3,2	2,3	8,7	7,3	0,0	++	4,8	4,2
AR d'Alma	0,0	5,3	--	--	**	**	**	**	**	**	3,5	5,4
AR de Dolbeau-Mistassini	0,9	1,5	**	**	4,8	3,4	5,7	3,8	**	**	4,2	2,7
Roberval	**	**	--	--	**	**	**	**	**	**	**	**
Saint-Félicien	**	**	--	--	**	**	--	**	--	--	**	**
Région rurale	9,6	6,8	--	--	**	**	**	**	--	--	9,4	6,8
Province de Québec	10,1	9,5			8,5	9,7	6,9	6,1	7,0	7,6	8,4	8,1

(Société canadienne d'hypothèques et de logements, 2011)

Graphique 31 Taux d'inoccupation des places standards (%) dans les agglomérations urbaines du Québec, 2010-2011



(Société Canadienne d'hypothèques et de logements, 2011)

Le logement social pour les aînés

Les 39 offices municipaux d'habitation de la région gèrent un parc immobilier de 3 366 unités HLM, toutes clientèles confondues. De ce nombre, 720 ou 43,0 %, sont destinées à des personnes âgées. Or, ce ratio fluctue d'une municipalité à l'autre, pouvant être de 100 % ou de 0 % dans des municipalités de tailles comparables, sans que rien de visible ne permette d'expliquer la situation. Nous pouvons cependant remarquer que dans plusieurs petites communautés, au moins un logis HLM sur deux est destiné aux aînés. Il demeure étonnant de constater que quatre petites municipalités (Saint-Edmond, Saint-Thomas-Didyme, L'Anse-Saint-Jean et Sainte-Rose-du-Nord) ne disposent d'aucun logement à loyer modique pour les aînés (Société d'habitation du Québec, 2011). Rappelons que seules les personnes répondant à des critères stricts reliés au revenu et à d'autres con-

sidérations peuvent habiter un HLM, ce type de logement étant destiné exclusivement aux personnes à faible revenu.

Vingt-trois des 95 ensembles de logements répertoriés par l'Agence de la Santé et des Services sociaux de la région sont administrés par un organisme sans but lucratif (OSBL). Ceux-ci offrent un total de 448 places, soit 10 % de l'ensemble des unités (chambres et logements) offertes dans la région. Les OSBL sont particulièrement présents dans les MRC du Lac-Saint-Jean (Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2011). L'offre de services complémentaires varie d'un OSBL à l'autre. La région compte également des coopératives d'habitations destinées uniquement aux retraités. Selon le dénombrement de la Fédération des coopératives d'habitation du royaume du Saguenay-Lac-Saint-Jean, il y aurait 59 unités de logements ainsi offertes aux aînés.

4.1.3 L'OFFRE DE PLACES EN CHSLD

Quoique réservées aux personnes nécessitant une intensité de soins répondant à des critères définis, les chambres en Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) doivent également être considérées comme un lieu de résidence pour les gens qui y séjournent. Le portrait de situation se définit sommairement de la manière suivante (Tableau 35). La région comptait 1 330 lits en 2009-2010, pour un taux par 100 000 habitants de 489. Le nombre absolu

de lits n'a augmenté que de 3,1 % depuis la période 2005-2006, mais le taux par 100 000 habitants a crû de 20 points en raison de la diminution de la population régionale. Les données provinciales étaient au même moment les suivantes : le Québec disposait de 40 195 lits en 2009-2010, une légère diminution de 3,1 % par rapport à 2005-2006. Le taux par 100 000 habitants s'élevait à 514, en baisse de 33 % pour la même période. Tout indique donc que la région atteindra

des niveaux mathématiques qui se situeront dans la moyenne provinciale dans les prochaines années et ce, sans qu'il y ait ajout ou retrait de lits.

La comparaison avec des régions semblables au Saguenay–Lac-Saint-Jean permet de relever des écarts considérables entre elles. Les régions de la Mauricie–Centre du Qué-

bec et de Chaudière-Appalaches affichaient des taux respectifs par 100 000 habitants de 543 et de 520 en 2009-2010. Ce ratio était cependant en forte baisse. À l'autre extrême, la région des Laurentides affichait un taux de 353, une valeur qui connaissait pourtant une diminution soutenue en fonction du temps.

Tableau 35 Lits dressés d'hébergement et des soins de longue durée (CHSLD) (Par 100 000 h), ensemble du Québec et régions sociosanitaires, 2005-2006 à 2009-2010

	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	Variation 2009-2010/ 2005-2006
Saguenay–Lac-Saint-Jean	469	469	495	433	489	20,0
Mauricie et Centre-du-Québec	566	564	558	552	543	-23,0
Abitibi-Témiscamingue	497	497	500	511	483	-14,0
Côte-Nord	450	442	460	466	456	6,0
Chaudière-Appalaches	548	556	528	516	520	-28,0
Laurentides	373	367	362	360	353	-20,0
Ensemble du Québec	547	540	529	518	514	-33,0

(Institut de la Statistique du Québec, 2011)

La ville de Larouche voit s'implanter sur son territoire un vaste complexe d'habitation intégré qui, malgré les apparences, s'adresse à tous, non seulement aux aînés.

Différentes formules d'habitation sont offertes, allant de la maison unifamiliale sur de vastes terrains, à l'appartement, jusqu'à la résidence pour personnes âgées. Un terrain de golf sera aménagé avec sentier pédestre accessible pour les quadriporteurs, de même qu'un centre communautaire multifonctionnel.

Les nouveaux résidents pourront bien sûr compter sur les services déjà disponibles à Larouche et d'autres s'ajouteront au besoin. On promet la création d'une coopérative de santé qui, en plus de fournir les services médicaux courants, offrira aussi les services requis par les personnes vivant avec une limitation temporaire ou permanente. Ce concept intégré est une première dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

4.1.4 UNE SITUATION RELATIVEMENT AVANTAGEUSE

Il en coûte moins cher de se loger ici, un gain dont l'effet est quelque peu diminué par les niveaux de revenu qui affichent des valeurs inférieures dans la région. Les aînés cherchent à demeurer dans le logis qu'ils possèdent et ce, largement au-delà de l'âge de 75 ans. Du côté des logements pour aînés, le faible taux d'inoccupation confirme que les investisseurs privés semblent jouer de prudence en évitant de sursaturer le marché régional. Étonnamment, la relative rareté de logements pour aînés ne semble pas influencer sur le prix des loyers dans la région, ceux-ci étant inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec et ceux de régions comparables à la nôtre.

La situation semble moins reluisante pour les aînés comptant sur des revenus plus modestes et locataires de leur logis. Les chiffres démontrent en effet que le logement occupe une part croissante de leur budget personnel en fonction de l'âge. Ne disposant sans doute pas d'un capital constitué sur une propriété, ceux-ci semblent confinés à la pauvreté.

Nous avons aussi constaté que l'offre de logements destinés aux aînés semble se répartir de manière inéquitable sur le territoire régional. Les OSBL tentent bien de prendre le relais et ce, particulièrement dans les milieux ruraux, mais ceux-ci sont soumis aux disponibilités budgétaires des programmes d'aide gouvernementaux et encore faut-il que des citoyens

bénévoles se mobilisent pour développer ces (longs) projets. La disponibilité de logis HLM pour aînés semble faire défaut dans de nombreuses communautés, ce qui pourrait amener bon nombre d'aînés moins fortunés à quitter leur milieu de vie pour dénicher un logement adapté à leur condition. Ajoutons également que la croissance du nombre de personnes âgées dans la région ne semble pas annoncer un ajustement à la hausse du nombre de places en CHSLD.

Retenons tout de même que la situation actuelle de l'offre de logements pour les aînés avec ses 6 220 unités et lits semble fournir une réponse adéquate. Or l'avenir peut sembler inquiétant quand on songe aux données qui suivent. La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean comptait 13 490 ménages constitués de personnes âgées de plus de 75 ans en 2006 et rappelons qu'un ménage est constitué d'une ou plusieurs personnes qui habitent un même logis. Un calcul simple nous permet de retenir que la région offre 46 unités et lits pour chaque tranche de 100 ménages dont les membres ont 75 ans et plus. Or, le nombre de ménages constitués de personnes de 75 ans et plus aura plus que doublé d'ici les 20 prochaines années (2031), s'établissant à 29 049 selon les prévisions de l'ISQ. Une certaine part des gens qui les composent voudront habiter dans un environnement répondant davantage à leur condition, la maison unifamiliale telle que nous la connaissons ou le logement

conventionnel n'étant plus adaptés. Le marché privé, le secteur sans but lucratif et d'autres alternatives telles que les ressources intermé-

diaires sont donc vouées à subir une forte pression dans les prochaines années.

4.2 LA SÉCURITÉ DU MILIEU

Les aînés pourraient constituer une clientèle de choix pour les criminels. Ils sont moins vifs, se déplacent lentement et ils sont plus susceptibles de se faire escroquer des sommes importantes d'argent, notamment à l'aide de l'ordinateur, un objet qui accompagne de plus en plus leur quotidien. On serait donc porté à croire que les statistiques nous confirment qu'ils sont davantage victimes de crimes contre la propriété qui comprennent notamment le vol. On pourrait croire également que les aînés négligent de s'adonner à des sorties ou de simples randonnées à pied de peur d'être victimes d'un crime.

Les personnes aînées sont passablement moins victimes de crimes que l'ensemble de la population au Québec. Tout semble cependant indiquer que la progression des crimes qui les touchent devrait suivre la croissance de la part qu'occupent les aînés dans l'ensemble de la population québécoise. Les crimes envers les aînés ne doivent pas être pris à la légère, ceux-ci pouvant avoir des impacts dont les effets sont décuplés chez les aînés.

Or, les effets de la criminalité sur les personnes de ce groupe d'âge sont souvent marquants. En effet, comme elles sont nombreuses à

souffrir d'une ou de plusieurs maladies chroniques, une blessure même mineure lors d'une infraction criminelle peut entraîner des complications sur leur santé. De plus, ayant un revenu fixe dont la valeur tend à s'éroder avec les années, elles peuvent éprouver des difficultés à combler les pertes subies à la suite d'un vol, surtout lorsque les biens volés sont acquis depuis longtemps et que leur valeur a augmenté. En outre, pour plusieurs, certains biens sont difficilement remplaçables, car ils revêtent une valeur affective inestimable. Leur perte représente donc un traumatisme de même qu'une violation de leur vie privée et de leurs souvenirs. Enfin, vivant souvent seuls et, surtout, ayant un réseau social qui s'étioloie avec le temps, les aînés sont moins susceptibles de recevoir du soutien pour surmonter une expérience de victimisation. Les victimes âgées peuvent alors trouver difficile de faire de nouveau confiance aux autres et de se sentir en sécurité.

En outre, il faut garder en mémoire que les personnes âgées sont plus susceptibles de souffrir d'un problème de mobilité, ce qui peut rendre difficiles leurs déplacements pour témoigner à la cour. De plus, ayant plus souvent de problèmes cognitifs que le reste de la population, il peut devenir ardu

pour les victimes âgées de témoigner sans oublier des éléments importants de leur déposition, notamment dans un contexte où le témoignage à la cour peut être fait quelques mois après l'événement criminel. En raison de ces problèmes, les victimes risquent d'abandonner leurs démarches judiciaires et d'être de nouveau confrontées à l'auteur présumé, surtout si cette personne fait partie de son entourage (Ministère de la

Sécurité publique du Québec, 2009).

Ainsi, la tentation de nier la criminalité chez les aînés peut être bien réelle, si on se contente de ne s'appuyer que sur des données statistiques parcellaires. Des données quantitatives de qualité ont le mérite de documenter une situation de manière détaillée, ce à quoi s'intéresse la présente section du portrait.

4.2.1 LES FAITS SAILLANTS

- *Les Canadiens de 65 ans et plus s'estimant très ou plutôt satisfaits de leur sécurité personnelle ne sont presque aussi nombreux que l'ensemble de la population ;*
- *La relative croissance du nombre de victimes de crimes âgées de 65 ans et plus doit être attribuée à l'augmentation de leur nombre, non pas un taux de criminalité en augmentation pour ce groupe d'âge ;*
- *Les voies de fait et les menaces font davantage de victimes parmi les aînés au Québec et elles visent davantage les hommes ;*
- *Le taux de victimes d'infractions au Code criminel âgées de 65 ans et plus varie passablement d'une région à l'autre au Québec ; il affichait en 2008 une valeur nettement inférieure dans la région (153,9/100 000 hab.) que dans l'ensemble du Québec (198,2/100 000 hab.) ;*
- *L'agresseur d'une personne aînée est généralement connu de celle-ci ; il s'agit généralement du conjoint ou de l'ex-conjoint.*

4.2.2 LA PERCEPTION DES CANADIENS À L'ÉGARD DE LEUR SÉCURITÉ

Un peu plus de neuf Canadiens sur 10 (93 %) se déclarent satisfaits de leur sécurité personnelle relativement au crime selon l'Enquête sociale générale de 2009. Une proportion semblable de Canadiens avouent ne pas éprouver d'inquié-

tude à marcher seuls dans leur quartier, une fois la nuit tombée, alors qu'une autre, légèrement inférieure de ceux-ci (83 %), se considèrent en sécurité lorsqu'ils sont seuls chez eux le soir. Deux Canadiens sur trois (62 %) jugent que la

criminalité dans leur quartier est demeurée la même qu'il y a cinq ans alors qu'un quart d'entre eux (26%) estime qu'elle avait augmenté.

Les femmes sont légèrement moins nombreuses à se déclarer très ou plutôt satisfaites de leur sécurité personnelle par rapport à la criminalité (91%) que les hommes (94%). Étonnamment, les personnes de 65 ans et plus sont à peine moins nombreuses à se dé-

clarer très ou plutôt satisfaites de leur sécurité (90%). À l'autre extrémité de la pyramide, les jeunes de 15 à 24 et les adultes de 24 à 35 ans sont un peu plus nombreux à exprimer un haut degré de satisfaction de leur sécurité (93%). Le niveau de revenu influence l'auto-évaluation des Canadiens face à leur sécurité personnelle, les plus pauvres se montrant moins rassurés (87%) que les mieux nantis (95%) (Statistique Canada, 2011).

Tableau 36 Sentiments autodéclarés de satisfaction des Canadiens à l'égard de leur sécurité personnelle par rapport à la criminalité, selon certaines caractéristiques démographiques, 2009 ♂♀

	Très ou plutôt satisfaits		Très ou plutôt insatisfaits	
	Nb (X1 000)	%	Nb (X1 000)	%
Sexe				
Féminin	12 774	91	1 063	8
Masculin	12 865	94	664	5
Âge				
15 à 24 ans†	4 200	94	261	6
25 à 34 ans	4 362	94	242	5
35 à 44 ans	4 461	93	298	6
45 à 54 ans	4 902	92	372	7
55 à 64 ans	3 736	92	280	7
65 ans et plus	3 978	90	274	6
Statut civil				
Marié	13 177	93	817	6
Vivant en union libre	2 967	93	206	6
Célibataire	6 565	93	457	6
Veuf	1 226	90	93	7
Séparé ou divorcé	1 683	90	152	8
Revenu du ménage				
Moins de 20 000 \$	1 257	87	142	10
20 000 \$ à 39 999 \$	2 979	91	240	7
40 000 \$ à 59 999 \$	3 558	92	258	6
60 000 \$ à 99 999 \$	5 823	94	355	6
100 000 \$ et plus	6 835	95	360	5

(Statistique Canada, 2011)

4.2.3 LA CRIMINALITÉ AU QUÉBEC: LA SITUATION DES PERSONNES ÂÎNÉES

Le nombre d'infractions contre la personne demeure stable au Québec depuis les derniers 10 ans. S'y retrouvent notamment les crimes qui portent atteinte à l'intégrité physique d'une personne tels que, la négligence criminelle, les voies de fait, les agressions sexuelles, le vol qualifié ou l'extorsion. Le taux par 100 000 habitants de ces crimes était de 1 037 en 2001 et de 1 043 en 2010. Il a connu une pointe en 2006 (1 101) pour amorcer une lente réduction par la suite. Le nombre d'infractions contre la propriété décroît de manière constante au Québec, étant passé de 4 241 par 100 000 habitants en 2001 pour s'établir à 3 093 en 2010. Le nombre d'incendies criminels, d'introductions par effraction, de vols de véhicules à moteur, de vols d'argent et de fraudes en est la principale explication.

Les crimes contre la personne chez les aînés

Selon les données provinciales du ministère de la Sécurité publique datant de 2010, 2 348 personnes âgées de 65 ans et plus ont été victimes d'une infraction contre la personne, un nombre plus élevé que l'année précédente (1 970). Le nombre croissant de 65 ans et plus dans l'ensemble de la population ainsi que les efforts de sensibilisation visant la dénonciation peuvent expliquer cette croissance selon les analystes du ministère. Un crime contre la personne sur deux envers les aînés en 2010 (49,7 %) était relié aux voies de fait et un sur quatre (23,7 %) était une menace. L'autre part significative était constituée des vols qualifiés (11,2 %). Ces données permettent d'observer que les aînés sont davantage victimes de menaces et de vols qualifiés que la population en général (Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2011).

Tableau 37 Infractions contre la personne (nb et %), personnes âgées de 65 ans et plus comparativement à l'ensemble des victimes, ensemble du Québec 2010

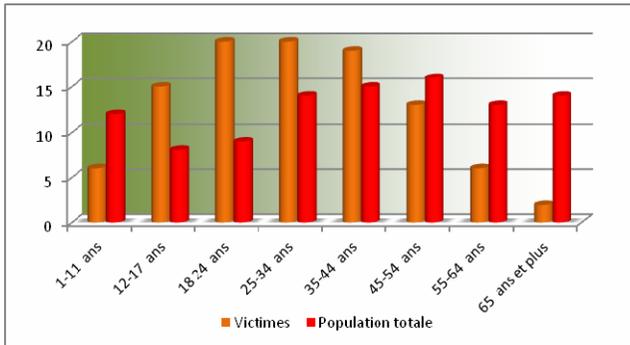
Infraction contre la personne	Victimes de 65 ans et plus		Toutes les victimes	
Homicide	9,0	0,4	79	0,1
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	4,0	0,2	18	0,0
Tentative et complot en vue de commettre un meurtre	6,0	0,3	208	0,3
Voies de fait	1 167	49,7	41 266	54,9
Agression sexuelle	49	2,1	4 135	5,5
Autres infractions d'ordre sexuel	2,0	0,1	1 075	1,4
Enlèvement et séquestration	26	1,1	1 246	1,7
Vol qualifié et extorsion	264	11,2	6 265	8,3
Harcèlement criminel	132	5,6	4 071	5,4
Menaces	558	23,7	14 663	19,5
Autres	131	5,6	2 175	2,9
Total	2 348	100,0	75 201	100,0

(Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2011)

Les victimes de crimes contre la personne au Québec se concentrent dans certains groupes d'âge en particulier, selon les données de 2007. Le Graphique 32 montre que celles-ci appartiennent au groupe des 17 à 34 ans, marquant un pic chez les 18-24 ans où la proportion de victimes est plus du double (20 %) de celle que représente

cette catégorie d'âge dans la population en général (9 %). Le phénomène s'inverse au tournant des 50 ans, faisant en sorte que la part des victimes de crimes contre la personne par tranche d'âge est inférieure à la proportion de population (Ministère de la Sécurité publique du Québec 2009).

Graphique 32 Répartition des victimes d'infractions contre la personne, population totale selon le groupe d'âge, ensemble du Québec, 2007

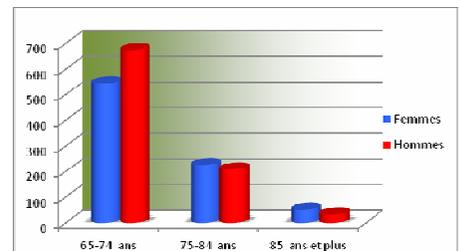


(Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2009)

Les hommes de 65 ans et plus sont davantage victimes de crimes contre la personne (53 %) que les femmes alors qu'ils comptent pour 42 % de la population du même groupe d'âge. À l'inverse, les femmes comptent pour 47 % des victimes alors qu'elles comptent pour 58 % de la population âgée. L'écart entre les sexes tend à s'inverser en fonction de l'âge, comme on peut le constater dans le Graphique 33.

font davantage de victimes parmi les hommes, tel que l'on peut le constater dans le Graphique 34 (Ministère de la Sécurité publique du Québec 2009).

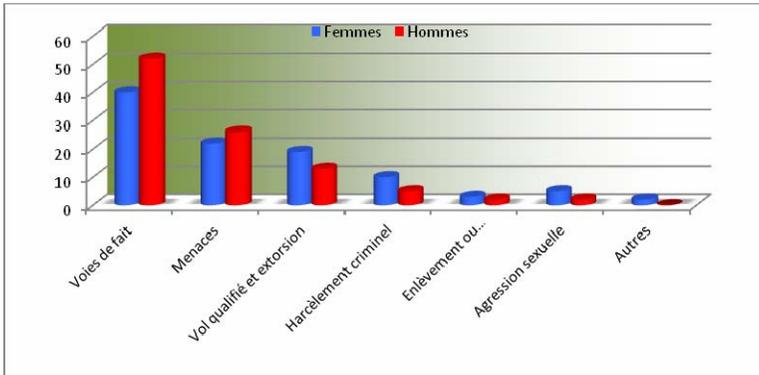
Graphique 33 Nombre d'ânés victimes d'infractions contre la personne selon le sexe et le groupe d'âge, ensemble du Québec, 2007 ♂ ♀



(Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2009)

Ce phénomène tire en partie son explication dans la plus longue espérance de vie des femmes qui en fait croître le nombre en fonction de l'âge. Une proportion plus grande de femmes que d'hommes de 65 ans et plus sont victimes de vol qualifié, de harcèlement criminel et d'agressions sexuelles. Les voies de faits, qui comptent pour un nombre important de crimes,

Graphique 34 Répartition des infractions contre la personne selon la catégorie, par sexe des aînés, ensemble du Québec, 2007 ♂♀



(Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2009)

Il est déjà connu que plusieurs victimes de crimes contre la personne connaissent leur agresseur et les aînés n'échappent pas au phénomène. Dans quatre cas sur 10, il s'agit d'une personne connue de l'aîné victime et dans trois autres cas sur 10, l'auteur est un membre de la famille. Celui-ci est soit un enfant de la victime dans 14 % des cas, son conjoint ou son ex-conjoint (8 %) ou un autre membre de la famille immédiate, tel qu'un frère ou une sœur (6 %). Les victimes aînées se distinguent de l'ensemble des victimes, étant davantage agressées par un membre de leur famille, celui-ci étant plus souvent leur conjoint ou leur ex-conjoint.

Les crimes contre la propriété chez les aînés

La proportion de personnes de 65 ans et plus s'étant plaintes d'un crime contre la propriété est en croissance, suivant une courbe in-

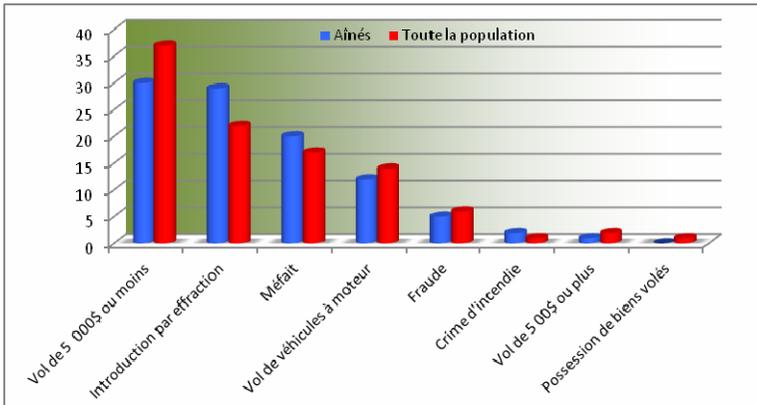
verse à ce qui s'observe dans la population en générale. De 2003 à 2007, ce type de crime a connu une croissance de 31 % chez les aînés alors qu'il a diminué de 10 % dans l'ensemble de la population pendant la même période. Ce phénomène s'expliquerait là encore par l'augmentation du nombre des 65 ans et plus et par la hausse des dénonciations à la police selon le ministère de la Sécurité publique du Québec.

Les crimes commis envers les aînés relativement à la propriété semblent répondre à des règles particulières. On constate en effet que les aînés sont davantage visés par les introductions par effraction, les méfaits et les incendies (respectivement 29 %, 20 % et 2 %) comparativement à la population en général (respectivement (22 %, 17 % et 1 %). On note également que les criminels semblent moins s'intéresser à l'argent ainsi qu'aux voitures des aînés, comme le montre le Graphique 35. L'importance

relative des crimes contre les aînés évolue de manière significative en fonction du temps. On note en effet que les vols de moins de 5 000\$ ont connu une augmentation importante entre 2003 et 2007, leur part étant passée de 25 % à 30 %.

Les fraudes ont aussi augmenté pendant la même période. Toutefois, les introductions par effraction sont passablement moins nombreuses (Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2009).

Graphique 35 Répartition des infractions contre la propriété selon la catégorie, aînés et population en général, ensemble du Québec, 2007



(Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2009)

Les fraudes

Le ministère de la Sécurité publique a dénombré 14 109 fraudes au Québec dont près de 1 000 ont été commises envers des personnes aînées (7 %). Un peu plus des trois quarts de ces dernières sont classés dans la catégorie « autres » des statistiques qui comprend notamment les abus de confiance criminels, le fait de prendre, d'obtenir, d'enlever, de cacher frauduleusement quoi que ce soit, l'escroquerie au moyen d'un faux

semblant ou d'une fausse déclaration, le fait de faire ou d'utiliser un faux document ainsi que de signer un document sans en avoir l'autorisation. Dans une proportion semblable, on note les fraudes commises à l'aide des cartes de guichet ou de crédit. Le nombre réel de ce type de fraude serait cependant supérieur puisque les victimes ont l'obligation d'aviser leur institution financière, mais pas nécessairement la police. Les données détaillées sont présentées dans le Tableau 38.

Tableau 38 Fraudes touchant les aînés et total des fraudes selon le type, ensemble du Québec, 2007

	Fraudes touchant			
	les aînés		Toutes les fraudes	
	Nombre	%	Nombre	%
Autre fraude (fixation de prix, abus de confiance criminel, ...)	264	27	3457	24,5
Fraude, carte de service (de paiement, de crédit, de guichet automatique, ...)	244	25	3557	25,2
Fraude, chèque	196	20,1	2649	18,8
Supposition de personne	126	12,9	2460	17,4
Fraude, guichet automatique	88	9	1072	7,6
Autre fraude incluse (ex. clonage de carte de service)	22	2,3	9	0,1
Fraude par ordinateur (à des fins illégales)	10	1	270	1,9
Obtention frauduleuse de transport	8	0,8	194	1,4
Fraude, télémarketing (par téléphone)	6	0,6	41	0,3
Fraude, valeurs mobilières ou instruments financiers (actions, obligations,...)	5	0,5	23	0,2
Obtention frauduleuse de gîte ou de nourriture	3	0,3	196	1,4
Fraude, changement d'étiquette	3	0,3	151	1,1
Fraude, fausse réclamation aux gouvernements ou aux assurances	1	0,1	30	0,2
Total	976	100	14 109	100

(Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2009)

La fraude assistée par ordinateur

Le Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations (CEFRIO) se spécialise dans la recherche sur l'usage des technologies de l'information dans l'innova-

tion sociale au Québec. Selon les données colligées par ses chercheurs, l'utilisation de l'ordinateur s'étend à un nombre grandissant de personnes de 65 ans et plus au Québec. En 2010, elles étaient 40 % à utiliser régulièrement Internet et s'ajoutait un autre 11 % à le faire occasionnellement, pour un total

de 51 % (CEFRIO, 2011). Ceux-ci constituent donc une proie de choix pour les cybercriminels puisque, contrairement aux jeunes, les aînés sont peu familiers avec les manigances dont ils pourraient faire l'objet par l'entremise d'un écran d'ordinateur. Selon les données les plus récentes, soit 2010, il y aurait eu au Québec 1 270 infractions reliées à l'utilisation d'un ordinateur ou d'Internet, peu importe l'âge des victimes (520 infractions

de plus qu'en 2009). La précision des données existantes ne permet cependant pas d'isoler le nombre d'aînés parmi ces victimes. De l'avis du ministère de la Sécurité publique, cette forte augmentation démontre davantage l'efficacité du travail des policiers qu'une quelconque variation en fonction du temps. Les données de 2010 confirment l'importance des crimes reliés à la pornographie juvénile (42 %) et des fraudes (36%).

Tableau 39 Principales infractions perpétrées à l'aide d'un ordinateur ou d'Internet, ensemble du Québec, 2009 et 2010

	2009		2010	
	Nombre	%	Nombre	%
Distribution de pornographie juvénile	384	51	534	42
Fraude Ordinateur	126	17	407	32
Leurre d'un enfant au moyen d'un ordinateur	80	11	104	8
Menaces	38	5	46	4
Autre fraude	122	16	179	14
Total	750	100	1270	100

(Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2011)

4.2.4 LA MALTRAITANCE ENVERS LES AÎNÉS

Le « Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées 2010-2015 » définit la maltraitance de la manière suivante :

Il y a maltraitance quand un geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée, se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause du tort ou de la détresse chez une personne aînée. »

(Ministère de la Famille et des Aînés, 2010).

La maltraitance peut être physique (le fait de frapper une personne, la forcer à manger) ; elle peut être psychologique ou émotionnelle (porter atteinte à l'identité d'une personne, à sa dignité ou à son estime de soi, l'humilier, la menacer, l'ignorer) ; elle peut être sexuelle (harceler une personne, lui faire des attouchements, l'agresser

sexuellement) ; elle peut être matérielle ou financière (soutirer de l'argent à une personne, lui voler des bijoux, des biens ou des espèces, détourner des fonds qui lui appartiennent, utiliser de façon inappropriée des cartes de services bancaires) ; il peut s'agir de la violation des droits de la personne (discriminer une personne aînée en raison de son âge, lui imposer un traitement médical malgré son aptitude à décider elle-même) ; ou il

peut s'agir de négligence (omettre de faire un geste alors que celui-ci serait nécessaire pour le bien-être de la personne). Selon les quelques données disponibles, la personne qui fait acte d'un mauvais traitement est généralement un membre de la famille (30 %), une connaissance (38 %) ou encore étranger ou un auteur non identifié (32 %) (Ministère de la Famille et des Aînés, 2010).

4.2.5 AÎNÉS VICTIMES DE CRIMES DANS LA RÉGION

Le taux de victimes d'infractions au Code criminel¹³ varie considérablement dans les différentes régions du Québec, si bien que l'hypothèse selon laquelle il est plus élevé dans les grands centres urbains est loin de se vérifier. S'il est vrai que ce taux était en 2008 plus élevé à Montréal (1 487,3 par 100 000 habitants) qu'au Québec (1 084,7), toujours est-il qu'il affichait des valeurs de 2 151,8 dans la région de la Côte-Nord et, à l'autre extrême, de 844,0 à Laval.

Le Tableau 40 nous apprend que la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean affichait au même moment un taux inférieur à celui du Québec (951,2), en baisse de 3,7 % par rapport à l'année précédente. Comparée à des territoires semblables, la région affiche un taux relativement bas, étant devancée par le Bas-Saint-Laurent (762,1) et Chaudière-Appalaches (566,9). Les autres régions

de cette comparaison affichent un taux se rapprochant de la moyenne provinciale (à l'exception de la Côte-Nord).

Le taux de victimes d'infractions au Code criminel âgées de 65 ans et plus était de 198,2 par 100 000 habitants au Québec en 2008. Les aînés représentaient alors un ratio d'une victime sur cinq (19,8 %). La région du Saguenay—Lac-Saint-Jean affiche là encore un taux inférieur à l'ensemble de la province (153,9). Seules les régions comparables de l'Abitibi-Témiscamingue (141,2) et de Chaudière-Appalaches (103,7) présentent des résultats supérieurs. On observe que la part des aînés victimes d'infractions évolue dans les régions du Québec sensiblement de la même façon que ce qui prévaut pour l'ensemble des victimes.

¹³Ces taux incluent les victimes d'infractions relatives à la conduite de véhicules

Tableau 40 Taux de victimes d'infractions au Code criminel (par 100 000 h) selon le groupe d'âge et la région, ensemble Québec, 2008

	Total jeunes	65 ans et plus	Total adultes	Ensemble	Aînés/adultes (%)
Bas-Saint-Laurent	840,7	154,8	745	762,1	20,8%
Saguenay—Lac-Saint-Jean	1145,4	153,9	796,5	862,8	19,3%
Mauricie	1511,9	174,4	954,6	1050,5	18,3%
Abitibi-Témiscamingue	1188,9	141,2	1085,1	1107,3	13,0%
Côte-Nord	1927,2	262,9	2007,4	1990,4	13,1%
Chaudière-Appalaches	637	103,7	549,3	566,9	18,9%
Laurentides	1116,6	214,5	998,1	1023,9	21,5%
Ensemble du Québec	991,6	198,2	1017,5	1012,4	19,5%

(Ministère de la Sécurité publique, 2010)

Le nombre de crimes contre la personne chez les 65 ans et plus connaît une croissance soutenue dans la région selon les données obtenues du district régional de la Sûreté du Québec. Ce taux par 100 000 habitants était de 121 en 2006 et il était passé à 149 en 2010 après avoir connu des variations à la hausse et à la baisse, comme on peut le constater dans le Tableau 41. Ces crimes sont principalement constitués de voies de faits et de menaces proférées à l'endroit d'un aîné. Il faut cependant préciser que

le nombre de personnes de 65 ans et plus a augmenté de 15 % pendant la même période, justifiant une partie de la croissance observée dans cette facette spécifique de la criminalité. La situation diffère en ce qui a trait aux crimes contre la propriété d'un aîné, le taux évoluant en dents de scie dans la région. Il s'agit principalement de crimes se rapportant aux avoirs monétaires des aînés (cartes de guichet, chèques) (Sûreté du Québec, District du Saguenay — Lac-Saint-Jean, 2011).

Tableau 41 Taux par 100 000 habitants de victimes de crimes contre la personne et contre la propriété, personnes âgées de 65 ans et plus, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2006 à 2010

	2006	2007	2008	2009	2010
Contre la personne	121	112	159	157	149
Taux / 100 000	300,5	271	372	354	322
Contre la propriété	33	24	28	23	29
Taux / 100 000	81,9	58,0	65,4	51,8	62,7

(Sûreté du Québec, District du Saguenay—Lac-Saint-Jean, 2011)

4.2.6 UNE SITUATION AVANTAGEUSE DANS LA RÉGION

Certains pourraient être tentés de justifier la relative hausse de la criminalité chez les 65 ans et plus par la croissance de leur nombre, par rapport à l'ensemble de la population et ainsi conclure que leur situation ne mérite pas d'attention particulière. Les données présentées ici permettent de freiner quelque peu les conclusions hâtives. Il faudrait effectuer des mesures s'échelonnant sur de longues périodes et dans chacune des régions du Québec pour dégager des tendances fiables. Nous avons pu observer, en effet, que la situation varie considérablement d'une région à l'autre et que les centres urbains ne sont pas nécessairement synonymes de forte criminalité, l'inverse étant aussi vrai pour des territoires moins densément peuplés.

Le phénomène de la maltraitance suscite présentement l'intérêt du Gouvernement du Québec. La manière dont ce dernier la définit rejoint plusieurs catégories de crimes dénombrés dans les statistiques officielles. Pensons aux menaces et

ainsi qu'aux fraudes commises dans une majorité de cas par des personnes connues de la victime. La sensibilisation, jumelée à un meilleur accès à l'information, pourraient engendrer une augmentation des dénonciations et ainsi gonfler les statistiques. Il faut se rappeler que de nombreuses personnes de 65 ans et plus avouent disposer d'un soutien social réduit, celles-ci étant vouées à devenir des victimes potentielles qui tarderont à dénoncer à temps le sort qu'elles subissent.

La région vit une situation fort avantageuse au chapitre de la sécurité des personnes. Les indices de criminalité affichent des valeurs inférieures à la moyenne provinciale, autant pour la population en général que les aînés. Il y a donc de quoi se réjouir. Il se cache cependant derrière cette bonne nouvelle un risque que la sécurité des aînés ne reçoive pas toute l'attention qu'elle mériterait dans les prochaines années en raison d'une situation jugée favorable.

4.3 LES ÂNÉS ET LE TRAVAIL

Les travailleurs sont de plus en plus nombreux à demeurer actifs plus longtemps sur le marché du travail depuis le tournant des années 2000, un phénomène qui s'observe autant au Québec qu'au Canada. Les données les plus récentes laissent voir qu'environ une personne de 55 ans

et plus sur trois est toujours active sur le marché du travail et cette proportion est vouée à augmenter dans les prochaines années.

Comment se présente le portrait des personnes actives sur le marché du travail ? En se basant sur les der-

nières années, quelles tendances peut-on observer? Quels sont les éléments qui distinguent les hommes des femmes? Quelle est la situation dans la région du

Saguenay—Lac-Saint-Jean, dans les MRC et comment se distingue-t-elle de l'ensemble du Québec. Ces questions et d'autres trouveront réponse dans les pages qui suivent.

4.3.1 LES FAITS SAILLANTS

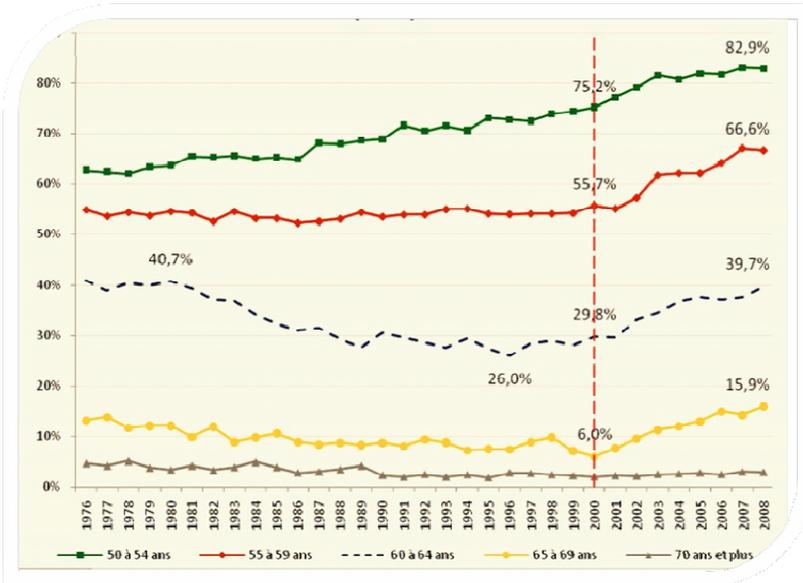
- *Le taux d'activité des travailleurs âgés au Québec est en croissance, particulièrement depuis le début des années 2000; il est passé de 30 % à 40 % pour les 65 à 69 ans entre 2000 et 2008.*
- *Le taux d'emploi, tant pour les femmes que les hommes âgés, était nettement inférieur dans la région en 2006; le taux d'emploi des 55 à 64 ans des deux sexes est passé de 48,0 % à 52,1 % entre 2006 et 2010 au Québec; ce taux est passé de 41,8 % à 43,0 % dans la région pendant la même période;*
- *Les travailleurs âgés disposent d'un niveau d'éducation nettement inférieur à celui de l'ensemble des travailleurs, ce qui diminue leurs possibilités d'être réembauchés après une mise à pied;*

4.3.2 QUELQUES TENDANCES POUR LE QUÉBEC

Avant même que les analystes n'aient commencé à parler de rareté de main-d'œuvre, le Québec avait commencé à s'ajuster. Le Graphique 36 nous montre que le tournant des années 2000 est marqué par un changement des tendances. On y observe une croissance marquée des travailleurs

dont l'âge se situe entre 55 et 69 ans alors que les parts relatives de ceux-ci étaient stables ou en régression dans les années précédentes. Il y aurait donc lieu de croire que, le marché du travail au Québec s'étant déjà adapté, il n'y a pas lieu de s'inquiéter pour l'avenir.

Graphique 36 Taux d'activité des 50 ans et plus selon l'âge, ensemble du Québec, 1976-2008



(CIRANO, 2010)

Nous caricaturons à peine en attribuant à certains analystes la conclusion selon laquelle les travailleurs qui prendront leur retraite hâtivement feront foncer le Québec tout droit vers une dramatique diminution de son PIB. Il faut cependant admettre que le Québec vit une situation qui lui est propre, celle-ci étant attribuable à l'après-coup du bébé-boum. La part d'aînés dans l'ensemble de la population va croître de manière marquée et elle se traduira par une profonde mutation du marché du travail. C'est dans ce contexte que le Gouvernement du Québec a mandaté une « Commission nationale sur la participation au marché du travail des travailleuses et travailleurs expérimentés de 55 ans et plus » afin qu'elle propose des stratégies

qui permettront d'accroître la participation au marché du travail des travailleurs expérimentés et d'améliorer l'autonomie financière des retraités. Le rapport de la Commission sonne l'alarme dès ces premières pages :

Il y a toujours eu, chez nous, une offre de main-d'œuvre qui dépassait largement la demande, c'est-à-dire les besoins de l'économie. En font foi notre taux de chômage historiquement élevé et la faible participation des femmes au marché du travail.

Cette situation généralisée de surplus de main-d'œuvre a amené les gouvernements, généralement avec le concours des syndicats et des entreprises, à adopter une série de

mesures pour mieux répartir le travail. Cette préoccupation était conjuguée à celle d'améliorer la qualité de vie des citoyens. [...] Les perspectives démographiques sont sans équivoque. Notre société devra s'adapter, en un court laps de temps, à un contexte de raréfac-

tion grandissante de la main-d'œuvre. Il s'agit d'un changement majeur qui est bien plus significatif que ne le laisse paraître a priori la diminution de 3,3 % d'ici 2 ans de la population en âge de travailler (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2011).

4.3.3 LE NIVEAU D'ÉDUCATION, UN GAGE D'EMPLOI ?

Au Québec en 2006, une personne sur quatre, soit 25 % de femmes et 25 % d'hommes, ne détenait aucun diplôme, ces ratios étant respectivement de 27 % et 25 % dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Outre l'écart constaté entre la région et le Québec et entre les sexes, ces valeurs ont peu de signification. Cependant, si on jumelle le niveau de scolarité d'un groupe donné avec sa participation au marché du travail, on obtient un résultat passablement plus révélateur de l'impact de la scolarité sur l'occupation. Le taux d'emploi des femmes ne possédant aucun diplôme était de 25 % contre 43 % chez les hommes au Québec en 2006. Ces taux étaient pour les femmes et les hommes détenant un diplôme collégial respectivement de 72 % et de 77 % au même moment (Conseil du statut de la femme, 2010). Cette brève démonstration illustre que l'éducation contribue non seulement à accroître la participation au marché du travail, elle réduirait de manière significative l'écart entre les sexes.

Le niveau d'éducation des travailleurs âgés

La précision obtenue dans les données sur la scolarité nous permet de rendre compte de phénomènes qui évoluent de façon soutenue en fonction du territoire, de l'âge et du sexe au Québec. D'abord, on constate que les femmes et les hommes du groupe des 55-64 ans ont atteint des niveaux de scolarité qui s'apparentent à ce qui prévaut pour l'ensemble de la population, parfois, avec des écarts légèrement plus prononcés entre les sexes. La situation change radicalement chez les Québécois âgés de seulement 10 ans de plus. Les 65 ans et plus ne disposant d'aucun diplôme sont deux fois plus nombreux que l'ensemble des 15 ans et plus (51 % chez les femmes et 42 % chez les hommes). Un phénomène inverse s'observe chez les détenteurs d'un grade universitaire, cette fois avec un écart passablement plus important entre les sexes. En effet, si environ 17 % de tous les Québécois (femmes et hommes) ont fait des études universitaires, on dénombre seulement 6 % de femmes et 12 % d'hommes diplômés du même

niveau dans le groupe des 65 ans et plus. L'écart entre les sexes en ce qui a trait à la scolarisation est généralement plus élevé chez les aînés, peu importe le diplôme obtenu.

Les femmes et hommes de la région, peu importe l'âge, cumulent des niveaux de scolarisation légèrement inférieurs à ceux mesurés dans l'ensemble du Québec. Ils sont plus nombreux à ne disposer d'aucun diplôme (26,7 % et 24,7 % respectivement) et moins nombreux à avoir fait des études supérieures (10,9 % et 10,1 %). On note une proportion plus importante de détenteurs d'un DEP chez les hommes de la région (27,9 %, comparativement à 19 % au Québec), ce qui est sans aucun doute le reflet de la forte présence d'industries dans la région. L'écart entre les sexes diminue en fonction du niveau de scolarité, étant presque nul chez les diplômés universitaires de la région.

La scolarisation des femmes et des hommes de 65 ans et plus de la

région se présente de manière semblable à ce qui prévaut pour l'ensemble du Québec. Ceux-ci sont plus nombreux à ne disposer d'aucun diplôme (54,0 % et 44,7 %) et on y dénombre passablement moins de diplômés universitaires (4,3 % et 7,4 %). Les écarts entre les sexes se présentent également de la même manière qu'au Québec en ce sens qu'ils sont plus marqués.

Les niveaux de scolarité des résidents de la région varient en fonction du territoire. Les milieux ruraux (MRC Maria-Chapdelaine et Fjord-du-Saguenay) comptent parmi leurs citoyens une plus forte proportion de femmes et d'hommes ne disposant d'aucun diplôme, un phénomène inverse s'observant du côté des détenteurs de diplôme universitaire. C'est à Saguenay que se concentrent les individus les plus scolarisés. On ne s'étonnera donc pas de constater que la situation qui prévaut chez les 65 ans et plus suit des tendances se rapprochant de ce que l'on observe pour l'ensemble des 15 ans et plus (Conseil du statut de la femme, 2010).

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN—UNGAVA — ÉTAT DE LA SITUATION

Tableau 42 Population de 15 ans (%) et plus selon le plus haut diplôme obtenu, l'âge, ensemble du Québec, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et MRC, 2006

	Aucun diplôme		DES		DEP		DEC		Certificat		Grade universitaire	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
Le Québec	25,1	24,9	23,7	20,8	11,8	19	17,5	14,6	5,6	4,1	16,4	16,6
55 à 64 ans	26,3	22,8	27,8	21,8	10,5	19,7	14,0	11,7	7,8	5,5	13,5	18,5
65 ans et plus	51,4	42,3	23,6	17,7	5,2	15,3	8,3	7,8	5,7	4,5	5,8	12,3
Saguenay—Lac-St-Jean	26,7	24,7	22,4	18,6	17,6	27,9	17,6	15,3	4,9	3,4	10,9	10,1
55 à 64 ans	25,2	20,1	28,2	21,1	13,7	25,8	15,2	14,3	7,8	5,2	9,9	13,4
65 ans et plus	54,0	44,7	22,6	17,9	6,0	18,1	7,4	8,1	5,6	3,7	4,3	7,4
Lac-Saint-Jean-Est	28,8	25,8	23,1	18	18,5	30,3	16,0	15,2	4,5	2,8	9,2	8
55 à 64 ans	24,8	19,8	29,9	17,6	14,5	28,5	12,6	14,1	9,3	5,5	8,4	14,2
65 ans et plus	56,7	44,1	23,1	17,9	6,4	22,4	6,0	5,8	4,5	3,5	3,4	6,6
Domaine-du-Roy	28,7	30,5	22,8	18,4	17,6	25,9	17,2	13,3	5,1	3,6	8,5	8,2
55 à 64 ans	28,6	27,7	26,6	23,3	13,2	23,5	15,0	11,7	7,4	5,4	9,6	8,2
65 ans et plus	59,3	53,1	22,4	18,6	4,9	12,9	4,9	6	4,7	3,5	3,5	6
Fjord-du-Saguenay	32,0	30,2	23,3	18,6	20,9	31,5	14,9	12,7	3,0	2,7	6,0	4,4
55 à 64 ans	29,0	23,2	26,3	25	16,6	26,2	13,5	13	6,2	5,4	8,9	7,2
65 ans et plus	65,1	53,3	15,7	13,7	6,0	18,5	5,1	7	5,1	3,5	3,0	3,5
Maria-Chapdelaine	34,1	33,8	22,3	17,8	17,5	29,8	14,0	10,5	3,8	1,8	8,3	6,3
55 à 64 ans	38,7	38,8	29,6	21	10,0	19,1	8,2	7,5	6,0	3,2	7,3	10,2
65 ans et plus	64,1	62,5	17,8	13,8	2,7	14,7	7,8	3,9	2,9	1,5	4,6	3,6
Saguenay	23,6	20,6	22,1	19,1	16,8	26,5	19,1	17,1	5,5	3,9	13,0	12,8
55 à 64 ans	21,7	14,3	28,0	21,2	13,7	26,6	17,5	16,5	7,9	5,3	11,1	16
65 ans et plus	49,2	38,5	23,9	19,1	6,7	18,3	8,5	10,5	6,6	4,3	4,9	9,2

(Conseil du statut de la femme, 2010)

4.3.4 LA PRÉSENCE DES AÎNÉS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU SAGUENAY— LAC-SAINT-JEAN

Les indicateurs du marché de l'emploi en 2006

Quoique peu récentes, les données qui suivent permettent d'établir des comparaisons révélatrices relativement à la présence des femmes et des hommes de 55 ans et plus sur le marché du travail au Québec et dans la région. Nous avons choisi de nous référer principalement aux taux d'activité et de chômage dans nos démonstrations.

C'est sans étonnement que l'on note un écart important entre les femmes et les hommes présents sur le marché du travail dans l'ensemble du Québec. Le taux d'activité en 2006 chez les femmes était de 11 unités de pourcentage inférieur (59,5) à celui des hommes (70,6). On note une chute radicale du taux d'activité au tournant des 65 ans, signe qu'il s'agit de l'âge de la retraite pour une vaste majorité de travailleurs. Ces données indiquent de plus que les femmes se retirent du marché du travail à cet âge, le taux d'activité chutant à 7,0 % chez celles âgées de 65 à 74 ans et à 16,6 % chez les hommes du même âge. S'il faut reconnaître que les femmes sont moins nombreuses parmi la population active, il n'en demeure pas moins qu'elles doivent faire face au chômage (7,5 % à 65-74 ans et 16,1 % à 75 ans et plus).

L'occupation des Saguenéens et des Jeannois a maintes fois fait l'objet de portraits sombres, ce que confirment les principaux indicateurs du marché du travail en 2006. De plus, les principaux faits constatés au Québec relativement à l'âge et le sexe s'observent pour la région, avec quelques particularités qui méritent d'être soulignées. Ainsi, on constate que la présence des femmes sur le marché du travail décroît plus rapidement en fonction de l'âge dans la région, le taux d'emploi passant de 30,9 % chez celles âgées de 55 à 64 ans à 3,2 % chez les 75 ans et plus. De plus, le chômage touche quatre femmes sur 10 appartenant à ce dernier groupe d'âge, traduisant ainsi leur réel désir de demeurer actives sur le marché du travail. Notons que les hommes âgés semblent également touchés plus durement par le chômage dans la région (14,9 % des 75 ans et plus).

Les indicateurs de l'emploi dans les MRC présentent globalement peu d'écarts avec la situation mesurée dans l'ensemble de la région. Le taux d'activité affiche des valeurs légèrement moins élevées dans les territoires ruraux et à l'inverse, le chômage y est plus élevé. Ces mêmes mesures relativement à la situation des femmes âgées suivent elles aussi des tendances semblables (Institut de la statistique du Québec, 2011).

Tableau 43 Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage (%) selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et MRC, 2006

	Femmes			Hommes		
	Activité	Emploi	Chômage	Activité	Emploi	Chômage
Le Québec	59,5	55,7	6,5	70,6	65,4	7,4
55 à 64 ans	44,4	41,8	5,9	62,4	58,1	6,8
65 à 74 ans	7,0	6,5	7,7	16,6	15,7	5,4
75 ans et plus	1,9	1,6	16,1	5,7	5,3	7,0
Saguenay—Lac-Saint-Jean	52,2	47,8	8,4	67,0	59,7	10,9
55 à 64 ans	30,9	28,6	7,5	53,8	48,2	10,5
65 à 74 ans	3,2	2,9	7,8	10,6	9,6	9,9
75 ans et plus	1,3	0,8	42,3	3,7	3,3	14,9
Domaine-du-Roy	53,0	48,6	8,2	66,6	59,3	11,0
55 à 64 ans	34,4	31,0	10,4	55,5	48,5	13,0
65 à 74 ans	2,6	2,6	0,0	8,9	8,9	0,0
75 ans et plus	0,9	0,9	0,0	4,8	4,1	28,6
Maria-Chapdelaine	48,8	44,2	9,4	64,2	53,9	16,0
55 à 64 ans	30,8	27,2	11,8	51,8	42,0	18,8
65 à 74 ans	4,1	3,2	22,2	13,0	12,6	7,4
75 ans et plus	0,0	0,0	0,0	4,8	2,4	33,3
Lac-Saint-Jean-Est	51,8	47,2	9,1	68,2	60,7	11,0
55 à 64 ans	31,2	28,8	7,5	55,9	51,8	7,4
65 à 74 ans	1,7	1,5	0,0	11,3	10,3	8,9
75 ans et plus	2,4	0,9	50,0	3,5	2,3	44,4
Saguenay	53,0	48,9	7,9	67,2	60,9	9,5
55 à 64 ans	29,8	28,0	5,9	53,1	48,4	8,9
65 à 74 ans	3,5	3,4	4,3	10,4	9,3	9,9
75 ans et plus	1,2	0,7	50,0	3,2	3,2	0,0
Fjord-du-Saguenay	49,7	44,4	10,6	66,4	56,6	14,7
55 à 64 ans	33,2	30,9	8,1	53,6	45,8	15,2
65 à 74 ans	3,9	3,2	33,3	9,4	6,9	33,3
75 ans et plus	0,0	0,0	0,0	6,0	6,0	0,0

(Conseil du statut de la femme, 2010)

L'évolution de la situation de l'emploi en fonction du temps

Le taux d'activité s'est maintenu à un niveau relativement stable entre 2006 et 2010 au Québec, affichant une valeur moyenne approximative de 65,5 % pour l'ensemble de la population de 15 ans et plus. On constate cependant une croissance bien visible du nombre de travailleurs âgés sur le marché du travail au Québec. Le taux d'activité des 55 à 64 ans a fait un bond de près de cinq points de pourcentage entre 2006 et 2010 où il s'établissait à 56,3 %. Quoique moins nombreux à occuper un emploi, les 65 ans et plus ont vu leur part augmenter de manière significative pendant la même période (de 6,4 % à 8,7 %), comme on peut le constater dans le Tableau 44. Le taux de chômage est demeuré stable au Québec pendant la même période dans l'ensemble de la population active. On ne s'étonnera donc pas de constater qu'il affiche une tendance à la baisse chez les 55 ans et plus (Tableau 45).

Contrairement à l'ensemble du Québec, le taux d'emploi est en baisse dans la région depuis 2007 pour l'ensemble des 15 ans et plus (58,3 % en 2010). La proportion des travailleurs âgés affiche elle aussi des valeurs inférieures, mais celle-ci croît lentement dans la région, ce qui a pour effet de diminuer l'écart dans les valeurs du taux d'activité des travailleurs âgés et celui de l'ensemble.

Le travail à temps partiel augmente lentement au Québec, affichant un gain d'un point de pourcentage entre 2006 et 2010 pour se situer à 19,4 %. Déjà plus élevé dans la région, ce ratio a augmenté de 2 % pour se situer à 22,2 % la même année. Les travailleurs âgés, particulièrement ceux de 65 ans et plus, contribuent au phénomène, d'abord parce qu'ils sont beaucoup plus nombreux et que la part de ceux-ci a augmenté entre 2006 et 2010 pour se situer à près de 50 % à la fin de cette période (les données disponibles ne permettent pas de dégager des tendances dans la région).

Tableau 44 Taux d'activité, taux d'emploi, part du temps partiel (%), population de 15 ans et plus et de 55 ans et plus, Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2006 à 2010

	2006	2007	2008	2009	2010
Taux d'activité (%)					
Le Québec	65,4	65,7	65,8	65,3	65,4
55-64 ans	51,7	53,4	54,1	55,8	56,3
65 ans et plus	6,4	6,6	7,2	7,6	8,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	61,2	62,2	60,2	59,9	58,3
55-64 ans	45,4	46,2	43,2	41,0	47,0
65 ans et plus	—	3,9	—	4,6	4,0
Taux d'emploi (%)					
Le Québec	60,1	60,9	61,0	59,8	60,2
55-64 ans	48,0	49,8	50,2	51,4	52,1
65 ans et plus	5,9	6,4	6,9	7,2	8,2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	54,7	56,5	55,0	53,9	53,5
55-64 ans	41,8	41,0	38,2	37,3	43,0
65 ans et plus	—	—	—	4,2	3,4
Part du temps partiel (%)					
Le Québec	18,3	18,6	18,7	18,8	19,4
55-64 ans	20,1	21,2	20,3	20,3	19,9
65 ans et plus	43,9	41,9	43,8	43,9	49,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	20,1	21,4	23,0	22,6	22,2
55-64 ans	17,0	17,8	22,6	20,2	19,4
65 ans et plus

(Institut de la statistique du Québec, 2011)

La durée moyenne du chômage se situe à 20 semaines au Québec pour l'ensemble de la population active en 2010, ne marquant aucune tendance à la baisse ou à la hausse dans les années qui ont précédé. Tout semble indiquer que les chômeurs de 55 à 64 ans voient leur situation s'améliorer, la période sans travail de ces derniers tendant

à diminuer. Ce n'est toutefois aucunement le cas des 65 ans et plus à la recherche d'emploi dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La période moyenne de chômage de ceux-ci était deux fois plus longue en 2010 (plus de 40 semaines) de ce qu'elle était en 2006 (un peu moins de 20 semaines) (Institut de la statistique du Québec, 2011).

**Tableau 45 Taux de chômage et durée moyenne du chômage (%)
population de 15 ans et plus et de 55 ans et plus, région du Saguenay-Lac-
Saint-Jean, 2006 à 2010**

	2006	2007	2008	2009	2010
Taux de chômage (%)					
Le Québec	8,1	7,2	7,2	8,5	8,0
55-64 ans	7,2	6,8	7,2	8,0	7,4
65 ans et plus	6,5	3,7	4,1	5,2	5,6
Saguenay—Lac-Saint-Jean	10,7	9,1	8,5	10,0	8,1
55-64 ans	—	11,9	11,5	—	8,6
65 ans et plus	—	—	—	—	—
Durée moyenne du chômage					
Le Québec	20,4	19,9	18,0	19,0	20,4
55-64 ans	35,5	29,6	28,2	31,5	26,8
65 ans et plus	18,4	38,3	34,2	26,4	41,8
Saguenay—Lac-Saint-Jean	19,4	19,0	18,8	20,5	17,6
55-64 ans	—	18,7	27,3	—	32,7
65 ans et plus	—	—	—	—	—

(Institut de la statistique du Québec, 2011)

4.3.5 PLUS ÂGÉS, PLUS DISPONIBLES, MAIS PAS AUSSI ACTIFS QU’ILS NE LE VOUDRAIENT

Le seul fait d’avoir atteint un niveau d’âge donné n’est plus le signe d’un passage à la retraite. Les Québécois tendent à demeurer actifs sur le marché du travail pendant plus longtemps. Les principaux indicateurs montrent cependant qu’une part importante des Québécois âgés éprouvent de la difficulté à se trouver du travail. Faut-il accuser leur faible niveau de scolarité? La tentation est grande, mais toujours est-il que ceux-ci ont en main quelque chose que les plus jeunes sont en train d’acquérir, l’expérience. Or, cela ne semble

pas suffire puisqu’on retrouve plusieurs aînés sans travail contre leur gré, une part sans doute importante d’entre eux ayant occupé des emplois liés au secteur de la forêt.

Les travailleurs âgés de la région sont davantage pénalisés, moins nombreux à occuper un emploi et plus nombreux et plus longtemps sur le chômage. Le privilège d’occuper un emploi ne se répartit pas équitablement sur le territoire régional, une situation qui touche particulièrement les femmes âgées habitant certains milieux ruraux.

Il faut cependant savoir que certaines données utilisées dans ces démonstrations datent déjà de quelques années et que la situation de l'emploi au Québec est en voie de connaître un bouleversement majeur, soit la rareté de la main-d'œuvre. La réflexion qui s'amorce à l'initiative du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale revêt donc une importance capitale. Les travailleurs actuels doivent-ils dire adieu à la retraite dont ils rêvaient

pour bientôt? Des initiatives semblables au programme « Employeurs, dépassez vos limites », développé par le Réseau FADOQ, Région Saguenay—Lac-Saint-Jean—Ungava, prennent ainsi tout leur sens. Mais, avant de répondre, il importe de connaître le contexte de même que les motifs qui caractérisent la prise de la retraite, ce que la prochaine section cherche à démontrer.

4.4 ENFIN LA RETRAITE ?

Ce portrait a été rédigé au moment où le Gouvernement du Québec menait des consultations sur le vieillissement de la population active et la sécurité financière des aînés. Se tenait au même moment le Forum économique mondial de Davos au cours duquel le premier ministre du Canada, Stephen Harper, faisait part de son inquiétude quant à la hausse anticipée de la facture des programmes de sécurité de la vieillesse. Quiconque songe à la retraite par les temps qui courent peut y trouver source

d'angoisse. Le Québec et le Canada semblent tous les deux sur le point d'entrer dans une période où la notion de retraite sera sur toutes les lèvres.

Cette section ne se contente pas de décrire l'âge de la retraite, elle tente également d'exposer les facteurs qui guident le choix de demeurer au travail ou non. Elle permet encore une fois de conclure en de profondes iniquités entre les aînés.

4.4.1 LES FAITS SAILLANTS

- *Les Québécois prennent leur retraite de manière plus hâtive (59,9 ans) que les Canadiens (61,3 ans), selon des données de 2009*
- *Les Canadiens prennent leur retraite d'abord parce que cela est financièrement possible (35 %) ou simplement parce qu'ils ont accumulé le nombre d'années requis (29 %) ; on note également que 7 % d'entre eux quittent le travail pour s'occuper d'un proche malade ;*
- *Les retraités canadiens qui choisissent de retourner au travail le font, à parts égales, pour le désir de demeurer actifs ou pour des considérations financières (52 % en 2009).*

4.4.2 RESTER OU PARTIR

Les retraités et les préretraités québécois se font une image de la retraite plutôt positive, voire, pleine de belles choses et de beaux rêves, selon une étude de la firme SOM réalisée pour le compte du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Invités à énoncer spontanément ce qui leur vient à l'idée pour définir la retraite, ceux-ci énoncent les idées suivantes :

- *Plus de temps pour soi;*
- *Faire ce qu'il me plaît;*
- *Pas de stress;*
- *Voyager;*
- *Liberté;*
- *Pas d'horaire imposé ;*
- *Cuisiner;*
- *Me reposer;*
- *Faire de l'activité physique;*
- *La tranquillité;*
- *Le bonheur;*
- *La relaxation;*
- *Passe-temps, comme la lecture, la musique, l'ébénisterie, le bricolage, le jardinage, etc.;*
- *Plus de temps pour la famille;*
- *Faire du bénévolat;*
- *Suivre des cours (SOM Recherches et sondages, 2011).*

On voit bien que cette déclinaison ne dément pas vraiment les principaux clichés entourant la vie à la retraite. On note que la liste ne contient aucune référence au travail à temps partiel en contexte conventionnel ou de manière autonome, comme quoi la retraite marque une coupure radicale entre le travail et... une autre vie. Si cela

nous permet de cerner les plaisirs que procure la retraite, encore faut-il connaître les facteurs qui inciteront les travailleurs à quitter leur travail pour la retraite. Les données qui suivent fourniront des pistes aux employeurs et à ceux qui les représentent, s'ils sont à la recherche de stratégies pour conserver plus longtemps leurs précieuses ressources humaines.

Avant la retraite... la satisfaction et le stress au travail

Les données compilées par l'ISQ permettent d'établir la comparaison du niveau de satisfaction et de stress au travail selon l'âge et le milieu de travail, ce qui donne un premier aperçu des facteurs pouvant inciter un travailleur à céder sa place à un autre. Elles permettent également de rendre compte de situations particulières qui prévalent au Québec. Le Tableau 46 nous démontre que les travailleurs québécois sont plus nombreux à considérer leur travail comme stressant que leurs confrères de l'Ontario et du Canada. Les hommes québécois de 50 à 54 ans se déclarent plus stressés (54 % au Québec contre 45 % en Ontario), l'écart entre les femmes du même groupe d'âge étant étonnamment presque nul (51 % contre 49 %). La perception du stress au travail s'inverse en fonction du sexe chez les plus âgés. On note en effet que 51 % des femmes québécoises de 55 ans et plus considèrent leur travail

stressant comparativement 42 % des Ontariennes du même âge. Les hommes de plus 55 ans œuvrant dans le secteur public au Québec sont passablement plus stressés, affichant un taux plus élevé (58 %) que leurs homologues ontariens (47 %). Ceux du même âge dans le secteur privé affichent un niveau de stress au travail semblable (38 %) à ce qui se mesure en Ontario (40 %).

Les facteurs de l'âge, du sexe et du secteur public/privé de travail semblent moins générer d'écarts entre les résidents du Québec et de l'Ontario en ce qui concerne la satisfaction au travail. Retenons pour l'essentiel que plus de 9 personnes sur 10 se montrent satisfaites de leur travail au Québec, une valeur

légèrement supérieure à celle observée dans la province voisine. On remarque toutefois que les hommes québécois de 55 à 54 ans sont plus nombreux à se déclarer satisfaits de leur travail (96 %) que leurs homologues ontariens (88 %), les femmes du même âge affichant un niveau égal de satisfaction.

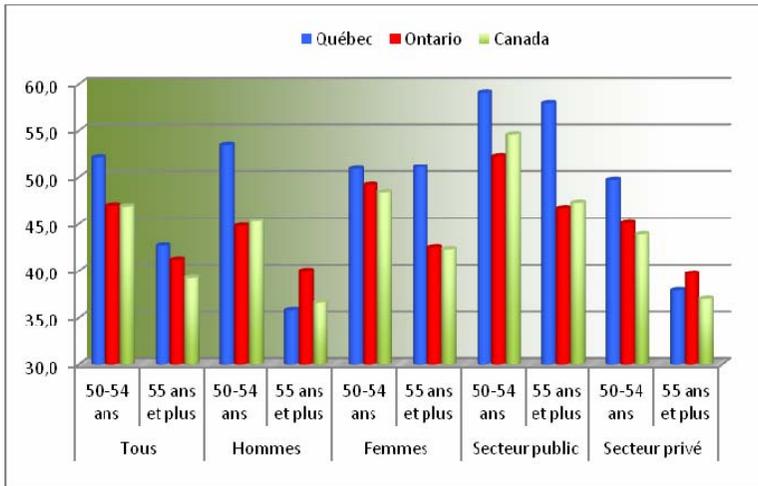
Nous pouvons retenir de ces chiffres que le niveau de stress pressenti au travail n'en influence pas le niveau de satisfaction. Nous pouvons toutefois faire l'hypothèse que le stress peut, être un facteur déterminant dans la décision de prendre sa retraite. Retenons cependant que les Québécois susceptibles de prendre leur retraite prochainement perçoivent leur travail d'une manière qui les distingue.

Tableau 46 Répartition des travailleurs de 50 ans et plus selon leur satisfaction à l'égard de leur emploi actuel et selon leur niveau de stress au travail, ensemble du Québec, 2008 ♂♀

Travailleurs	Satisfaits au travail (%)			Travail stressant (%)		
	Québec	Ontario	Canada	Québec	Ontario	Canada
Hommes, 50 à 54 ans	96	88	92	54	45	45
Femmes, 50 à 54 ans	91	91	92	51	49	48
Hommes, 55 ans et plus	94	90	92	36	40	37
Femmes, 55 ans et plus	93	95	93	51	42	42
Secteur public, 50 à 54 ans	94	93	94	59	52	54
Secteur public, 55 ans et plus	95	92	94	58	47	47
Secteur privé, 50 à 54 ans	94	88	91	50	45	44
Secteur privé, 55 ans et plus	93	92	92	38	40	37

(Institut de la statistique du Québec, 2010)

Graphique 37 Part des travailleurs âgés de 50 ans et plus considérant leur travail comme assez ou très stressant, Québec, Ontario, Canada 2008 ♂♀



(Institut de la statistique du Québec, 2010)

Travail et état de santé

On a vu précédemment que le tournant des 55-65 ans marque des changements importants dans l'état de santé et qu'il coïncide avec des pertes de capacités physiques notables. L'appréciation que font les travailleurs âgés de leur propre état de santé apporte un élément de plus dans la base de connaissances. Nous pouvons observer qu'au Québec, 58 % des travailleurs des deux sexes âgés de 50 à 54 ans s'estiment en très bonne santé. Or, on remarque que l'état de santé des travailleurs de 55 ans et plus se détériore quelque peu au tournant de la cinquantaine, la part de ceux s'estimant en très bonne santé manquant une diminution de six points de pourcentage. Cette perception semble être davantage le lot des hommes de 55 ans et

plus, leur appréciation du même état de santé faisant une chute de 13 points de pourcentage. Les Québécois des deux sexes âgés de 50 à 54 ans œuvrant dans le secteur public sont nettement plus nombreux à se déclarer en très bonne santé (66 %) alors que ceux du secteur privé du même âge affichent un taux inférieur de 11 points. Notons au passage que le fait d'avoir fait des études plus avancées semble influencer favorablement la perception de son état de santé, ce qui n'est pas le cas du fait de vivre seul ou en couple.

Les travailleurs ontariens âgés, particulièrement ceux des deux sexes de 50-54 ans, s'estimant en très bonne santé sont nettement moins nombreux (43 %). À l'instar des Québécois, les hommes de ce même groupe d'âge se font une

image moins bonne de leur santé. Les facteurs tels que la scolarité, le niveau d'études ou le fait d'œuvrer dans le secteur public ou privé exercent une faible influence sur la perception de l'état de santé des Ontariens (Institut de la statistique

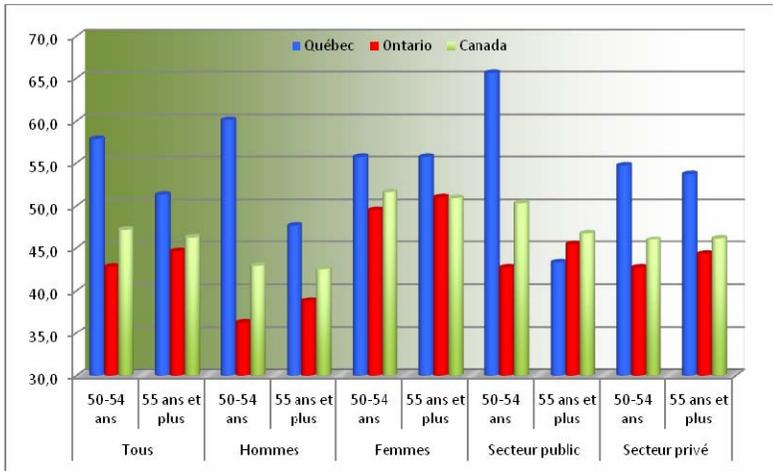
du Québec, 2010). On constate enfin que les travailleurs canadiens âgés s'estiment dans un moins état de santé que les Québécois, mais dans une mesure légèrement supérieure aux Ontariens.

Tableau 47 Part des travailleurs âgés de 50 ans et plus (%) selon la perception de l'état de santé général, Québec, Ontario, Canada, 2008 ♂♀

	Québec		Ontario		Canada	
	Très bonne santé	Bonne santé	Très bonne santé	Bonne santé	Très bonne santé	Bonne santé
Ensemble						
50-54 ans	57,9	37,2	42,8	42,3	47,2	40,9
55 ans et plus	51,3	37,9	44,6	42,1	46,3	40,8
Homme						
50-54 ans	60,1	36,3	36,3	48,2	42,9	45,1
55 ans et plus	47,7	39,6	38,8	45,7	42,5	43,4
Femme						
50-54 ans	55,7	38,2	49,5	36,2	51,6	36,6
55 ans et plus	55,7	35,7	51,0	38,0	50,9	37,8
Diplôme d'études secondaires ou moins						
50-54 ans	53,1	41,9	39,0	39,8	42,0	43,4
55 ans et plus	51,7	37,9	41,6	44,5	42,1	43,5
Études postsecondaires						
50-54 ans	60,5	34,7	44,6	43,5	49,9	39,6
55 ans et plus	51,0	37,9	46,0	41,0	48,5	39,5
Personne seule						
50-54 ans	58,4	36,1	41,9	36,4	46,7	37,7
55 ans et plus	43,2	44,2	43,1	38,9	42,3	41,4
Personne en couple						
50-54 ans	57,7	37,6	43,2	44,3	47,4	41,9
55 ans et plus	54,8	35,2	45,0	43,0	47,6	40,7
Employé du secteur public						
50-54 ans	65,6	30,2	42,7	42,2	50,3	38,8
55 ans et plus	43,3	44,5	45,4	40,1	46,8	41,1
Employé du secteur privé						
50-54 ans	54,7	40,2	42,7	42,5	46,0	41,8
55 ans et plus	53,7	35,9	44,3	42,6	46,2	40,9

(Institut de la statistique du Québec, 2010)

Graphique 38 Part des travailleurs âgés de 50 ans se percevant en très bonne santé, Québec, Ontario, Canada, 2008 ♂♀



(Institut de la statistique du Québec, 2010)

L'enquête sociale et de santé de Statistique Canada apporte un complément de données qui permet de suivre l'évolution de l'état de santé des Canadiens en fonction de leur passage de la vie active à la retraite. On constate ainsi qu'un Canadien de 55 à 84 ans sur quatre (26,4 %) toujours actif sur le marché du travail avoue vivre avec trois problèmes de santé chroniques ou plus. Ce même taux passe à une personne sur trois (34,4 %) chez les semi-retraités et à une sur deux (52,5 %) chez les retraités. Quoiqu'affichant des valeurs inférieures, la situation évolue de façon semblable chez les 55 à 84 ans vivant avec cinq problèmes de santé chroniques ou plus, une situation qui touche un retraité sur cinq (21,4 %).

Le niveau de stress perçu, qu'il soit de niveau personnel ou professionnel, varie également en fonction de

l'occupation des Canadiens âgés. Un travailleur canadien sur quatre de ce groupe estime subir un grand stress professionnel (25,2 %) et près d'une sur trois (31,4 %) subirait un grand stress professionnel. Ces deux taux oscillent à 10 % chez les gens à la semi-retraite. Un Canadien retraité sur cinq (20,0 %) et autant de semi-retraités (20,8 %) confient avoir des difficultés de mémoire et de raisonnement, cette part atteignant 28,4 % chez les retraités. Il n'est pas étonnant de constater que les retraités sont plus nombreux à s'estimer en mauvaise santé (23,6 %) comparativement à ceux en emploi (11,6 %) et en semi-retraite (10,5 %) (Statistique Canada, 2011). Ces différents indices de la santé des travailleurs permettent de faire l'hypothèse que la santé et le niveau de stress agissent comme des facteurs déterminants dans la décision de demeurer au travail ou non.

Tableau 48 Population de 55 à 84 ans (%), par indicateur de santé et situation de retraite, Canada, 2009

	Personnes n'ayant jamais pris leur retraite	Semi- retraités	Retraités	Retraités de retour dans la population active
3 problèmes de santé chroniques ou plus	26,4	34,4	52,5	29,2
5 problèmes de santé chroniques ou plus	6,3	8,1	21,4	9,5
Estiment avoir une mauvaise santé	11,6	10,5	23,6	4,7
Estiment avoir une mauvaise santé mentale	3,8	3,4	6,0	
Insatisfaction à l'égard de la vie	8,4	6,9	10,8	5,6
Estiment subir un grand stress personnel	25,2	11,9	10,9	23,7
Estiment subir un grand stress professionnel	31,4	12,8	..	23,0
Mémoire et raisonnement	20,0	20,8	28,4	19,1
Douleur	22,5	22,3	29,9	20,2

(Statistique Canada, 2011)

4.4.3 LE GRAND SAUT VERS LA RETRAITE

Nous en savons davantage sur l'état de santé des personnes sur le point de prendre leur retraite ainsi que de celles ayant fait le grand saut. L'analyse des motifs invoqués pour justifier le choix de quitter le marché du travail nous permet de relativiser les choses. Signalons d'abord que l'état de santé vient au quatrième rang, comptant pour 24 % des principaux motifs justifiant la décision des Canadiens de partir à la retraite selon l'Enquête sociale et de santé. Ce sont cependant des motifs financiers qui amènent une majorité de Canadiens à se retirer du marché du travail. Le simple

désir d'arrêter de travailler occupe un poids similaire dans la balance de la décision, tout comme le fait d'avoir cumulé le nombre d'années requis.

Les données statistiques tendent à confirmer que les grandes réorganisations dans les milieux de travail se traduisent parfois par des mises à pied ou des mises à la retraite précipitées. On note en effet que les réorganisations dans les milieux de travail ont joué pour un retraité canadien sur dix (9 %) et que des mesures incitatives de l'employeur ont joué dans une proportion

semblable (8 %). Ajoutons en terminant que 7 % des personnes à la retraite justifient leur décision de quitter le travail par l'obligation de fournir des soins à un proche. Cette dernière valeur est sans aucun

doute vouée à croître au rythme du vieillissement de la population. Ces données sont présentées dans le Tableau 49 (Statistique Canada, 2011).

Tableau 49 Raisons du départ à la semi-retraite ou la retraite (%), Canada, 2009

	Retraités	Semi-retraités	Retraités de retour dans la population active
Financièrement possible	34	46	28
Voulaient arrêter de travailler	33	31	20
Suffisamment d'années accumulées	29	41	26
État de santé ou handicap	24	16	14
Entente avec le conjoint	16	14	8
Voulaient s'adonner à d'autres activités	13	23	18
Restructuration organisationnelle	9	12	17
Mesures incitatives de l'employeur	8	19	15
Aidant naturel	7	6	4
Politique obligatoire	4	4	
Autre	7	5	17

(Statistique Canada, 2011)

L'enquête de la firme SOM, réalisée au Québec pour le compte du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, apporte un complément d'information qualitative pertinent quant aux motifs qui poussent des gens à quitter leur travail de manière complète ou partielle. Les entrevues réalisées ont permis de dégager les éléments de contexte suivants, présentés dans un ordre aléatoire :

- *Environnement et climat de travail stressant;*
- *Conflit avec l'employeur;*
- *Changement dans la mentalité de l'organisation;*
- *Pression et surcharge de travail;*
- *Baisse de productivité et d'énergie au travail;*
- *Manque de reconnaissance de l'employeur;*
- *Moins d'intérêt et de volonté à s'adapter aux divers changements dans l'organisation;*
- *Sentiment de devoir faire de la place aux jeunes qui arrivent dans l'entreprise;*
- *Moins d'intérêt et de motivation pour l'emploi;*
- *Autre intérêt que le travail;*
- *Besoin de changement;*
- *Volonté de passer plus de temps avec la famille et le conjoint;*

- *Volonté de profiter de la vie pendant que la santé est au rendez-vous;*
- *Goût de voyager;*
- *La santé ;*
- *Changer d'horaire pour avoir plus de temps libre et de loisirs (SOM Recherches et sondages, 2011).*

On le voit bien, des échanges avec les participants à des groupes de discussions peuvent mettre en relief des phénomènes particuliers que les statistiques peuvent passer sous silence. Nous pouvons regrouper un premier ensemble de motifs incitant à la retraite dans une catégorie qui pourrait être nommée « Pressions vers la sortie ». Nous y regroupons les relations difficiles avec les supérieurs et les pairs, un climat de travail peu motivant ou la perte du goût de suivre l'évolution de l'organisation. Les seconds sont davantage liés aux aspirations personnelles ou à la manière d'occuper son temps une fois à la retraite. S'y trouvent des préoccupations familiales, les loisirs ou simplement le désir de disposer de temps pour soi. Il est un troisième facteur qu'il ne faut pas négliger : la santé.

L'âge de la retraite

Il y a l'âge de la retraite et il y a l'âge auquel les travailleurs comptent prendre leur retraite. Nous nous intéressons ici à l'âge prévu en nous basant sur des données de l'ISQ datant de 2009. De façon générale, on constate que les travailleurs âgés appartenant à la

cohorte des 50-54 ans sont passablement nombreux à songer prendre une retraite hâtive, soit entre 55 et 64 ans. La situation est tout autre pour les travailleurs de 55 ans. Une part importante de ces derniers croient qu'ils devront être actifs sur le marché du travail encore de bonnes années avant de faire le grand saut. Les femmes, particulièrement les plus jeunes d'entre elles, comptent se retirer plus hâtivement que les hommes. Le fait que les conditions de retraite soient meilleures dans le secteur public que dans le secteur privé semble se confirmer au chapitre de l'âge prévu de la retraite. On y trouve la plus forte concentration de travailleurs désireux de se retirer en bas âge, soit avant 59 ans, ceux du privé semblant davantage résignés à demeurer au travail plus longtemps.

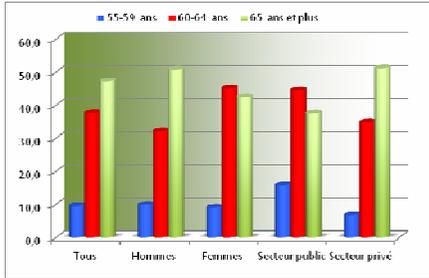
Les travailleurs ontariens voient l'âge de la retraite de manière bien différente. Qu'ils aient entre 55 et 54 ans ou qu'ils aient plus de 55 ans, ils ne se croient vraiment pas sur le point de cesser de travailler, du moins si on les compare aux Québécois. On constate cependant que les phénomènes particuliers observés au Québec se manifestent de manière semblable dans la province voisine. Les Canadiens estiment qu'ils quitteront le travail un peu plus âgés que les Ontariens, mais encore, là, nettement après les Québécois (Institut de la statistique du Québec, 2010). Ces données et d'autres peuvent être consultées dans le Tableau 50.

Tableau 50 Répartition des travailleurs âgés de 50 ans et plus selon (%) l'âge prévu de la prise de la retraite, Québec et Ontario, Canada, 2008 ♂♀

	Québec			Ontario			Canada		
	55-59 ans	60-64 ans	65 ans et plus	55-59 ans	60-64 ans	65 ans et plus	55-59 ans	60-64 ans	65 ans et plus
Ensemble									
50-54 ans	35,1	36,5	22,1	23,9	32,4	40,3	31,0	34,6	29,7
55 ans et plus	9,6	37,7	47,3	7,4	29,0	61,2	8,1	34,1	54,5
Homme									
50-54 ans	27,2	42,6	26,8	24,8	30,2	41,1	27,8	35,4	32,8
55 ans et plus	9,9	32,3	50,8	5,3	28,8	62,4	7,3	31,9	56,8
Femme									
50-54 ans	42,5	30,7	17,6	23,0	34,6	39,5	34,2	33,8	26,7
55 ans et plus	9,1	45,2	42,5	10,0	29,1	59,8	9,1	37,0	51,6
Diplôme second. ou moins									
50-54 ans	31,8	40,4	19,2	21,7	30,5	44,4	28,8	35,0	31,6
55 ans et plus	5,7	32,6	55,6	7,5	27,2	63,8	6,2	31,2	59,3
Études postsecondaires									
50-54 ans	36,6	34,7	23,4	24,9	33,2	38,5	32,1	34,4	28,9
55 ans et plus	11,8	40,7	42,6	7,4	29,9	59,9	9,1	35,6	52,0
Personne seule									
50-54 ans	32,8	31,6	22,8	22,4	26,1	49,6	27,1	30,7	36,1
55 ans et plus	9,1	33,9	52,5	4,4	25,2	67,4	6,2	29,6	60,1
Personne en couple									
50-54 ans	35,8	38,1	21,8	24,4	34,4	37,4	32,3	35,7	27,8
55 ans et plus	9,8	39,3	45,2	8,3	30,0	59,5	8,6	35,5	52,8
Employé du secteur public									
50-54 ans	51,9	27,7	8,6	35,7	30,7	30,0	44,9	31,6	18,0
55 ans et plus	15,9	44,6	37,6	14,4	39,7	45,7	15,7	42,3	40,8
Employé du secteur privé									
50-54 ans	27,2	40,6	28,4	19,1	33,1	44,6	24,4	36,0	35,3
55 ans et plus	6,8	34,9	51,3	4,6	24,6	67,6	5,0	30,9	60,0

(Institut de la statistique du Québec, 2010)

Graphique 39 Répartition des travailleurs âgés 55 ans et plus selon l'âge prévu de la prise de la retraite, ensemble du Québec, 2008 ♂♀



(Institut de la statistique du Québec, 2010)

Les intentions de retraite des Québécois et des résidents d'ailleurs au Canada se concrétisent-elles comme prévu, relativement à l'âge de leur retraite ? Aucune donnée ne permet de le vérifier avec exactitude, quoique l'âge médian de la retraite puisse donner une indication relativement fiable. L'âge médian de la retraite pour tous les travailleurs québécois s'élevait à 60 ans en 2009, soit 1,3 an de moins qu'en Ontario et 1,6 an de moins qu'au pays. Les employés de l'État québécois quittent le travail plus tôt (58,2 ans) que ceux du secteur privé (60,8 ans). Une situation semblable prévaut en Ontario et au Canada, comme on peut le constater dans le Tableau 51.

Tableau 51 Âge médian de la retraite, Québec, Canada, Ontario - 2009

	Total	Secteur public	Secteur privé	Travail indépendant
Québec	59,9	58,2	60,8	64,8
Ontario	61,3	60,4	61,8	64,8
Canada	61,6	60	62,3	65,6

(Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2011)

La mesure des parts d'individus ayant cessé de travailler avant ou après le cap des 60 ans permet de pousser l'observation des comportements des travailleurs relativement à la retraite (Tableau 52). On observe qu'au Québec, 45 % de tous les travailleurs s'étaient retirés avant 60 ans en 2008-2009 et que les hommes et les femmes quittent le travail sensiblement au même moment. L'avantage relatif des travailleurs du secteur public se confirme de nouveau, ceux-ci étant plus nombreux à se retirer avant 60 ans au Québec (59,7 %). Moins d'un travailleur du secteur privé sur trois quitte son travail avant 60 ans (32,1 %).

Ce mode de représentation de l'âge de la retraite met encore en relief des différences profondes entre le Québec et l'Ontario. Un travailleur ontarien sur trois (33,3 %) quitte le travail avant 60 ans, les femmes étant encore moins nombreuses (29,9 %). Les fonctionnaires ontariens sont les plus nombreux à se retirer avant 60 ans (41,3 %) alors que les travailleurs du secteur privé de la même province semblent soumis à des conditions qui s'apparentent à celles prévalant au Québec (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2011).

Tableau 52 Proportion de travailleurs (%) ayant pris leur retraite avant ou après 60 ans, parmi les personnes ayant pris leur retraite en 2008 et 2009, ensemble du Québec ♂♀

Travailleurs	Moins de 60 ans		Plus de 60 ans	
	Québec	Ontario	Québec	Ontario
Ensemble	44,7	33,3	55,3	66,7
Hommes	44,6	35,7	55,4	64,3
Femmes	45,0	29,9	55,0	70,1
Secteur public	59,7	41,3	40,3	58,7
Secteur privé	32,1	29,3	67,9	70,7

(Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2011)

4.4.4 EFFECTUER UN RETOUR AU TRAVAIL

Au Canada, bon nombre de retraités effectuent un retour au travail après un séjour plus ou moins prolongé à la retraite et la majorité de ceux-ci (52 %) invoquent des obligations financières selon l'Enquête sociale et de santé de Statistique Canada. Plusieurs autres motifs invoqués ont en commun un désir de demeurer actifs, d'apporter sa contribution. Une personne sur deux ayant effectué un retour au travail (52 %) justifie son choix par le plaisir qu'elle éprouve au travail, une sur trois (29 %) n'aime pas la retraite, une sur quatre (25 %) veut relever des défis et une sur 10 (13 %) veut apporter sa contribution. Le retour à la santé n'influence qu'une infime partie des personnes qui retournent au travail (5 %) (Statistique Canada, 2011). Faut-il le rappeler, la santé est facteur clé de la décision d'arrêter de travailler.

Tableau 53 Raisons du retour au travail, Canada, 2009

Motifs	%
Aiment travailler ou être actifs	52
Ont des considérations financières	52
Ont eu une offre d'emploi intéressante	30
N'aiment pas la retraite	29
Veulent des défis	25
Veulent apporter leur contribution	13
Préfèrent une retraite progressive	8
Leur santé s'est améliorée	5
N'ont plus besoin d'être aidants naturels	2
Autre	5

(Statistique Canada, 2011)

Des conditions pour effectuer un retour au travail

Interrogés sur les conditions qui les inciteraient à effectuer un retour au travail, les retraités et pré-retraités québécois se montrent quelque peu hésitants et posent

des conditions strictes. On dénote en effet chez ceux-ci les mêmes motivations liées au plaisir et à la gratification, confirmant ainsi les conclusions de l'Enquête sociale et de santé citée précédemment.

Les préretraités et retraités qui considéreraient retourner au travail une fois à la retraite opteraient d'abord pour un emploi différent de ce qu'ils faisaient avant la retraite, souvent dans un autre domaine ou pour un autre employeur. Certains mentionnent qu'ils accepteraient un emploi rémunéré à la retraite s'il le considérait comme une passion ou leur permettait de rencontrer des gens. D'autres seraient plutôt intéressés à une forme de mentorat dans leur emploi actuel, leur permettant de transmettre leurs connaissances aux plus jeunes. Néanmoins, les participants n'accepteraient pas d'emploi à temps plein, mais plutôt à temps partiel (2 ou 3 jours

par semaine). Quelques-uns préféreraient un contrat à temps plein de quelques mois. Par ailleurs, d'autres ajoutent que leur horaire devrait être flexible et souple pour leur permettre de voyager et de vaquer à leurs autres occupations (SOM Recherches et sondages, 2011).

Les participants à cette même enquête se montrent toutefois conscients des obstacles à un éventuel retour au travail, l'âge étant le plus important. Ils doutent que des employeurs acceptent de les rémunérer à leur juste valeur et envisagent difficilement d'avoir un patron plus jeune qu'eux. Leurs collègues de travail du même âge qu'eux ayant pris leur retraite, ces ex-travailleurs se voient mal réintégrer des milieux de travail où œuvrent notamment des jeunes qui pourraient leur reprocher de prendre leur place (SOM Recherches et sondages, 2011).

4.4.5 LA RETRAITE, UN CHOIX INDIVIDUEL AUX GRANDS IMPACTS COLLECTIFS

Le passage à la retraite est symbole de plaisir et de temps pour s'adonner à des activités que l'on choisit au moment que l'on choisit également. Le travail est souvent vu comme une source de dévalorisation et de stress. On ne s'étonnera donc pas de voir des travailleurs peu satisfaits de leur environnement de travail prendre leur retraite, surtout si ce passage est accompagné d'un niveau de revenu acceptable. Or, les analyses statistiques nous montrent bien que le simple fait de mesurer la satisfac-

tion au travail renvoie une image bien différente. Nous savons en effet qu'en général, plus de neuf travailleurs sur 10 se déclarent satisfaits au travail et que, pour une fois, les Québécois sont tout aussi positifs que les Canadiens. Nous savons également que les fonctionnaires affichent un haut taux de satisfaction, qu'ils comptent parmi les plus stressés au travail et qu'un nombre important d'entre eux se déclare en très bonne santé. Or, ils constituent le groupe de travailleurs qui comptent partir à la

retraite au plus jeune âge. Faut-il le rappeler, la très vaste majorité des employés de l'État disposent d'un régime de retraite collectif parmi les plus généreux. On constate que, pour leur part, les travailleurs du secteur privé tendent à se retirer plus tard, soit au tournant des 65 ans. Ceux-ci se montrent pourtant autant satisfaits de leur travail que les autres, ils se considèrent moins stressés et en bonne santé. Nous savons également que plusieurs d'entre eux n'auront que les régimes publics et quelques petites économies pour assurer leur subsistance, une fois à la retraite.

La tentation est grande de faire l'hypothèse que la détérioration de l'état de santé pousse les travailleurs vers la retraite. On constate en effet que des proportions plus importantes de retraités doivent vivre avec des problèmes de santé et que l'état de santé occupe le troisième rang dans les motifs invoqués pour quitter le travail. S'il est vrai que la santé constitue un enjeu déterminant, il faut reconnaître

que la situation financière de chacun demeure le facteur principal.

Le fait de mettre en parallèle l'image que les gens se font de la retraite, les principaux motifs qui les poussent à cesser de travailler ainsi que ceux les incitant à effectuer un retour permet de découvrir un trait commun aux trois ensembles. Les aînés sont animés par un désir d'avoir du plaisir et de se sentir utiles et d'apporter une contribution à la collectivité. Les employeurs qui souhaitent maintenir leur personnel tout comme ceux qui veulent courtiser les retraités sont invités à réunir des environnements de travail qui répondront efficacement à ces attentes.

On ne saurait passer sous silence le fait que 7 % des Canadiens sont à la retraite par obligation d'apporter des soins à un proche. Si on fait l'hypothèse que le proche dont il s'agit est le conjoint, cette valeur risque de grimper dans les statistiques, considérant le fait que le nombre d'aînés dans la population entame une croissance soutenue.

4.5 LES DÉPLACEMENTS ET L'ACCÈS AUX RESSOURCES

La région s'étend sur un vaste territoire et la voiture personnelle fait partie du quotidien d'à peu près tout le monde, y compris les aînés. Nous ne disposons pas de données spécifiques à la situation régionale. Toutefois, une récente étude de

Statistique Canada pose un regard très révélateur sur les modes de transport des aînés au Canada. Celle-ci constitue la base du contenu de la présente section du portrait.

4.5.1 LES FAITS SAILLANTS

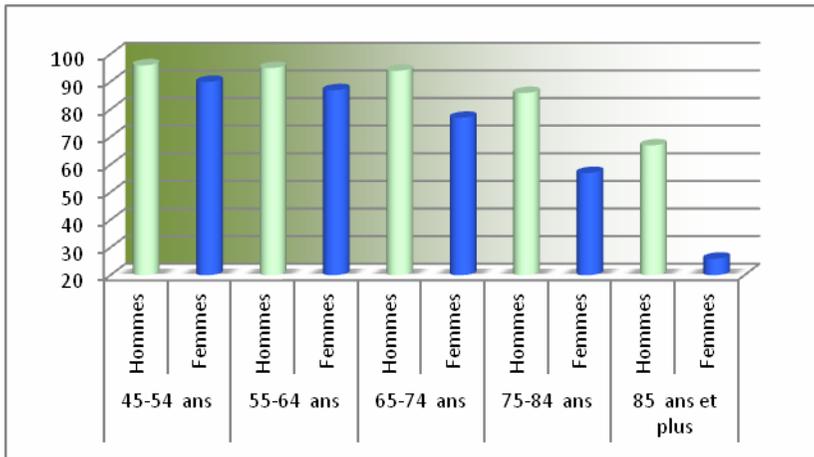
- *Les Canadiens âgés se déplacent en voiture personnelle, même s'ils ont atteint un âge avancé (ex. : 73,4 % chez les hommes de 80 à 84 ans) ;*
- *C'est cependant chez les femmes âgées que l'on retrouve les plus faibles taux d'utilisation d'une voiture personnelle ;*
- *Les aînés vivant en milieu rural se retrouvant sans permis de conduire sont davantage pénalisés, notamment en raison de l'absence de transports collectifs ;*
- *Les aînés qui n'utilisent plus leur véhicule pour leurs déplacements comptent principalement sur l'aide d'un proche plutôt que sur les transports collectifs, le taxi ou la marche.*
- *Les aînés qui comptent sur l'aide d'un proche pour leurs déplacements limitent leurs sorties, se privant ainsi de plusieurs opportunités de participation sociale.*

4.5.2 LA CONDUITE AUTOMOBILE CHEZ LES ÂÎNÉS

Le droit de conduire une voiture personnelle dans des régions étendues comme la nôtre n'est pas un luxe, il est une nécessité. Nous ne pouvons hélas connaître la situation qui prévaut dans la région, mais nous savons cependant que 96 % des hommes de 45 à 54 ans étaient titulaires d'un permis de conduire au Canada en 2009, les femmes étant un moins nombreuses (90 %). Or, le Graphique 40 nous montre que la proportion de titulaires d'un permis de conduire diminue en fonction de l'âge, mais que près de sept hommes âgés de 85 ans et plus sur 10 (67 %) avaient en 2009 toujours dans leur portefeuille cette précieuse carte attestant qu'ils possèdent toutes les aptitudes nécessaires à la conduite d'une automobile, une diminution de 30 points de pourcentage par rapport aux 45-54 ans.

La situation des femmes âgées est moins reluisante. La proportion de celles qui détiennent un permis de conduire diminue plus rapidement en fonction de l'âge, comparativement à celle des hommes. À 75 ans, elles ne sont que 57 % comparativement à 86 % pour les hommes et cette proportion passe à seulement 26 % à l'âge de 85 ans (Statistique Canada, 2012). Ce phénomène trouve en partie sa source dans le fait que par le passé, les femmes de tous âges étaient moins nombreuses à se retrouver derrière le volant d'un véhicule. Retenons donc que celles-ci sont davantage à risque d'éprouver davantage de difficultés à accéder aux biens et services courants et à mener une vie active.

Graphique 40 Titulaires d'un permis de conduire selon l'âge et le sexe, 45 ans et plus, Canada, 2009 ♂♀

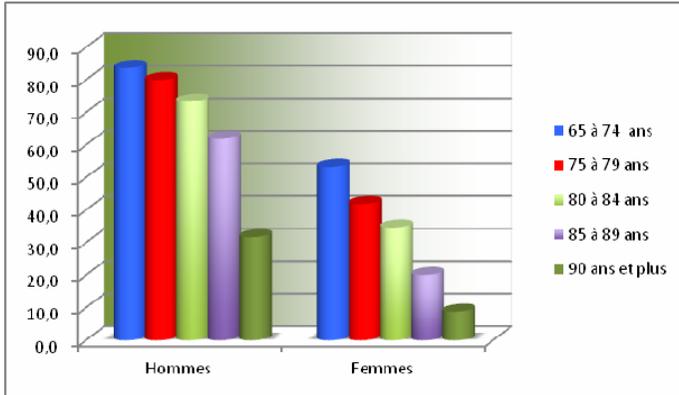


(Statistique Canada, 2012)

Connaître les proportions de personnes âgées détenant un permis de conduire est une chose. Connaître les parts de celles-ci utilisant l'automobile pour leurs déplacements en est une autre. Statistique Canada a dressé également le profil des 65 ans et plus utilisant leur voiture personnelle pour leurs déplacements. Nous savons donc qu'un peu plus de huit hommes de 65 à 74 ans sur 10 (83,7 %) conduisent une voiture, comparative-ment à un peu plus de cinq femmes sur 10 du même âge (53,3 %). C'est sans étonnement que l'on apprend que le nombre d'utilisateurs d'une voiture décroît progressivement en

fonction de l'âge, passant à 73,4 % chez les hommes de 80 à 84 ans pour se situer à 31,7 % chez ceux de 90 ans et plus. Or les proportions des femmes conductrices appartenant aux mêmes groupes d'âges chutent à 34,7 % et 8,8 %. Déjà moins importante à un plus jeune âge, la proportion des femmes conductrices diminue plus rapidement que celle des hommes en fonction de l'âge (Statistique Canada, 2012). Rappelons au passage qu'elles jouissent d'une espérance de vie plus élevée, donc qu'elles sont plus nombreuses que les hommes dans ces groupes d'âge.

Graphique 41 Personnes de 65 ans et plus pour lesquelles conduire une automobile est le principal moyen de transport, selon l'âge, Canada, 2009



(Statistique Canada, 2012)

Statistique Canada a voulu également mesurer les habitudes de conduite d'une automobile selon le quartier où habitent les 65 ans et plus. Six classes de densité d'occupation du territoire ont donc été constituées en fonction des proportions de résidents qui habitent un appartement. Ainsi, nous retrouvons 2 % de personnes vivant en appartement dans le niveau le plus faible et 57 % dans le niveau le plus élevé. Ces classes permettent en quelque sorte de mesurer l'intensité de l'utilisation de l'automobile en fonction des milieux ruraux (niveau le plus faible) et des milieux urbains, plus densément peuplés (niveau le plus élevé) chez les 65 ans et plus.

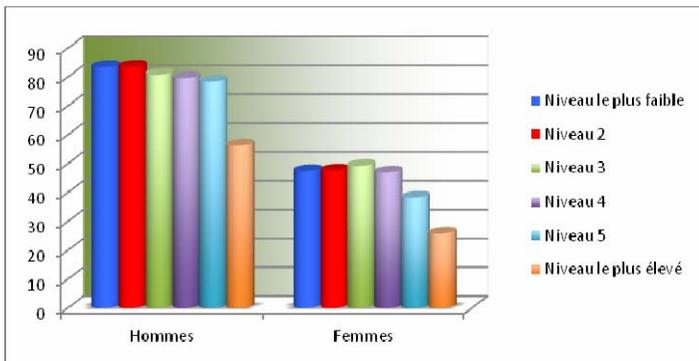
Le regroupement des utilisateurs d'une automobile de 65 ans et plus selon la densité résidentielle des quartiers qu'ils habitent confirme nettement que ceux des secteurs urbains sont moins dépendants de

l'automobile personnelle, la situation contraire prévalant dans les milieux moins densément occupés. On compte en effet huit hommes de 65 ans (83,6 %) et plus sur 10 qui se déplacent en voiture dans les secteurs de faible densité résidentielle comparativement à un peu plus de cinq sur 10 (56,3 %) à l'autre extrémité, dans les secteurs à haute densité. On remarque une fois de plus que la situation des femmes de 65 ans et plus est différente, celles-ci étant évidemment moins nombreuses à se déplacer en automobile personnelle (47,5 % dans les quartiers de plus faible densité contre 38,3 % dans ceux de densité la plus élevée (Statistique Canada, 2012). Ces données illustrent donc nettement que les aînés des milieux urbains comptent sur d'autres moyens que la conduite d'une voiture pour se déplacer alors que ceux des milieux ruraux sont majoritairement conducteurs. Appliqué à notre réalité

régionale, cela nous permet de faire sans se tromper l'hypothèse que les aînés résidants dans les milieux ruraux, soit les petites municipalités, sont particulière-

ment dépendants de l'automobile pour leurs déplacements, tout comme ceux qui habitent en périphérie des zones urbaines.

Graphique 42 Personnes de 65 ans et plus pour lesquelles conduire une automobile est le principal moyen de transport, selon la densité résidentielle du quartier de résidence, Canada, 2009 ♂♀

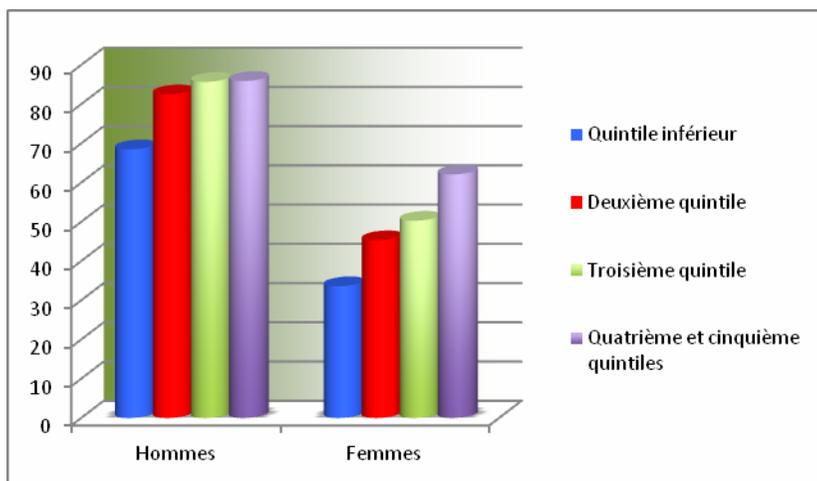


(Statistique Canada, 2012)

Les données qui précèdent nous fournissent un profil des éléments de contexte qui peuvent ni plus ni moins obliger des aînés à posséder et conduire une voiture. Pour certains, il ne s'agit pas du choix d'un mode de transport, il s'agit d'une obligation. Or, l'utilisation d'un véhicule engendre des dépenses importantes et cela n'est pas accessible à tous, incluant les aînés qui, comme on l'a vu précédemment, ne disposent pas tous de hauts de revenus. Les mêmes analyses de Statistique Canada nous apprennent, sans grande surprise, que les hommes de 65 ans et plus regroupés dans le quintile inférieur du revenu (les 20 % les plus pauvres)

sont les moins nombreux à se déplacer en automobile (68,5 %) comparativement à ceux disposant de revenus les plus élevés (85,9 %). L'écart entre les deux extrêmes étant relativement faible, on doit conclure que les moins fortunés injectent une part plus importante de leur revenu pour assurer leur autonomie. Ces données nous démontrent une fois plus que les femmes en situation de faible revenu (celles du quintile inférieur) sont deux fois moins nombreuses à conduire leur voiture personnelle (33,6 %) que celles des quintiles supérieurs (62,1 %) (Statistique Canada, 2012).

Graphique 43 Personnes de 65 ans et plus pour lesquelles conduire est le principal moyen de transport, selon le quintile de revenu, Canada, 2009 ♂♀



(Statistique Canada, 2012)

Tableau 54 Personnes de 65 ans et plus (%) pour lesquelles conduire est le principal moyen de transport, selon l'âge, la densité résidentielle et le quintile de revenu, Canada, 2009 ♂♀

	Hommes	Femmes
Groupe d'âge		
65 à 74 ans	83,7	53,3
75 à 79 ans	80,0	41,9
80 à 84 ans	73,4	34,7
85 à 89 ans	61,9	20,1
90 ans et plus	31,7	8,8
Niveau de densité résidentielle		
Niveau le plus faible	83,6	47,5
Niveau 2	83,7	47,7
Niveau 3	80,9	49,3
Niveau 4	79,7	47
Niveau 5	78,5	38,3
Niveau le plus élevé	56,3	25,8
Quintile de revenu		
Quintile inférieur	68,5	33,6
Deuxième quintile	82,5	45,3
Troisième quintile	85,7	50,3
Quatrième et cinquième quintiles	85,9	62,1

(Statistique Canada, 2012)

Les autres modes de déplacements des aînés

Nous venons de voir que certains groupes importants de personnes âgées de 65 ans et plus, telles que les plus âgées, celles des grandes villes et les plus pauvres, doivent se déplacer autrement qu'à l'aide d'une voiture personnelle. Ces mêmes variables mises en parallèles avec différents modes de transports ajoutent un complément enrichissant d'information sur la manière dont les aînés assurent leurs déplacements.

La moitié des quelque 20 % de Canadiens de 45 à 54 ans qui ne possèdent pas de voiture (10,7 %) comptent majoritairement sur les services d'une autre personne qui les conduit avec son véhicule pour leurs déplacements. Une situation semblable s'observe chez les 65 à 75 ans, mais dans une proportion du double (22,3 %), atteignant le ratio d'une personne sur deux chez les plus de 85 ans (49,2 %). Ces chiffres démontrent également que le transport en commun ne constitue pas vraiment une alternative

pour les aînés, le taux d'utilisation ne subissant qu'une faible augmentation en fonction de l'âge. Le nombre d'utilisateurs de taxis ou de transport adapté croît rapidement avec l'âge, pour atteindre un niveau qui s'apparente à celui du transport en commun chez les 85 ans et plus (7 %). Ajoutons au passage que la marche (ou le vélo) constituent le principal moyen de transport de 3 % des 65 à 74 ans, ce taux passant à 4,6 % chez les 85 ans et plus.

Moins nombreux à dépendre d'un tiers pour se déplacer, les hommes âgés comptent eux aussi sur l'aide d'un proche propriétaire d'une voiture pour se déplacer, un phénomène qui croît avec l'âge. Les femmes âgées comptent elles aussi sur l'aide d'un conducteur, cela dans une proportion qui reflète le fait qu'elles sont moins nombreuses à utiliser une voiture personnelle. Celles-ci utilisent davantage le transport en commun et la marche (ou le vélo) que les hommes comme modes de transport (Statistique Canada, 2012).

Tableau 55 Modes de transport principal des personnes de 45 ans et plus (%) selon l'âge et le sexe, Canada, 2009 ♂♀

	Conduit son véhicule	Détenteur d'un permis - Passager d'un véhicule	Sans permis - Passager d'un véhicule	Transport en commun	Marche ou vélo	Taxi ou transport adapté
Groupe d'âge – Total						
45 à 54 ans	79,2	7,9	2,8	6,7	3,2	
55 à 64 ans	75,2	10,2	4,0	5,8	4,0	0,8
65 à 74 ans	67,9	13,3	9,0	5,5	3,2	1,0
75 à 84 ans	55,9	11,5	19,5	6,8	3,6	2,6
85 ans et plus	31,2	8,6	40,6	7,5	4,6	7,4
Groupe d'âge – Hommes						
45 à 54 ans	85,1	4,6		5,3	3,4	
55 à 64 ans	84,6	5,6	1,4	4,2	3,6	
65 à 74 ans	83,7	6,4	2,4	3,7	2,8	
75 à 84 ans	77,3	6,1	7,1	5,6	2,7	
85 ans et plus	55,9	11,2	19,5			4,0
Groupe d'âge – Femmes						
45 à 54 ans	73,2	11,1	4,2	8,0	3,1	
55 à 64 ans	66,3	14,6	6,5	7,3	4,3	1,0
65 à 74 ans	53,3	19,6	15,0	7,2	3,5	1,4
75 à 84 ans	39,0	15,8	29,3	7,8	4,4	3,8
85 ans et plus	17,5	7,1	52,4	8,4	5,2	9,3

(Statistique Canada, 2012)

4.5.3 L'UTILISATION DU TRANSPORT EN COMMUN CHEZ LES ÂÎNÉS

Les données compilées par Statistique Canada à l'échelle du pays montrent bien que le transport en commun ne semble pas constituer une alternative à la voiture personnelle chez les aînés. On note en effet que le taux d'utilisation demeure sensiblement le même en fonction de l'âge. Les chercheurs

expliquent la situation de la manière suivante :

Par exemple, 25 % des femmes de 55 à 64 ans avaient utilisé le transport en commun au moins une fois le mois précédent, une proportion qui baissait à 18 % chez les femmes de 85 ans et plus. Une partie de cette diminution de l'utilisation du transport en commun avec l'âge est

attribuable au fait que les personnes les plus âgées sortent en moyenne moins fréquemment de chez elles. Cette utilisation relativement peu élevée du transport en commun par rapport aux autres modes peut aussi s'expliquer par le fait que les personnes âgées vivent majoritairement, comme le reste de la population, dans des secteurs à faible densité résidentielle. Dans ces quartiers, les services de transport en commun, lorsqu'ils existent, sont surtout organisés en fonction des besoins des travailleurs (passages aux heures de pointe, avec comme principales destinations les centres-villes ou les principaux centres d'emploi). Aussi, l'impossibilité de conduire un véhicule peut vouloir dire une incapacité de faire appel aux services de transport en commun traditionnels. Certains aînés à mobilité réduite pourraient faire appel à des services adaptés, mais ceux-ci ne sont pas offerts dans toutes les villes ou dans tous les secteurs (par exemple, des autobus à plancher surbaissés dont les trajets correspondent à leurs besoins et qui sont confortables et sécuritaires) (Statistique Canada, 2012).

Nous serions ainsi portés à croire que l'absence de service de transport en commun puisse expliquer sa faible utilisation par les aînés. Or, il semble bien qu'il faille chercher l'explication du phénomène dans l'adaptation des trajets et des véhicules à la situation et aux besoins spécifiques des aînés. Au Québec, des villes ont mis en place des projets pilotes de lignes d'autobus dédiées aux aînés. Nous en faisons une brève présentation ainsi

qu'un bilan sommaire dans les paragraphes qui suivent.

Les lignes de transport en commun pour aînés

Des sociétés de transport urbain ont voulu répondre aux besoins spécifiques des aînés en mettant en place des circuits leur étant spécifiquement dédiés. Une attention particulière est généralement apportée à deux aspects précis, soit le confort et la sécurité ainsi que le côté pratique. Les lignes dédiées aux aînés sont généralement offertes en dehors des heures de pointe, les véhicules choisis sont mieux équipés pour accueillir des personnes à mobilité réduite et les chauffeurs adaptent leur conduite et leur accueil des passagers à la condition particulière de cette clientèle. Des efforts sont consacrés à réduire la longueur des trajets et ceux-ci prévoient des liaisons directes avec les résidences pour aînés, les services publics de santé et autres et bien sûr, les centres commerciaux. Les points d'arrêts sont choisis de manière à réduire au minimum les déplacements à pied.

Les aînés de Montréal disposent de la Navette Or qui offre des circuits spéciaux. Une signalisation spécifique a été apposée dans les secteurs desservis et la Société de transport s'est associée à des partenaires communautaires pour promouvoir le service. Les villes de Sherbrooke et de Gatineau offrent aussi des services semblables (Transport Canada, 2010).

Transport Canada trace le bilan suivant de ces expériences et d'autres réalisées ailleurs au pays :

La clientèle âgée des lignes d'autobus réservées devrait augmenter lentement. Selon l'expérience de certaines commissions de transport collectif, il peut falloir jusqu'à deux ans pour que ces lignes pour personnes âgées accumulent un nombre important de passagers réguliers ;

Il peut être bon de desservir au moins un centre commercial, car il s'agit de la destination la plus populaire des personnes âgées, selon la majorité des données sur l'origine-destination collectées par les commissions de transport collectif sur les lignes d'autobus pour personnes âgées ;

Les arrêts aux centres de santé ne sont pas très populaires. Les horaires sporadiques de la plupart des lignes d'autobus pour personnes âgées ne correspondent pas aux heures typiques des rendez-vous qui se situent généralement tôt le matin ;

Le temps passé dans l'autobus est un facteur déterminant de l'usage par les personnes âgées. Comme on l'a vu à Windsor, la courte durée des parcours contribue à attirer les usagers ;

Le fait de garder le même chauffeur sur la ligne contribue à susciter un sentiment de confiance et de sécurité parmi les personnes âgées. Un chauffeur qui connaît bien les besoins de chaque usager peut également offrir une aide ciblée ;

Les minibus sont préférables aux autobus traditionnels dans la plupart des cas. Le nombre des usagers risque d'être insuffisant pour remplir un autobus traditionnel et les minibus sont généralement plus accessibles et plus flexibles pour les usagers et les chauffeurs (Transport Canada, 2010).

Cette évaluation très sommaire fournit de bonnes indications sur les conditions de succès de ce type de service. On doit en retenir que cette formule a le mérite d'initier de nouveaux utilisateurs qui, souhaitons-le, pourraient également utiliser les services réguliers.

4.5.4 DÉPLACEMENTS ET PARTICIPATION SOCIALE

Nul n'osera mettre en doute que le fait de pouvoir se déplacer aisément procure non seulement un accès aisé aux ressources, cela permet également de côtoyer d'autres personnes, de s'adonner à des loisirs, bref, de participer à la vie sociale. L'Enquête sociale et de

santé de Statistique Canada (ESCC) a documenté le phénomène et ses conclusions sont on ne peut plus claires :

Dans le cadre de l'ESCC sur le vieillissement en santé, on a recueilli des données sur la participation à

divers types d'activités sociales (activités familiales, activités physiques avec d'autres personnes, activités communautaires, bénévolat, etc.). Les résultats montrent que l'accès inadéquat aux transports ou la difficulté de se déplacer peut constituer une de ces barrières à la participation sociale. En effet, les aînés qui se déplaçaient principalement en conduisant étaient les plus susceptibles d'avoir participé à l'une ou l'autre des activités sociales au cours de la semaine précédente (73 %), suivis de près par les passagers qui possédaient un permis de conduire (69 %).

Les utilisateurs du transport en commun et ceux qui marchaient avaient un peu moins tendance à y participer (respectivement 61 % et 66 %). Ce sont cependant les personnes qui étaient principalement passagères sans permis (53 %) et celles utilisant le transport adapté ou le taxi (46 %) qui avaient les taux de participation les plus bas. Les femmes, et particulièrement celles de 85 ans et plus, étaient nettement plus susceptibles de se retrouver dans ces deux dernières catégories [...] Selon des études, les personnes qui dépendent des autres pour effectuer leurs déplacements hésitent davantage à demander de l'assistance pour se faire conduire à des activités de loisir qu'à des activités jugées plus essentielles (Statistique Canada, 2012).

La même enquête révèle sans surprise que les limitations reliées à l'état de santé contribuent de façon significative à limiter les sorties des aînés. Toutefois, les femmes de 85 ans et plus invoquent

le transport comme deuxième raison justifiant leur absence de participation à des activités sociales et récréatives (Statistique Canada, 2012).

Les aînés fournissent une part importante des heures consacrées au bénévolat. Or bien peu d'activités bénévoles se déroulent de façon individuelle au domicile de la personne qui donne de son temps et la possibilité de se déplacer constitue un facteur déterminant selon l'Enquête sociale générale de 2005.

Ainsi, en maintenant l'effet des autres facteurs constants dans un modèle statistique, la probabilité prédite qu'une personne âgée ayant accès à un véhicule du ménage en tant que conductrice ait fait du bénévolat l'année précédente était de 32 %. En comparaison, cette probabilité était de 17 % pour celles ne possédant pas de véhicule et n'ayant pas accès au transport en commun, et de 15 % pour celles ayant accès à un véhicule, mais en tant que passagères seulement. À notre connaissance, aucune étude antérieure n'a démontré empiriquement cette association entre, d'une part, l'accès des personnes âgées à un véhicule et à un permis de conduire et, d'autre part, la probabilité de faire du bénévolat. Comment expliquer ce résultat?

Parmi les raisons possibles, notons le fait que certaines activités bénévoles, comme par exemple, aider d'autres personnes âgées à accomplir diverses tâches chez elles ou faire la livraison de paniers de nourriture, requièrent presque obligatoirement la possession d'un

permis de conduire. De façon plus générale, il est plus facile de se rendre sur les lieux des activités bénévoles pour les personnes qui possèdent une voiture que pour

celles qui ont seulement accès au transport en commun ou qui dépendent d'un membre de leur ménage pour les y conduire (Statistique Canada, 2006).

4.5.5 QUELQUES INITIATIVES DANS LA RÉGION DU SAGUENAY—LAC-SAINT- JEAN

Le transport- accompagnement pour les aînés

Les initiatives vouées spécifiquement à solutionner les contraintes de transport chez les aînés sont rarissimes dans la région, à l'exception des ressources communautaires offrant des services de transport-accompagnement. La majorité des ressources ont été développées au tournant du virage ambulatoire à la fin des années 80. L'État québécois s'est alors engagé à soutenir des initiatives communautaires qui allaient permettre aux aînés de se rendre dans les

établissements de santé pour y recevoir des soins. La formule est simple : une personne bénévole s'engage à répondre à des appels de service et ainsi aller cueillir un aîné chez lui, le conduire dans un établissement de santé et le ramener chez lui. Le bénévole reçoit une compensation pour l'utilisation de son véhicule. Il n'existe aucun dénombrement régional documentant le volume de déplacements et l'étendue des personnes rejointes. Le Tableau 56 dresse la liste des villes où l'on retrouve un organisme de transport-accompagnement dans la région.

Tableau 56 Liste des municipalités desservies par une ressource en accompagnement transport, région du Saguenay—Lac-Saint-Jean

Territoire de CSSS	Municipalités / Arrondissements
La Baie et Bas- Saguenay	La Baie Saint-Félix d’Otis Anse-Saint-Jean, Petit-Saguenay, Rivière-Éternité & Sagard Ferland-et-Boilleau
Chicoutimi	Chicoutimi Laterrière Saint-Fulgence Saint-Honoré Saint-David-de-Falardeau
Jonquière	Jonquière (2 organismes) Saint-Ambroise
Lac-Saint-Jean Est	Alma Saint-Ludger-de-Milot Chambord Saint-Monique & Saint-Henri-de-Taillon Saint-Nazaire
Domaine-du-Roy	Saint-André Saint-Hedwidge Roberval Saint-Prime La Doré Saint-François-de-Sales Lac-Bouchette Dolbeau-Mistassini
Maria-Chapdelaine	Saint-Stanislas Normandin Girardville Saint-Thomas-Didyme Sainte-Jeanne-d’Arc Saint-Félicien Saint-Élisabeth-de-Proulx Saint-Eugène-d’Argentenay Albanel Notre-Dame-de-Lorette Péribonka Saint-Augustin

Compilation à partir du bottin des organismes publié par l’Agence de la Santé et des Services sociaux du Saguenay—Lac-Saint-Jean

Les initiatives de transport collectif dans les milieux ruraux

Les MRC du Domaine-du-Roy et de Lac-Saint-Jean Est disposent toutes deux d'un organisme voué à la promotion du transport collectif et au développement de formules alternatives à la voiture personnelle. Ces organismes, comme d'autres au Québec, comptent sur un financement du Gouvernement du Québec. Ils ont d'abord mis en place des mécanismes d'offres et de demandes de covoiturage. D'autres ressources ont été mises ensuite à contribution, ce qui permet d'optimiser les places à bord de véhicules tels que les autobus de transport adapté. Option Transport Lac (Lac-Saint-Jean Est) a mis en place un circuit d'autobus structuré (Les jeudis en ville) qui dessert une bonne partie du territoire de la MRC. Ces initiatives sont encore récentes, si bien qu'à ce jour, aucun volet de service destiné à

une clientèle aînée n'a été développé.

Bientôt un plan régional de mobilité durable

Dans la foulée de l'adoption de la Loi sur le développement durable, le ministère des Transports du Québec a le mandat de veiller à ce que chaque région du Québec se dote d'un plan de mobilité durable. Le bureau de ce ministère pour le Saguenay—Lac-Saint-Jean était à entamer l'élaboration de son plan régional au moment de la préparation de ce portrait. Le ministère a eu recours aux services du CADUS (Centre alternatif de déplacement urbain du Saguenay) pour l'accompagner dans les différentes étapes de cette démarche. Un état de situation était en cours de préparation et celui-ci allait être documenté par différents modes de collecte de données (consultation, enquêtes « origine-destination », etc.).

4.5.6 UNE RÉGION AU TERRITOIRE ÉTENDU

Le Saguenay—Lac-Saint-Jean est caractérisé par un territoire étendu où l'on retrouve quelques pôles urbains autour desquels se répartissent de petites communautés. Nous pouvons, sans nous tromper, faire l'hypothèse qu'une très vaste majorité d'aînés dépendent de leur voiture personnelle pour leurs déplacements. Certains seront sans doute surpris de constater qu'autant de personnes jouissent du privilège de conduire leur voiture personnelle malgré leur âge avancé.

On ne doit donc pas s'inquiéter outre mesure de ces aînés autonomes, car ils peuvent se procurer les biens et services courants et s'adonner à leurs loisirs favoris. Or, ces données sont davantage révélatrices lorsqu'analysées en fonction des sexes. Les femmes âgées sont plus dépendantes des autres pour assurer leurs déplacements. Elles sont donc susceptibles de limiter leurs sorties aux seules visites médicales et autres activités essen-

tielles, ce qui est annonciateur d'une vie sociale peu enviable.

Les statistiques mettent cependant en relief un phénomène subtil qui mérite d'être souligné. Une part importante d'aînés, particulièrement les plus âgés et les femmes, comptent sur un proche pour assurer leurs déplacements avec sa voiture personnelle. Si, dans certains cas, il s'agit du conjoint, dans d'autres il s'agit de quelqu'un qui le fait dans le seul but d'aider. Nous avons là un vaste réseau de covoiturage informel qui permet à des aînés de sortir de la maison pour différents motifs.

Le fait d'extrapoler à notre région des mesures prises à l'échelle du pays montre que nous les aînés ont un taux de dépendance à l'automobile très élevé ici. Ces données confirment à leur manière l'ampleur du choc que constitue la perte du droit de conduire pour un aîné qui se voit ainsi condamné à ne sortir qu'avec l'aide de ses proches. Ce choc est d'autant plus douloureux lorsqu'on se rappelle qu'il n'existe bien peu de ressources d'aide dans la région pour les aînés confrontés à cette dure réalité.

4.6 LE VIEILLISSEMENT ACTIF, PARTIE 1 : LES LOISIRS RÉCRÉATIFS, SPORTIFS ET CULTURELS

Des études statistiques plus ou moins récentes dressent un portrait instructif des habitudes des aînés québécois en matière de loisir. Celles-ci permettent de connaître sommairement les goûts et les intérêts des gens, laissant ainsi place à un aperçu de la mesure de l'adéquation entre l'offre et la de-

mande. Elles fournissent également des informations précieuses sur les facteurs qui ralentissent l'ardeur des Québécois à s'adonner à leurs loisirs favoris. Bref, cette section fournit de bons arguments à ceux qui voudront développer le loisir et l'activité physique des aînés.

4.6.1 LES FAITS SAILLANTS

- *Les bébé-boumeurs consacrent annuellement plus d'argent aux loisirs (4 171\$) que l'ensemble de la population (3 483\$), une part importante de cette somme étant destinée aux véhicules de loisirs ;*
- *Les aînés québécois sont nombreux à s'adonner au loisir de*

la marche en général (89 %) selon les données de 2005 ; les plus jeunes, soient ceux de 50 à 65 ans, se retrouvent davantage dans les sentiers récréatifs (44 %) que dans les terrains sportifs ou les arénas ; on note également chez les gens de ce même groupe d'âge que le

taux d'utilisation des équipements de loisirs est directement proportionnel au revenu ;

- *On note une très forte croissance de la fréquentation des bibliothèques publiques par les 65 ans et plus au Québec (14,5 % en 1994 à 41,8 % en 2009) ; une croissance semblable s'observe dans l'assistance au théâtre professionnel (de 18,3 % 1999 en à 37,7 % en 2009) ;*
- *Un peu plus d'un québécois âgés de 55 ans et plus sur deux (54 %) utilisait régulière-*

ment Internet en 2010 et ce, majoritairement pour communiquer avec le courrier électronique ou pour s'informer ;

- *Les aînés québécois se disant peu satisfaits de leur niveau de participation à des activités de loisirs invoquent principalement des motifs de fatigue (48,9 %) et de santé (52,8 %). Ils invoquent également un manque de motivation dans 46,0 % de cas.*

4.6.2 LES ACTIVITÉS PRATIQUÉES

Lorsque l'on demande aux Québécois de tous âges quelle activité de loisir pratiquent-ils au moins une fois par année, la très grande majorité de ceux-ci répond la marche, une activité simple et accessible, n'obligeant qu'un équipement limité et qui peut se faire 12 mois par année. La marche est légèrement plus prisée par les femmes (94 %) que les hommes (90 %). C'est du moins ce que l'on apprend de l'Enquête québécoise sur les activités physiques, sportives et de loisir (ÉQAPSL) portant sur la participation aux activités dites « actives » et « passives ». Le rapport nous révèle également que les 65 ans et plus sont des adeptes de la marche, ceux-ci la pratiquant dans une même intensité que l'ensemble des Québécois. La deuxième catégorie en importance est moins physique

et se réalise à l'intérieur. Il s'agit des jeux récréatifs auxquels s'adonnent environ sept Québécois des deux sexes sur 10 à un rythme d'au moins 10 mois par année. Quoiqu'en proportion moindre, les aînés seraient aussi passionnés par les jeux récréatifs (56 %). Ils s'intéressent dans une mesure semblable (56 %) au jardinage et l'horticulture ainsi qu'à l'observation de la nature et une part significative fait de la musculation (32 %). On ne retrouve aucunement les aînés dans les sports obligeant une force musculaire importante (ex. : l'escalade) ou une adresse particulière (ex. : volleyball) (Observatoire québécois du loisir, 2007) (Institut de la statistique du Québec, 2006). Ces données et d'autres sont présentées dans le Tableau 57.

Tableau 57 Habitudes de pratique d'activités de loisir (%) selon le sexe, l'âge et l'intensité, ensemble du Québec, 2005 ♂♀

	Au moins 1 fois/an			10 fois/an	Au moins 1 fois/an
	Hommes	Femmes	Sexes réunis	Sexes réunis	65 ans et + Sexes réunis
Marche en général	90	94	92	95	89
Jeux récréatifs	70	71	71	68	56
Bicyclette en général	61	48	55	76	22
Jardinage ou horticulture	48	60	54	81	56
Exercices de musculation	48	48	48	93	32
Natation	44	44	44	73	22
Observation de la nature	41	42	41	68	53
Exercices cardiovasculaires	35	44	39	88	26
Patinage sur glace	32	27	29	46	5
Danse	21	35	28	62	23
Sports nautiques à rames	32	23	27	29	10
Jogging ou course à pied	30	19	24	75	
Sport de raquette en général	25	16	20	61	
Patin à roues alignées	20	19	19	61	
Volleyball	19	12	15	45	
Ski alpin	20	17	14	45	
Ski de fond	14	14	12	43	
Soccer	17	7	12	60	
Surf des neiges	11	5	6	49	
Escalade	6	5	5	17	
Plongée sous-marine	6	5	5	20	
Sport de combat	6	3	4	83	

(Observatoire québécois du loisir, 2007) & (Institut de la statistique du Québec, 2006)

Les dépenses en loisirs des bébé-boumeurs

La mesure des dépenses consacrées aux loisirs ajoute un élément de plus à l'importance que les aînés Québécois accordent à meubler leurs temps libres. L'Enquête cana-

dienne sur les dépenses des ménages en loisirs (Statistique Canada) nous apprend d'abord que les bébé-boumeurs (groupe des 45 à 64 ans) dépensaient plus pour ce poste budgétaire en 2008 (4 171\$ annuellement) que l'ensemble des ménages (3 483\$). Ce poste occupait toutefois chez les bébé-boumeurs

un ratio en pourcentage du total des dépenses (6,3 %) se rapprochant de celui de l'ensemble des ménages (5,9 %). Ces mêmes données nous apprennent que les boumeurs affectionnent tout particulièrement les véhicules de loisirs auxquels ils consacrent annuelle-

ment 910\$ comparativement à 642\$ pour l'ensemble des ménages. Ils sont quelque peu plus friands de spectacles et de matériel de divertissement au foyer (Réseau de veille en tourisme, 2012). Ces données et d'autres sont présentées dans le Tableau 58.

Tableau 58 Dépenses des bébé-boumeurs en loisir et de la moyenne des ménages, ensemble du Québec, 2008

	45-64 ans (\$)	Moyenne des ménages (\$)
Matériel de loisirs et de services (sous-total)	870	818
Matériel de sport	145	131
Jouets, jeux électroniques et matériel d'art	137	162
Matériel et fournitures informatiques	331	315
Matériel et services photographiques	88	81
Spectacles	684	617
Achat de véhicules de loisirs	645	415
Matériel et services de divertissement au foyer	549	506
Utilisation de véhicules de loisirs	265	181
Matériel de lecture (sous-total)	247	227
Journaux	89	78
Revue et périodiques	101	93
Livres et brochures	101	93
Total des dépenses moyennes en loisirs	4 171	3 483
Total des dépenses de ménages	66 530	58 917
Part des loisirs dans les dépenses totales	6,3 %	5,9 %

(Réseau de veille en tourisme, 2012)

L'utilisation des équipements récréatifs par les 50 à 65 ans

Une vaste enquête sur le loisir au Québec fut commandée par l'Observatoire québécois du loisir. Celle-ci ciblait toutefois le grand public, la tranche d'âge la plus élevée étant celle des 50 à 64 ans. La

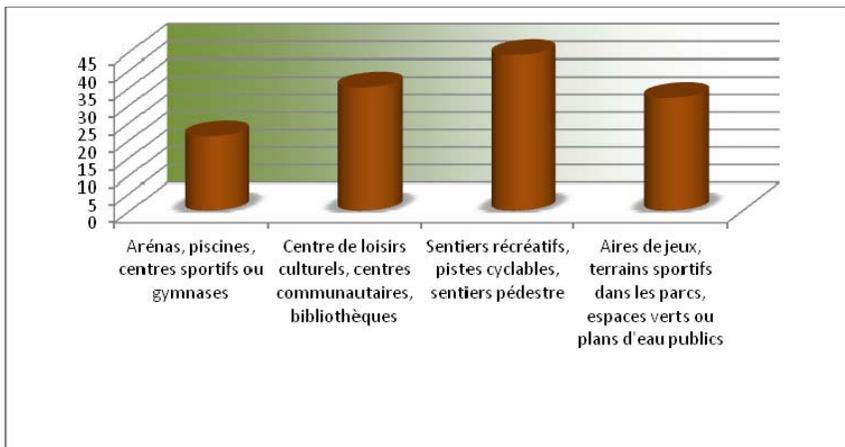
faible disponibilité de données fiables sur la pratique du loisir chez les aînés nous a conduit à considérer certaines conclusions de cette enquête aux fins de ce présent portrait.

On y apprend que, pour leurs activités de loisirs, les 50 à 65 ans fréquentent principalement les sentiers destinés à la marche ou le

vélo (44 %), confirmant ainsi la popularité de la marche constatée précédemment. On les retrouve également dans des activités intérieures ne faisant appel à aucune force physique, soit les centres de loisirs et les bibliothèques (35 %). Les plus gros équipements tels que les arénas, les piscines ou les

centres sportifs comptent parmi les lieux les moins fréquentés par les 50 à 65 ans désireux de s'adonner à leur loisir favori. Précisons tout de même qu'une personne sur cinq de ce groupe d'âge s'y retrouve (Observatoire québécois du loisir, 2008).

Graphique 44 Taux d'utilisation des équipements de loisir utilisés régulièrement par les 50 à 65 ans, ensemble du Québec, 2008

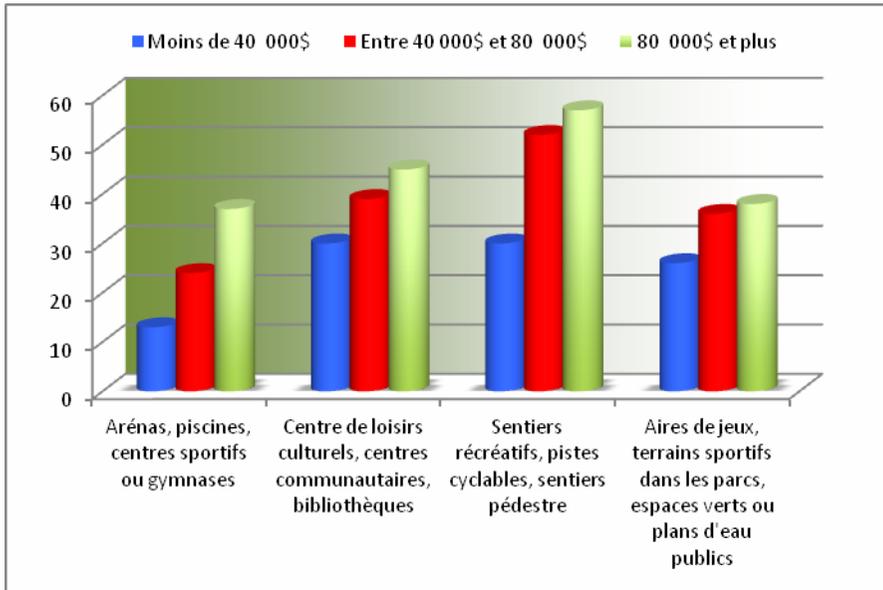


(Observatoire québécois du loisir, 2008)

La pratique du loisir, qu'elle oblige ou non de grands déboursés, semble évoluer au rythme du revenu des 50 à 64 ans. On constate en effet un écart de près de 30 points de pourcentage entre les utilisateurs des sentiers de marche touchant un revenu annuel de moins de 40 000\$ (30 %) et ceux vivant avec plus de 80 000\$ (57 %). On note un phénomène semblable chez ceux qui fréquentent des centres de loisirs et des bibliothèques, les écarts étant légèrement moins marqués entre les tranches de revenus. L'accessibilité financière des gros équipements tels que les arénas et les centres sportifs ajoute au phé-

nomène, les écarts entre participants les moins fortunés (13 %) allant du simple au triple (37 % d'utilisation chez les 80 000\$ et plus) (Observatoire québécois du loisir, 2008). Ces données tendent ainsi à démontrer que l'intensité de l'utilisation des équipements de loisir suit une courbe proportionnelle aux revenus des 50 à 64 ans, un phénomène demeurant inexplicable pour le moment. Elles montrent également le seul facteur du coût d'accès de même que les équipements requis ne suffisent à expliquer pourquoi les gens moins fortunés sont moins actifs. Il faut chercher l'explication ailleurs, dans les déplacements ?

Graphique 45 Taux d'utilisation des équipements de loisir selon le revenu des 50 à 65 ans, ensemble du Québec, 2008



(Observatoire québécois du loisir, 2008)

Les sondés ont voulu connaître lequel parmi les facteurs de distance, de tarification ou d'horaires semble le plus nuire à l'utilisation des équipements de loisir par les 50 à 65 ans. La tentation est grande de répondre que tous ces facteurs jouent et que la situation est sensiblement la même, peu importe le type d'équipement. Cependant, une analyse plus approfondie des résultats de cette même enquête permet de dégager certaines particularités qui se présentent de la manière suivante. Premièrement, on constate que la question de la tarification décourage l'utilisation des quatre types d'équipements ayant fait l'objet de sondage, mais cela dans une très modeste mesure, comparativement aux autres facteurs. Les gros équipements tels

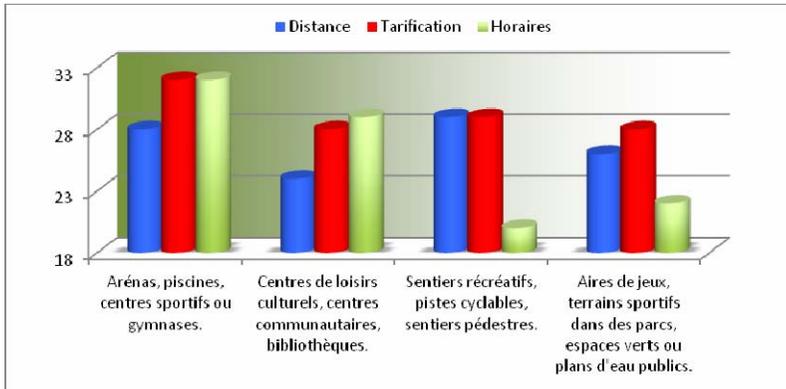
que les arénas et les centres sportifs semblent légèrement moins accessibles en raison des coûts et des contraintes d'horaire (32 % chacun), la distance étant moins invoquée (28 %). Une situation semblable s'observe à propos des centres de loisirs et des bibliothèques, mais dans des proportions légèrement inférieures, la question des coûts étant très légèrement devancée par les horaires.

La tarification décourage les utilisateurs des aménagements de jeux extérieurs plus que tout autre facteur (28 %) pour ce même type d'équipement. Il est quelque peu étonnant de constater que la tarification décourage les 50 à 65 ans de parcourir des sentiers de marche ou de vélo (29 %), sachant que ceux-ci

sont généralement gratuits. Il est cependant plus normal d'y observer que la distance constitue un frein

tout aussi important (Observatoire québécois du loisir, 2008).

Graphique 46 Contraintes à l'utilisation des équipements de loisir par les 50 à 65 ans, ensemble du Québec, 2008

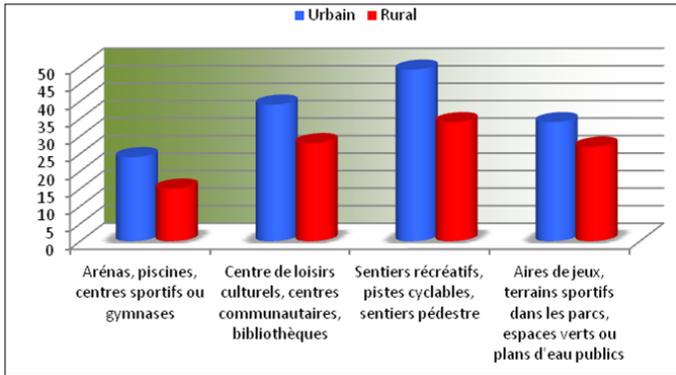


(Observatoire québécois du Loisir, 2008)

Les individus de 50 à 65 ans habitant dans des milieux urbains sont de plus grands utilisateurs des équipements de loisir (entre 10 et 15 points de pourcentage de plus) et ce, dans des proportions par type d'équipement qui suivent la tendance observée pour l'ensemble (Observatoire québécois du loisir, 2008). Sachant que la distance est une contrainte qui influence d'une manière négative aussi forte que la

tarification dans certains cas, il y a tout lieu de croire que ce phénomène trouve sa source dans la plus faible dotation en équipements dans les milieux ruraux. Il y aurait lieu d'explorer davantage cette situation qui peut aussi s'expliquer par la nature même des milieux ruraux qui se prêtent peut-être davantage à des activités reposant moins sur l'utilisation d'équipements structurés.

Graphique 47 Taux d'utilisation des équipements de loisir selon la zone habitée par les 50 à 65 ans, ensemble du Québec, 2008



(Observatoire québécois du loisir, 2008)

4.6.3 LA PRATIQUE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DES AÎNÉS

Tout indique que les campagnes intensives de promotion de l'activité physique menées au Québec dans les dernières décennies ont porté fruit. Le pourcentage d'hommes de 18 ans et plus actifs au Québec est en effet passé de 28 à 40 entre 1994-1995 et 2005, celui des femmes du même groupe d'âge étant passé de 24 à 36 pendant la même période. Le succès obtenu est un peu moins retentissant chez les hommes de 65 ans et plus puisque la part de ceux actifs qui était dans la moyenne québécoise en 1994-1995 est passée à 37 % 10

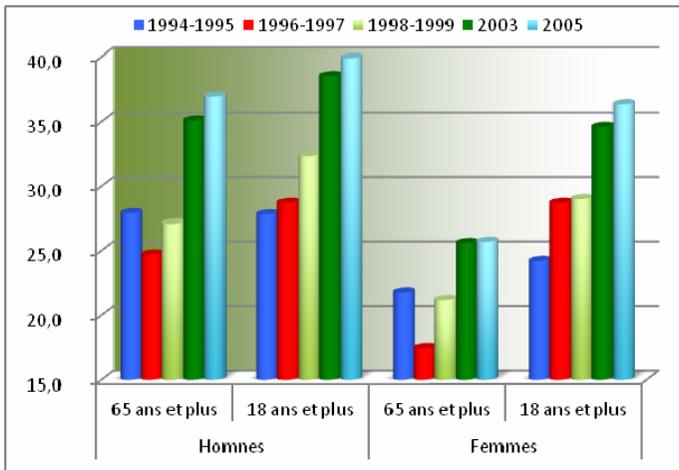
ans plus tard. Les femmes du même âge étaient moins actives au début de cette période (22 %) et leur nombre a peu progressé après 10 ans, comme quoi, celles-ci auraient été moins touchées par la sensibilisation. Il y a cependant de l'espoir pour les prochaines générations de femmes puisque la proportion de celles âgées de 18 à 24 ans qui sont actives a fait un bond spectaculaire pendant ces mêmes 10 années (de 30,1 % à 48,7 %) (Institut national de la santé publique du Québec, 2009).

Tableau 59 Évolution du pourcentage d'actifs durant les loisirs chez les 18 ans et plus, selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec, 1995-2005 ♂♀

Sexe et âge	1994-1995	1996-1997	1998-1999	2003	2005
Hommes					
18-24 ans	41,9	42,0	49,1	59,2	58,2
25-44 ans	28,3	26,5	28,9	38,8	39,6
45-64 ans	21,7	28,4	32,0	32,0	35,2
65 ans et plus	27,9	24,7	27,1	35,1	36,9
18 ans et plus	27,8	28,7	32,3	38,5	39,9
Femmes					
18-24 ans	30,1	40,2	34,3	45,5	48,7
25-44 ans	22,5	30,4	29,8	35,4	38,6
45-64 ans	26,0	28,3	30,1	34,7	35,1
65 ans et plus	21,8	17,5	21,2	25,6	25,7
18 ans et plus	24,2	28,7	29,0	34,6	36,3

(Institut national de la santé publique du Québec, 2009)

Graphique 48 Évolution du pourcentage d'actifs durant les loisirs chez les 18 ans et plus et chez les 65 ans et plus, selon le sexe, ensemble du Québec, 1995-2005 ♂♀



(Institut national de la Santé publique du Québec, 2009)

Selon une étude du Réseau de veille en tourisme, les principales activités physiques des bébé-boumeurs québécois sont, en ordre décroissant, la marche, le vélo, l'exercice à la maison, la chasse et

la pêche et le patin à glace ou à roues alignées. Et c'est sans étonnement que l'on constate que les bébé-boumeurs affectionnent tout particulièrement le hockey parmi toutes les activités sportives ils

assistent en tant que spectateurs. Suivent le golf, le soccer, le football et le tennis (Réseau de veille en tourisme, 2012).

Facteurs de motivations et de démotivations

Nous avons mis en relief précédemment que l'utilisation des équipements de loisirs était liée directement à des facteurs d'accessibilité financière, de territoire et de temps. Il s'agit là d'éléments statiques contre lesquels on ne dispose que de peu d'emprise. Le fait de connaître les motifs qui, du point de vue des gens eux-mêmes, les incitent à pratiquer un sport, une activité physique ou un loisir

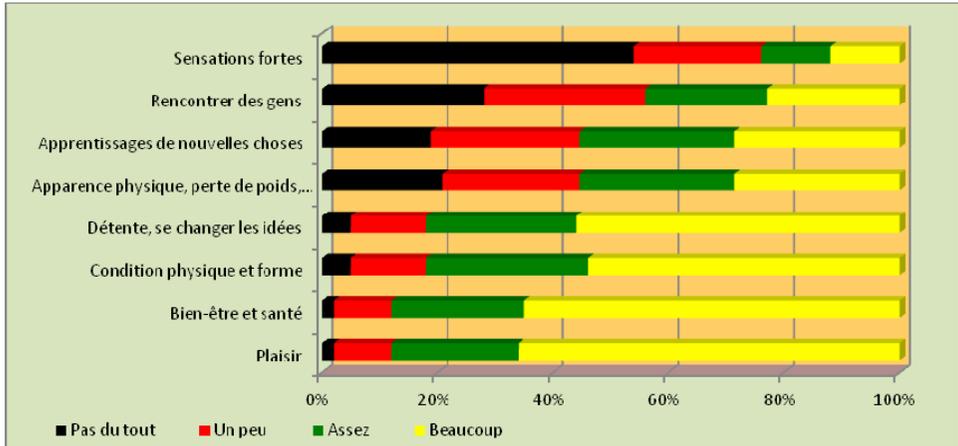
apporte un complément d'information d'une grande richesse. Ainsi, le désir d'avoir du plaisir, un besoin de se détendre, le maintien de la santé et l'objectif de garder la forme sont les quatre motivations les plus importantes à s'activer chez neuf aînés sur 10 au Québec. Les aînés ont étonnamment le goût d'apprendre de nouvelles choses puisqu'ils sont six sur 10 à s'adonner à des activités dans l'optique de faire de nouveaux apprentissages. La possibilité de rencontrer des gens compte pour un aîné sur deux et enfin, on ne s'étonnera pas de les trouver bien peu nombreux à y rechercher une source de sensations fortes (Institut de la statistique du Québec, 2006).

Tableau 60 Proportion de personnes 65 ans et plus (%) selon l'intensité d'application des motivations à pratiquer des activités physiques, sportives et de loisir, ensemble du Québec, 2005

	Pas du			
	tout	Un peu	Assez	Beaucoup
Plaisir	2	10	22	66
Bien-être et santé	2	10	23	65
Condition physique et forme	5	13	28	54
Détente, se changer les idées	5	13	26	56
Apparence physique, perte de poids	21	24	27	29
Apprentissages de nouvelles choses	19	26	27	29
Rencontrer des gens	28	28	21	23
Sensations fortes	54	22	12	12

(Institut de la statistique du Québec, 2006)

Graphique 49 Proportion de personnes 65 ans et plus selon l'intensité d'application des motivations à pratiquer des activités physiques, sportives et de loisir, ensemble du Québec, 2005



(Institut de la statistique du Québec, 2006)

Environ un Québécois sur trois (35,6 %) se dit satisfait du niveau de pratique d'activités sportives, physiques ou de loisir. Ils sont six sur 10 à juger qu'ils ne sont pas suffisamment actifs. Six personnes de 65 ans et plus sur 10 (60,3 %) se considèrent actives à un niveau qu'elles jugent suffisant. Elles sont d'ailleurs avec les 15-24 ans (14,7 %), les moins nombreuses à estimer leur niveau d'activités de beaucoup inférieur à ce qu'elles ne souhaiteraient (16,7 %). Comment les Québécois justifient-ils le fait d'être insatisfaits de leur niveau d'activité ? Les chercheurs de l'ISQ leur ont simplement demandé et leurs réponses se trouvent dans ce qui suit.

Faut-il s'en étonner, 74 % des répondants à l'enquête de l'ISQ invoquent le manque de temps pour expliquer pourquoi ils se déclarent insatisfaits du niveau d'activités

sportives, physiques et de loisir qu'ils pratiquent. Un autre 46 % déclare manquer d'énergie ou être trop fatigué et 34 % disent simplement manquer de motivation. Des limitations liées à la santé empêchent 21 % des gens à s'activer. On ne saurait passer sous silence le fait que 29 % des Québécois invoquent la question des coûts pour expliquer pourquoi ils ne sont pas aussi actifs qu'ils ne le voudraient.

La situation des 65 ans et plus est passablement différente. On s'étonnera peu de constater que des problèmes de santé (53 %) ainsi que le manque d'énergie (49 %) comptent pour les deux principaux facteurs empêchant les aînés de pratiquer des activités sportives, physiques et de loisir au niveau qu'ils se sont eux-mêmes fixés. Ils sont trois fois plus nombreux (34 %) que l'ensemble des Québécois (12 %) à invoquer la crainte de se

blessé, rappelant ainsi l'importance du facteur santé dans leur justification. S'il est vrai qu'ils semblent disposer de plus de temps, ce facteur ne comptant que pour 28 %, les aînés sont nettement plus nombreux à se justifier par un simple manque d'intérêt ou de mo-

tivation (46 %) (Institut de la statistique du Québec, 2006). Comme quoi, une part importante d'entre eux aurait besoin d'incitatifs à s'activer, la question des coûts ne semblant pas les affecter outre mesure.

Tableau 61 Autoappréciation (%) de l'intensité de la pratique d'activités sportives, physiques et de loisir selon l'âge, ensemble du Québec, 2005

	À peu près à celui souhaité	Un peu plus petit que celui souhaité	Beaucoup plus petit que celui souhaité
Total	35,6	41,7	22,6
15-24 ans	38,7	46,7	14,7
24-44 ans	27,9	42,9	29,2
45-64 ans	31,5	46,4	22,1
65 ans et plus	60,3	23,0	16,7

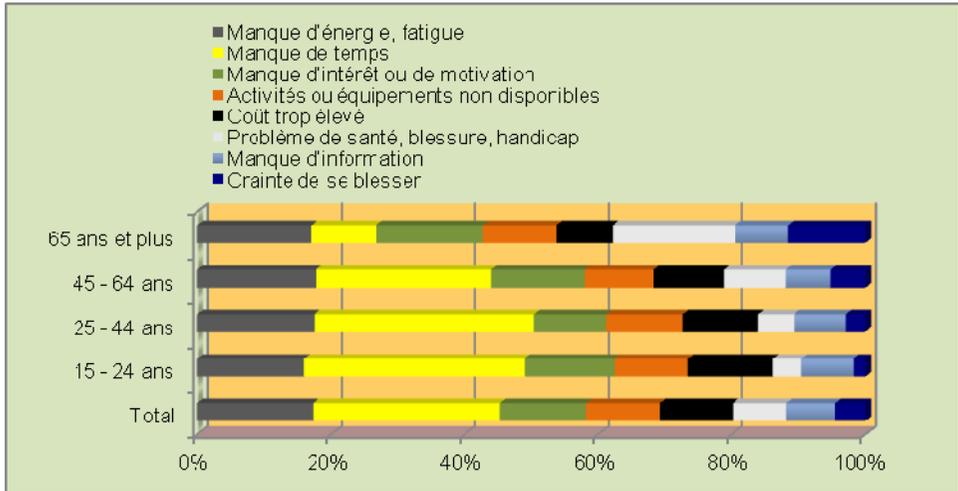
(Institut de la statistique du Québec, 2006)

Tableau 62 Motifs invoqués pour expliquer un niveau de participation non satisfaisant (%) selon le groupe d'âge chez les personnes qui n'ont pas le niveau d'activités souhaité (42% des répondants), ensemble du Québec, 2005

	Manque d'énergie, fatigue	Manque de temps	Manque d'intérêt ou de motivation	Activités ou équipements non disponibles	Coût trop élevé	Problème de santé, blessure, handicap	Manque d'information	Crainte de se blesser
Total	45,6	74,0	34,1	29,0	28,8	21,0	19,5	11,9
15 - 24 ans	41,5	86,3	35,1	28,8	33,3	11,1	20,3	4,7
25 - 44 ans	44,5	83,9	27,5	29,3	28,5	13,8	19,7	7,6
45 - 64 ans	47,8	70,3	37,8	28,0	28,3	24,8	18,3	13,9
65 ans et plus	48,9	28,1	46,0	31,8	24,2	52,8	22,7	33,5

(Institut de la statistique du Québec, 2006)

Graphique 50 Motifs invoqués pour expliquer un niveau de participation non satisfaisant selon le groupe d'âge chez les personnes qui n'ont pas le niveau d'activités souhaité, ensemble du Québec, 2005



(Institut de la statistique du Québec, 2006)

4.6.4 LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET CULTURELLES DES ÂÎNÉS AU QUÉBEC

Une branche de l'Institut de la statistique du Québec, l'Observatoire de la culture et des communications, compile une foule de données sur les habitudes des Québécois en matière d'arts et de culture. Datant de 2009, certaines d'entre elles permettent de dégager des observations et des tendances en fonction du temps spécifiques aux 65 ans et plus, ce à quoi s'intéresse l'exposé suivant. Les Québécois suivent l'actualité, puisque huit d'entre eux sur 10 lisent un quotidien. Les aînés sont un peu plus nombreux (85 %) à se tenir informés de la même manière, un phénomène qui tend à

progresser d'une manière plus soutenue en fonction du temps.

La proportion des Québécois qui fréquentent une bibliothèque publique connaît une croissance exponentielle alors que la proportion de lecteurs de livres demeure quant à elle au même niveau. On note en effet que la lecture de livres suscite un intérêt connaissant une très faible croissance chez l'ensemble des Québécois, ce taux s'étant tout de même établi à 59 % en 2009. La situation est fort différente chez les lecteurs aînés, ceux-ci voyant leur part croître de manière soutenue en fonction du temps pour se

situer à 59 % en 2009. Le taux de fréquentation d'une bibliothèque est passé de 33 % à 51 % entre 1994 et 2009 et il faut conclure que ce phénomène est en partie attribuable aux aînés dont les taux de fréquentation sont passés de 15 % à 42 % dans la même période.

Les musées intéressent un nombre croissant de Québécois (33 % en 2009). Or, ces institutions sont légèrement moins fréquentées par les aînés (32 % en 2009), un phénomène dont l'ampleur tend à diminuer selon le temps. L'assistance au théâtre professionnel connaît une croissance soutenue au Québec pour s'établir à 37 % pour l'ensemble de la population en 2009. Cette discipline artistique suscite chez les aînés un intérêt se situant à un niveau semblable à l'ensemble de la population, l'écart tendant à se resserrer (38 % en 2009).

Les concerts de musique classique connaissent un gain de popularité chez les Québécois, le taux de fréquentation s'étant établi à 32 %, un bond de 14 points de pourcentage par rapport à 1999. Une situation semblable, voire plus soutenue, s'observe également chez les aînés, quoique ceux-ci sont moins présents à ce type d'événements artistiques (25 % en 2009). Enfin, le cinéma attire de plus en plus d'amateurs, la fréquentation des salles par l'ensemble des Québécois étant passée de 59 % à 67 % entre 1994 et 2009, avec des fluctuations pendant cette période. Les aînés semblent raffoler du cinéma, leur assistance aux projections étant passée de 25 % à 43 % durant la même période (Institut de la statistique du Québec, 2011). Ces don-

nées sont présentées en détails dans le Tableau 63.

On ne doit pas oublier que l'augmentation de la participation des aînés dans les loisirs artistiques et culturels peut être attribuable en bonne partie à la croissance de leur nombre pendant la même période. Ce phénomène devrait donc se poursuivre dans les prochaines années. Les gestionnaires d'activités et d'équipements ont donc en main les arguments requis pour adapter, le cas échéant, leurs programmations et leurs services en fonction de cette nouvelle clientèle.

Tableau 63 Taux de participation à des loisirs artistiques et culturels (%) selon certaines caractéristiques sociodémographiques, ensemble du Québec, 1994-2009

	1994	1999	2004	2009
Taux de participation à la lecture de quotidiens				
65 ans et plus	76,9	77,4	71,5	84,5
Ensemble	76,5	70,9	65,5	80,7
Taux de participation à la lecture de livres				
65 ans et plus	47,2	51,9	60,4	58,9
Ensemble	56,9	52	59,2	59
Taux de fréquentation des bibliothèques publiques				
65 ans et plus	14,5	24,9	43,1	41,8
Ensemble	32,5	37,3	47,7	51,4
Taux de fréquentation des musées d'art				
65 ans et plus		26,2	30,9	31,9
Ensemble		30,6	32,6	33,4
Taux d'assistance au théâtre professionnel				
65 ans et plus		18,3	25,3	37,8
Ensemble		21,2	24,2	37,1
Taux d'assistance à un concert de musique classique professionnel				
65 ans et plus		17,7	19,5	31,8
Ensemble		11,2	13,7	24,5
Taux de fréquentation des cinémas et des cinéparcs				
65 ans et plus	24,8	44	54,6	43,8
Ensemble	59,1	72	75,5	67,1

(Institut de la statistique du Québec, 2011)

Certains de ces constats tendent à se confirmer dans l'étude commandée par le Réseau de veille en tourisme. On y découvre en effet que les trois principaux divertissements des bébé-boumeurs québé-

cois sont, en ordre décroissant, à l'exclusion du cinéma, le théâtre, les concerts de musique populaire et les musées (Réseau de veille en tourisme, 2012).

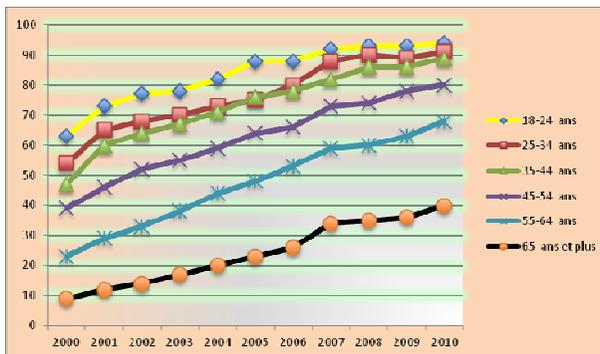
4.6.5 L'UTILISATION DE L'INTERNET PAR LES 55 ANS ET PLUS AU QUÉBEC

Le CEFRIO (centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations) a publié en 2011 une recherche sur l'utilisation d'Internet par les personnes âgées de 55 ans et plus. Nous avons jugé utile d'en citer quelques constats même si le groupe visé par ce projet ne cadre pas tout à fait avec la tranche d'âge retenue pour ce portrait, soit les 65 ans et plus. Nous apprenons d'abord qu'en 2010 au Québec, près de 54 % des personnes de plus de 55 ans utilisaient régulièrement Internet, comparative-ment à 75 % de la population adulte totale. Au même moment, 58 % des personnes de plus de 55 ans possé-

daient un ordinateur à leur domicile, contre 75 % de l'ensemble de la population.

On note une croissance soutenue de l'utilisation d'Internet au Québec. Le pourcentage d'utilisateurs réguliers de la toile a quadruplé chez les personnes âgées de 55 ans et plus entre 2000 et 2010 pour se situer à 40 %. La part des 18-24 ans au même moment avait atteint le niveau record de 94 %. Notons que les taux d'utilisation pour l'ensemble des groupes d'âge semblent suivre des courbes de progression semblable, comme l'illustre le Graphique 51.

Graphique 51 Utilisateurs réguliers d'Internet par groupes d'âge, 2000-2010, ensemble du Québec



(CEFRIO, 2011)

Les internautes de 55 ans et plus se servent d'Internet d'abord pour communiquer avec d'autres, la quasi-totalité des utilisateurs réguliers et occasionnels (99 %) faisant usage du courrier électronique. Ils sont aussi très nombreux à naviguer sur la toile dans le but de s'informer. Ils recherchent dans de fortes proportions des informa-

tions sur un sujet donné, parcourent les sites gouvernementaux, suivent l'actualité ou s'informent en vue d'un achat. Fait à noter, ils semblent également à l'aise dans les transactions avec les institutions financières ou avec les sites gouvernementaux. Les détails de ces données sont présentés dans le Tableau 64.

Tableau 64 Principales utilisations de l'internet parmi les utilisateurs réguliers et occasionnels âgés de 55 ans et plus au Québec, 2010

Utilisations d'Internet	Pourcentages
Envoyer et recevoir des courriels	99
Rechercher de l'information sur un sujet donné	99
Rechercher de l'information sur un site gouvernemental	88
Consulter un site gouvernemental	86
Lire les nouvelles	86
Chercher de l'information en vue d'un achat	85
Participer à des concours	81
Regarder ou télécharger des photos	78
Consulter des comptes bancaires	74
Jouer à des jeux, seul ou en réseau	69
Faire des transactions bancaires	68
Communiquer avec l'administration publique	58
Effectuer des transactions sur des sites gouvernementaux	57
Faire un achat en ligne	57
Consulter/visiter un blogue	50

(CEFRIQ, 2011)

4.6.6 LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES DANS LA RÉGION

Faute de données régionales, nous devons conclure que les différents phénomènes présentés dans les pages précédentes se produisent d'une manière semblable dans la région. Les statistiques régionales en matière d'habitudes de loisirs

sont en effet limitées, à l'exception de celles compilées par l'Agence de la Santé et des Services Sociaux du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Celles-ci nous renvoient un portrait régional pour l'ensemble de la population qui ne peut cepen-

nant être mis en parallèle avec ce qui prévaut dans l'ensemble du Québec. Retenons de ces données les observations suivantes.

Près d'un résident de la région sur trois (31 %) se déclarait sédentaire en 2007. De façon plus encourageante, il faut tout de même reconnaître qu'une personne sur deux dans la région se déclare active. Précisons qu'un ratio moyen d'une personne sur cinq déclare faire de l'activité physique au moins quatre fois ou plus par semaine.

Ces mêmes données nous montrent bien que la marche ne constitue pas chez nous un moyen de trans-

port valable, car à peine 5 % des résidents de la région avouent se rendre au travail ou à l'école ou faire les courses en marchant. Le vélo est nettement plus populaire pour les déplacements de même nature puisque 14 % des gens de la région les font en pédalant. Les Saguenéens et les Jeannois sont tout de même optimistes et en même temps conscients de leur haut degré de sédentarité. On note en effet que 86 % de ceux-ci confient avoir l'intention de faire régulièrement des activités physiques de loisir dans la prochaine année (Agence de la Santé et des services sociaux SLSJ, 2010).

Tableau 65 Répartition de la population de 18 ans et plus (%) selon la fréquence des activités physiques de loisirs (%), région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et territoires de CSSS (et MRC, le cas échéant), 2007

	Saguenay-Lac-Saint-Jean	La Baie	Chicoutimi	Jonquière	Lac-St-Jean Est	Domaine du Roy	Maria Chapdelaine
Sédentaires	30,9	30,9	29,6	32,7	29,8	30,7	32,2
Peu actifs (1 fois /sem.)	17,0	16,8	19,3	16,8	15,3	15,4	16,1
Modérément actifs (2-3 fois/sem.)	33,0	31,3	34,4	31,3	33,7	34,7	30,9
Actifs (4 fois / sem. ou plus)	19,2	21,0	16,7	19,0	21,2	19,3	20,9
Utilisant la marche au moins 5 heures/semaine pour se rendre au travail, à l'école ou faire des courses	5,1	5,3	4,4	4,2	6,9	4,2	6,6
Utilisant le vélo au moins 5 heures/semaine pour se rendre au travail, à l'école ou faire des courses	14,0	14,8	14,6	13,4	13,9	13,0	15,2
Ayant l'intention de faire régulièrement des activités physiques de loisir au cours de la prochaine année	86,2	84,9	86,8	85,0	85,8	86,3	89,1

(Agence de la Santé et des services sociaux SLSJ, 2010)

Selon une recension effectuée par l'équipe du programme Kino-Québec pour la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, 117 marcheurs sont membres de l'un des trois clubs de marche intérieure de Chicoutimi, Roberval et Alma. À ce nombre, il faut ajouter les 2 133 personnes âgées qui participent à l'un ou l'autre des 124 groupes Viactive dans la région. L'édition annuelle des Jeux et Salon 50+ organisée par le Réseau FADOQ Saguenay — Lac-Saint-Jean—Ungava attire quelque 1 000 inscriptions aux différentes compétitions amicales.

Tableau 66 Participants à un groupe Viactive dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, hiver 2012

Territoire de CSSS	Nombre de groupes	Nombre de participants
Chicoutimi	22	410
Jonquière	22	333
La Baie	15	240
Lac-St-Jean Est	20	272
Maria-Chapdelaine	21	388
Domaine-du-Roy	24	490
TOTAL	124	2133

Compilation spéciale, équipe Kino-Québec
Saguenay–Lac-Saint-Jean

4.6.7 QUELQUES INDICATIONS SUR LES AMÉLIORATIONS À APPORTER

Selon les résultats sommaires d'une récente recherche menée par l'Université du Québec à Trois-Rivières en partenariat avec la FADOQ provinciale, les 50 ans et plus intensifieraient leur niveau de pratique d'activités de loisirs si la dotation en ressources (humaines et matérielles) était améliorée. Cela vaut tout particulièrement pour les voies cyclables, les sentiers de marche et les parcs. Cela vaut également pour des activités de création artistique et culturelle, telles que le chant ou le dessin ou encore la participation à des événements ou à des expositions.

La même enquête révèle que plus les gens avancent en âge, plus ils recherchent une meilleure appartenance sociale dans leurs loisirs. Toutefois, rien ne permet de conclure en un intérêt croissant pour les activités de groupes ou pratiquées de manière structurée. Au contraire, les répondants à l'enquête semblent plutôt se répartir à parts égales entre ceux privilégiant la pratique libre et ceux préférant les activités structurées (Observatoire québécois du loisir, 2012).

4.6.8 ACTIFS, MAIS À QUEL PRIX, COMMENT ET OÙ ?

En cette ère où la promotion des saines habitudes de vie a pris le relais du simple encouragement à être physiquement actif, on voit bien qu'il y a encore du chemin à parcourir, malgré des avancées significatives. Les aînés québécois sont non seulement plus nombreux, ils bougent plus, ce qui peut laisser présager un meilleur état de santé globale. Ce relevé de données permet d'identifier les sous-groupes les plus pénalisés. Tout indique que les aînés moins fortunés, ceux habitant dans des milieux ruraux ainsi que les femmes sont moins actifs physiquement et socialement.

Le vieillissement accéléré de la population régionale engendrera une pression particulière sur l'ensemble de l'offre d'activités et d'équipements destinés à l'activité physique. Des adaptations seront nécessaires et les gestionnaires ont tout intérêt à mieux voir venir les cohortes des prochains utilisateurs qui arriveront avec des aspirations et des motivations qui leur sont propres. Peut-être devront-ils songer à créer davantage d'opportunités de plaisir plutôt que de performance. Les aînés sont les plus

nombreux à se déclarer satisfaits de l'intensité avec laquelle ils s'adonnent à leurs activités sportives, physiques et de loisir favorite. Ce relatif succès ne devrait pas devenir une raison pour concentrer les énergies sur les autres cohortes d'âge moins actives. Les ennemis de l'activité physique chez les aînés sont connus, il s'agit de la santé et du manque d'intérêt. On ne peut rien contre le premier, mais le second oblige d'en connaître davantage. Comment expliquer ce manque d'intérêt alors ? Par une inadéquation de l'offre d'activités et d'équipement, par un manque de promotion ou simplement par le goût de ne profiter de la retraite à ne rien faire ? Nous ne pouvons hélas répondre à ces questions.

La croissance soutenue de la part des aînés dans les événements artistiques et culturels envoie elle aussi un message aux gestionnaires. Ils constituent non seulement une nouvelle source de revenus d'entrées, ils sont aussi un nouveau public à conquérir avec du matériel approprié. De beaux défis pour l'avenir.

4.7 LE VIEILLISSEMENT ACTIF, PARTIE 2 : BÉNÉVOLAT ET IMPLICATION SOCIALE

L'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation est à ce jour doute la source qui documente le mieux le bénévolat au

Canada. On y apprend notamment que près de 12,5 millions de Canadiens, soit 46 % de la population âgée de 15 ans ou plus, ont fait du

bénévolat au cours de la période d'une année précédant 2007. Ce temps donné représente 2,1 milliards d'heures ou l'équivalent de 1,1 million d'emplois à plein temps. L'enquête révélait également que les « super-bénévoles », soit ceux qui consacrent plus de 171 heures de bénévolat par année avaient, dans les faits, fourni 78 % de toutes les heures de bénévolat dans l'année.

Les organismes et les associations dont le fonctionnement repose en tout ou en partie sur l'implication de bénévoles s'entendent sur un fait : des pénuries de ressources bénévoles menacent leur capacité à s'acquitter de leur mission. C'est ainsi que, notamment, des jeunes ne pourraient s'adonner à leur loisir

favori et que des aînés rateraient des opportunités de sortir de leur isolement.

L'arrivée prochaine des bébé-boueurs à la retraite est attendue comme une bouée de sauvetage dans les milieux associatifs. Ces nouveaux retraités sont non seulement nombreux, ils sont jeunes, qualifiés et disponibles. Ils ont aussi leurs aspirations, leurs intérêts et leurs attentes. Cette section fournit un aperçu de la situation du bénévolat au Canada et au Québec. Elle fournit également des repères aux responsables d'organismes désireux de parfaire leurs stratégies de recrutement et d'encadrement des ressources humaines non rémunérées.

4.7.1 LES FAITS SAILLANTS

- *Les aînés canadiens sont moins nombreux (36 %) que les jeunes de 15 à 24 ans (58 %) à faire du bénévolat, mais ils y consacrent plus de temps (218 heures par année) comparative-ment aux plus jeunes à 138 heures) ;*
- *Près d'un Canadien sur deux (45 %) et autant de Québécois (50 %) déclarent ne pas faire de bénévolat simplement parce qu'ils n'ont pas été invités à le faire, selon deux enquêtes sur le bénévolat réalisées au Canada et au Québec.*

4.7.2 LE BÉNÉVOLAT, UNE VUE D'ENSEMBLE

Une récente recherche réalisée par Bénévoles Canada dresse un portrait révélateur de la situation actuelle du bénévolat. Les auteurs ont voulu mettre en relief les principaux éléments sur lesquels les organismes devront tabler pour assurer la relève. Les principaux

points s'en dégageant permettent d'observer que :

- *Les bénévoles ont tendance à être plus jeunes ;*
- *Un grand nombre de ceux-ci assurant des fonctions de gestion sont plus âgés ;*

- *La plupart des organisations ne possèdent pas les outils, la formation et les stratégies nécessaires pour mobiliser les jeunes, les familles, les bébé-boumeurs et les bénévoles appuyés par leur employeur, en particulier au moyen d'une approche centrée sur les compétences (Bénévoles Canada, 2011).*

Les chercheurs ont aussi constaté que le bénévolat évolue en fonction des cycles de vie. Ainsi, les jeunes aux études voudront compléter leurs connaissances et accroître leur employabilité, les parents s'engageront dans les activités de leurs enfants et les plus âgés donneront du temps pour améliorer le sort des malades. Les nouveaux bénévoles auraient tendance à être davantage orientés vers des objectifs précis dans leur vie scolaire, professionnelle, familiale et sociale. En d'autres termes la décision de donner du temps ne repose plus sur les mêmes motivations qu'autrefois.

Les aînés et le bénévolat

L'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation nous apprend que les aînés sont moins nombreux à s'engager que les jeunes, mais que les premiers donnent plus de temps. Les jeunes de 15 à 24 ans comptaient en 2007 pour 58 % des bénévoles, mais avaient fourni une moyenne de 138 heures dans l'année. Les 65 ans et plus étaient moins nombreux (36 %), mais donnaient annuellement 218 heures de leur temps. Les

aînés ont leurs préférences et ceux-ci s'engagent davantage dans des organisations religieuses, des hôpitaux et des organismes de services sociaux. On les retrouve surtout dans des tâches de bureau, les soins de santé et le soutien, de même qu'à la sollicitation.

La presque totalité des aînés (95 %) avouent s'engager bénévolement dans le seul but de contribuer à la communauté. Trois aînés sur quatre du groupe des 65 à 74 ans donnent de leur temps dans le seul but de faire profiter la communauté de leur expertise. Les aînés font du bénévolat aussi pour élargir ou maintenir leurs réseaux sociaux, une situation encore plus vraie chez les plus âgés. Un aîné âgé de 75 ans et plus et une proportion équivalente des 65 à 74 ans déclarent faire du bénévolat tout simplement parce que leurs amis en font. Le désir de rencontrer de nouvelles personnes semble aussi être une source de motivation (Conseil national des aînés, 2011).

Les bébé-boumeurs arrivant massivement à la retraite prendront-ils le relais des « super-bénévoles » qui les ont précédés ? La recherche de Bénévole Canada ne se prononce pas sur cette question, mais elle fournit aux organismes des arguments solides quant aux manières de les courtiser. À titre d'exemple, ne demandez pas au comptable à la retraite d'être trésorier et donnez-leur du pouvoir sur leur tâche. Les bébé-boumeurs disent s'intéresser surtout à :

- *Des activités qui viennent appuyer leur solide volonté d'engagement social ;*

- *Des organisations qui leur permettent de travailler de façon autonome et d'avoir un sentiment d'appartenance face aux projets offerts ;*
- *Des projets qui leur permettent de voir clairement l'impact de leur apport ;*
- *Des activités qui leur donnent la chance de faire des choses qui ne s'inscrivent pas dans leurs compétences et leurs connaissances habituelles (les bébé-boumeurs perçoivent comme rafraîchissantes les activités qui diffèrent de celles de leur travail quotidien) ;*
- *Des activités occasionnelles ou à court terme qui leur permettent de prendre la mesure de l'organisation avant de s'engager à long terme (Bénévoles Canada, 2011).*

Les bébé-boumeurs ne se contenteront pas être des « hommes-à-tout-faire » à qui on confie des tâches sans liens avec leurs intérêts et les grosses organisations ne doivent pas croire qu'elles pourront leur confier les tâches que le personnel rémunéré n'entend plus assumer. Bref, ils ne veulent surtout pas être perçus comme une simple « paire de bras » au service des organisations (Bénévoles Canada, 2011).

Les aînés bénévoles dans les activités physiques, sportives et de loisir

Le bénévolat dans le domaine de l'activité physique, du sport et du loisir a fait l'objet d'une attention particulière dans l'Enquête sur les

activités physiques, sportives et de loisirs publiée par l'Institut de la statistique du Québec en 2006. On ne saurait en effet nier que la très grande majorité des activités dans ces domaines repose sur la participation de précieux bénévoles. La faible représentation des aînés dans les domaines du sport aurait pu justifier le choix de ne pas considérer ces résultats aux fins du présent portrait. Or, ces statistiques incluent également le vaste domaine du loisir, un secteur qui suscite l'intérêt de bon nombre d'aînés. Ajoutons également qu'il est ici question de la situation prévalant exclusivement au Québec.

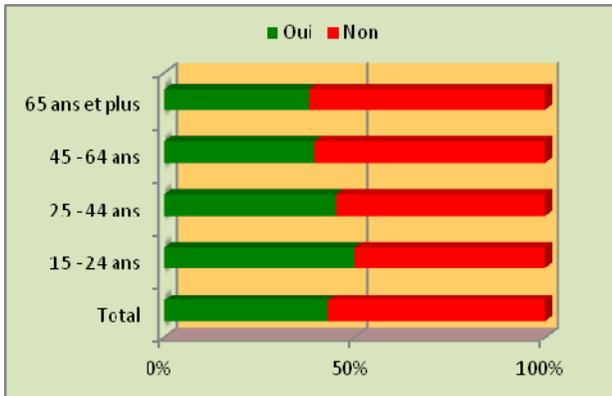
Premier constat, ce sont un peu plus de quatre Québécois sur 10 (43 %) qui ont déclaré avoir donné de leur temps dans des activités physiques, sportives ou de loisir dans la dernière année ou dans le passé. Le Graphique 52 nous montre que les 15-24 ans constituent le groupe d'âge comptant la plus forte proportion de bénévoles (une personne sur deux) alors que les aînés bénévoles se dénombrent dans une proportion se rapprochant de ce qui prévaut pour l'ensemble de la population (38 %).

Le domaine des activités physiques, sportives ou de loisir n'échappe aucunement au phénomène des aînés « super-bénévoles », c'est-à-dire ceux qui s'engagent de manière plus durable dans le temps. Comme le montre le Graphique 53, un peu moins de la moitié (46 %) des bénévoles québécois, tout âge confondu, s'engage à long terme. Chez les 65 ans et plus cette proportion passe à 80 %. Les 15-24 ans, qui, rappelons-le, sont les

plus nombreux à s'engager, sont ceux qui le font le moins à long terme (25 %), les 24-44 ans faisant meilleure figure (38 %), mais dans

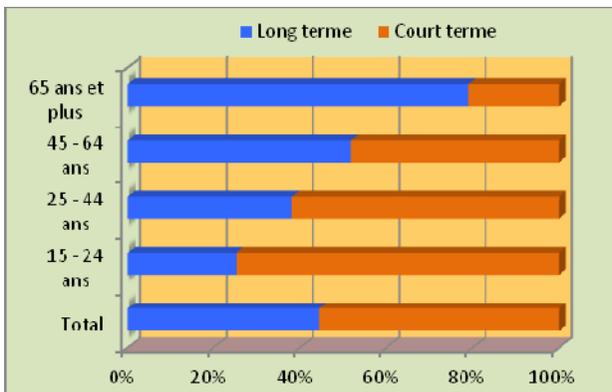
une proportion sous la moyenne (Institut de la statistique du Québec, 2006).

Graphique 52 Proportion de personnes ayant fait du bénévolat dans des activités physiques, de sport ou de loisir, Selon l'âge, ensemble du Québec, 2005



(Institut de la statistique du Québec, 2006)

Graphique 53 Durée de l'implication bénévole selon l'âge, ensemble du Québec, 2005



(Institut de la statistique du Québec, 2006)

4.7.3 MOTIVATIONS ET CONTRAINTES AU BÉNÉVOLAT

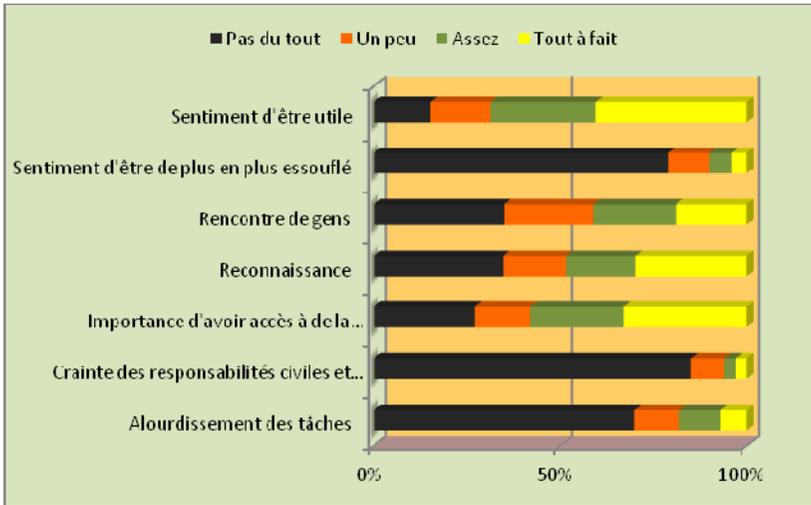
Donner du temps permet en retour de faire des apprentissages. L'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation révèle en effet que plus des deux tiers des bénévoles du Canada ont déclaré que leur engagement leur avait apporté des aptitudes interpersonnelles, comme le fait de motiver les gens ou d'être capables de gérer des situations difficiles. Près d'un bénévole sur deux (45 %) a reconnu avoir acquis des aptitudes de communication alors qu'une part également importante a développé des compétences de gestion ou d'organisation (39 %) (Conseil national des aînés, 2011).

Le vécu dont témoignent les gens qui s'engagent dans le domaine de l'activité physique, du sport et du loisir illustre une combinaison de facteurs constitués autant de motivations et que de conditions à la pratique de bénévolat au Québec. Le Graphique 54 nous apprend en effet que le sentiment d'être utile est une source de motivation pour

près de sept bénévoles sur 10 et les opportunités de rencontrer des gens comptent pour quatre bénévoles sur 10. On constate à l'inverse que seulement un bénévole sur 10 a le sentiment d'être essoufflé, ce qui pourrait en étonner plusieurs. Dans le même sens, deux bénévoles sur 10 se déclarent surchargés par une tâche trop lourde.

Les participants à cette enquête ont aussi pu exprimer leurs attentes envers les organismes qui les accueillent. Étonnamment, six bénévoles sur 10 considèrent la formation comme assez et tout à fait importante, une proportion quelque peu inférieure (cinq sur 10) exprimant un besoin de reconnaissance (Institut de la statistique du Québec, 2006). Il y a dans des ceux constats des messages clairs adressés aux gestionnaires organismes qui comptent sur le bénévolat quant au soutien qu'ils doivent accorder à leurs bénévoles et sur l'importance de valoriser leur travail.

Graphique 54 Proportion de personnes engagées bénévolement dans des activités physiques, sportives ou de loisir sur une période d'un an selon l'intensité d'application de divers aspects liés à l'engagement bénévole, ensemble du Québec, 2005



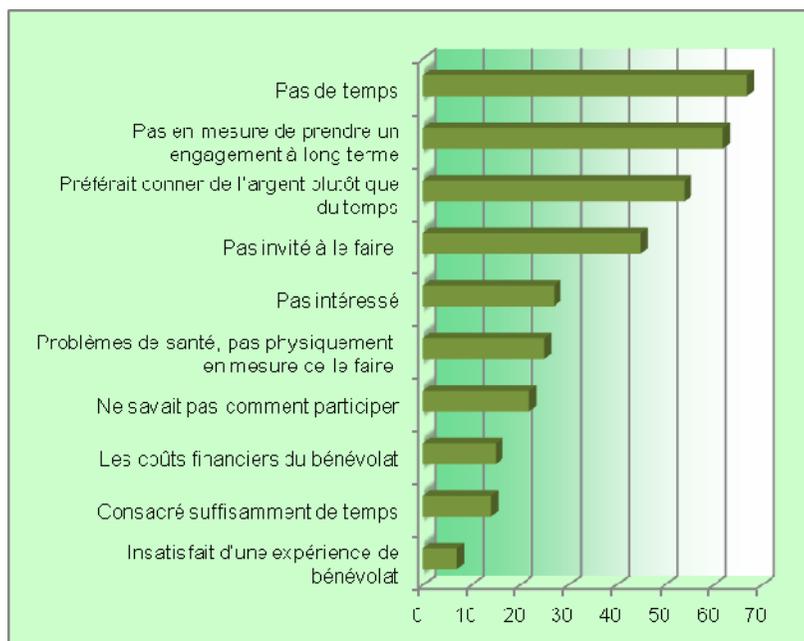
(Institut de la statistique du Québec, 2006)

Le fait de connaître les facteurs qui découragent les gens à s'engager fournit de bonnes indications aux responsables d'organismes. S'il est des motifs qui ne reposent que sur les personnes elles-mêmes, telles que la condition de santé, d'autres sont autant de messages et de pistes pour adapter les stratégies de recrutement et d'encadrement des bénévoles. Les Canadiens et les Québécois s'entendent sur certains points pour expliquer pourquoi ils ne donnent pas de leur temps (à des activités physiques, sportives et de loisir, pour le Québec). On ne s'étonnera pas d'y trouver parmi les principaux motifs le manque de temps (67 % au Canada et 57 % au Québec) et l'impossibilité de s'engager à long terme (62 % au Canada et 65 % au Québec). Les Québécois

invoquent, à un niveau semblable, le manque d'intérêt, un motif nettement moins important au pays.

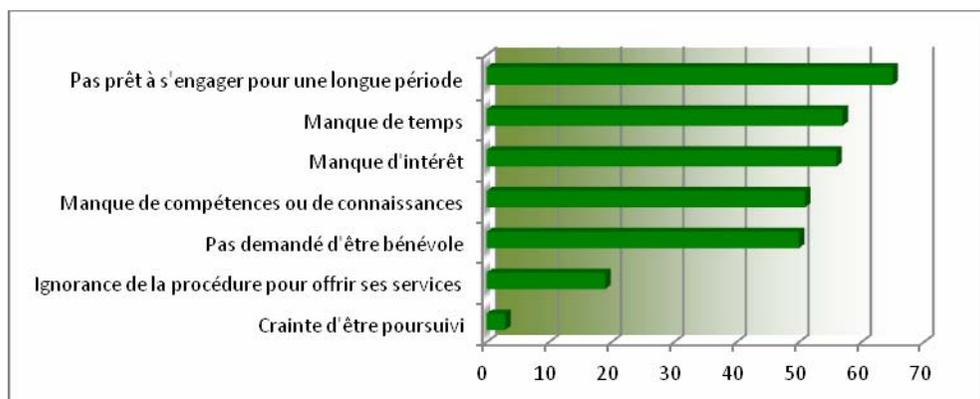
Ces chiffres révèlent toutefois un fait étonnant. Environ une personne sur deux déclare ne pas faire du bénévolat tout simplement parce qu'on ne l'a pas invitée à le faire (45 % au Canada et 50 % au Québec). Ajoutons à cette situation que tant au Canada qu'au Québec, une personne sur cinq déclare ne pas connaître la manière de procéder pour offrir ses services (respectivement 22 % et 19 %) (Statistique Canada, Imagine Canada, 2009) (Institut de la statistique du Québec, 2006). Ces données envoient des messages on ne peut plus clairs : la promotion de l'engagement bénévole fait défaut.

Graphique 55 Principaux motifs invoqués pour justifier le fait que les canadiens tous âges ne font pas de bénévolat, Canada (%), 2007



(Statistique Canada, Imagine Canada, 2009)

Graphique 56 Proportion de personnes ne s'étant jamais engagées bénévolement, selon les raisons évoquées à l'absence d'engagement bénévole, ensemble du Québec 2005



(Institut de la statistique du Québec, 2006)

L'organisme Bénévoles Canada ajoute a aussi relevé des constats révélateurs relativement à l'adéquation qui prévaudrait entre les goûts et les aspirations des Canadiens et les opportunités d'engagement que leur offrent les organismes. Le portrait se résume de la manière suivante :

Bien des gens recherchent des activités de groupe, mais peu d'organisations ont la capacité d'offrir ce type d'activités ;

Bien des gens possèdent des compétences professionnelles, mais de nombreux professionnels recherchent des activités bénévoles comportant des tâches différentes de celles qu'ils effectuent dans le cadre de leur travail ;

Les organisations sont censées définir clairement les tâches des

bénévoles et les limites à l'intérieur desquelles s'inscrivent leurs activités, mais de nombreux bénévoles souhaiteraient qu'on leur donne la possibilité de déterminer eux-mêmes l'étendue et la nature de leur contribution (c'est-à-dire créer leur propre activité bénévole) ;

De nombreuses organisations s'attendent encore à un engagement à long terme de la part des bénévoles, mais de plus en plus de gens recherchent des activités à plus court terme ;

De nombreuses organisations se concentrent sur leurs propres besoins, mais en plus de vouloir aider leurs semblables, de nombreux bénévoles ont aussi des objectifs personnels à atteindre (Bénévoles Canada, 2011).

4.7.4 UN APERÇU DU BÉNÉVOLAT DANS LA RÉGION DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

Nous avons vu précédemment que près d'un Canadien sur deux donne du temps bénévolement, une situation semblable prévalant au Québec. Les seules données disponibles pour la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean nous renvoient cependant un portrait qui peut paraître inquiétant, du moins si l'on se fie au Tableau synoptique des indicateurs sociosanitaires publié par l'Agence de la santé du Saguenay—Lac-Saint-Jean. On y apprend en effet qu'un résidant de la région âgé de 18 ans et plus sur quatre

(25,3 %) donne de son temps bénévolement ou est membre d'un organisme ou d'une association. Ce taux atteint son niveau le plus bas dans l'arrondissement de Jonquière et sa périphérie (22,7 %) et son niveau le plus haut dans la MRC de Domaine-du-Roy (Agence de la Santé et des services sociaux SLSJ, 2010). Une précision d'ordre méthodologique s'impose cependant. Les données de l'Agence de la Santé ont été collectées d'une manière qui lui est propre et elles se rapportent aux 18 ans et plus. Celles des deux autres

enquêtes sur le bénévolat citées ici se rapportent aux 15 ans et plus. Cette précision est d'autant plus

importante lorsqu'on se rappelle que les 15 à 24 ans sont nombreux à faire du bénévolat.

Tableau 67 Population de 18 ans et plus (%) bénévole ou membre actif d'un organisme ou d'une association, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et territoires de CSSS (et MRC, le cas échéant), 2007

	Saguenay—Lac-Saint-Jean	La Baie	Chicoutimi	Jonquière	Lac-St-Jean Est	Domaine-du-Roy	Maria Chapedelaine
Population de 18 ans et plus bénévole ou membre actif d'un organisme ou d'une association	25,3	24,1	24,6	22,7	25,6	29,7	28,5

(Agence de la Santé et des services sociaux SLSJ, 2010)

Les organismes de promotion du bénévolat dans la région

Bien que la très vaste majorité des organismes et associations œuvrant sur le territoire régional actives dans tous les domaines comptent sur le bénévolat, on dénombre peu d'organismes ayant pour mission principale la promotion du bénévolat. Les centres d'action bénévole localisés dans les grands centres urbains de la région ont déployé au fil des dernières années des ressources destinées spécifiquement à promouvoir l'engagement bénévole. Bien que ces organismes soient davantage liés au domaine de la santé et des services sociaux, leur travail de promotion du bénévolat dépasse ce secteur d'activités. Leurs interventions

prennent différentes formes dont la promotion et la sensibilisation lors d'événements publics et l'information et l'accompagnement aux citoyens désireux de connaître les opportunités offertes. Les plus petits organismes du même type et localisés dans les secteurs ruraux se concentrent davantage sur l'aide aux personnes âgées, notamment par des services de transport accompagnement. Le Regroupement loisir et sport œuvre au soutien et au développement du sport et du loisir dans la région depuis 1998. Son travail auprès des diverses associations sportives et de loisir l'amène directement à soutenir le travail des nombreux bénévoles qui s'y activent et à reconnaître le travail de certains d'entre par la remise des prix Dollard-Morin.

4.7.5 DE GRANDS DÉFIS POUR LES ORGANISMES

Il se dégage de ce qui précède une vague impression que la relative pénurie de ressources bénévoles ne s'explique pas uniquement par l'absence d'une volonté des gens à s'engager, mais également par la capacité des organisations à attirer les bénévoles et à créer des milieux valorisants et stimulants pour ceux-ci. Faut-il le rappeler, une personne sur deux dit ne pas s'être engagée parce qu'elle n'a pas été invitée à le faire. En d'autres termes, l'offre pourrait être plus étendue que la demande. On doit cependant se rappeler que la rareté des ressources dont disposent ces petites organisations les empêche de consacrer toutes les énergies qu'elles devraient à la promotion et au recrutement. On ne peut les blâmer de se consacrer d'abord et avant tout à la cause qui les a fait naître.

On a pu constater que les bénévoles qui s'investiront dans les prochaines années n'agiront pas avec les mêmes motivations et les mêmes disponibilités que leurs prédécesseurs. Or, justement, il faut bien faire connaître ces changements et il faut développer de nouvelles stratégies de recrutement adaptées à ces nouveaux contextes. Il s'agit cependant d'une tâche titanesque pour de si petites organisations autant surchargées.

Les gouvernements ont déployé toutes sortes de mesure de reconnaissance du travail des bénévoles. On a même vu naître des initiatives d'entreprises privées¹⁴. Mais ces grandes campagnes nationales ne sauront jamais remplacer ce contact humain où l'on dit : « on aurait besoin de toi ».

5. PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS

Les caisses de retraites, qu'elles soient privées ou publiques, pourraient être bientôt à sec à cause des retraites massives et surtout en raison des mauvais choix de leurs gestionnaires. Nous pourrions bien manquer de logis pour les personnes avec une incapacité due à l'âge.

Les coûts de santé vont exploser, faisant grimper nos impôts dans la même mesure. Le produit intérieur brut du Québec amorcera une chute inéluctable attribuable à des pénuries de main-d'œuvre. Telles sont quelques paroles souvent entendues qui illustrent la perception des défenseurs du scénario pessimiste face au vieillissement de la population.

¹⁴Financière Manuvie, une compagnie d'assurances de personnes, appuie l'organisme Bénévoles Canada. Elle s'implique également aux côtés de Radio Canada dans la campagne « Gens de cœur » visant à reconnaître des bénévoles d'exception au Québec.

Les optimistes répondront que ces affirmations reposent sur des postulats manquant de rigueur. Ils ajouteront que ces nouveaux retraités constituent une manne pour la collectivité. Ils toucheront de bons revenus et continueront de verser des impôts. Ils seront disponibles, autant pour du bénévolat

que pour des emplois à temps partiels qu'ils choisiront non seulement comme une source de revenu mais comme une manière de demeurer actifs. Quoiqu'il en soit, le vieillissement est bien réel et il mérite d'être clairement énoncé, notamment d'une manière telle que le perçoivent les analystes.

5.1 LE QUÉBEC VIEILLIT : EST-IL JUSTIFIÉ DE S'EN INQUIÉTER?

5.1.1 LES FAITS SAILLANTS

- *En 2031, un Québécois sur cinq aura moins de 20 ans et un sur quatre sera du groupe des 65 ans et plus ;*
 - *Des analystes d'institutions financières estiment que le Québec est voué à connaître une décroissance de son économie, notamment parce que la province a trop tardé à réagir face au bouleversement démographique qu'elle connaît actuellement ;*
 - *Une économie moins dynamique aura des effets sur les finances publiques du Québec qui sera confronté prochainement à des choix difficiles selon certains analystes qui ne préconisent pas de hausses de taxes et d'impôts ;*
 - *On ne peut nier que les dépenses en santé sont plus élevées pour les 65 ans et plus. Or, en 1998 au Canada, les dépenses moyennes en santé par personne de 65 ans s'établissaient à 5 fois celles*
- des 20 à 64 ans. En 2009, ce même ratio s'établissait à 4,5 fois, une situation qui s'explique par l'inflation accélérée de l'ensemble des dépenses en santé ;*
- *Les hospitalisations en raison d'une blessure auto-infligées sont nettement plus nombreuses chez jeunes de moins de 45 ans que chez les 65 ans et plus au Canada ;*
 - *Le Québec n'est pas seul à traverser un bouleversement démographique ; le vieillissement de la population est encore plus soutenu au Japon, en Italie et en Allemagne.*
- L'Institut du nouveau monde (INM) s'est intéressé au changement démographique que connaît le Québec et a invité des membres des différentes générations à faire part de leurs préoccupations dans le cadre du *Café des âges* en 2010. L'exercice a permis d'établir le relevé des principales préoccupations des

Québécois et celui-ci se présente de la manière suivante :

1. *La santé : comment assurer la qualité et la diversité des soins de santé pour un grand nombre d'aînés tout en maintenant de bons services pour l'ensemble de la population ?*
 2. *La pénurie de main-d'œuvre : quelles seront les répercussions d'un manque de travailleurs sur la transmission des savoirs, les conditions de travail et la santé économique du Québec ?*
 3. *Le financement des pensions de retraite et des services publics : qui alimentera les coffres de l'État ? Et au prix de quels sacrifices individuels et sociaux ?*
 4. *La qualité de vie des aînés : vieilliront-ils dans des «mouroirs », dans la pauvreté, dans la solitude et en se sentant « de trop » dans la société ?*
 5. *L'équité : les jeunes pourront-ils continuer à bénéficier des mêmes droits et avantages sociaux dont jouissent aujourd'hui leurs compatriotes ?*
 6. *Le rôle des gouvernements, des communautés et des citoyens : qui doit assumer les responsabilités individuelles et collectives liées au vieillissement de la population ?*
 7. *Le dialogue intergénérationnel : les « jeunes » et les «vieux » arriveront-ils à se parler, à s'entraider et à partager leurs forces respectives ?*
 8. *Le partage du pouvoir : comment les générations re-*
- groupant moins d'électeurs pourront-elles faire pression sur les dirigeants politiques et influencer leurs propres destinées ?*
9. *La dévitalisation des régions : comment les petites communautés survivront-elles au départ des jeunes, à l'exode des aînés et au décès de leurs habitants ?*
 10. *Le maintien de la vitalité d'un peuple et de sa culture : en quoi la culture québécoise et la langue française sont-elles menacées par le revers démographique et l'essor de l'immigration ?* (Institut du nouveau monde - Le Devoir 2010)

L'exercice montre bien l'étendue des préoccupations. Celles-ci dépassent largement la question du financement des caisses de retraites, sinon celui de l'ensemble des services publics. Chacune nous amène à songer déjà à des actions à poser dès maintenant pour traverser ces changements dignement. Certaines illustrent l'importance de s'attaquer aux préjugés entretenus envers les différentes générations, un phénomène qui mine insidieusement nos communautés qui ont davantage besoin de se serrer les coudes que de se tirailler pour une bouchée de pain. Il y a dans cette brève liste de 10 énoncés autant de chantiers à entreprendre. Ceux-ci interpellent chacun de nous dans nos gestes individuels et collectifs tout comme nos institutions publiques, les gouvernements et les dirigeants d'entreprises.

Si nous comparions les parts relatives d'études sérieuses publiées à

propos des changements démographiques qui guettent le Québec dans les prochaines années, nous pourrions y déceler trois grandes tendances. Les premières nous placent devant un phénomène inquiétant voire catastrophique à certains égards, celles-ci s'intéressant particulièrement aux questions de fiscalité et de finances publiques. On retrouve deuxièmement un vaste groupe d'études (la majorité, faut-il le reconnaître) qui se limitent à exposer les faits, laissant au lecteur le soin de juger de la

situation. Un troisième groupe cherche ni plus ni moins à défaire les mythes qu'ils associent aux analystes qui perçoivent dans le vieillissement accéléré de la population une situation de crise qu'il faut appréhender dès maintenant. Il nous est paru utile de présenter brièvement dans un premier temps ces deux tendances en opposition, ce à quoi s'intéresse la suite de cette section. Tout le reste de ce portrait se concentre à exposer les faits tels qu'ils se révèlent.

5.1.2 SELON LE SCÉNARIO PESSIMISTE

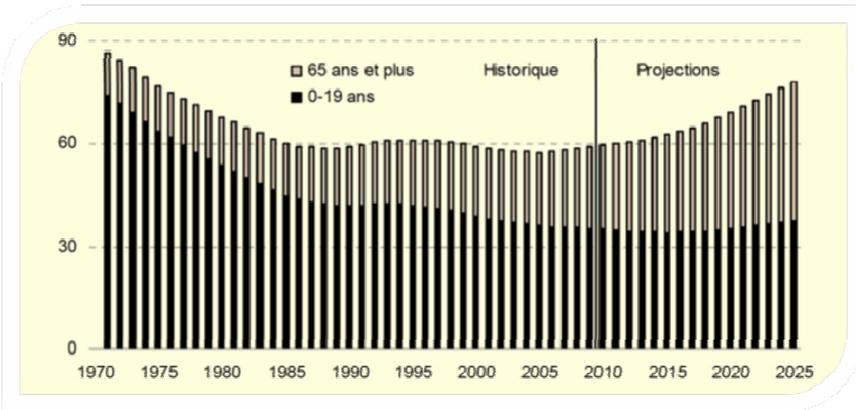
Le rapport de dépendance en croissance inquiétante

Rappelons d'abord quelques chiffres relativement à l'ensemble du Québec. Dans 20 ans, soit en 2031, un Québécois sur cinq (20%) aura moins de 20 ans, un peu plus d'un sur deux (54%) aura entre 20 et 64 ans et un sur quatre (26%) sera du groupe des 65 ans et plus (Institut de la statistique du Québec, 2011). Résumons ces chiffres de la façon suivante : en 2031, environ la moitié des Québécois sera au travail afin de fournir le soutien à l'autre moitié jugée dépendante, soit les jeunes et les aînés ! Cette mesure peut s'exprimer plus simplement en comparant la proportion des Québécois en âge de travailler par rapport à celle des aînés. Illustrée dans un graphique pour la période entre 1971 et 2030,

cette donnée soulève l'inquiétude lorsqu'on apprend qu'en 2030, seulement deux personnes travailleront pour chaque aîné (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2011).

Le rapport de dépendance des aînés va progresser à un rythme soutenu dans les prochaines années pour atteindre un seuil de quatre aînés pour 10 habitants âgés de 20 à 64 ans en 2025, un bond de 16 points de pourcentage par rapport à 2010. Le Graphique 57 nous montre l'effet cumulé du nombre des 0-19 ans et des 65 ans et plus par rapport aux 20 à 64 ans. On y décèle qu'il faudra attendre au tournant des années 2015-2020 pour que la proportion des 0-19 ans dans la population québécoise amorce une tendance à la hausse.

Graphique 57 Rapports de dépendance démographique - aînés-jeunes



(Ministère des Finances du Québec, 2011)

Vers une baisse appréhendée du PIB au Québec

Certains observateurs disent douter sérieusement de la capacité du Québec à assurer la croissance de son développement économique et se demandent comment la province parviendra-t-elle à assurer le remplacement de sa main-d'œuvre suite aux départs des bébé-boumeurs à la retraite. Les analyses économiques des institutions financières comptent parmi les moins rassurantes :

[...] rappelons que le Québec est à l'aube d'un choc démographique majeur. Le vieillissement entraînera une baisse de la population en âge de travailler en 2013. La diminution de la population active surviendra quelques années plus tard, soit en 2016, en faisant l'hypothèse d'une plus grande participation au marché du travail. Bien que cer-

tains éléments, comme une remontée de l'immigration ou une participation accrue au marché du travail, pourraient reporter ce déclin de quelques années, celui-ci est cependant inévitable. La structure de la pyramide des âges qui prend des décennies à se façonner, s'avère presque impossible à modifier, du moins à court terme. Le rythme de croissance de l'économie du Québec, qui repose actuellement sur l'augmentation de la population active et les gains de productivité, est donc condamné à s'affaiblir (Desjardins - Études économiques, 2009).

Le Conseil des aînés du Québec, s'appuyant sur des prévisions du Conference Board note que, dès cette année, soit en 2012, les jeunes Québécois en âge de travailler ne seront pas assez nombreux pour remplacer leurs prédécesseurs ayant quitté leur emploi pour la retraite. Le Conference Board est en effet plus que pessi-

miste, prévoyant qu'en 2025, le Québec se retrouvera avec 92 000 emplois à pourvoir (Conseil des aînés du Québec, 2009). L'inquiétude est partagée par le ministère des Finances du Québec selon lequel entre 2010 et 2025, le Québec pourrait voir son bassin de main-d'œuvre diminuer de 2,2%. Ce chiffre ne vous dit rien? Les analystes prévoient que pendant la même période, ce bassin connaîtra une croissance de 6,8% au pays et de 7,1% aux États-Unis (Ministère des Finances du Québec, 2011). Selon ces conclusions, c'est la compétitivité même du Québec qui s'en trouvera menacée.

La croissance du produit intérieur brut (PIB) est principalement motivée par trois facteurs, soit le nombre de personnes en âge de travailler (les 15 ans et plus), le taux d'emploi (le nombre total d'emplois par rapport à la population de 15 ans et plus ainsi que par la productivité (le PIB total selon le nombre total d'heures travaillées). Un État peut soutenir l'emploi de différentes manières, notamment par un ensemble de mesures susceptibles de stimuler le développement économique. Les entreprises peuvent développer différents procédés, dont le recours à la technologie, pour accroître leur productivité. Les solutions sont plus complexes quand vient le temps de trouver des façons d'influencer la croissance de la population d'une province. Lorsque l'on cumule l'effet combiné de ces trois facteurs, tant pour les dernières années que sous la forme d'un modèle prévisionnel, on constate que le choc démographique pourrait peser lourd

dans la balance, comme on le constate dans le Tableau 68.

Tableau 68 Croissance économique observée et projetée au Québec (%) si les taux d'emploi et la productivité demeuraient à leur niveau de 2008

	Moyenne 1981-2008	Moyenne 2010-2030
Profil démographique	0,61	-0,16
Taux d'emploi	0,49	0,05
Productivité	1,00	1,00
PIB réel	2,10	0,89

(Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2011)

Un tel niveau de difficultés économiques pourrait avoir des conséquences désastreuses sur les finances publiques du gouvernement du Québec si l'on se fie à des études publiées récemment et qui invitent l'État québécois à anticiper de grandes réductions des dépenses sans quoi le déficit pourrait littéralement exploser. Il faut se rappeler que les intentions de gouvernements précédents de réduire le déficit auront été malmenées par les soubresauts de l'économie et que les périodes de croissance économique n'ont pas apporté d'augmentation significative des revenus à l'État.

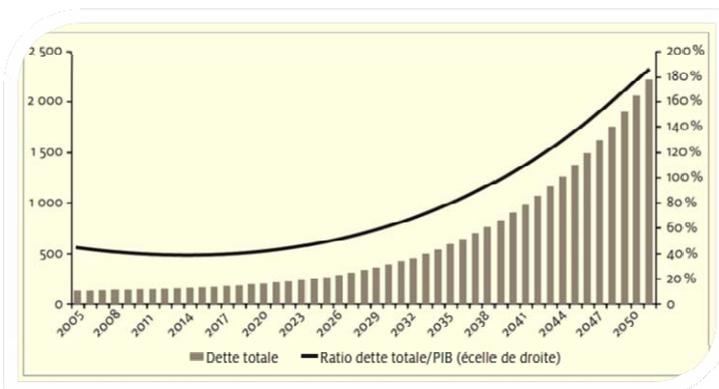
Cette fois, les effets de la récession actuelle et l'augmentation soutenue des dépenses de l'État, en particulier la santé et l'éducation, compromettent déjà le retour à l'équilibre budgétaire prévu pour l'exercice 2013-2014. Ces deux ministères accaparent environ les

deux tiers des dépenses de programme. Avec le vieillissement démographique qui exercera une pression sur les coûts de santé et les dépenses en éducation qui pourraient aussi augmenter suite au mini baby-boom observé depuis quelques années au Québec, le gouvernement risque de se retrouver rapidement coincé. À moins d'un changement de cap, l'enveloppe des autres ministères sera forcément réduite, du moins en termes réels. Comme la province n'a pas réussi à dégager de marge de manœuvre budgétaire lors du dernier cycle d'expansion, l'effet du choc démographique sur les finances publiques sera brutal et, surtout, lourd de conséquences pour les acquis sociaux des Québécois. Une vague de réformes encore plus douloureuses que celles de la dernière décennie, notamment le virage du gouvernement Bouchard et celui de Paul Martin, alors ministre des Finances au fédéral, sera donc incontournable. Dans un con-

texte de vieillissement démographique, une réforme de la fiscalité visant à réduire l'impôt sur le revenu tout en augmentant les taxes à la consommation pourrait être envisagée (...) Certaines vaches sacrées devront sans doute être sacrifiées afin de diminuer le fardeau de la dette et, surtout, le rendre supportable pour les jeunes générations (Desjardins - Études économiques, 2009).

L'effet du choc démographique sur les finances publiques a également suscité l'intérêt d'un groupe de chercheurs de l'Université de Sherbrooke et de l'UQAM. Selon eux, si le Québec optait pour maintenir les services publics à leur niveau actuel et si, pour ce faire, la province continuait d'emprunter les sommes nécessaires, le déficit gouvernemental atteindrait des sommets catastrophiques tel que le démontre le Graphique 58.

Graphique 58 Projection de la dette totale du Québec si la facture du choc démographique est financée par endettement, 2005-2051 (en milliards de dollars et en pourcentage du PIB)



(Luc Godbout, 2007)

La pression croissante sur le Régime des Rentes du Québec

Certes, le sort futur du déficit gouvernemental ne suffit peut-être pas à éveiller le citoyen moyen sur l'urgence d'agir contre le choc démographique que connaîtra le Québec. Mais, il peut en être tout autre de l'avenir prochain de la grande caisse de retraite collective des Québécois, le Régime des rentes du Québec. Les changements démographiques ayant court menacent-ils sa capacité de fournir des niveaux de prestations raisonnables à tous ses cotisants? L'Institut CD Howe estime que, compte tenu des pertes de 2008, la réserve du Régime des Rentes du Québec pourrait s'épuiser d'ici à peine 25 ans, soit en 2037. Selon les analystes de l'organisme, la caisse du Régime est sous-capitalisée, notamment parce que pendant de trop longues années, ses seuls revenus étaient les cotisations perçues, sans qu'un surplus ne puisse s'accumuler et générer des revenus de placement. Les hausses successives appliquées par le passé auront changé la donne, mais tout semble indiquer un retour prochain à la sous-capitalisation, voire, à la diminution progressive de son actif (Institut C.D. Howe, 2009). Ajoutons que quelque 65 000 nouveaux prestataires s'étaient inscrits à la RRQ en 2000 alors qu'ils ont été près de 50 % de plus (94 000) en 2010. Selon les projections du RRQ, ils seront 117 000 nouveaux adhérant dans à peine huit ans, soit en 2020, comme quoi, ce régime public est voué à une pression croissante (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale,

2011). Les cotisants sont donc invités à passer à la caisse, d'où la recommandation de hausser dès maintenant les cotisations et ainsi partager le fardeau entre les travailleurs âgés sur le point de toucher des prestations et les plus jeunes susceptibles de toucher prochainement un salaire. De beaux débats à venir entre membres de générations différentes.

Mieux vaudrait être jeune, riche et en santé

Quoique les démonstrations rigoureuses ne soient pas monnaie courante, il est généralement admis que le vieillissement accéléré de la population fera augmenter les dépenses en santé. Les propos les plus inquiétants sont pour la plupart attribuables aux instituts d'analyse économiques indépendants ou aux institutions financières. L'une d'elle, la Financière Banque nationale s'est intéressée au phénomène récemment et conclut que la situation du Québec est plus critique comparativement à l'Ontario et la Colombie Britannique.

Les chercheurs de l'institution financière appuient leur raisonnement essentiellement sur la part relative d'ainés dans la population du Québec qui connaîtra une croissance plus forte au Québec que dans les autres provinces canadienne. Cela leur permet de conclure qu'entre 2010 et 2031, les dépenses québécoises en santé seront passées de 24,4 milliards \$ à 31,7 milliards \$, soit une hausse de 32 % alors qu'elles auront augmenté de 21,9 % en Ontario et de

15,0 % en Colombie-Britannique. La situation apparaît d'autant plus inquiétante si on prend en considération que le seul secteur de la santé accapare environ 39 % des dépenses de l'État au Québec. Les auteurs ajoutent que ces chiffres ne tiennent pas compte de l'inflation, et que généralement, celle-ci croît plus rapidement dans le vaste domaine de la santé. Parmi les pistes de solutions suggérées, les analystes notent l'introduction d'un ticket modérateur, la privatisation de certains services de santé et ils en profitent pour rappeler que les gouvernements peuvent compter sur le monde de la finance pour trouver des recettes amaigrissantes (Girard, 2009). Certaines de ces recommandations semblent avoir été suivies par le Gouvernement du Québec, pensons à la nouvelle contribution santé qui, en 2012, oblige chaque contribuable à verser 200 dollars dans un fonds dédié uniquement au réseau de santé.

En 1990-1991, la mission santé et services sociaux du Gouvernement du Québec représentait 1 615 \$ par personne (dollars constants de 1997), ce qui, globalement, représentait 7,4 % du PIB. Huit années plus tard, soit en 1998-1999, ce taux par personne avait grimpé à 2001 \$, représentant toutefois un ratio du PIB demeuré stable, à 7,3 %. Dix ans plus tard, soit 2008-2009, la mission santé et services sociaux s'élevait à 3 311 \$ par citoyen québécois, ce qui représentait 8,2 % du PIB. Entre 1999 et 2008, l'ensemble des coûts de santé avait augmenté de 125 % au Québec. Pendant la même période, la population totale du Québec a augmenté de 5 %, celle des aînés de

22 % (Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec, 2009).

Un déclin démographique qui menace l'avenir de la région

La Conférence régionale des élus (CRÉ) du Saguenay-Lac-Saint-Jean se montre passablement inquiète de l'avenir démographique de la région dans sa planification stratégique 2007-2012. La diminution de la population, le départ massif des jeunes et la croissance marquée du nombre d'aînés sont les principaux indicateurs qui amènent l'organisme de concertation à prévoir que la région sera confrontée à une crise majeure dans les prochaines décennies. La CRÉ va jusqu'à identifier des phénomènes biens précis auxquelles la communauté régionale sera tôt ou tard confrontée :

- *Délocalisation de populations en réaction aux réductions et pertes de services (scolaires, de santé, de subsistance, commerciaux et autres);*
- *Effritement du bassin de main-d'œuvre et difficultés croissantes de recrutement de personnel qualifié pour les entreprises;*
- *Fléchissement du pouvoir attractif de la région et climat de morosité;*
- *Problématique du maintien et du financement d'infrastructures et de services publics conçus à l'origine pour desservir un plus vaste bassin*

d'usagers (municipaux, éducationnels, touristiques, culturels, sportifs, de santé et autres);

- *Pressions croissantes sur les services de santé et les services sociaux;*
- *Décroissance de l'activité commerciale, modifications des habitudes de consommation, affaissement du marché immobilier, réduction de l'offre et de la diversité des services tertiaires;*
- *Fuite de l'épargne (Conférence régionale des élus du Saguenay—Lac-Saint-Jean, 2007).*

La CRÉ devrait s'atteler dans les prochains mois à la préparation de sa prochaine planification quinquennale. Celle-ci devrait être précédée d'un bilan des réalisations, ce qui permettra sans doute de mesurer comment la région a su se mobiliser autour de la CRÉ pour faire face au déclin démographique.

Rappelons en terminant que la population de la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean est davantage touchée par le vieillissement de sa population, notamment en raison de l'exode massif des jeunes dans les dernières décennies. En effet, si la part des 65 ans et plus a augmenté de 28,1 % au Québec entre 2000 et 2010, elle a bondi de 33,6 % dans la région pendant la même période (Agence de la Santé et des services sociaux SLSJ, 2010). Ainsi, les effets de tous les phénomènes décrits précédemment pourraient bien être décuplés dans la région.

N'y a-t-il pas de quoi nourrir les préjugés envers les aînés, ce que l'on nomme l'âgisme (consulter la section **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** en page **Erreur ! Signet non défini.** pour plus de détails)? Cela démontre l'importance de se doter d'une vision globale et rigoureusement constituée des changements démographiques qui frappent le Québec et la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, ce à quoi tend à s'attarder le présent ouvrage. Et, faut-il le rappeler, ceux qui voient dans le vieillissement une menace ont eux-aussi leurs opposants qui, à leur manière, cherchent à relativiser les choses, ce à quoi s'intéresse la prochaine section.

5.1.3 SELON LE SCÉNARIO OPTIMISTE

Le phénomène de la dénatalité au Québec s'est amorcé il y a longtemps, soit depuis le début du dernier siècle. Il a été interrompu radicalement dans les années qui ont caractérisé le bébé-boum pour reprendre ensuite sa courbe décroissante et tendre ensuite vers une relative stabilisation au seuil des années 2000. N'eut été du bébé-boum qui aura doté le Québec d'une augmentation marquée, mais soudaine de sa population, personne n'oserait parler aujourd'hui d'un choc démographique ou d'un quelconque vieillissement accéléré de notre population¹⁵.

Faut-il le rappeler, plusieurs observateurs s'entendent pour conclure que ce phénomène est propre au Québec, ce qui aide à propager la situation défavorable du Québec par rapport à d'autres provinces ou nations. La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) tient à rappeler que le Québec a vécu un des plus importants bébé-boums.

De 1950 à 1965, le nombre annuel de naissances dépassait 120 000, alors qu'il se situe présentement à moins de 80 000. Puisque le nombre de naissances pendant cette période a été très élevé, le poids relatif des bébé-boumeurs comptera dans l'évolution de la structure par âge au cours des prochaines décennies. Force est de rappeler cependant que le phénomène du vieillissement des bébé-

boumeurs était tout à fait prévisible entre 1945 et 1965 (Centrale des syndicats du Québec, ND)

Mais, comme toute comparaison peut être bonne, en autant qu'elle révèle des constats qui confirment notre pensée, en voici une de la proportion des 65 ans et plus dans différents pays industrialisés. Ces chiffres compilés par la CSQ pourraient nous laisser croire que les Québécois s'en font pour rien, du moins si on les compare aux japonais, aux italiens, aux allemands ainsi qu'aux Suédois. La part des 65 ans et plus était au Québec bien inférieure à ces quatre pays en 1995 et elle l'était tout autant 15 ans plus tard. Le Japon connaît une situation passablement inquiétante puisque la croissance du nombre des aînés fut deux fois plus soutenue qu'au Québec pendant cette même période.

Tableau 69 Proportion des 65 ans ou plus (%), Québec et certains pays industrialisés. Années 1995, 2002 et 2010

	1995	2002	2010	1995 2010
Japon	14,6	15,0	21,8	7,2
Italie	16,8	18,4	21,0	4,2
Allemagne	15,5	17,0	20,0	4,5
Suède	17,6	17,8	19,7	2,1
Québec	12,0	13,1	15,7	3,7

(Centrale des syndicats du Québec, ND)

Les chiffres relatifs à la contribution économique des aînés peuvent contribuer à lutter contre certains

¹⁵Un coup d'œil sur le Graphique 1 en page 14 s'avère être utile pour se remémorer l'impact du bébé-boum sur le profil de la population du Québec

préjugés entretenus envers les aînés et le poids qu'ils exercent sur les dépenses publiques. Si certains d'entre eux sont aisément quantifiables, d'autres mériteraient de l'être, ce qui constituerait un pas de plus dans la lutte à l'âgisme. Dans un cahier spécial du journal *Le Devoir* sur le vieillissement de la population, l'institut du nouveau monde résume ainsi une facette de l'apport économique des aînés :

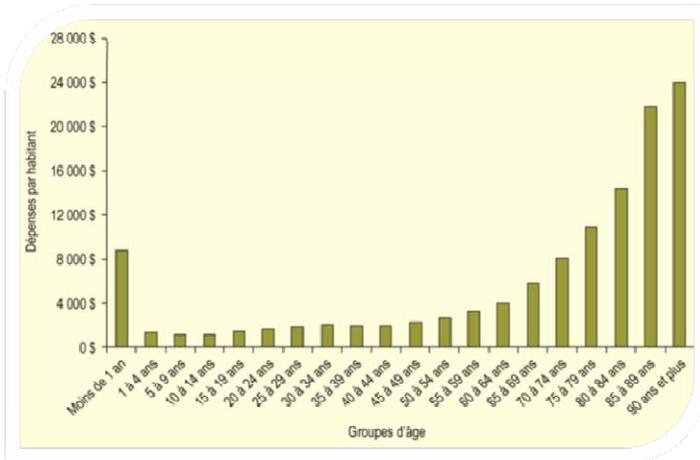
Les 65 ans et plus ont payé plus de 1,8 milliard de dollars en impôts en 2007, sur un total d'environ 17 milliards de dollars pour l'ensemble des Québécois, rapporte le ministère des Finances du Québec. Beaucoup de sexagénaires forment l'autre génération « sandwich » : ils prennent soin de leurs parents plus âgés (octogénaires ou nonagénaires), donnent au besoin un coup de main à leurs enfants, consacrent du temps à leurs petits-enfants, etc. Les aînés font aussi plus de dons de charité que les plus jeunes : au Canada, le taux de don passe de 71 % chez les 15-24 ans à 88 % chez les 55 ans ou plus, indique une enquête de Statistique Canada portant sur l'année 2007. Cette année-là, au Québec, plus de 85 % des 65 ans et plus ont déclaré un don. Montant moyen de leurs

dons : 294 \$. Montant total : 259,6 millions de dollars. (Institut du nouveau monde - Le Devoir, 2010)

Le vieillissement et le gonflement de la facture de santé

L'institut canadien d'information sur la santé (ICIS) s'est lancé dans de rigoureux calculs sur la croissance des coûts de santé et en arrive à la conclusion que le vieillissement de la population pèse peu dans la balance, selon une étude publiée à la fin de 2011. Les chercheurs de l'ICIS confirment dans un premier temps que les dépenses de santé par habitant dans les provinces canadiennes augmentent de façon significative en fonction de l'âge. Comme le montre le Graphique 59, le cap des 60 ans est synonyme d'un état de santé qui décroît et qui oblige de recourir davantage au système de santé. Les coûts ne cessent de croître à un rythme qui s'accélère avec l'âge des citoyens des provinces canadiennes, atteignant un niveau de 24 000\$ par habitant de 90 ans et plus.

Graphique 59 Dépenses en santé (\$) par habitant des provinces et territoires selon le groupe d'âge en 2008



(Institut canadien d'information sur la santé, ND)

Les chercheurs de l'ICIS sont catégoriques : la proportion des dépenses attribuables aux soins aux aînés par rapport à l'ensemble est en diminution d'année en année. En 1998, les dépenses de santé des gouvernements provinciaux et territoriaux par personne pour les personnes de 65 ans ou plus étaient cinq fois plus élevées (6 374 \$) que celles destinées aux adultes de 20 à 64 ans (1 282 \$). Onze ans plus tard, les dépenses par personne de 65 ans ou plus étaient 4,5 fois plus élevées, soit 11 196 \$ contre 2 494 \$. Ce ratio tend à diminuer progressivement d'année en année. L'ICIS a isolé les facteurs qui contribuent à l'augmentation des dépenses en santé dans les provinces canadienne. Ses chercheurs concluent que c'est au chapitre de l'inflation qu'il faut chercher des explications :

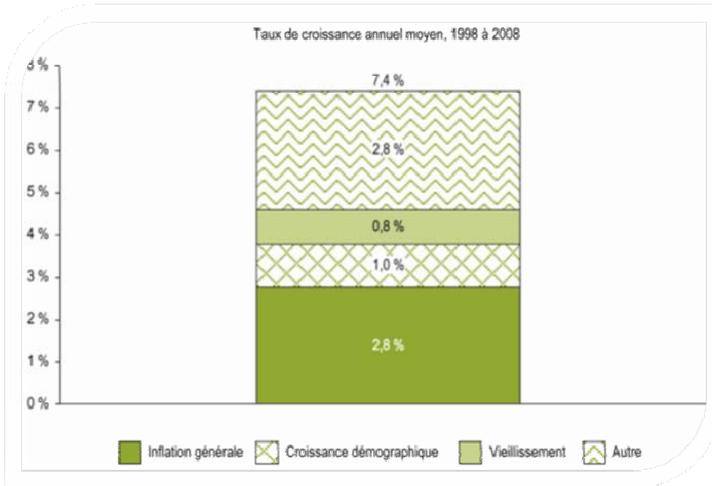
L'inflation dans le secteur de la santé a nettement dépassé celle touchant les biens et les services médicaux de base, notamment les médecins, le personnel infirmier, les autres professionnels de la santé et les techniques diagnostiques de pointe. Bien qu'elle soit attribuable à un certain nombre de facteurs, cette situation a sans doute été exacerbée par les dépenses élevées consacrées aux services assurés par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux depuis 1998 (Institut canadien d'information sur la santé, ND).

Sachant que les coûts de santé ont crû en moyenne de 7 % dans les provinces canadiennes entre 1998 et 2008, les chercheurs de l'ICIS sont parvenus à justifier cette hausse de manière telle que présentée dans le Graphique 60 où nous pouvons observer que le

vieillessement de la population ne compte que pour 0,8 % de la crois-

sance moyenne des coûts pour la période analysée.

Graphique 60 Contribution des facteurs à la croissance moyenne annuelle des dépenses en santé du secteur public, 1998 à 2008



(Institut canadien d'information sur la santé, ND)

L'optimisme de l'ICIS s'étend même à ses pronostics pour l'avenir. S'appuyant sur l'amélioration de l'état de général de santé des Canadiens, ses chercheurs anticipent que l'effet du vieillissement ne devrait pas se faire davantage sentir dans les années à venir puisque les prochaines cohortes d'aînés ont des habitudes de vie de plus en plus favorables. Ceux-ci insistent d'ailleurs sur l'importance d'améliorer non pas la santé, mais les conditions socioéconomiques des aînés puisque celles-ci contribuent directement à la santé d'une population.

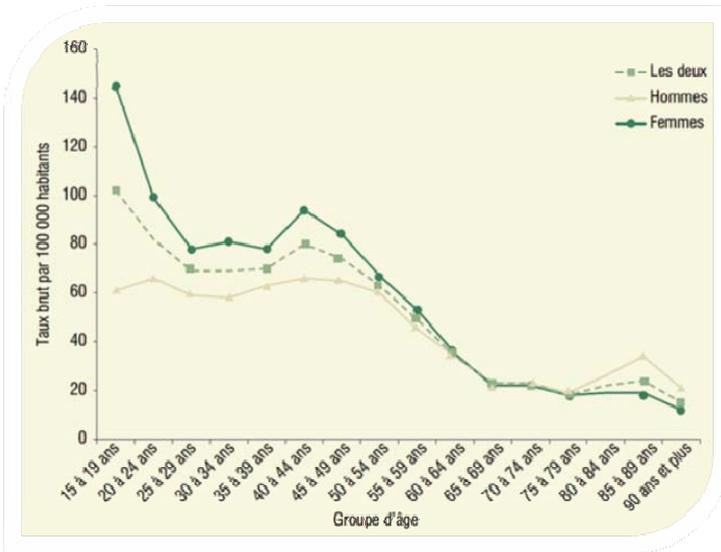
En ce qui a trait à la santé de la population, le statut socioéconomique est un important déterminant de la santé, donc de l'utili-

sation des soins de santé. Étant donné l'amélioration globale des niveaux de revenu et d'éducation de la population canadienne, les personnes âgées d'aujourd'hui sont en bien meilleure santé qu'avant. L'amélioration du statut socioéconomique a également eu un effet sur le mode de vie adopté par les personnes âgées, tels que l'abandon du tabagisme, l'activité physique régulière, l'alimentation saine et l'abstinence de consommation d'alcool. Compte tenu des changements dans les principaux déterminants de la santé, les perspectives concernant l'état de santé global des personnes âgées du Canada semblent favorables (Institut canadien d'information sur la santé, ND).

Les hospitalisations pour cause de chute à domicile sont souvent citées comme une cause significative d'hospitalisations de personnes âgées. Les données sur les hospitalisations causées par des blessures auto-infligées concluent plutôt que la cause principale était en 2009-2010 l'intoxication, qui comprend la surdose de tout médicament sur ordonnance ou en vente libre ou l'ingestion de tout produit

chimique ou de toute substance potentiellement toxique (85 % des hospitalisations). Le Graphique 61 ajoute un complément d'information. On y montre qu'une majorité des hospitalisations ayant pour cause une blessure auto-infligée concernent des gens de 60 ans et moins et particulièrement des femmes de 29 ans et moins (Institut canadien d'information sur la santé, 2011).

Graphique 61 Taux d'hospitalisation à la suite d'une blessure auto-infligée, par sexe et par groupe d'âge, Canada, 2009-2010 ♂♀



(Institut canadien d'information sur la santé, 2011)

Des experts québécois suivent également la situation de près et certains d'entre eux se font prudents, partageant les conclusions de l'ICIS. On doit selon eux éviter de faire des conclusions hâtives en basant la croissance des coûts de santé sur la seule croissance du nombre de Québécois âgés.

Ce qui affecte davantage les coûts associés au système de santé, ce sont le développement exponentiel des technologies médicales, la hausse constante du prix des médicaments (qui dépasse parfois 10 % par année), les infrastructures ou encore la main-d'œuvre. André-Pierre Contandriopoulos, professeur en administration de la santé

à l'Université de Montréal, déplore que les prévisions des coûts du vieillissement sur le système de santé soient souvent basées sur un bête calcul. « On dit, par exemple, que les personnes de 75 ans coûtent tant par an en soins de santé. Comme leur nombre va doubler, on estime que les coûts liés à leur santé vont aussi doubler. Or, ce raisonnement ne tient pas : en termes d'espérance de vie, de santé, de vitalité ou de capacités, une personne qui a 75 ans aujourd'hui est différente d'une personne qui avait 75 ans il y a 30 ans. » Les projections financières sont statiques tandis que la santé est dynamique, affirme le

professeur. Or, la santé des populations continuera d'évoluer dans les prochaines décennies (Institut du nouveau monde - Le Devoir, 2010).

On ne doit pas non plus oublier que les personnes âgées contribuent financièrement pour les services qu'elles reçoivent, ces revenus devant être déduits des dépenses totales. Une personne qui habite un CHSLD peut déboursier jusqu'à 1 700 \$ par mois (20 000 \$ par année). Les aînés paient aussi leur part au régime d'assurance médicament du Québec.

5.1.4 FAUT-IL CÉDER À LA PANIQUE?

L'exposé des pages précédentes illustre des phénomènes qui reposent sur des modèles prévisionnels. On peut s'y référer tête baissée et propager la panique. D'autres préféreront mettre en doute ces prévisions, s'appuyant sur le fait que celles-ci ne peuvent pas prévoir des phénomènes externes de plus ou moins grande envergure qui pourraient changer le cours de l'histoire. La situation des finances publiques fait l'objet de partage de points de vue depuis plusieurs années déjà. Les uns sèment l'inquiétude devant la montée des déficits des gouvernements et exigent un changement de cap radical sans, quoi, ce sont les générations futures qui paieront la note. Les autres croient que le problème de la dette publique repose plutôt sur les choix que les gouvernements ont faits par le passé et que le

problème n'en n'est pas un de richesse collective. Cet éternel débat prend cependant une tournure plus inquiétante lorsqu'on introduit dans la balance les changements démographiques que nous vivons actuellement. Le fait d'établir un lien entre l'état des finances publiques et le vieillissement de la population peut donner lieu à des dérapages dont le Québec pourrait très bien se passer.

Pendant que les médias se font les transmetteurs des propos de ceux qui parlent plus fort, de belles idées se perdent. Par chance, il est encore temps de créer des opportunités de permettre à l'ensemble de la collectivité de voir venir et de faire les bons choix. Or des choix éclairés sont porteurs de meilleurs résultats.

5.2 CONCLUSION

Plusieurs seraient tentés de blâmer nos décideurs qui, malgré l'abondance de démonstrations solides déjà publiées, commencent à peine à s'intéresser aux changements démographiques que nous connaissons. On pourrait féliciter le Québec d'avoir bien su profiter du boum démographique des années 1950. On pourrait cependant lui reprocher de tarder à se protéger adéquatement contre les dommages collatéraux qui allaient suivre plus tard. Plusieurs phénomènes que nous connaissons aujourd'hui étaient en effet annoncés depuis bon nombre d'années. Ceux-ci se manifestent sensiblement comme prévu, prouvant ainsi que les analystes ont eu recours à des méthodes fiables. Que faire, maintenant pour que la région et l'ensemble du Québec entrent de plein fouet dans un bouleversement démographique majeur ?

Il ne fait aucun doute que le premier geste à poser était de doter la région d'un portrait détaillé des phénomènes associés au vieillissement de sa population et voilà donc ce à quoi le Réseau FADOQ s'est attardée de manière prioritaire. Un portrait demeure toutefois sans effet s'il n'est pas diffusé largement de manière à susciter les réflexions qui s'imposent dans la communauté régionale. Ce document recèle d'une foule de constats qui n'attendent que d'être partagés, validés ou débattus.

On constate en effet que le Saguenay-Lac-Saint-Jean connaît une situation plus critique, attri-

buable principalement à la diminution de sa population. Les plus mobiles sont en effet les jeunes qui vont s'établir dans la grande région de Montréal ou de Québec, faisant ainsi augmenter le nombre d'aînés dans l'ensemble de la population. On doit également prendre soin d'appréhender le changement démographique en tenant compte des spécificités du territoire régional. Nous avons en effet pu constater que des portions de territoire (des MRC, des milieux ruraux) sont confrontées à des situations plus critiques elles aussi.

Les défis sont de taille à plus d'un point de vue. Le tournant des 65 ans est synonyme de plusieurs changements dans la vie des individus. On quitte le travail, on s'adonne à des activités différentes et surtout, notre condition de santé démontre ses premiers signes de défaillance. Or, tout n'est pas si simple puisque les conditions physiques et sociales des aînés évoluent, faisant en sorte qu'un phénomène constaté il y a peine 10 ou 15 ans n'est plus le même aujourd'hui. On songe à demeurer plus longtemps au travail et en même temps, l'espérance de vie en bonne santé tend à s'améliorer. Il devient donc difficile de prévoir les situations problématiques ainsi que les adaptations nécessaires. Il est une chose dont on ne peut douter. Beaucoup de phénomènes liés au vieillissement de la population vont s'amplifier dans les prochaines années, d'où l'importance d'agir collectivement.

La situation du marché du travail nous paraît être parmi celles les plus inquiétantes. Alors que nous étions tous mobilisés à faire la lutte au chômage et à stimuler la création d'emplois, tout porte à croire que nous devons bientôt faire face à des pénuries de main-d'œuvre. Les employeurs devront déployer des mesures nouvelles pour conserver leur personnel, attirer des jeunes et des retraités et apprendre à gérer autrement. Pourrait s'en suivre une situation de compétition entre les différentes régions du Québec où les seules stratégies de promotion du développement économique pourraient se métamorphoser en des incitatifs à l'installation des ménages.

On pourrait, animé d'un espoir que tout n'est pas si sombre, faire le choix collectif de laisser faire, en souhaitant que les adaptations requises viendront naturellement en fonction de l'évolution de la démographie de la région. Ce serait de croire notamment que le marché de l'habitation saura offrir aux aînés des logements et des services complémentaires abordables. Ce serait de croire que les 50 % de personnes qui ne font pas de bénévolat s'engageront massivement. Ce serait de croire que, comme par magie, les femmes aînées vivant seules avec des revenus modestes auront une vie aussi active que les couples qui parcourent le continent à bord d'un véhicule récréatif. Les faits exposés dans ce portrait sont suffisamment explicites pour conclure que la situation est sérieuse et que l'on doit s'en préoccuper.

Nous voilà donc devant non pas un seul, mais bien un ensemble de

chantiers à entreprendre. La question n'est plus de savoir quand commence-t-on, mais plutôt avec qui ? Nous avons voulu exposer dans ce portrait des situations dont l'évolution peut être influencée en tout ou en partie par l'action des acteurs régionaux. Reconnaissons-le, on ne peut bien peu pour faire hausser les salaires des travailleurs âgés et les prestations des régimes publics de soutien au revenu des aînés. Il en est autrement de la santé, du soutien social, de l'habitation, de la sécurité, de l'accès aux ressources, des loisirs, du bénévolat et même de la cohabitation des différentes générations. Le Réseau FADOQ, Région Saguenay—Lac-Saint-Jean—Ungava et de nombreuses organisations locales de toutes dimensions s'activent déjà dans ces domaines. On ne saurait toutefois nier l'ampleur du rôle que jouent les municipalités dans les conditions de vie des aînés. Au fil du temps, les municipalités sont devenues de réels agents de développement, un tournant qu'elles n'auraient pu prendre autrement qu'en tissant des liens de collaborations avec d'autres. Elles auront un rôle crucial à jouer pour faire en sorte que les communautés puissent faire face aux défis du vieillissement. Elles devront non seulement s'acquitter différemment de leurs responsabilités premières en matière de services aux citoyens, elles devront susciter des partenariats afin de créer des milieux de vie répondant aux attentes d'une population vieillissante. La situation sera, pour les municipalités, d'autant plus délicate que plusieurs d'entre elles seront confrontées à un déclin de leur population,

voire du nombre de ménages, donc de leur richesse foncière.

Il faut se rappeler que le profil de notre population devrait tendre vers une situation plus équilibrée au tournant de 2040, soit d'ici une trentaine d'années. On doit également savoir que les aînés de demain pourraient vivre non seulement plus longtemps, mais en meilleure santé, ce qui en fera des citoyens actifs et davantage disposés à contribuer à notre devenir collectif. La région dispose de nombreux atouts pour leur offrir des réponses soucieuses de leurs aspi-

rations. Rappelons encore une fois que la région est maintenant bien outillée, disposant d'un portrait détaillé du vieillissement de sa population.

En terminant : une question

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean sera-t-il la première région à se doter d'une stratégie collectivement portée pour faire au vieillissement de la population ?

LISTE DES TABLEAUX

Part des 0-19 ans, des 20-64 ans et des 65 ans et plus ; rapport de dépendance démographique (%) et âge médian, période de 1901 à 2056, ensemble du Québec.....	22
Espérance de vie à la naissance selon le sexe (années), Québec, 1990-1992 à 2010 ♂♀.....	24
Estimation de la variation de la population dans les régions du Québec selon le scénario de référence A de l'ISQ.....	26
Variation du nombre des 0-19 ans, des 20-64 ans et des 65 ans et plus au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans l'ensemble du Québec, 2001 à 2010.....	27
Évolution et prévisions (scénario de référence A de l'ISQ) de population de 0-19 ans, de 20-64 ans et de 65 ans et plus, Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans l'ensemble du Québec, 2006, 2016 et 2026.....	28
Composition, nombre et taille des ménages selon l'âge moyen de leurs membres, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2006-2031.....	32
Variation de la population dans les territoires de CSSS (ou MRC, le cas échéant) (%) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, par tranche d'âge 2000 à 2010.....	34
Variation de la proportion des 65 ans et plus dans les MRC du Saguenay-Lac- Saint-Jean entre 2006 et 2031.....	36
Évolution du rapport de dépendance démographique, hommes et femmes, MRC du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de 2006 à 2031 ♂♀.....	37
Espérance de vie à la naissance pour les territoires de CSSS, ensemble du Québec et région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2002-2006.....	39
Incidence de certaines maladies chez les personnes de 45 à 64 ans et de 65 ans et plus, ensemble du Québec, 2008.....	41
Services de soutien à domicile rendus par les CLSC, ensemble du Québec, 2001- 2002 à 2006-2007.....	44
Population ayant une incapacité (%) selon l'âge pour quelques régions et l'ensemble du Québec, 2006.....	45
Femmes et hommes de 65 ans et plus (%) ayant besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne, pour quelques régions et l'ensemble du Québec, 2003 à 2007-2008 ♂♀.....	45
Espérance de vie totale et espérance de vie en bonne santé (années) selon la fréquence de l'incapacité dans certaines régions du Québec, 2001 et 2006....	46
Personnes de 15 ans (%) et plus prodiguant sans rémunération des soins aux personnes âgées, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et territoire de CSSS (ou MRC, le cas échéant), 2006 ♂♀.....	47

Proportion de personnes ayant un niveau peu élevé de soutien social, émotionnel et informationnel (%), population de 65 ans et plus, Québec, 2007-2008 ♂♀	55
Sentiment d'appartenance à la communauté locale (%), région du Saguenay-Lac-Saint-Jean	56
Taux de mortalité par suicide, selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec, de 2001 à 2008 ♂♀	58
Proportion (%) de la population de 15 ans et plus ayant songé sérieusement au suicide au cours d'une période de 12 mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques, ensemble du Québec, 2005.....	59
Taux ajustés de mortalité par suicide (par 1000 000 h), pour quelques régions sociosanitaires, sexes réunis, de 2000 à 2008	60
Taux de suicide (par 100 000 h), ensemble du Québec, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, selon le sexe, pour les 65 ans et plus pour l'ensemble, entre 2000 et 2008 ♂♀.....	60
Revenu moyen hommes / femmes âgés selon la source, Québec, 2004	66
Participation à un régime de retraite au Québec, 2008	68
Revenu d'emploi médian des travailleurs de 25-64 ans et de 55 à 64 ans, MRC du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2006-2010	71
Revenu moyen d'emploi des femmes et des hommes de 15 ans et plus selon l'âge, ensemble du Québec et région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2005 ♂♀	72
Rapport de dépendance économique basé sur les prestataires des régimes publics de prestations à la retraite, hommes et femmes, MRC du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2005-2009 ♂♀.....	74
Taux de faible revenu, MFR, seuils après impôt, 65 ans et plus, ensemble du Québec, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et MRC, 1997-2008	75
Femmes et hommes de 65 ans et plus (%) vivant sous le seuil de faible revenu dans les ménages privés, ensemble du Québec, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et MRC, 2006 ♂♀	77
Proportion de propriétaires et de locataires de leur logement (%) selon l'âge, ensemble du Québec, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et MRC, 2001.....	80
Taux d'effort des propriétaires et des locataires (%) selon l'âge, ensemble du Québec, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et MRC, 2001	82
Répartition des unités de logements pour personnes âgées selon le territoire de CSSS (ou MRC, le cas échéant), 2011	84
Loyer moyen (\$) des places standard dans les résidences, ensemble du Québec, quelques régions du Québec et région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2011	84

Taux d'inoccupation des places standards (%) dans les résidences pour personnes âgées, ensemble du Québec et région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2010 et 2011	85
Lits dressés d'hébergement et des soins de longue durée (CHSLD) (Par 100 000 h), ensemble du Québec et régions sociosanitaires, 2005-2006 à 2009-2010.....	87
Sentiments autodéclarés de satisfaction des Canadiens à l'égard de leur sécurité personnelle par rapport à la criminalité, selon certaines caractéristiques démographiques, 2009 ♂♀.....	91
Infractions contre la personne (nb et %), personnes âgées de 65 ans et plus comparativement à l'ensemble des victimes, ensemble du Québec 2010.....	93
Fraudes touchant les aînés et total des fraudes selon le type, ensemble du Québec, 2007	97
Principales infractions perpétrées à l'aide d'un ordinateur ou d'Internet, ensemble du Québec, 2009 et 2010.....	98
Taux de victimes d'infractions au Code criminel (par 100 000 h) selon le groupe d'âge et la région, ensemble Québec, 2008	100
Taux par 100 000 habitants de victimes de crimes contre la personne et contre la propriété, personnes âgées de 65 ans et plus, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2006 à 2010.....	100
Population de 15 ans (%) et plus selon le plus haut diplôme obtenu, l'âge, ensemble du Québec, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et MRC, 2006	106
Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage (%) selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et MRC, 2006	108
Taux d'activité, taux d'emploi, part du temps partiel (%), population de 15 ans et plus et de 55 ans et plus, Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2006 à 2010	110
Taux de chômage et durée moyenne du chômage (%) population de 15 ans et plus et de 55 ans et plus, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2006 à 2010.....	111
Répartition des travailleurs de 50 ans et plus selon leur satisfaction à l'égard de leur emploi actuel et selon leur niveau de stress au travail, ensemble du Québec, 2008 ♂♀	114
Part des travailleurs âgés de 50 ans et plus (%) selon la perception de l'état de santé général, Québec, Ontario, Canada, 2008 ♂♀.....	116
Population de 55 à 84 ans (%), par indicateur de santé et situation de retraite, Canada, 2009	118

Raisons du départ à la semi-retraite ou la retraite (%), Canada, 2009	119
Répartition des travailleurs âgés de 50 ans et plus selon (%) l'âge prévu de la prise de la retraite, Québec et Ontario, Canada, 2008 ♂♀	121
Âge médian de la retraite, Québec, Canada, Ontario - 2009	122
Proportion de travailleurs (%) ayant pris leur retraite avant ou après 60 ans, parmi les personnes ayant pris leur retraite en 2008 et 2009, ensemble du Québec ♂♀	123
Raisons du retour au travail, Canada, 2009	123
Personnes de 65 ans et plus (%) pour lesquelles conduire est le principal moyen de transport, selon l'âge, la densité résidentielle et le quintile de revenu, Canada, 2009 ♂♀	130
Modes de transport principal des personnes de 45 ans et plus (%) selon l'âge et le sexe, Canada, 2009 ♂♀	132
Liste des municipalités desservies par une ressource en accompagnement transport, région du Saguenay—Lac-Saint-Jean	137
Habitudes de pratique d'activités de loisir (%) selon le sexe, l'âge et l'intensité, ensemble du Québec, 2005 ♂♀	141
Dépenses des bébé-boumeurs en loisir et de la moyenne des ménages, ensemble du Québec, 2008	142
Évolution du pourcentage d'actifs durant les loisirs chez les 18 ans et plus, selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec, 1995-2005 ♂♀	147
Proportion de personnes 65 ans et plus (%) selon l'intensité d'application des motivations à pratiquer des activités physiques, sportives et de loisir, ensemble du Québec, 2005	148
Autoappréciation (%) de l'intensité de la pratique d'activités sportives, physiques et de loisir selon l'âge, ensemble du Québec, 2005	150
Motifs invoqués pour expliquer un niveau de participation non satisfaisant (%) selon le groupe d'âge chez les personnes qui n'ont pas le niveau d'activités souhaité (42% des répondants), ensemble du Québec, 2005	150
Taux de participation à des loisirs artistiques et culturels (%) selon certaines caractéristiques sociodémographiques, ensemble du Québec, 1994-2009	152
Principales utilisation de l'internet parmi les utilisateurs réguliers et occasionnels âgés de 55 ans et plus au Québec, 2010	154
Répartition de la population de 18 ans et plus (%) selon la fréquence des activités physiques de loisirs (%), région du Saguenay—Lac-Saint-Jean et territoires de CSSS (et MRC, le cas échéant), 2007	155
Participants à un groupe Viactive dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, hiver 2012	156

Population de 18 ans et plus (%) bénévole ou membre actif d'un organisme ou d'une association, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et territoires de CSSS (et MRC, le cas échéant), 2007	166
Croissance économique observée et projetée au Québec (%) si les taux d'emploi et la productivité demeuraient à leur niveau de 2008	172
Proportion des 65 ans ou plus (%), Québec et certains pays industrialisés. Années 1995, 2002 et 2010	177

LISTE DES GRAPHIQUES

Évolution du taux de naissance pour 1 000 au Québec au cours du siècle dernier	14
Évolution de la proportion de population des 65 ans et plus sur la population totale du Québec et dans d'autres pays industrialisés - 1971-2008	22
Part des 65 ans et plus, âge médian, rapport de dépendance démographique, ensemble du Québec, 1902-2056	23
Pyramides des âges au Québec 2006, et 2026 selon scénario référence A de l'ISQ ♂♀	23
Parts des moins de 20 ans et des 65 ans et plus au Québec (%), 1971 à 2056	24
Espérance de vie à la naissance selon le sexe, Québec, 1990-1992 à 2010 ♂♀	25
Variation des proportions de population de 0-19 ans et de 65 ans et plus (%) au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans l'ensemble du Québec, 2001 à 2010	28
Évolution et prévisions (scénario de référence A de l'ISQ) de proportions (%) de population de 0-19 ans et de 65 ans et plus, Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans l'ensemble du Québec, 2006, 2016 et 2026	29
Pyramide des âges, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1981 et 2006 ♂♀	30
Pyramide des âges, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean entre 2006 et 2016 ♂♀	30
Variation du nombre de tous les ménages dont l'âge moyen des membres est de 25-64 ans et de 65 ans et plus, région Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2006-2031..	32
Taux de sortants selon le groupe d'âge, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2001-2002 à 2009-2010.....	33
Variation de la population dans les territoires de CSSS (ou MRC, le cas échéant) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, par tranche d'âge, 2000 à 2010	35
Évolution du rapport de dépendance démographique dans les MRC du Saguenay- Lac-Saint-Jean, 2006 à 2031	37
- Limitations auto-déclarées des capacités fonctionnelles selon le groupe d'âge, Canada, 2008-2009	42
Population prodiguant sans rémunération cinq heures ou plus par semaine des soins ou de l'aide aux personnes âgées en 2006, comparaisons canadiennes (%)	43

Proportion de personnes ayant un niveau peu élevé de soutien social, émotionnel et informationnel selon le niveau de revenu du ménage, population de 12 ans et plus, Québec, 2007-2008.....	50
Proportion de personnes ayant un niveau peu élevé de soutien social, émotionnel et informationnel selon le fait de vivre seul, le sentiment d'appartenance à la communauté et le nombre de parents ou d'amis proches, population de 12 ans et plus, Québec, 2007-2008.....	51
Proportion de personnes ayant un niveau peu élevé de soutien social, émotionnel et informationnel selon divers indicateurs de santé, population de 12 ans et plus, Québec, 2007-2008	52
Population de 65 ans et plus ayant un niveau faible ou modéré de soutien social, émotionnel ou informationnel, Québec, 2000-2008	53
Proportion de personnes ayant un niveau faible ou modéré de soutien social émotionnel et informationnel selon l'âge, population de 12 ans et plus, Québec, de 2000-2001 à 2009.....	54
Proportion de personnes seules selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et MRC, 2006 ♂♀	56
Revenu moyen des personnes âgées selon la source, Canada, 1980, 1993 et 2007 (Dollars constants 2007).....	64
Revenu moyen des personnes âgées, selon le sexe et la source de revenu, Canada, 2007 ♂♀	65
Proportions de femmes et d'hommes sous le seuil de faible revenu, Québec 1996-2005	66
Répartition des travailleurs québécois de 30 à 54 ans selon leur revenu de travail et leur participation à un régime de retraite de 2003 à 2007, travailleurs salariés et autonomes, Québec	70
Revenu d'emploi médian des travailleurs de 55 à 64 ans, MRC du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2006-2010.....	71
Revenu moyen d'emploi des femmes et des hommes de 15 ans et plus selon l'âge, ensemble du Québec et région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2005 ♂♀ ..	73
Taux de faible revenu, MFR, seuils après impôt, 65 ans et plus, ensemble du Québec, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et MRC, 1997-2008	76
Taux d'effort selon l'âge et le mode d'occupation du logement, ensemble du Québec et région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2001	82
Taux d'inoccupation des places standards (%) dans les agglomérations urbaines du Québec, 2010-2011	85
Répartition des victimes d'infractions contre la personne, population totale selon le groupe d'âge, ensemble du Québec, 2007	94

Nombre d'âinés victimes d'infractions contre la personne selon le sexe et le groupe d'âge, ensemble du Québec, 2007 ♂♀	94
Répartition des infractions contre la personne selon la catégorie, par sexe des âinés, ensemble du Québec, 2007 ♂♀.....	95
Répartition des infractions contre la propriété selon la catégorie, âinés et population en général, ensemble du Québec, 2007	96
Taux d'activité des 50 ans et plus selon l'âge, ensemble du Québec, 1976-2008	103
Part des travailleurs âgés de 50 ans et plus considérant leur travail comme assez ou très stressant, Québec, Ontario, Canada 2008 ♂♀.....	115
Part des travailleurs âgés de 50 ans se percevant en très bonne santé, Québec, Ontario, Canada, 2008 ♂♀	117
Répartition des travailleurs âgés 55 ans et plus selon l'âge prévu de la prise de la retraite, ensemble du Québec, 2008 ♂♀	122
Titulaires d'un permis de conduire selon l'âge et le sexe, 45 ans et plus, Canada, 2009 ♂♀	127
Personnes de 65 ans et plus pour lesquelles conduire une automobile est le principal moyen de transport, selon l'âge, Canada, 2009 ♂♀.....	128
Personnes de 65 ans et plus pour lesquelles conduire une automobile est le principal moyen de transport, selon la densité résidentielle du quartier de résidence, Canada, 2009 ♂♀.....	129
Personnes de 65 ans et plus pour lesquelles conduire est le principal moyen de transport, selon le quintile de revenu, Canada, 2009 ♂♀	130
Taux d'utilisation des équipements de loisir utilisés régulièrement par les 50 à 65 ans, ensemble du Québec, 2008	143
Taux d'utilisation des équipements de loisir selon le revenu des 50 à 65 ans, ensemble du Québec, 2008.....	144
Contraintes à l'utilisation des équipements de loisir par les 50 à 65 ans, ensemble du Québec, 2008.....	145
Taux d'utilisation des équipements de loisir selon la zone habitée par les 50 à 65 ans, ensemble du Québec, 2008	146
Évolution du pourcentage d'actifs durant les loisirs chez les 18 ans et plus et chez les 65 ans et plus, selon le sexe, ensemble du Québec, 1995-2005 ♂♀	147
Proportion de personnes 65 ans et plus selon l'intensité d'application des motivations à pratiquer des activités physiques, sportives et de loisir, ensemble du Québec, 2005	149

Motifs invoqués pour expliquer un niveau de participation non satisfaisant selon le groupe d'âge chez les personnes qui n'ont pas le niveau d'activités souhaité, ensemble du Québec, 2005.....	151
Utilisateurs réguliers d'Internet par groupes d'âge, 2000-2010, ensemble du Québec	153
Proportion de personnes ayant fait du bénévolat dans des activités physiques, de sport ou de loisir, Selon l'âge, ensemble du Québec, 2005	161
Durée de l'implication bénévole selon l'âge, ensemble du Québec, 2005	161
Proportion de personnes engagées bénévolement dans des activités physiques, sportives ou de loisir sur une période d'un an selon l'intensité d'application de divers aspects liés à l'engagement bénévole, ensemble du Québec, 2005....	163
Principaux motifs invoqués pour justifier le fait que les canadiens tous âges ne font pas de bénévolat, Canada (%), 2007	164
Proportion de personnes ne s'étant jamais engagées bénévolement, selon les raisons évoquées à l'absence d'engagement bénévole, ensemble du Québec 2005	164
Rapports de dépendance démographique - aînés-jeunes.....	171
Projection de la dette totale du Québec si la facture du choc démographique est financée par endettement, 2005-2051 (en milliards de dollars et en pourcentage du PIB)	173
Dépenses en santé (\$) par habitant des provinces et territoires selon le groupe d'âge en 2008	179
Contribution des facteurs à la croissance moyenne annuelle des dépenses en santé du secteur public, 1998 à 2008.....	180
Taux d'hospitalisation à la suite d'une blessure auto-infligée, par sexe et par groupe d'âge, Canada, 2009-2010 ♂♀.....	181

BIBLIOGRAPHIE

- Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay—Lac-Saint-Jean. (2011). *Registre des résidence pour personnes âgées*.
- Agence de la Santé et des services sociaux SLSJ. (2007). *Enquête de santé du Saguenay—Lac-Saint-Jean 2007 - Rapport Sommaire*. Agence SSS SLSJ.
- Agence de la Santé et des services sociaux SLSJ. (2010). *La population de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Perspectives démographiques de 2006 à 2016*. Agence SSS SLSJ.
- Agence de la Santé et des services sociaux SLSJ. (2010). *Tableau synoptique des indicateurs sociosanitaires du Saguenay—Lac-Saint-Jean*. Agence SSS SLSJ.
- Bénévoles Canada. (2011). *Comblant les lacunes*.
- CEFRIO. (2011). *Des aînés branchés de plus en plus compétents avec les TIC*. CEFRIO.
- Centrale des syndicats du Québec. (ND). *Vieillessement de la population : ne cédon pas à la panique ! CSQ*.
- Centre de prévention du suicide 02. (2011). *Compilation des taux de suicide dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean*.
- CIRANO. (2010). *La longévité: une richesse*. CIRANO.
- Conférence régionale des élus du Saguenay—Lac-Saint-Jean. (2007). *Plan quinquennal de développement, Saguenay—Lac-Saint-Jean, 2007-2012*. CRÉ Saguenay—Lac-Saint-Jean.
- Conseil des aînés du Québec. (2009). *Avis sur le maintien en emploi des travailleurs âgés de 55 ans ou plus et le retour au travail des jeunes retraités*. Gouvernement du Qc.
- Conseil des aînés du Québec. (2010). *Avis sur l'âgisme envers les aînés : état de la situation*.
- Conseil des aînés du Québec. (2009). *Rapport de la consultation sur les conditions de vie des aînés*. Gouvernement du Qc.
- Conseil du statut de la femme. (2010). *Portrait statistique égalité Femmes / Hommes*. Gouvernement du Qc.
- Conseil national des Aînés. (2011). *Consultations sur la participation au marché du travail des aînés et des personnes approchant de l'âge de la retraite et sur les relations intergénérationnelles*. Gouvernement du Canada.
- Desjardins - Études économiques. (2009). *L'impact du choc démographique sur l'économie du Québec*.
- Girard, M. (2009, Mars 09). Une santé financièrement malade. *La Presse*.
- Institut C.D. Howe. (2009). *Débâcle à la Caisse : Que faire avec le Régime de rentes du Québec?* Institut C.D. Howe.

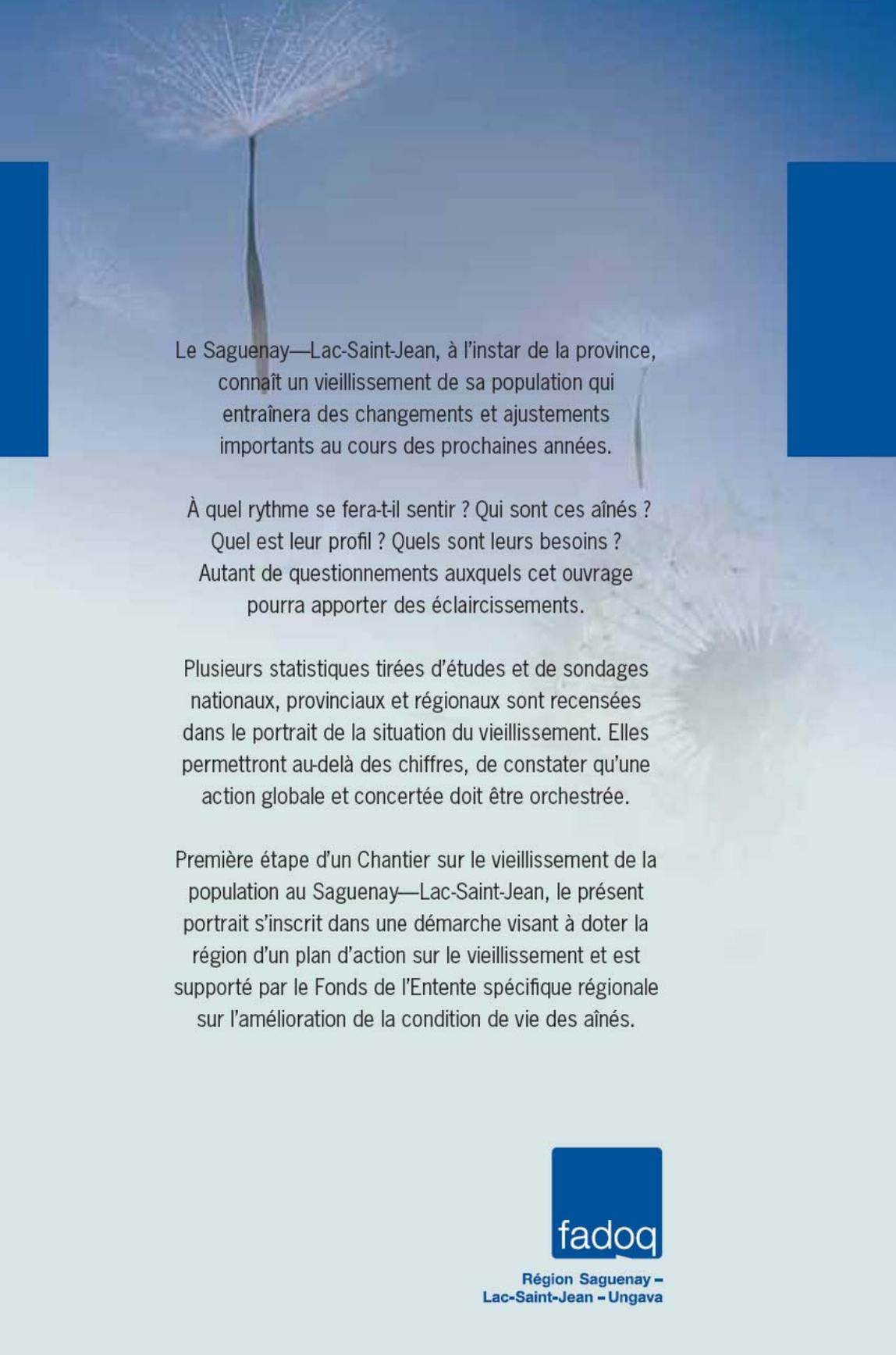
- Institut canadien d'information sur la santé. (ND). *Facteurs d'accroissement des dépenses de santé: les faits*.
- Institut canadien d'information sur la santé. (2011). *Indicateurs de santé 2011*. ICIS - Statistique Canada.
- Institut canadien d'information sur la santé. (2011). *Les soins de santé au Canada 2011 Regard sur les personnes âgées et le vieillissement*. ICIS.
- Institut de la statistique de Québec. (2011, Mai). *Taux de faible revenu, MFR, seuils après impôt, 65 ans et plus, municipalités régionales de comté et ensemble du Québec, 1997-2008*. (G. d. Québec, Éditeur) Récupéré sur http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/revenus_dexpense/revenus/mrc_29_1.htm
- Institut de la statistique du Québec. (2010). *Analyse de l'Institut de la Statistique du Québec portant sur les données de l'enquête sur les travailleurs âgés, Blocs d'analyse 1 à 12*. Gouvernement du Qc.
- Institut de la statistique du Québec. (2011). *Bilan démographique du Québec, Édition 2011*. Gouvernement du Qc.
- Institut de la statistique du Québec. (2011). *Caractéristiques du marché du travail selon le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Saguenay—Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2006-2010*. (G. d. Qc, Éditeur) Récupéré sur http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil02/societe/marche_trav/indicat/tra_age02.htm
- Institut de la statistique du Québec. (2011). *Démographie - Données générales*. (G. d. Qc, Éditeur) Récupéré sur Estimation de la population du Québec par âge et sexe, au 1er juillet, 2001 à 2011: http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/struc_popl/index.htm
- Institut de la statistique du Québec. (2011). *Données démographiques régionales*. (G. d. Qc, Éditeur) Récupéré sur Estimation de la population des régions administratives selon le groupe d'âge et le sexe, au 1er juillet des années 1996 à 2010 (découpage géographique au 1er juillet 2010): http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regionall/index.htm#ra
- Institut de la statistique du Québec. (2006). *Enquête sur les activités physiques, sportives et de loisirs*. 2006: Gouvernement du Qc.
- Institut de la statistique du Québec. (2011). *Lits dressés et places dans le secteur de l'hébergement et des soins de longue durée (CHSLD), région sociosanitaire du Saguenay—Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2005-2006 à 2009-2010*. (G. d. Qc, Éditeur) Récupéré sur <http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil02/societe/sante/lits02.htm>
- Institut de la statistique du Québec. (2011). *Migrations internes annuelles*. Récupéré sur http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/migrt_popl/migr/migr_interne_ann.htm

- Institut de la statistique du Québec. (s.d.). *Naissances et taux de natalité, Québec, 1900-2010*. (G. d. Québec, Éditeur) Récupéré sur http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_deces/naiss_ance/401.htm
- Institut de la statistique du Québec. (2011). *Observatoire de la culture et des communications du Québec - Statistiques principales de la culture et des communications*. Récupéré sur http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/stat_principales/pratique_culturelles/index.htm
- Institut de la statistique du Québec. (2009). *Perspectives démographiques : nombre de ménages selon le groupe d'âge et nombre moyen de personnes par ménage, Saguenay—Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, scénario A, 2006, 2011, 2016, 2021, 2026 et 2031*. (G. d. Qc, Éditeur) Récupéré sur http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil02/societe/demographie/pers_demo/pers_men02.htm
- Institut de la statistique du Québec. (2009). *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056 Édition 2009*. Gouvernement du Qc.
- Institut de la statistique du Québec. (2009). *Perspectives démographiques, selon le groupe d'âge et le sexe, MRC du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Scénario A*. Récupéré sur http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil02/societe/demographie/pers_demo/pers_demo02_mrc.htm
- Institut de la statistique du Québec. (2009). *Perspectives démographiques, selon le groupe d'âge et le sexe, MRC du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Scénario A, 2006, 2011, 2016, 2021, 2026 et 2031, édition 2009*. (G. d. Qc, Éditeur) Récupéré sur http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil02/societe/demographie/pers_demo/pers_demo02_mrc.htm
- Institut de la Statistique du Québec. (2011). *Profil et évolution du soutien social dans la population québécoise - Zoom Santé*. Gouvernement du Qc.
- Institut de la statistique du Québec. (2011). *Rapport de dépendance économique, hommes, MRC du Saguenay—Lac-Saint-Jean, 2005-2009*. (G. d. Qc, Éditeur) Récupéré sur http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil02/societe/fam_men_niv_vie/rev_dep/rde_h02_mrc.htm
- Institut de la statistique du Québec. (2011). *Revenu d'emploi médian des travailleurs de 25-64 ans, selon le groupe d'âge, MRC du Saguenay—Lac-Saint-Jean, 2006-2010*. (G. d. Qc, Éditeur) Récupéré sur http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil02/societe/marche_trav/indicat/rev_trav_age_mrc02.htm
- Institut de la statistique du Québec. (2007). *Vie des personnes âgées aujourd'hui et demain Vol. 1*. Gouvernement du Qc.
- Institut de la statistique du Québec. (2010). *Zoom Santé - Idées suicidaires et tentatives de suicide au Québec: un regard sur les liens avec l'état de santé physique ou mental et le milieu social*. Gouvernement du Qc.

- Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. (2011). *La situation financière des aîné-e-s*. IRIS.
- Institut du nouveau monde - Le Devoir. (2010, Octobre). Le Québec vieillit: une chance ou un problème, Cahier spécial. *Le Devoir*.
- Institut national de la santé publique du Québec. (2009). *L'activité physique au Québec de 1995 à 2005 : gains pour tous... ou presque gains pour tous...ou presque* », dans : M. Fahmy (sous la direction de), *L'État du Québec 2009 : tout ce qu'il faut savoir sur le Québec d'aujourd'hui*. Gouvernement du Qc.
- Institut national de santé publique. (2010). *La mortalité par suicide au Québec : tendances et données récentes, 1981 à 2008*. Gouvernement du Qc.
- Luc Godbout, P. F.-C. (2007). *Choc démographique et finances publiques: comment relever le défi de l'équité intergénérationnelle*. Cahiers québécois de démographie, Vol. 36, no 2,.
- Ministère de la Famille et des Aînés. (2010). *Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2010-2015*. Gouvernement du Qc.
- Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec. (2009). *Regards sur le système de santé et de services sociaux du Québec*. Gouvernement du Qc.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2011). *Pour guider l'action: portrait de santé du Québec et de ses régions, Les statistiques*. Gouvernement du Qc.
- Ministère de la Santé et des Services Sociaux. (2011). *Pour guider l'action : portrait de santé du Québec et de ses régions*. Gouvernement du Qc.
- Ministère de la Sécurité publique du Québec. (2011). *Bulletin d'information: La criminalité au Québec en 2010 : principales tendances*.
- Ministère de la Sécurité publique du Québec. (2009). *Bulletin d'information: La criminalité envers les personnes âgées*. Gouvernement du Québec.
- Ministère de la Sécurité publique. (2010). *Statistiques 2008 sur la criminalité au Québec*. Gouvernement du Qc.
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2011). *Le marché du travail au Québec Perspectives à long terme 2011-2020*. Gouvernement du Qc.
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2011). *Le vieillissement de la main-d'oeuvre et l'avenir de la retraite: Des enjeux pour tous Un effort de chacun - Rapport de la Commission nationale*. Gouvernement du Qc.
- Ministère des Finances du Québec. (2011). *Le contexte démographique du Québec, Horizon 2025, consultations budgétaires, 2010-2011*. Gouvernement du Qc.
- Ministère des Ressources humaines et Développement des Compétences du Canada. (2009). *Indicateurs de mieux-être au Canada: Sécurité financière - Revenu de retraite*. (G. d. Canada, Éditeur) Récupéré sur <http://www4.hrsdc.gc.ca/.3ndic.1t.4r@-fra.jsp?iid=27>

- Observatoire québécois du loisir. (2008). *Évaluation de l'offre des services publics en matière de loisirs - Une étude de Jolicoeur et Associés*. Observatoire québécois du loisir.
- Observatoire québécois du loisir. (2007). Enquête québécoise sur les activités physiques, sportives et de loisir : portrait de la pratique d'activités de loisir au Québec - Bulletin No 9, vol. 4.
- Observatoire québécois du loisir. (2012). *Sommaire de l'enquête sur les pratiques en loisir des 50 ans et plus, Bulletin Vol. 9, Numéro 14*. Université du Québec à Trois-Rivières.
- Réseau de veille en tourisme. (2012). *Comportement des baby-boomers*. Récupéré sur http://veilletourisme.ca/2012/01/18/comportements-de-loisirs-des-baby-boomers-quebecois/?tagged=&utm_source=bulletin-18-01-2012&utm_medium=email&utm_campaign=globeveilleur
- Rose, R. (2008). La pauvreté des femmes âgées - Quand se conjugent discrimination et insuffisance des régimes publics de retraite. *Présentation lors de l'Université féministe d'été*. (U. Laval, Éd.)
- Sûreté du Québec, District du Saguenay—Lac-Saint-Jean. (2011). *Compilations régionales 2005-2010, crimes contre la personne et contre la propriété - victimes de 65 ans et plus*. Service des communications.
- Société Canadienne d'hypothèques et de logements. (2011). *Rapport sur les résidences pour personnes âgées, Faits saillants, Québec*. Gouvernement du Canada.
- Société d'habitation du Québec. (2011). Dénombrement des unités HLM par OMH, région du Saguenay—Lac-Saint-Jean.
- Société d'habitation du Québec. (2005). *L'habitation au Québec, Profil statistique de l'habitation Saguenay—Lac-Saint-Jean*. Gouvernement du Qc.
- SOM Recherches et sondages. (2011). *Évaluation des perceptions des retraitées et préretraités par rapport à divers aspects de la retraite. Rapport Présenté à La Commission nationale sur la participation au marché du travail des travailleuses et travailleurs expérimentés de 55 ans et plus*.
- Statistique Canada. (2011). *Les perceptions des Canadiens à l'égard de la sécurité personnelle et de la criminalité, 2009*. Gouvernement du Canada.
- Statistique Canada. (2006). *L'accès des aînés au transport*. Gouvernement du Canada.
- Statistique Canada. (2012). *Profil des habitudes liées au transport chez les aînés*. Gouvernement du Canada.
- Statistique Canada. (2011). *Retraite, santé et emploi chez les personnes de 55 ans et plus*. Gouvernement du Canada.
- Statistique Canada. (2010). *Statistique Canada. 2007. Région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Québec. Profils des communautés de 2006, Recensement de 2006, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007. (G. d. Canada, Éditeur)*
Récupéré sur <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>

- Statistique Canada, Imagine Canada. (2009). *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : Points saillants de l'Enquête canadienne de 2007 sur le don, le bénévolat et la participation*. Ministère de l'Industrie du Canada.
- Transport Canada. (2010). *Lignes d'autobus pour personnes âgées - Document de discussion No 81, Études sur le transport durable*. Gouvernement du Canada.
- Université du Québec à Chicoutimi. (2006). *Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. (UQAC, Éditeur) Récupéré sur <http://atlas.uqac.ca/Saguenay—Lac-Saint-Jean/?P=Accueil&S=Nouveaut%E9s&L=fr>
- Ville de Saguenay. (2011). *Le Forum FIL - Bilan*. Ville de Saguenay.



Le Saguenay—Lac-Saint-Jean, à l'instar de la province, connaît un vieillissement de sa population qui entraînera des changements et ajustements importants au cours des prochaines années.

À quel rythme se fera-t-il sentir ? Qui sont ces aînés ?
Quel est leur profil ? Quels sont leurs besoins ?
Autant de questionnements auxquels cet ouvrage
pourra apporter des éclaircissements.

Plusieurs statistiques tirées d'études et de sondages nationaux, provinciaux et régionaux sont recensées dans le portrait de la situation du vieillissement. Elles permettront au-delà des chiffres, de constater qu'une action globale et concertée doit être orchestrée.

Première étape d'un Chantier sur le vieillissement de la population au Saguenay—Lac-Saint-Jean, le présent portrait s'inscrit dans une démarche visant à doter la région d'un plan d'action sur le vieillissement et est supporté par le Fonds de l'Entente spécifique régionale sur l'amélioration de la condition de vie des aînés.

fadoq

Région Saguenay –
Lac-Saint-Jean – Ungava